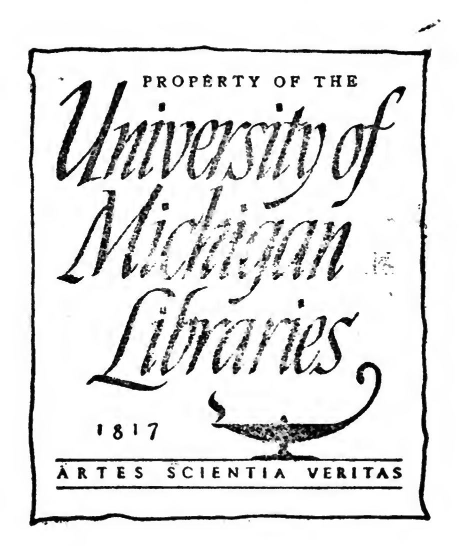

PROPERTY OF THE
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Pacquot, Jean Noël, abbé

MEMOIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE LITTERAIRE

DES DIX-SEPT PROVINCES DES

PAYS-BAS,

DE LA PRINCIPAUTÉ DE

LIEGE,

ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

TOME QUINZIÈME.

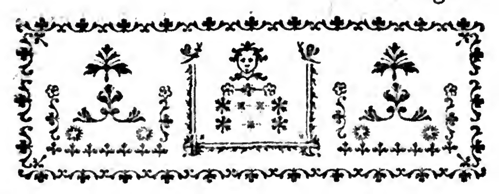


A LOUVAIN,

DE L'IMPRIMERIE ACADEMIQUE.

M. DCC. LXIX.

Les Approbations paroitront à la tête du dix-huitième Tome.



MEMOIRES
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE LITTERAIRE
DES DIX-SEPT PROVINCES DES
PAYS-BAS,
DE LA PRINCIPAUTÉ DE
LIEGE,
ET DE QUELQUES CONTRÉES VOISINES.

Rembert Dodoens, ou *Remb. Dodonæus*, ou *Rambert Dodonée*,

ORIGINAIRE de Frise, naquit à *Malines* le 29. juin 1518. Il étoit arrière-petit-fils de *Jarich à Joenckema*, bourguemaitre de *Leuvarde*, natif de *Staveren* : petit-fils de *Rembert à Joenckema*, autrement *Rembert*

Jariga, homme de crédit, qui fut quelque tems le plus ancien des Echevins de *Leuvarde* : enfin fils de *Dodon*, qu'on nomma en Brabant *Dénis Dodoens*, & qui s'établit à *Malines*, où il exerça le négoce, & fut l'un des Marguillers de la paroiſſe de S. Jean. (*a*) *Rembert Dodonée*, fut envoyé de bonne heure à *Louvain*, où après ſes prémières études, il ſe détermina à la Médecine, dans laquelle il eut pour maitres entre autres *Jean Heems* d'*Armentière*, & *Paul Roels* de *Tenremonde*, tous deux Chanoines du ſecond rang à S[t] Pierre. Ses progrès dans cette ſcience furent ſi rapides, qu'il obtint le grade de Licencié dès le 10. ſeptembre 1535. Le P. *Niceron*, qui ſe trompe en diſant qu'il reçut ce jour là le dégré de Docteur à *Louvain*, ſe trompe encore en ajoutant que *Dodonée* « avoit viſité auparavant pluſieurs Univerſités de France, d'Allemagne, & d'Italie, & avoit acquis par les inſtructions des ſavans hommes qu'il y avoit trouvés, de grandes connoiſſances dans la Botanique. » Il eſt viſible qu'il faut placer tout cela après l'an 1535., puiſque *Dodonée* n'avoit encore alors que dix-ſept ans. Le prémier Ouvrage, qu'il mit au jour, m'apprend qu'il étoit à *Bâle* en 1546. Le ſecond prouve qu'il revint la même année à *Malines*. Il retourna

(*a*) C'eſt ce que m'a appris un Curieux de cette ville.

en Italie vers l'an 1570., & passa de là en Allemagne pour être Médecin de *Maximilien II.*, qui l'appella à cette charge à la place de *Nicolas Biesius* mort le 10. avril 1572. *Dodonée* s'étant rendu à *Vienne*, servit l'Empereur jusqu'à la mort de ce Prince arrivée le 12. octobre 1576. Il fut ensuite Médecin de *Rodolphe II.*, fils & successeur de *Maximilien*, qui l'honora, comme son père, du titre de Conseiller Aulique. Notre Auteur pouvoit vivre content de sa fortune, s'il n'eût préféré le calme de la vie privée aux agitations de la Cour. D'autres raisons l'engagèrent à revenir dans les Pays-Bas : l'une fut le démêlé qu'il eut avec *Jean Craton de Crafftheim*, autre Médecin des Empèreurs *Ferdinand*, *Maximilien*, & *Rodolphe*, homme fâcheux & avare, qui fut également brouillé avec *Rembert Dodonée*, le fils, & avec beaucoup d'autres personnes. Ce démêlé fut poussé loin, & traité par des écrits, que les deux Médecins publièrent l'un contre l'autre, jusqu'à ce qu'il leur fût fait défense de continuer. Un autre motif rappella *Dodonée* dans sa patrie; certaines gens voulurent profiter des troubles dont elle étoit agitée, pour s'emparer des biens qu'il possèdoit aux environs de *Malines* & d'*Anvers*, sous prétexte qu'ils étoient délaissés. Ainsi pressé par ses amis de venir mettre ordre à ses affaires, il de-

manda ſon congé à l'Empereur, & ſe mit en devoir de retourner en Brabant. Mais le pitoyable état où ſe trouvoient cette province, & celles du voiſinage, l'arrêta quelque tems à *Cologne*, où il ſe fit beaucoup d'honneur par pluſieurs cures ſingulières. Il y étoit encore le dernier mars 1580., lorſqu'il vit mourir la femme de *Suffridus Petri*, à qui tous ſes ſoins ne purent ſauver la vie. Il vint enſuite à *Anvers*, où il ne fit pas un long ſéjour. Car les Curateurs de l'Univerſité de *Leyde*, l'ayant appellé chez eux pour y profeſſer la Médecine, il accepta cet emploi: mais il ne put le remplir qu'environ deux ans & demi, étant mort en cette ville le 10. mars 1585. dans la 67e année de ſon age. (*b*) On l'a enterré avec l'épitaphe ſuivante :

D. O. M. Remberto Dodonæo, Mechlinienſi, D. Maximiliani II. & Rudolphi II. Imperatorum Medico & Conſiliario; cujus in re Aſtronomicâ, Herbariâ, Medicâ erudi- tio ſcriptis inclaruit : qui jam ſenex in Academiâ Lugdunenſi apud Batavos publicus Medicinæ Profeſſor feliciter (*) *obiit anno* CIↃ. IↃ. LXXXV., *ad* VI. *idus martii, ætatis*

(*b*) Et non pas dans la 69e, comme le marque *Valère André*: ni dans la 68e, comme le diſent *Meurſius*, le P. *Niceron*, *Burman*, *&c.*

(*) Nous aurions plus de ſujet de croire que ſa mort a été *heureuſe*, s'il n'eût point enſeigné dans une Académie, qui veut que tous ſes Profeſſeurs ſoient Calviniſtes, du moins extérieurement.

ſuæ LXVIII. (LXVII.) *Rembertus Dodonæus*, *filius*, *M. P.*

On voit le Portrait de *Dodonée* dans l'*Athenæ Batavæ* de *Meurſius*, dans l'*Acadèmie* d'*Iſaac Bullart*, (*Edme de Boulonois fecit*) & (en petit) à la tête de ſon grand ouvrage Flamand. Ses armoiries [un Croiſſant ſurmonté de deux étoiles] ſont gravées dans le chœur de S. Pierre de *Louvain*, parmi les quartiers du Chancelier *Caïus-Antonius Hopperus.* Il eut deux fils, *Dénis*, qui mourut jeune, & *Rembert*, dont j'ai parlé ci-deſſus. Il laiſſa encore trois filles, *Antoinette*, *Urſule*, & *Jeanne.* On ne peut pas douter que *Dodonée* ne fût un homme fort ſavant. Il avoit un grand uſage des Belles-Lettres : il entendoit la Mathèſe : il poſſèdoit la Médecine Pratique : il a été un Botaniſte fort univerſel. Quoique né, & longtems habitué en Brabant, il s'étoit attaché plus particulièrement à l'Hiſtoire de Friſe, ſur tout pour la partie généalogique, & il fournit beaucoup d'éclairciſſemens à *Suffridus Petri* ſur cette matière. Ses Ouvrages ſont :

1. *Paulus Ægineta*, *à Joanne Gunterio Latinè converſus*, *à Remb. Dodonæo ad Græcum textum accuratè collatus*, *ac recenſitus. Baſileæ*, *Johan. Oporinus*, 1546. 8°. *Paul Eginète* étoit Grec, & natif de l'Iſle *Ægina*, aujourd'hui *Engia*, près d'Athènes. Il paroit qu'il vécut vers le commence-

ment du VII. siècle. Il étudia quelque tems à *Alexandrie*, parcourut beaucoup de pays, & se rendit fort habile dans la Médecine, & sur-tout dans la Chirurgie. Les Arabes l'ont surnommé *Alcavabeli*, c. d. l'Accoucheur. Ses sept livres *de re Medicâ* ont été imprimés en Grec à *Vénise* 1528. *in-fol.* It. à *Bâle*, 1538. & 1551. *in-fol.* On les a en Latin de la version barbare d'*Albanus Torinus*, (*Basil.*, 1538. 4°.) *Jean Guintier* (ou plûtôt *Winter*) d'*Andernach* en a donné une meilleure version, accompagnée de ses remarques : *Paris.*, *Simon Colinæus*, 1532. *in-fol.* It. avec les mêmes notes, & celles de *Janus Cornarius*, de *Jacques Goupil*, & de *Jacques Dalechamp : Lugduni*, 1551. & 1558. 8°. It. de la version du même *Cornarius*, *adjectis Dolabellarum libris septem : Basileæ*, 1556. *fol.* C'est un Abrègé des Œuvres de *Galien* : mais l'Abbrèviateur fournit de son propre, & ne fait pas scrupule de s'éloigner de son Auteur, & même d'Hippocrate, quand il croit avoir rencontré mieux.

2. *Cosmographica in Astronomiam & Geographiam Isagoge ; per Rembertum Dodonæum, Malinatem. Antv.*, *Joannes Loeus*, 1548. petit *in*-12°. pp. 95. non chiffrées. C'est la seule édition, qui se soit faite de cet opuscule, que les Bibliographes marquent par erreur, comme imprimé en 1584. *Dodonée* le dédie à son cousin

Joachim Hopper, (c) par une lettre datée de *Malines* le 1. décembre 1546. Il lui en avoit envoyé le Ms. à *Orléans* : mais il le retoucha avant de le rendre public. Il s'apprêtoit à donner dans peu un autre opuſcule *De Geographicis Elementis;* je ne crois point que celui-ci ait paru. L'Auteur marque dans l'autre que, ſuivant le calcul fait par *Gemma Friſius* en 1545., la ville de *Louvain* gît par le 26e. dégré, 45. minutes, de longitude.

3. *De Frugum hiſtoriâ, Liber unus. Ejuſdem Epiſtolæ duæ : una de Farre, Chondro, Trago, Ptiſanâ, Crimno, & Alicâ : altera, de Zytho & Cereviſiâ. Antv., Joan. Loeus,* 1552. 12°. Ce livre & la prémière Lettre qui ſuit, peuvent paſſer pour un Commentaire ſur Pline XVIII. 7. 8. : la Lettre ſur la Bière eſt adreſſée à *Bauduin Ronſſæus*, qui l'a inſérée dans ſes *Miſcellanea, epiſt.* 39. J'ai parlé ailleurs (*d*) de *Ronſſæus*, & j'ai dit qu'il avoit donné dans la Chiromancie; j'ajoute ici qu'il donnoit encore dans d'autres ſuperſtitions, & que ſa *Venatio Medica* en fourmille. (*e*)

(*c*) A qui il avoit enſeigné les Mathématiques. *Rixtie à Pierſma*, mère de *Hopper*, étoit petite fille de *Rembert Jariga*, ayeul de *Dodonée. Hopper* lui étoit encore parent par un autre endroit.

(*d*) T. III. p. 110.

(*e*) Voici ce qu'il y dit du Loup :

Nec roſtrum virtute caret; nam, munere quodam
Naturæ arcano, depellit faſcina dira,
Si priùs exuccum fuerit. Mos hinc fuit olim
Antiquis villæ portis præfigere roſtrum.

4. *Trium priorum de Stirpium Historiâ Commentariorum Imagines ad vivum expressæ; unà cum Indicibus, Græca, Latina, Offici-*

Quid, quòd duræ cutis, rigidâ cervice revulsa,
Tristia dicatur depellere fascina posse?
Restat adeps pinguis, celebrem Saturnia Juno
Quem fecit, populis dum vincla jugalia curat,
Et linit obductos vittis hoc unguine postes,
Antè venit sponsus quàm optatæ ad limina sponsæ.
Hinc quondam juvenes illi, (Junoni) *innuptæque puellæ*
Instituere lusus (ludos) *festos, atque annua festa;*
Quod Lamiis, Strigibusque, feris quoque sustulit ansam
Turbandi noviter nuptos, noxamque ferendi;
Nomen & à facto sortita est Unxia Juno.
Quid referam cædes, aut quid data vulnera ferro,
Quidve cibis aliis dicam nova toxica mixta?
Dæmon homo est homini. Sic nos vesana libido
Exagitans semper, trahit ad genus omne malorum.
Sic Strix dira oculos, & totos fascinat amens
Artus, ac lento consumit corpora tabo.
Horrendum facinus nimiùm, nil tale verentes
Promeritosve homines violentæ obtrudere morti,
Et spoliare bonis! Sed magni Rector Olympi
Antidotos homines docuit; nam frontis Hyenæ
Noctivagæ pellem perhibent arcere verenda
Fascina, si gestet quisquam, tacitusve reservet
Stercora, quæ reïcit violentâ morte perempta:
Ossaque creduntur magicas depellere fraudes.
Et confert Catuli nigri tinxisse cruore
Interiora domûs, murosque obducere rubro
Incrustamento, vel fel suspendere tignis.
Lichenes tumidos celeris Dromadæ & resecare
Convenit, & siccos servare cubilibus amplis;
Quòd Strigibus fraudes adimant, & fascina pellant.
Atque oculus dexter Mustelæ includitur auro:
Pòst, teneris digitis aptatus, reddere tutos
Dicitur à diris Lamiis, Strigibusque, ligatos.
Creditur à multis torvi servata Leonis
Pars caudæ prodesse viris, quos fascina vexant.
Fertur quòd simili vi polleat ungula Pardi.

Ronsæus débite ailleurs des pauvretés du même genre, par ex. dans son Epitre 22., où il recherche pourquoi la corne du pied de l'âne sauvage, & celle de l'âne domestique qui n'a point de tâches noires, sont un spécifique contre le malèfice, nommé *Ligature* : & en donne pour cause le naturel lascif de ces animaux.

narum, Germanica, Brabantica, Gallicaque nomina complectentibus. Antv., *Joan. Loeus*, 1553. 12°.

5. *Histoire des Plantes.* En flamand (*f*) *Anvers, Jean de Loe*, 1553. 12°. Dédié à Charle-Quint. It. En Latin : *Historia Stirpium. Antv.*, *Joan. Loæus*, 1553. 12°. It. *Histoire des Plantes, composée en Flamand par R. Dodoens, & traduicte en Francois par Charles de l'Escluse. Ibid.*, 1557. *fol.* C'est une ébauche de l'Ouvrage marqué plus bas *n. 15.* Je parlerai ailleurs de *Charles Clusius.*

6. *Posteriorum trium de Stirpium Historiâ Commentariorum Imagines ad vivum artificiosissimè expressæ; unà cum marginalibus Annotationibus. Item ejusdem* (Dodonæi) *Annotationes in aliquot prioris Tomi imagines, qui trium priorum figuras complectitur. Antv.*, *Joan. Loeus*, 1554. 12°.

7. *Florum, & Coronariarum, Odoratarumque nonnullarum herbarum, ac eorum quæ eò pertinent, Historia. Antv.*, *Christ. Plantinus*, 1568. 8°. It. *Altera editio. Ibid. Idem*, 1569. 12°. pp. 308. Dédié à *Joachim Hopper* par une lettre datée de *Malines* le 5. janvier 1568. (auj. 1569.)

8. *Historia Frumentorum, Leguminum, Palustrium & Aquatilium herbarum, ac eorum quæ eò pertinent. Additæ sunt Imagines vivæ, exactissimæ, jam recèns, non absque*

(f) *Cruydt-Boeck.*

haud vulgari diligentiâ & fide, artificiosissimè expressæ, quarum pleræque novæ, & hactenus non editæ. Antv., Christoph. Plantinus, 1569. 8°. pp. 293.

9. *Purgantium, aliorumque eò facientium, tum & Radicum, Convolvulorum, ac Deleteriarum* (vénèneuses) *herbarum, Historiæ libri quatuor. Antv., Christ. Plantinus*, 1574. 12°.

10. *Appendix variarum, & quidem rarissimarum nonnullarum Stirpium, ac Florum quorundam peregrinorum elegantissimorumque: & Icones omninò novas, nec antea editas, & singulorum breves descriptiones continens; cujus alterâ parte Umbelliferæ multæ exhibentur. Antv., Christ. Plantinus*, 1574. 12°.

11. *Historia Vitis, Vinique, & Stirpium nonnullarum aliarum. Colon., Matern. Cholinus*, 1580. 12°.

12. *Apollonii Menabeni* (g) *Tractatus de magno Animali, quod Alcen nonnulli vocant, Germani Elendt* (en François, *Elan*:) *& de ipsius partium in re Medicâ facultatibus. Item Historia Cervi Rangiferi, Gulonis, Filfras* [ou plûtôt *Vielfras*] *vocati. Accessit Remberti Dodonæi de Alce Epistola. Colon., Matern. Cholinus*, 1581. 12°.

13. *Medicinalium Observationum exempla*

(g) Bon Poëte, bon Naturaliste, & prémier Médecin de *Jean III.*, Roi de Suède. Il quitta ce Royaume en 1581., & passa à *Vienne*, qu'il quitta aussi pour se rendre à *Milan*, d'où il étoit natif. Il a encore écrit *De causis Fluxûs & Refluxûs Aquarum Stockholmensium.*

rara. Colon., *Maternus Cholinus*, 1581. 12°. It. *Editio nova, cui accessere Antonii Benivenii*, (h) *de abditis nonnullis ac mirandis Morborum ac sanationum caussis*, *Liber, cum Annotationibus Dodonæi : Medicinalium Observationum exempla rara Valesci de Taranta*, (i) *& Alexandri Benedicti*, (k) *cum notis ejusdem Dodonæi : & Historiæ gestationis Fœtûs mortui in utero per annos plus quatuor*, *Matthiæ Cornacis*, (l) *Ægidii Hertoghii*, (m) *Achillis Pirminii Gassari* (n) : *Physiologices, Medicinæ partis, Tabulæ expeditæ, Remberti Dodonæi. Antv. & Lugd. Bat.*, *Offic. Plantin.*, 1585. 8°. It. *Hardervici*, *Thomas Henrici*, 1621. 8°.

14. *Physiologices*, *Medicinæ partis*, *Tabulæ expeditæ. Coloniæ*, *Maternus Cholinus*,

(*h*) Florentin, bon Observateur. Il mourut fort agé en 1525.

(*i*) Disciple de *Benoit Forestier*, & Médecin de *Charles VI.*, Roi de France. Il professa à *Montpellier* dépuis 1382., & il a publié : *Philonius Pharmaceuticus*, *& Chirurgicus.*

(*k*) Véronois, fameux Professeur en Médecine à *Padoue*, vivant en 1495. Il pratiqua à *Vénise*, après avoir été Médecin dans les troupes de la République. On a de lui des Traités *de Morbis medendis*, *de Peste*, *&c.*

(*l*) *Anno* 1550. *scripto inclaruit Matthias Cornax*, *à Medlâ*, *Medicinæ Doctor*, *de felici Exsectione infantis*, *per quinquennium prope in utero gestati*, 1549., 10. *novembris*, *peractâ ; quâ magnam famam consecutus est : etiam* 1552. *Academiæ* (Viennensis in Austriâ) *Rector.* Georgii Matthiæ Conspectus Historiæ Medicor., Gottingæ, 1761., p. 164.

(*m*) J'ai parlé de ce Médecin, Tome XII., p. 267.

(*n*) *Gassarius*, fils d'*Ulric Gasser*, Chirurgien de Maximilien I., naquit à *Lindau*, en Souabe l'an 1505., fut créé Docteur en Médecine à *Avignon* l'an 1528., & pratiqua à *Ausbourg*, où il mourut de chagrin en 1577.

1581. 12°. It. avec le *n.* précèdent de la ſeconde édition.

15. *Stirpium Hiſtoriæ Pemptades ſex, ſive libri triginta. Antv., Chriſtoph. Plantinus,* 1583. *fol.* Avec des figures en bois. It. *variè ab Auctore paullò ante mortem aucti & emendati. Antv., Balth. & Joan. Moretus,* 1616. *fol.* pp. 872. ſans les tables. It. en Flamand. *Ibid. iidem,* 1618. *fol.* Cette édition eſt enrichie de quelques planches nouvelles, & de la deſcription de pluſieurs Plantes étrangères, empruntées de *Charles Cluſius.* On y a auſſi fait entrer quelques Plantes d'Egypte & d'Italie, tirées de *Proſper Alpini,* & de *Fabio Colonna,* quelques herbes Indiennes, &c. Elle a été ſoignée par *Joſſe van Ravelinghen,* ou *Raphèlenge,* natif d'*Anvers,* & habitué à *Leyde,* comme on le voit par ſa Préface : cet éditeur a fait lui-même quelques additions à l'Ouvrage. It. en la même langue. (*o*) *Anvers, Balth. Moretus,* 1644. *fol.* pp. 1492. Goth., toûjours avec des figures en bois. Le titre de cette édition, qui eſt la meilleure, porte qu'elle a été réglée ſur les dernières corrections de *Dodonée* : qu'on a mis, à

(o) *Cruydt-Boeck Remberti Dodonæi volghens ſyne laetſte verbeteringhe; met byvoeghſels, achter elck capittel, uyt verſcheyden Cruydt-Beſchryvers. Item in 't laetſte een beſchryvinghe van de Indiaenſche Ghewaſſen, meeſt ghetrocken uyt de ſchriften van Carolus Cluſius, nu wederom van nieuws overſien ende verbetert.*

la ſuite de tous les chapitres, des Additions tirées de divers Botaniſtes : & au bout une Deſcription des Plantes Indiennes, tirée principalement de *Charles Cluſius* : enfin que tout l'Ouvrage a été revû & corrigé de nouveau. C'eſt un Recueil de tout ce que l'Auteur avoit publié ſur les Plantes. M. *de Tournefort* (p) n'en fait pas grand cas; il dit que *Dodonée* n'a découvert par lui-même qu'un petit nombre de Plantes ſingulières, parce qu'il n'eut pas l'occaſion de voyager ; cette raiſon eſt certainement ſans fondement. Pour ce qui eſt du fait, j'en laiſſe la diſcuſſion aux Herboriſtes; je remarquerai ſeulement que *Melchior Guilandini*, ſavant Botaniſte mort à *Padoue* en 1589., parle (*q*) beaucoup plus favorablement de *Dodonée*, que ne font *Tournefort*, & quelques autres cités par ce dernier.

16. *Conſilia Medica.* Dans le Recueil publié par *Laurent Scholzius*, (*r*) ſous le

(*p*) Voyez la Préface de ſes *Inſtitutiones rei Herbariæ.*

(q) « *Denique Thumathe ex Themiſtitan : Recentiores » ferè Pomum aureum, & Pomum amoris nuncupant. Hujus plantæ iconem primus & ultimus ſpectandam propoſuit » Rembertus Dodonæus in Commentariis de Stirpibus, quos » idiomate Germanorum inferiorum edidit : Vir hujus memoriæ eruditiſſimus, & ad Stirpium cognitionem, non illuſtrandam ſolùm, ſed abſolvendam, natus, factus, inſtitutus.* » Melch. Guilandini Papyrus, hoc eſt, Commentarius in tria C. Plinii majoris de Papyro capita : *Venet. ap. M. Anton. Ulmum*, 1572. *in*-4. *memb. V. pag.* 91.

(*r*) Médecin né à *Breſlau* en 1553., & mort dans la même ville en 1599.

tître de : *Consiliorum Medicorum conscriptorum à Johanne Cratone, & aliis præstantissimis Medicis, Liber. Francof., Andreæ Wecheli heredes*, 1598. *fol.* It. *Hanoviæ*, 1610. *in-fol.*

17. *Praxis Medica ; in eamdem Scholia. Amst.*, *Henr. Laurentius*, 1616. 12°. Les *Scholies* sont aux marges ; celui qui en est Auteur, ne s'est point nommé dans cette édition : mais on le connoit par la seconde, qui a paru sous ce tître : *Praxis Medica ; in eandem Sebastiani Egberti, Consulis & Medici Amstelædamensis, Scholia ; Cum Auctario Annotationum Nicolai Fontani. Ibid.*, *Idem*, 1640. 12°.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages. Suffridus Petri, de Scriptorib. Frisiæ, ult. edit. pp.* 402--406. *Meursii Athenæ Batavæ*, 124. 125. *Val. Andreas*, 792. 793. *Bullart*, *Acad. des Sciences & des Arts*, *T. II.* 99. 100. *Niceron*, *XXXIV.* 41--47.

Thomas l'Heureux, ou *Thomas Felix*,

NÉ AU MILIEU du XIV. siècle, ou peu auparavant, se consacra à Dieu dans l'Ordre de Prémontré, s'appliqua sérieusement à la Théologie, prit dans quelque Université (apparemment dans celle de *Paris*) le grade de Bachelier-Formé, &

fut élevé à la Prêtrise. *Jean de Hézecques*, trente-troisième Abbé de *S. Josse-au-Bois*, ou de *Dommartin*, diocèse d'*Amiens* en Artois, étant mort au bout d'un an de Prélature le 14. mars 1386., notre *Thomas* fut élu par voye de compromis, & dès le même mois, pour le remplacer. Quelque tems après, il fut fait Vicaire génèral pour le Ponthieu & la Normandie. Il est le prémier de son monastère, qui ait porté la mitre, cet honneur lui ayant été accordé par *Jean XXIII.* en 1415. (*a*) L'Abbé *Thomas*, après avoir été trente-deux ans à la tête des Religieux de *S. Josse*, se démit de sa dignité le 4. mars 1418. (*b*) Il vécut encore près de deux ans dépuis, & mourut le 2. mars de l'an 1420. Il avoit du savoir, & il a laissé quelques Ouvrages de sa façon : mais on ne spécifie que ses

Annotationes in Psalmos Davidicos, que l'on conserve écrites de sa main (apparemment à *S. Josse-au-Bois.*)

☞ *Waghenare*, *Scriptores Ord. Præmonstr.*, *pag.* 356. *Hugo*, *Annales Ord. Præmonstr.*, *I.* 627. *Gallia Christ.*, *IX.* 1351.

(*a*) La bulle est datée de *Constance*, la cinquième année de son Pontificat, le 15. des calendes de mars, environ quatre mois avant la déposition de ce Pape.

(*b*) On lui donna pour successeur *Jean le Seneschal*, Bachelier-Formé en Théologie.

Livin van der Maude, ou *Lævinus Ammonius*, ou *de Harenâ*,

ETOIT DE *Gand*, où il naquit vers l'an 1475. Réſolu de ſe conſacrer ſpécialement au ſervice de Dieu, il alla prendre l'habit de S. Bruno dans la Chartreuſe, dite *le Bois-St-Martin*, proche la ville de *Grammont* en Flandre. Ce doit avoir été au plus tard en 1506. Dans la ſuite il fut ſucceſſivement Procureur de cette maiſon, & de celle de *Gand*, qu'on nomme *le Val Royal*. Il eut auſſi l'emploi de Vicaire dans la dernière, & il fit quelque ſéjour dans la Chartreuſe de *Scheut*, qui a été dépuis transférée dans *Bruxelles*. Ce Père avoit célèbré ſon jubilé de religion, lorſqu'il mourut à *Gand* l'an 1556. Son gout pour les Belles-Lettres le fit eſtimer d'*Eraſme*, qui lui a adreſſé une de ſes épitres, (*a*) & qui l'appelle dans une autre (*b*) un perſonnage également diſtingué

(a) *Epiſt.* 1184., *ultimæ edit. col.* 1399., datée de *Fribourg* le 13. avril 1531. *Eraſme* y montre à découvert ſon mépris pour la vie Religieuſe : *Interdum*, dit-il, *ſubit animum cogitatio, fortaſſis humana, iſtiuſmodi vitæ ergaſtula non ſine inſtinctu Satanæ fuiſſe inducta ; quid enim eſt ſpiritum exſtinguere, ſi hoc non eſt ?* Ainſi les Calviniſtes n'ont été que l'écho d'*Eraſme*, lorſqu'ils ont dit que les vœux Monaſtiqùes avoient été forgés dans la Boutique de Sathan.

(*b*) Ep. 1011., ult. ed. col. 1155. *Livinus Ammonius, vir eruditione juxta ac pietate inſignis.*

gué par ſon ſavoir & par ſa piété. *Livin Ammonius* entendoit le Grec, & écrivoit bien en Latin. On a de lui:

1. *Tractatus in Parabolam Servatoris noſtri de Filio minore natu, apud Lucam XV. capite, ad Reſipiſcentiam omnes invitans. Epiſtola nuncupatoria ad omnes Lectores, eòdem extimulans. Lovanii, Rutgerus Reſcius*, 1542. 12°., dernière ſignature *I*4. après *H*4., y compris les deux pièces ſuivantes.

2. *Elegia.* Où l'Auteur exhorte la jeuneſſe à s'adonner de bonne heure à la piété.

3. Une Epitaphe en vers Grecs pour *Arnold Oridryus*, dont j'ai parlé ailleurs. (*c*) Le P. *Ammonius* a laiſſé en Mſ.

α. *De inſtitutione Novitiorum.*

β. *Vita Guilielmi Bibautii, Cartuſiani Ordinis Generalis.* J'ai donné un article du P. *Bibaut.*

γ. *Volumen Centuriarum aliquot Epiſtolarum ad viros doctos.*

☞ *Petreii Biblioth. Carthuſ.*, 232--233. *Sweertius*, 504. *Val. André*, 606. *Morotii*, *Theatrum S. Ordinis Carthuſ.*, 123.

(*c*) Tome VII. p. 131.



Basilidès d'Ath,

RELIGIEUX de l'Ordre des PP. Capucins, fut l'un des prémiers profès du couvent d'*Ath*, qui avoit été commencé en 1610., à la réquisition du Châtelain de la ville, & de *Charles de Gavre*, Comte de *Beaurieu*. On a du P. *Basilidès :*

Une *Vie* assez étendue *de Ste Aldegonde*, qui a été imprimée à *Arras* en 1622.

☞ *Vie de Ste Aldegonde par le P. Triquet, 7e édit. page* 71. *Brasseur*, *Origines Hannoniæ cœnobior.*, *p.* 338.

Herman Harts,

ECRIVAIN Flamand du dernier siècle, étoit d'*Arschot*, ville de Brabant à trois ou quatre lieues au Nord de *Louvain*, où il naquit le 3. novembre 1625. d'un autre *Herman Harts*, & de *Cathèrine de la Bastida*. Il embrassa l'état Ecclésiastique, reçut les Ordres sacrés, & fut pourvû en 1659. d'un Canonicat de la Collègiale de Notre-Dame dans sa ville natale. (*a*) Les Archives du Chapitre

(*a*) Ce Chapitre fut fondé en 1462. par *Antoine de Croy*, & sa femme *Marguèrite de Lorraine*. *Sixte IV*. en confirma l'érection par sa bulle du 17. août 1481. Il est composé d'un Prévôt, d'un Doyen, d'un Chantre, d'un Curé, & de neuf Chanoines, dont quatre doivent entendre les confessions, & ont pour cela un salaire particulier, laissé

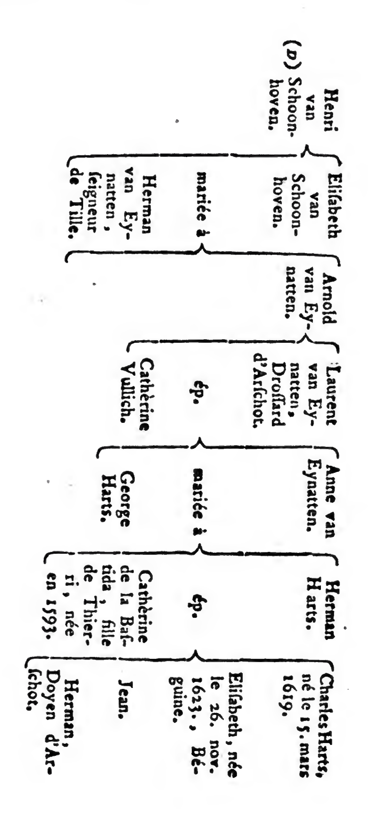
portent qu'il eut le nommé *Guillaume Matthys* pour prédéceſſeur en ce bénèfice, & qu'il en prit poſſeſſion le 9. mai de cette année. *Jean van Rivieren*, (b) Doyen de la même Egliſe, ayant réſigné la dignité dont il jouïſſoit, *Harts* en fut révêtu, & inſtallé à ſa place le 22. octobre 1660. Il la remplit près de vingt-quatre ans & demi; & mourut le 30. mars 1685. dans la 60e année de ſon age. Ses ouvrages, tous écrits en langue Flamande, ſont des preuves ſenſibles de ſa piété, & me font croire qu'il avoit employé une partie conſidèrable de ſon tems au miniſtère de la Prédication. On l'enterra le 2. avril dans la chapelle de N. D., ſous la pierre ſépulcrale de la noble famille d'*Eynatten*, (*c*)

par *Anne de Croy*, Ducheſſe d'*Arſchot*, & agréé par *Philippe IV*. le 12. janvier 1647. L'Abbé de *Ste Gertrude* de *Louvain* nomme le Prévôt, le Chantre, & le Curé, dont les deux prémiers ſont des Religieux de ſon Abbaye : le troiſième l'étoit auſſi autrefois. Le Chapitre élit le Doyen, qui eſt toujours un Prêtre ſéculier. La collation des autres prébendes appartient au Duc d'*Aremberg* & d'*Arſchot*.

(*b*) Ce nom eſt celui d'une famille fort diſtinguée.

(*c*) On lit ſur cette pierre l'inſcription ſuivante : *Hier liggen begraven, uyten Edelen geſlaght en familien van Eynatten, gecomen uyt lande van Limborch over Maze, Heere van Schoonhoven. Ierſt Joncker Herman van Eynatten, heere van Schoonhoven, Thile, Hueculem, &c. ſterft Ao* 1505. *aug.* 21. *Joffrouw Lysbeth van Schoonhoven, ſyn huyſvrouw, ſterft Ao.* 1531. *En Joncker Arnoult van Eynatten, heere van Schoonhoven, ſterft Ao.* 1562. *aprilis* 20. *Jouffrouw Anna van Buſſeleyden, ſyne huyſvrouwe, ſterft Ao.* 1545. *octobr.* 21. *Joncker Aert van Eynatten, heere van Schoonhoven, ſterft Ao.* 1613. 13. *january. Jouffrouw Philippotte van Schore, ſyne huyſvrouw, ſterft Ao.* 1624. 5. *auguſti.*

originaire du Duché de Limbourg. *Harts* appartènoit à cette famille. (*D*)



1. *L'Abeille spirituelle.* (e) *Louvain*, 1674. 12°. pp. 138., caract. serré. C'est un Recueil de LVII. Cantiques spirituels, que l'Auteur dédie à sa nièce (f) *Marie-Madeleine van Eynatten van Schoonhoven*, qui avoit pris l'habit de *Fille dévote.* Ces Cantiques sont faits pour la plupart sur des airs mondains ; prémier défaut. Ils n'ont pas l'élevation, que demandent la Poësie sacrée, & la grandeur de nos Mystères; autre défaut. Voyez le Cantique qui regarde la Fête de la St[e] Trinité, *p. 38.* (g)

(e) *De gheestelycke Bieken.*
(f) Ou à sa cousine ; car le mot flamand est équivoque.

(g) *O Vader, Sone, heyligh Geest,*
Wy loven u in dese Feest :
Een selve Godt, maer dry Persoonen.
Dat gy aen Abrâm uwe vrindt,
Die u rechtsinnich heeft gedindt,
Door visioen hebt wille toonen.
Hy meynde eerst dat menschen sagh :
Maer als geraeckte aen den dagh,
Dry siende, en aenbadt maer Eenen.
Wilt ons de kennis, grooten Heer,
Tot uwe lof, en meerder eer,
Van dese waerhyt oock verleenen.
Wat seyde Moyses in't Gebodt ?
Hoort, Israël : Godt, onse Godt,
Is eenen Godt. Het is een Wesen :
Maer de Persoonen syn divers;
Het ghen' door een ontsteken kers
Ons eenichsins wert aengewesen.
De kers en is maer een; nochtans
Ick merck en vlam, en hitt, en glans.
De vlamme die wyst aen de Vader :
De glans representeert de Soon :
De hitt, de Geest, &c.

C'est à dire : *O Père, Fils, St Esprit, nous vous louons en cette Fête : un même Dieu, mais trois Personnes. C'est*

2. *Considèrations utiles sur tous les Dimanches de l'année.* (h) *Cologne, Jean-Guillaume Friessem*, 1678. 4°. pp. 483.

3. *Considèrations utiles sur toutes les Fêtes.* (i) *Louvain, Jérôme Nempe*, 1681. 4°. pp. 400. Comme cet ouvrage étoit dur à la vente, les *t'Serstevens*, qui en avoient nombre d'exemplaires, en changèrent le titre, & y substituèrent le suivant : *Sermons pour toutes les Fêtes de l'année, & pour le jour des Trépassés. Avec des Méditations sur la Passion de N. S. J. C. Ouvrage utile à tous les Fidèles, contenant les preuves de la Foi Catholique, & la réfutation des erreurs qui y sont contraires.* (k) *Bruxelles, Frères t'Serstevens*, 1712. 4°. pp. 400.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages. Généal. Mste. Mémoire envoyé d'Arschot.*

ce que vous voulutes faire entendre par une vision à votre fidèle serviteur Abraham. Il crut d'abord voir des hommes : mais lorsque le jour approcha, il apperçut trois personnes, & en adora une. Grand Dieu, pour votre plus grande gloire, donnez-nous aussi la connoissance de cette vérité. Que dit Moyse dans la Loi? Ecoutez, Israel : notre Dieu est un seul Dieu. C'est une substance unique : mais les personnes en sont distinctes; c'est ce qui nous est en quelque façon montré dans une chandelle allumée. Il n'y en a qu'une; cependant j'y remarque la flamme, la chaleur, & le rayon. La flamme est le symbole du Père : le rayon, du Fils: & la chaleur, du S. Esprit, &c.

(h) *Profytighe Aenmerckinghen op alle de Sondaegen des jaers.*

(i) *Profytighe Aenmerckinghen op alle de Heylighe Daghen.*

(k) *Sermoonen op de Heylige Dagen van het jaer, en op den Gedenckdagh der geloovige Zielen; met de Meditatien op de heylige Passie Ons Heere J. C.; waer in het Catholyck geloof bevestight wordt, en de dolingen die daer strydigh zyn, wederleyt; seer dienstigh voor alle geloovige.*

Samuel Pitiski, ou *Pitiscus*,

NAQUIT à *Zutphen* le dernier mars 1636. (*a*) d'un autre *Samuel Pitiski*, qui après avoir été Ministre dans le Palatinat, s'étoit réfugié en Hollande pour cause de religion. (*b*) Ayant appris les principes des langues Grecque & Latine dans les Collèges de *Swolles* & de *Zutphen*, il alla se perfectioner à *Déventer* sous *Jean-Frideric Gronovius*. Au bout de deux ans de séjour en cette dernière ville, il passa à *Groningue*, pour y étudier en Théolo-

(*a*) *Gaspar Burman* le fait naître le 30. mars 1637., & cette date a été copiée par les derniers Continuateurs de *Moreri*. Mais il y a là du mécompte ; car 1. *Pitiscus* en donnant la seconde édition de son Lexicon Latin-Flamand, y mit une Préface datée du 7. juin 1724. dans sa quatre-vingt-huitième année (*den 7. junii M. DCC. XXIV. in 't LXXXVIII. jaar mynes ouderdoms.*) Il étoit donc dans sa prémière année le 7. juin 1636. 2. On verra plus bas qu'il célèbra sa soixante-quatrième année (commençante) le dernier mars 1699.

(*b*) C. d. apparemment pour y professer le Calvinisme, que l'Electeur *Louïs IV*. bannit de ses Etats en 1576. Ce *Samuel Pitiski* pourroit bien avoir été parent de *Barthèl. Pitiski*, Silèsien, né le 24. août 1561., & mort à *Heidelberg* le 27. juïllet 1613., après avoir été Précepteur, puis (en 1594.) prémier Prédicateur de l'Electeur Palatin *Fréderic IV*. On a de *Barthèlemi Pitiski* divers Ouvrages de Théologie en Latin, & en Allemand. Il entendoit aussi les Mathèmatiques, & il publia un Traité des Triangles (*Trigonometria parva & magna*) dont *Ticho-Brahé* faisoit cas. Il parut en 1627. *Barthol. Pitisci & Abrah. Sculteti Meletemata Psalmica, seu Idea Concionum in Psalmos Davidis, confecta studio J. Adami : Francof., Vidua Jonæ Rosæ, in-4.*

gie. Trois ans après il fut reçu Proposant: mais il n'avoit pas encore essayé du Ministère, lorsqu'on le nomma Recteur du Collège de *Zutphen*. Il accepta cette charge, & s'en acquitta jusqu'en 1685., qu'il l'abandonna pour le Rectorat de l'Ecole d'*Utrecht*, dite *de S. Jérôme*. Ayant rempli ce dernier poste l'espace de 32. ans, & son grand age ne lui permettant plus d'en faire les fonctions, il obtint sa démission en 1717., avec des appointemens honnêtes pour le reste de ses jours. Il vécut encore environ dix ans dépuis, & mourut le 1. février 1727., (*c*) agé de près de 91. ans. Ce Professeur ménoit une vie fort frugale, & fort rétirée : il employoit tout son loisir à publier, ou à composer des livres, qui lui apportèrent beaucoup de profit; aussi laissa-t'il en mourant dix mille florins aux pauvres. Son portrait se trouve fort bien gravé à la tête du *n. 8.* [*G. Hoet pinxit. P. van Gunst sculp.*] avec cette inscription au bas:

Samuel Pitiscus ætat. an. LXXV.

Effigiem, Lector, spirantem cerne Pitisci;
Ex oculis culti vis micat ingenii.
Curtius ô quantum, quantum Suetonius illi
Debet! inoffenso currit uterque pede.
Ut cumulum famæ, longisque laboribus addat,

(*c*) Et non pas en 1717., comme on lit dans la dernière édition de *Moreri*, T. VIII. p. 386.

Addidit hoc aliis, quod tibi donat, opus.
Roma ſinu quondam vaſto quæcumque tenebat,
Ordine digeſſit diſpoſuitque ſuo.
G. Claramontius.

Pitiſcus s'étoit marié d'abord à *Zutphen* avec une démoiſelle de cette ville, qui lui cauſa bien des chagrins ; c'étoit une femme ſans économie, fort adonnée au vin, & qui déroboit même des livres de ſon mari pour ſe procurer de quoi boire. Il eut plus de ſatisfaction d'un ſecond mariage qu'il contracta dans *Utrecht*. Les ouvrages ſuivans, qu'il nous à donnés, montrent qu'il étoit très-laborieux, & qu'il avoit beaucoup de lecture, mais aſſez peu de goût, de raiſonnement, & de critique. Ce ne ſont guères que des compilations, ou des lambeaux détachés de différens Auteurs, & ſouvent mal aſſortis.

1. *Fundamenta Religionis Chriſtianæ, in uſum gymnaſii Zutphanienſis. In-12°.*

2. *Q. Curtii Rufi Alexander Magnus, & in illum Commentarius Sam. Pitiſci, quo Antiquitates Perſarum, Macedonum, Phœnicum, Carthaginenſium, Romanorum, Babyloniorum, Indorum, Athenienſium, ex Auctoribus idoneis ferè ſeptingentis, Græcis & Latinis, veteribus & recentioribus, perpetuo tenore explicantur. Huic accedunt Index editionum Auctorum, tum laudatorum, tum obiter explicitorum & notatorum, & rerum abſolutiſſimus : Mottevayeri de Curtio Diſſerta-*

tio : Freinshemii Supplementa : Figuræ ex Veterum monumentis ad Historiam Alexandri illustrandam deprompta, illarumque exegesis: Alexandri Genealogia : Synopsis Chronologica: & Mappæ Geographicæ. Traj. ad Rhen., Franc. Halma, 1685. 8°. It. *Ibid.* 1693. 8°. It. *Editio 3ª prioribus ornatior & comptior. Hagæ Com., Petr. van Thol*, 1708. 8°. 2. vol. pp. 855. pour le Commentaire seulement, où il y a bien des hors-d'œuvres. *Pitiscus* n'y entre point dans la critique de son texte ; il se contente de donner des traductions flamandes de divers endroits de son Auteur, de l'éclaircir par un recueil de phrases ressemblantes, & d'y joindre des antiquités. C'est *Henri-Chrétien Henninius*, qui y a mis l'explication des Antiques, & qui a traduit le *Jugement* de *François de la Mothe le Vayer* sur Quint-Curce. Les Modernes, que je crois avoir travaillé le plus utilement sur cet Auteur, sont *Vaugelas*, (d) le P. *Raderus*, (e) le P. *Tellier*, (f) & *Cellarius*. (g)

(*d*) Dont la Traduction Françoise est connue de tout le monde.

(e) *Matthæi Raderi è Soc. Jesu, ad Q. Curtii Rufi de Alexandro Magno Historiam, Prolusiones, Librorum Synopses, capitulorum argumenta, Commentarii.... Colon. Agripp., Joann. Kinckius*, 1628. *in-fol.*, pp. 70. & 683. sans les tables.

(*f*) Editeur du Quint-Curce Dauphin.

(g) *Q. Curtii Rufi de rebus Alexandri Magni Historia superstes; Christophorus Cellarius recensuit, novis Supplementis, Commentariis, Indicibus, & Tabulis Geographicis in-*

3. *C. J. Solini Polyhiſtor; cum Salmaſii Exercitationibus Plinianis. Traj. ad Rhen.*, 1689. *fol.* 2. vol. Je parlerai de cette édition à l'article de *Saumaiſe.*

4. *C. Suetonii Tranquilli Opera, & in illa Commentarius Sam. Pitiſci, quo Antiquitates Romanæ, tum ab Interpretibus doctiſſimis Beroaldo, Sabellico, Egnatio, Urſino, Grutero, Torrentio, Caſaubono, Marcilio, Boxhornio, Grævio, Babelonio, etiam explicatæ, tum ab illis neglectæ, ex Auctoribus idoneis permultis, Græcis & Latinis, veteribus & recentioribus, perpetuo tenore explicantur. Huic accedunt Index Auctorum obiter explicitorum, & rerum obſolutiſſimus: Imperatorum, Imperatoreſque arctiſſimo gradu contingentium, Icones: & Figuræ ex Veterum monumentis ad Hiſtoriam illuſtrandam depromptæ, in æs eleganter inciſæ. Traj. ad Rhen., Franc. Halma*, 1690. 8°. 2. vol. Tom. I. pp. 932. T. II. pp. 924. y compris la table. It. *Leovardiæ*, 1715. 2. vol. 4°. *Pitiſcus* ſuit ici la même méthode que dans ſon Quint-Curce. Tout ſe réduit à donner des phraſes ſemblables, & à expliquer des uſages anciens. Les Céſars de Suètone y ſont ſuivis de ſes livres *De illuſtribus Grammaticis, & de claris Rhetoribus.* Après viennent les Vies de Téren-

luſtravit. Notulas in uſum Tironum adjecit Chriſtianus Schoettgenius. Lipſiæ, Thomas Fritſch, 1721. *in*-16., pp. 636. ſans les Préliminaires, & les Tables, qui ſont fort amples, & très-bien faites.

ce, de Juvenal, de Perse, d'Horace, & de Pline. On trouve ensuite *Suetonii Operum fragmenta : Ausonius de XII. Cæsaribus : Inscriptiones antiquæ illustriores de XII. Cæsaribus : Monumentum Ancyranum, cum virorum doctissimorum Justi Lipsii, & Isaaci Casauboni animadversionibus : C. Suetonii Tranquilli Vita è Sicone Polentano ;* le recueil finit par une ample table sur Suètone, qui peut être utile aux jeunes étudians. La 1e édition eut un grand débit, il s'en vendit 15000. exemplaires en dix ans.

5. *Sexti Aurelii Victoris Historiæ Romanæ Breviarium, cum Commentariis integris Scholti, Machanei, Gruteri, Fabri, Vineti, & Merici Casauboni, & Iconibus virorum illustrium, ex veteri Numismatum penu depromptis, & ære descriptis. Traj. ad Rhen., Franc. Halma*, 1696. 8°.

6. *Rosini Antiquitatum Romanarum corpus absolutissimum, cum notis Thomæ Dempsteri ; cui accedunt Pauli Manutii libri duo de Legibus & Senatu, cum Andreæ Schotti Electis de priscis Romanorum gentibus ac familiis : de Tribubus Romanis XXXV. rusticis atque urbanis :* (h) *de Ludis Festisque Romanorum ex Kalendario vetere. Traj. ad*

(*h*) Ceux qui voudront s'instruire à fond sur les *Tribus Romaines*, pourront lire le *Discours* de M. *Boindin*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, édit. d'*Amsterdam*, 1719. T. II. 91--120.

Rhen., *Franc. Halma*, 1701. 4°. Je crois que M. *Ladvocat* s'eſt trompé en diſant que la meilleure édition des *Antiquités Romaines* de *Roſin* eſt celle de 1663. *in*-4°. Celle dont je parle, eſt fort nette & fort correcte. *Jean Roſin* étoit d'*Eiſenach* en Thuringe, où il naquit en 1554. Il fit ſes études à *Iène*, dévint enſuite Con-Recteur à *Ratiſbone*, puis Miniſtre Luthèrien à *Naumbourg*, & fut emporté de la peſte à *Aſcherſleben* en 1619. Celui de ſes Ouvrages, dont il s'agit, parut pour la prémière fois à *Ratiſbonne* en 1581. J'en ai une édition intitulée : *Romanarum Antiquitatum libri decem, ex variis Scriptoribus, ſummâ fide, ſingularique diligentiâ collecti à Joanne Roſino, Bartholomæi F., Iſennacenſi Thuringo; cum Indicibus locupletiſſimis. Editio ultima, omnium, quæ hactenus prodierunt, terſiſſima. Excudebat Steph. Gamonetus*, 1611. grand *in*-4°. pp. 600. d'un caract. fort ſerré. L'Ouvrage reparut à *Paris* 1613. *in-fol.* par les ſoins de *Thomas Dempſter*, fameux Ecoſſois, qui mourut à *Bologne* le 6. ſeptembre 1625. après une vie de 46. ans, remplie d'avantures. Cette édition eſt intitulée : *Antiquitatum Romanarum Corpus abſolutiſſimum; in quo præter ea, quæ Joannes Roſinus delineaverat, infinita ſupplentur, mutantur, adduntur : ex Criticis, & omnibus utriuſque linguæ Auctoribus collectum, Poetis, Orato-*

ribus, Historicis, Jurisconsultis; qui laudati, explicati, correctique; Thomâ Dempstero Autore. Les Additions de *Dempster* se trouvent à la suite de chaque chapitre sous le titre de *Paralipomena.* Le P. *André Schott*, Jésuite d'*Anvers*, redonna l'Ouvrage au public: *Colon.*, *1620.* (puis 1645.) *in-4°.*, & joignit aux additions de *Dempster* trois chapitres de sa façon, dont le sujet est énoncé dans le titre de l'édition de *Pitiscus.*

7. *Lexicon Latino-Belgicum novum, olim idiomate Gallico publicatum à P. Guidone Tachard: nunc Belgicæ consuetudini communicatum; ab Auctorum veterum citationibus falsis innumeris, & versionibus malis non paucis purgatum: vocabulis multis, & vocabulorum significationibus, loquendique modis diversis auctum: libris, capitibus, versibus, & paragraphis, quibus Scriptorum laudata loca exhibentur, additis, ornatum; accurante Samuele Pitisco. Amst., Franc. Halma*, 1704. 4°. pp. 1381. It. *Dordraci & Amst.*, 1725. 4°. Cette 2e édition est préfèrable à la prémière. It. sous ce titre : *Lexicon Latino-Belgicum..... nunc Belgicæ consuetudini traditum, ab Auctorum veterum citationibus falsis innumeris, & versionibus malis non paucis alterâ vice purgatum, vocabulis, & vocabulorum significationibus, loquendique modis mille & septingentis denuò auctum, libris, capitibus, versibus, & paragraphis, quibus Scriptorum loca exhi-*

bentur, additis ornatum; accurante Sam. Pitiſco. Editio ſecunda, (i) *in quâ plus limæ eſt, quàm in priore. Amſt., Adr. Wor, & hæredes G. onder de Linden*, 1729. 4°. pp. 1338. ſans les Préliminaires. It. ſous ce titre : *Lexicon Latino-Belgicum novum, poſt multiplices Variorum labores auctius & exactius proditum à Samuele Pitiſco : nunc in hac tertiâ editione à variis mendis purgatum, & pluſquam ſex mille vocabulis & locutionibus ditatum curâ & ſtudio Arn. Henr. Weſterhovii. Dordraci, Joann. van Braam: & Amſt., Adrianus Wor, & hæredes Gerardi onder de Linden*, 1738. 4°. *Pars prima*, pp. 660. *Pars ſecunda*, pp. 682. C'eſt l'édition qu'il faut avoir. *Pitiſcus* a travaillé ſur un bon plan, & s'eſt donné beaucoup de peines pour en perfectionner l'exécution; auſſi c'eſt ce qu'il a fait de plus utile. Le P. *Tachard* s'étoit propoſé 1°. d'éviter dans ſon Dictionaire toutes les expreſſions vieillies, ou vicieuſes. 2°. d'y bien diſtinguer les phraſes Poëtiques d'avec celles, dont ſe ſont ſervis les Orateurs & les Hiſtoriens. 3°. de ne rien avancer, qu'en citant ſon garant, non en génèral, mais en marquant en quel endroit de tel Ancien ſe trouvoit tel mot, ou telle phraſe. Son Ouvrage avoit paru ſous le titre ſuivant : *Dictionarium novum*

(*i*) Ce doit être la troiſème, à moins qu'il n'y ait ici un ſimple rafraîchiſſement de titre.

Latino-Gallicum, ex præcipuis linguæ Latinæ Scriptoribus concinnatum, ad usum.... Principum, Burgundiæ Ducis, & fratrum ejus, à P. Guidone Tachard, Societatis Jesu. Paris., Andr. Pralard, 1687. 4°. Il s'en est fait une nouvelle édition, intitulée : *Novum Dictionarium Latino-Gallicum P. Guidonis Tachard, Soc. Jesu : recognitum denuò, emendatum, & auctum. Paris., fratres Barbou, 1727.* 4°. (k) Peut-être aura-t'on profité ici des corrections de *Pitiscus*, qui prétendoit avoir trouvé plus de 1300. citations fausses dans le P. *Tachard*, ce qu'il croyoit être venu de ce que ce Père, au lieu de consulter les originaux, n'avoit fait que compiler le *Forum Romanum* de *Cælius Curio Secundus*. Par-là il lui étoit arrivé d'omettre beaucoup de mots, & beaucoup de significations des mots qu'il raportoit, & enfin d'expliquer mal quantité de passages de ses Auteurs. *Pitiscus* pour éviter de pareilles fautes, a recouru aux sources. C'est ce qu'il assûre, & on peut l'en croire jusqu'à un certain point : mais on auroit tort

(k) On a aussi un *Dictionaire nouveau François-Latin, composé par les soins du P. Tachard de la Compagnie de Jésus, à l'usage de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Paris, André Pralard*, 1689. *in*-4. Le P. *Tachard* est fort connu par les deux Voyages, qu'il fit au Royaume de *Siam*, l'un avant, l'autre après la publication de ces Dictionaires : & par les curieuses Relations, qu'il a données de ces Voyages.

tort de prendre ses paroles au pied de la lettre ; car *Arnold-Henri Westerhovius* lui a trouvé les trois défauts réprochés au P. *Tachard*, & d'autres, qui n'étoient point dans l'Ouvrage de ce Jésuite. Voyez la Préface de l'édition de 1738.

8. *Lexicon Antiquitatum Romanarum, in quo ritus & antiquitates, cùm Græcis ac Romanis communes, tum Romanis peculiares, sacræ & prophanæ, publicæ & privatæ, civiles ac militares exponuntur. Accedit his Auctorum notatorum, emendatorum, & explicatorum index copiosissimus..... cum figuris* (en très-petit nombre) *in æs incisis. Leovardiæ, Franc. Halma*, 1713. *fol.* 2. vol. pp. 1008. & 1133. sans les tables. La principale estampe dont cet ouvrage est orné, représente un monument précieux de l'Antiquité, qui fut trouvé en Angleterre l'an 1712. C'est un parquet à la Mosaïque, d'un travail exquis, composé de pierres de diverses couleurs, long de 36. pieds, & large de quinze. *François Halma*, Imprimeur du livre, fut celui qui engagea l'Auteur à le faire. A l'issue d'un repas, donné le dernier mars 1699., & par lequel *Pitiscus* célèbroit la 64e année de son age, *Halma* lui proposa de ranger selon l'ordre de l'Alphabet les Antiquités Grecques & Romaines, tirées des deux *Trésors* de *Grævius*, & de *Gronovius*. *Ajoutez*, dit notre Auteur, *& de divers*

autres Ecrivains, qui ont traité ces matières. *Pitiſcus* balança pendant ſix ou ſept mois, & ne ſe détermina à mettre la main à l'œuvre, qu'après avoir relu la Préface de *Lipſe* ſur Sénèque, où ce ſavant Critique fait des ſouhaits ardens pour un Dictionaire, où l'on pût s'inſtruire des particularités hiſtoriques, comme on s'inſtruit de la ſignification des mots dans les ſimples Vocabulaires. Notre Auteur avoue n'être pas le prémier, qui ait entrepris de travailler ſur cette idée de *Lipſe*. *Jean Laurembergius* en ramaſſant dans ſon *Antiquarius* tous les vieux mots Latins, y explique beaucoup d'uſages particuliers aux Romains & aux Grecs. Ce livre fut imprimé à *Lyon*, en 1622. *in*-4°. *Jean-George Schielen*, Bibliothècaire de la ville d'*Ulm*, dans ſa *Bibliotheca enucleata, ſeu Aurifodina artium & ſcientiarum omnium*, publiée en 1679., a renfermé quantité d'articles concernant la Juriſprudence, la Philoſophie, la Médecine, la Politique, les Mathèmatiques, l'Hiſtoire ſacrée & profane: & les a rangés par ordre alphabètique. *Jean-Adam Schill*, dans ſon *Nomenclator Philologicus*, qui parut à *Eyſenach* 1682. *in*-8., expliqua non ſeulement l'origine, les ſignifications, & les différences des termes les plus obſcurs: mais encore les Antiquités, les coûtumes, les fêtes, les jeux, les feſtins, les armes,

les jugemens civils & militaires, les supplices, les funèrailles, les habillemens, &c. des Egyptiens, des Perses, des Grecs & des Romains. Dans le *Florilegium Philologico-Historicum* de *Matthias Zimmermann*, imprimé à *Meissen* 1687. *in*-4°., on trouve plusieurs milliers d'articles sur des sujets de toute espèce. L'Abbé *Danet* s'est aussi exercé en ce genre d'écrire dans son *Dictionarium Antiquitatum Romanarum & Græcarum*, à l'usage du Dauphin fils de Louïs XIV., livre dont la Traduction Françoise a été publiée à *Amsterdam*, 1701. *in*-4°. *Pitiscus* ne regarda tous ces ouvrages, que comme des ébauches du vaste dessein qu'il se proposoit, & qu'il s'efforça de remplir dans toutes ses parties. Il lut pour cela environ 600. Auteurs, qui dépuis le renouvellement des Lettres ont éclairci les Antiquités Romaines. Il y en a qu'il ne put se procurer. Tels sont, dit-il, *Joannes-Baptista Ferretus, de Tesseris : Angelus Roccha, de Campanis : Henricus Kitschius, de Annulis aureis.* (*l*) Sa Méthode, dans le Diction-

(*l*) On en pourroit ajouter plusieurs autres, qui ont échapé aux perquisitions de *Pitiscus*. De ce nombre sont : *Bertius, de Aggeribus & Pontibus ad mare extructis. Stellartius, de Coronis & Tonsuris Paganorum, Judæorum, & Christianorum. Carlholm, de Asylis, Upsaliæ*, 1682. *in*-8. *Pierius, de Sacerdotum barbis. Sellen, de antiquo Funerum ritu. Helmstadii, in*-4. *Rango, de Capillamentis, Magdeburgi in*-12. *Aicher, de Comitiis Romanorum, Salisbur-*

naire dont il s'agit, consiste à donner sur chaque Article un précis de ce que les Antiquaires modernes en disent, à rapporter quelques-uns des passages qu'ils allèguent en preuve des faits qu'ils veulent établir, à indiquer exactement les endroits des Anciens, d'où les passages sont tirés, & à renvoyer pour un plus ample éclaircissement aux Auteurs mêmes dont il produit des extraits. Il a pris la peine de vérifier toutes les citations qu'il raporte, ce qui lui a fait découvrir plusieurs négligences & plusieurs méprises de ces Ecrivains. Il a entassé dans sa Préface quantité d'exemples de ces sortes d'infidèlités. Les Tables des Auteurs lui ont été de quelque secours pour ces vérifications : mais le peu de soin, avec lequel la plupart de ces Tables ont été dressées, souvent par de jeunes Ecoliers, que leurs Maitre chargeoient de ce travail épineux, empêche d'en tirer toute l'utilité, qu'on en

gi, 1678. *in*-12. *Molin, de Clavibus, Upsaliæ*, 1684. *in* 8. *Hipperius, de feriis Bacchanalibus, in*-8. *Mathenesius, de ritu bibendi super sanitate, &c. Colon.*, 1611. *in*-8. *Valerius Andreas, de Togâ, Sago, &c. Lovanii*, 1625. *in*-12. *Suaresius, de Foraminibus lapidum in priscis ædificiis, Lugd.* 1652. *in*-8. *Ciceronis Consul, Senator, Senatusque Romanus, auctore Bellendeno, Paris.*, 1612. *in*-8. *Dominicus Aulesius, de Gymnasii constructione, &c. Neapoli*, 1694. *in*-8. *Stockfletus, de Campanarum usu & abusu. Nicolai, de Calcaribus. Sagittarius, de Sagittis & Sagittariis Veterum. Idem, de Nudipedalibus. Idem, de Antiquorum Zonâ. Idem, de Calceis Priscorum. Idem, de Romanorum Nuptiis. Idem, de Tintinnabulis. Stengelii Historia Hortorum, August.* 1650. *in*-12. *&c.*

devroit naturellement attendre. Pour les Tables à la Dauphine, où l'on s'eſt contenté de raſſembler tous les mots d'un Auteur, ſans oublier les moindres particules, qui rempliſſent quelquefois des pages entières, & dont perſonne n'a beſoin, *Pitiſcus* n'en fait pas grand cas : auſſi ne ſont-elles pas faites pour ſervir à des ouvrages tels que le ſien. Ses amis l'ont détourné de la penſée, qu'il avoit eue d'abord, de mettre à chaque mot les étymologies qu'on en donne. Il reconnoit toutefois qu'elles répandent de la clarté ſur les choſes qu'il avoit à expliquer : & il s'eſt aidé de l'*Etymologicon* de *Voſſius*, non par raport aux étymologies, mais pour les Antiquités qu'on y trouve entremêlées. Il ne cite les paſſages des Auteurs Grecs qu'en Latin, ſous prétexte de ne pas trop groſſir l'ouvrage. Il n'a pas conſidèré qu'en les donnant en Grec, il auroit épargné beaucoup de tems, de peine, & d'argent aux Etudiants, qui pour ſe ſervir utilement de ſon Dictionaire, ſeront obligés d'avoir ſous la main tous les Auteurs Grecs, afin d'y pouvoir récourir dans le beſoin ; car perſonne n'ignore combien l'on doit peu compter ſur la fidèlité de ces verſions Latines. D'un autre côté, il raporte beaucoup de paſſages Grecs ſans y joindre une verſion Latine ; ſur quoi l'on pourroit l'accuſer de juger

trop avantageusement de la capacité de ses Lecteurs, s'il n'étoit à présumer qu'il s'est contenté en ces occasions de copier ses originaux. En effet l'on sait que la plupart de nos Antiquaires & de nos Critiques du XVII. siècle ont cité d'ordinaire les passages Grecs tout crûment, & sans aucune traduction, pour se donner un air d'habileté, qui rabat beaucoup de l'utilité de leurs ouvrages. *Pitiscus* ne s'est point étendu sur les articles de Géographie & de Mythologie, à moins qu'ils n'eussent été mentionnés par les Antiquaires de *Græveus* & de *Gronovius* : & en ce cas, lorsque ces Antiquaires étoient trop courts sur les sujets dont ils parloient, il les a suppléés par d'autres Ecrivains. Il a mis à la tête de tout l'Ouvrage une Table fort étendue de tous les Auteurs, ou Commentateurs, anciens & modernes, sacrés & profanes, dans lesquels il a puisé, & qu'il a de tems en tems ou notés, ou corrigés, ou expliqués. On lui en auroit obligation, s'il eût spécifié leurs différens Ouvrages sur les Antiquités Romaines, & distingué par quelque marque ceux qui sont contenus dans les deux *Trèsors*, dont ce Dictionaire est l'abrègé. Vers la fin de sa Préface il donne la liste des Savans, qui ont approuvé son travail d'après l'échantillon, que le sieur *Halma* en avoit proposé d'abord. Ensuite il répond

à quelques objections qu'on lui a faites. On pourroit en faire de plus fortes que celles-là : & il ne feroit pas malaifé de prouver qu'un volume *in-4°.* fuffiroit pour renfermer tout ce qu'il y a de véritablement utile dans fon Dictionaire. Finiffons par obferver qu'on y retrouve au mot *Barba* le Dialogue d'*Antoine Hotman* fur la Barbe, qui avoit été imprimé à *Anvers* en 1586., & qui étoit dévenu fort rare.

9. *Pantheum Mythicum, feu fabulofa Deorum Hiftoria, hôc Epitomes eruditionis volumine breviter dilucidèque comprehenfa; auctore P. Francifco Pomèy* (m) *è Societate Jefu. Editio octava, denuò recenfita, à quamplurimis erroribus repurgata, & æneis figuris ornata. Amft., Anton. Schonenburg,* 1730. 12°. pp. 298. La prémière édition doit étre de 1658. : la quatrième avoit paru à *Lyon* chez *Antoine Molin*, 1675. petit in-12°. Il s'en étoit fait une cinquième avant la prémière publiée par *Pitifcus.* Celui-ci rend compte de fes corrections dans un Prologue qu'on voit à la tête de la fienne. On a auffi cette Mythologie en François fous le titre de *Méthode pour apprendre l'Hiftoire des Anciennes Divinités du Paganifme, traduite du Latin du P. Pomèy,*

(*m*) J'ai marqué ce nom d'un accent, afin que nos Flamands ne le prononcent plus *Pomaye.*

Jésuite, par M. *du Manant. Paris*, 1715. 12°. C'est un des meilleurs ouvrages du P. *Pomey*, l'un de ces hommes, qui semblent faits pour instruire la Jeunesse. (*n*)

10. On trouve deux Lettres de *Pitiscus* dans *Thomæ Crenii Animadversiones Philologicæ & Historicæ, parte XVIII. pag. 5.*

α. Il préparoit un *Lexicon Catullo-Tibullo-Propertianum*. Voyez la dédicace de son Quint-Curce, où il dit qu'il a feuïlleté plus de trois-cens Ecrivains, pour la composition de ce Lexicon.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Journal des Savans, Août* 1714., *édit. d'Amst.* 212---223. *Burmanni Trajectum erud.*, 268---272.

(*n*) Il étoit du Comté Venaissin, où il naquit en 1618., & il mourut à *Lyon* le 10. nov. 1673., après y avoir été longtems Préfet des basses-classes au Collège de la Trinité. Il a publié quantité d'ouvrages de Grammaire, dont les plus utiles sont 1. *Flos Latinitatis, ex Auctorum Latinæ linguæ principum monumentis excerptus... editio novissima. Lugd. Anton. Molin*, 1683. petit *in*-12. C'est un bon Abrégé du Dictionaire de *Robert Estienne*. 2. *Indiculus universalis, ou l'Univers en Abrègé....* En François & en Latin: *Lyon*, 1684. *in*-12. & quantité d'autres fois. On a mis ce dernier livre en Allemand, en Hollandois, & en d'autres langues. *George-Matthias Kpenig*, connu par sa *Bibliotheca vetus & nova*, a publié *Indiculus Francisci Pomey universalis, quadrilinguis. Norimbergæ*, 1698. *in*-12. Il y a *Indiculo universale del P. Pomey, accresciuto & arrichito, in lingua Italiana, Latina, e Francese. In Venetia*, Pontio Bernardon, 1682. *in*-8. Il en a paru une *Nouvelle édition* Françoise-Latine, *corrigée, augmentée, & mise dans un nouvel ordre* (ou plûtôt bouleversée & gâtée) *par M. l'Abbé Dinouart : Paris, J. Barbou*, 1756. *in*-12. pp. 390. sans quelques additions étrangères au sujet.

Richard Schacklock,

CATHOLIQUE Anglois, né vers l'an 1540. Après ses basses-classes, il étudia en Philosophie dans l'Université de *Cambridge*, & y prit le grade de Maitre-ès-Arts. (*a*) Les Edits sanguinaires d'*Elisabeth* contre tous ses sujets de notre Religion l'ayant obligé d'abandonner sa patrie, il se retira à *Louvain*, azile ordinaire des Anglois persécutés. *Schacklock* y continua ses études, &, suivant M. *Dod*, il s'appliqua principalement à l'étude du Droit-Canon. Il ne prend cependant que le titre de *Maitre-ès-Arts*, *& Etudiant en Droit-Civil* à la tête du petit livre, qu'il publia en 1565. sous ce titre :

1. *Lettre de Monseigneur Jérôme Osorio, Evêque d'Arcoburge en Portugal, à la Reine Elisabeth, traduite du Latin en Anglois.* (b) *Anvers*, *Jean de Laet*, 1565. 12°. feuillets 78. *Osorio* n'étoit pas Evêque d'*Ar-*

(*a*) Il est certain qu'il fut revêtu de ce grade. M. *Dod* dit qu'il le prit en Angleterre; donc à *Oxford*, ou à *Cambridge*. *Wood* ne parle pas de lui dans ses *Fastes* de l'Académie d'*Oxford*, où il marque tous les Gradués de ce Corps.

(b) *An Epistle of the Reverend Father in God Hieronimus Osorius, Bishop of Arcoburge in Portugale, to the most Excellent Princesse Elizabeth, by the grace of God Quene of England, Fraunce, and Ireland, &c. translated oute of Latten in to Englishe by Richard Schacklock, M. of Arte, and student of the Civill Lawes in Lovaine. At Antwerp, by John Latius.*

coburge (nom inconnu,) mais de *Silvès*. Il mourut à *Tavila* dans son diocèse le 20. août 1580. agé de 74. ans. On a de lui plusieurs Ouvrages de Morale, d'Histoire, sur l'Ecriture &c., tous écrits en Latin, avec beaucoup d'élègance. La Lettre, dont il s'agit ici, est une exhortation à la Reine *Elisabeth* en faveur de la Religion Catholique, contre laquelle cette Princesse ne s'étoit pas encore déclarée ouvertement. On a aussi cette Lettre en François, de la traduction de *Jean de Maumont : Paris*, *1565*. *12°*. Elle ne pouvoit faire aucune impression sur l'esprit d'une Souveraine, qui s'est fait reconnoitre Chef de la Chrêtienté d'Angleterre, & qui n'avoit point de Christianisme. *Schacklock* a encore publié

2. *Les Hérèsies taillées en pièces* (Mot à mot *La Hache des Hérèsies*,) *ou Traités de Controverse du Cardinal Hosius*, *traduits du Latin* en Anglois. (*c*) *Anvers*, 1565. Je crois que c'est une version de l'Ouvrage de ce Cardinal, intitulé : *Confessio Catholicæ fidei Christiana*, *Petricoviensis Synodi nomine*, *à R. D. Stanislao Hosio*, *Cardinale*, *Episcopo Varmiensi*, *conscripta*. Je parlerai de *Hosius* à l'Article *Henri Dunghen*.

☞ *Prélim. du n.* 1. *Dod*, *Church History of England*, *II.* 131. Il ne dit presque rien.

(c) *Cardinal Hosius against Heresies ; a Translation from the Latin, which he entitles : The Hatchet of Heresies.*

Saint Livin

NAQUIT VERS l'an 580. en Irlande d'un des ſeigneurs du pays, nommé *Théagne*. Il fut élevé ſous la conduite de ſon oncle maternel, qui étoit un Archévêque nommé *Menhalch*. Ayant déja fait des progrès dans les Belles-Lettres, & ſur-tout dans la vertu, il entendit parler vers l'an 602. du Moine *S. Auguſtin*, & des autres Miſſionaires Italiens & François, que le Pape *S. Grégoire le Grand* avoit envoyés à la converſion de l'Angleterre. *Livin* alla trouver *S. Auguſtin*, & demeura auprès de lui cinq ans & trois mois, attentif à profiter des inſtructions & des exemples de cet habile maitre, qui jugeant ſon diſciple capable du ſaint miniſtère, l'ordonna Prêtre, & l'employa aux travaux de la miſſion. Après la mort de cet Apôtre de la Grande-Brétagne, arrivée le 26. mai 608., *Livin* repaſſa en Irlande, où l'on dit qu'il ſuccèda à *Menhalch* ſon oncle. Il eſt certain du moins qu'il fut élevé à l'Epiſcopat. Revêtu de cette dignité, il s'appliqua avec beaucoup de zèle à inſtruire les peuples confiés à ſes ſoins, & il ſoutint ſes prédications par l'auſtérité de ſa vie, ne ſe nourriſſant d'abord que d'herbes & de fruits ſauvages,

ne buvant que de l'eau, ordinairement trouble, & portant un cilice sous ses habits. Il fut cependant obligé d'user ensuite de pain : mais pour en tempèrer la saveur, il y mêloit de la cendre. Après ses fonctions Episcopales, il s'occupoit à copier des livres, qu'il écrivoit en beaux caractères, & il distribuoit aux pauvres tout le profit qui lui en révenoit. L'hospitalité étoit l'une de ses vertus favorites; il recèvoit chez lui les étrangers, & les religieux, commençant toujours, suivant l'ancien usage, par leur laver les pieds. Un mouvement intèrieur, auquel il ne crut point devoir résister, l'ayant sollicité d'aller annoncer l'Evangile aux Payens, il laissa le soin de son diocèse à son Diacre *Silvain*, passa la mer, & aborda en Flandre. S'étant présenté à l'Abbaye du *Mont-Blandin*, autrement de *S. Pierre de Gand*, (a) il y fut reçu avec beaucoup de charité par l'Abbé *S. Flörbert*, & il s'y arrêta un mois, célèbrant assidûment les saints Mystères sur le tombeau de *S. Bavon*, qui étoit mort un peu auparavant, vers l'an 654. *S. Florbert* le fournit d'argent, & des autres choses nécessaires pour sa mission : & il alla aussitôt prêcher aux extrèmités du Brabant, où il

(*a*) Ou plûtôt à celle, qui a porté dépuis le nom de *S. Bavon*; *S. Florbert* étoit Abbé de l'une & de l'autre.

trouva un peuple fort barbare, (*b*) & fort vicieux. Il y fit néanmoins du fruit, mais plûtôt par fa patience, par fa vie mortifiée, & par le mérite de fes prières, que par fa prédication. L'Abbé *Florbert* lui envoyant un jour des vivres (*c*), le pria de compofer l'Epitaphe de S. Bavon. *Livin* le fatisfit, & lui écrivit en même tems la Lettre dont je parlerai plus bas, où il lui marquoit que la crainte d'étre à tout moment égorgé par des Idolatres lui avoit tari la veine. Il étoit alors à *Holtam*, village de Brabant, (*d*) nommé aujourd'hui *Hauthem-S*t*-Livin*. Peu après il y tomba entre les mains de quelques impies, qui fe moquant de fes inftructions & de fes miracles, fe jettèrent fur lui pour venger l'honneur de leurs Idoles. Ils le battirent cruellement, lui arrachèrent la langue avec des tenailles, & lui coupèrent la tête. Leur inhumanité ne fut fatisfaite, qu'après qu'ils eurent tué la bienheureufe *Craphaïlde*, fon hôteffe, & un enfant qu'il venoit de batifer. On place le martyre de *S. Livin* le 12. novembre de l'an 656., ou environ. Son corps fut in-

(*b*) Il dit dans fa Lettre à S. Florbert :
Impia barbarico gens exagitata tumultu
Hic Bracbanta furit, meque cruenta ferit.

(c) Ibid. *Hæc quoque dum fcribo, properans agitator afelli*
Munere nos folito pondere laffus adit :
Ruris delicias affert, cum lacte butyrum,
Ovaque : cafeoli plena caniftra premunt.
Telle étoit alors la nourriture de nos Religieux.

(*d*) Préfentement en Flandre, dans la Principauté d'*Aloft*.

humé, avec les deux autres, à *Hauthem*. *Théodore*, Evêque de *Cambrai*, le leva de terre, & l'exposa à la vénération du peuple en 842. *Erembold*, Abbé de *S. Bavon*, le transporta dans son monastère en 1020. sous prétexte de le mettre en sûreté. Il n'est plus sorti de cette église, qu'en 1566., qu'on le cacha dans la citadelle de la ville, pour le garantir de la fureur des Calvinistes : mais l'année suivante il fut reporté à *S. Bavon*, qui est aujourd'hui la Cathèdrale de *Gand*. *S. Livin* avoit composé diverses *Poësies*, dont il ne nous reste que :

S. Livini, Episcopi & Martyris, Epistola *ad Florbertum, Abbatem Monasterii S. Bavonis*. Dans *Usserii Veterum Epistolar. Hibernicar. Sylloge, edit. Herborn. 1696. 4°., pp. 17-19.* It. dans les Bollandistes, *T. I. Octobris, die 1., p. 227.* C'est une épitre composée de quarante-un distiques, dont cinq contiennent l'Epitaphe de S. Bavon. Les vers en sont assez bons pour le VII. siècle ; on y lit entre autres choses :

Sic ego, qui quondam studio florente videbar
Esse Poëta, modò curro pedester equo :
Et qui Castalio dicebar fonte madentem
Dictæo versu posse movere lyram ;
Carmine nunc lacero dictant mihi verba Camœnæ :
Mensque dolens, lætis apta nec est modulis.
Non sum, qui fueram, festivo carmine lætus.
Qualiter esse queam, tela cruenta videns !

☞ *Voyez cette Epitre*, & *Vita S. Livini apud Mabillon.*, *in Actis SS. Ord. S. Bened.*, *sæculo II. pp.* 455. & *seqq.* [Cette vie est d'un Auteur du XII. ou du XIII. siècle, nommé *Boniface*, que quelques-uns ont pris mal-à-propos pour *S. Boniface*, Archévêque de *Mayence*.] *Ejusdem Mabillonii Annales Benedictini*, *T. I. pp.* 413. 414. *Papebrochius in Actis SS.*, *junii Tomo I. pag.* 494.

Dorotheus Walravius,

C'EST-A-DIRE, *Thierri Walraevens*, Catholique Hollandois, né à *Horne* dans la West-Frise en 1572., ou au commencement de l'année suivante. Il étudia en Droit-Civil à *Louvain*, & prit (apparemment dans la même Université) le grade de Licencié en cette science. Il n'y avoit pas longtems, qu'il étoit de retour en son pays, lorsqu'un paysan le tua dans le village de *Binnenwysent* près de *Horne*. Il avoit composé pendant son cours de Droit :

Carmina sacra de B. Mariæ Virginis Conceptione, *Annuntiatione*, *Purificatione*, *Assumptione*, qui ont été imprimés après sa mort *Lovanii*, *typis Joan. Masii*, 1608. in-4°.

☞ *Val. Andreas*, 194.

Philippe Wielant,

GANTOIS, Chevalier, né seigneur de *Landeghem*, & dévenu par mariage seigneur d'*Everſbeeck*, étoit fils de *Jean Wielant*, & de *Cathèrine de la Ketulle*, ou *van den Kethulle*, tous deux de familles nobles & anciennes (*a*). Son père, ſeigneur de *Landeghem* & d'*Hayſoite*, étoit en 1444. Secrètaire de *Philippe le Bon*; il fut dépuis Greffier, enſuite Conſeiller au Conſeil de Flandre, partie ſous ce Prince, partie ſous *Charles le Hardi*, & mourut à *Gand* le 1. juin 1473. à 75. ans. (*b*) Sa mère, fille de *Jean de la Ketulle*, mourut dans la même ville le 22. mai 1479. (ou 1472.) agée de 57. ans. Notre *Philippe* doit étre né vers l'an 1440. Après ſes prémières études, il s'appliqua à celle de la Juriſprudence : & j'ai trouvé

(*a*) Celle de *Wielant* porte d'Argent à trois fuſées d'azur en faſce.

(*b*) *Jean Wielant* étoit fils de *Florent Wielant*, & de *Joſine van den Brande*: & *Florent* étoit fils d'un autre *Jean Wielant*, & de *Jeanne Wiſſoc*. Le livre d'où cette généalogie eſt tirée, porte que les parens de notre Auteur ſont enterrés à *Gand* dans l'égliſe paroiſſiale de S. Michel : mais je lis ailleurs, que les cendres de ſon père repoſent à S. Jacques dans la chapelle de Ste Marguèrite, qui eſt celle de ſa famille : & qu'il a fondé dans cette égliſe une Meſſe du S. Sacrement, qui ſe chante au maitre-autel tous le jeudis de l'année.

vé dans un fort vieux régître de notre Univerſité, qu'il y prit le grade de Licencié en Droit-Civil le 5. décembre 1464. Il avoit continué de s'exercer l'eſpace de onze ans dans cette ſcience, lorſque *Charles le Hardi* le mit au rang des prémiers Conſeillers laïcs, qu'il nomma pour former le Parlement de *Malines*, inſtitué en décembre 1473. (*c*) Cette inſtitution ayant été diſſipée par la mort du Fondateur, arrivée le 5. janvier 1477., *Wielant* paſſa au Conſeil Provincial de Flandre, où il fut Conſeiller ſous le Préſident *Paul de Baenſt*, puis lui-même Préſident en 1488. L'Archiduc *Philippe*, dépuis Roi de Caſtille, ayant rétabli le Parlement de *Malines* par ſon diplome du 22. janvier 1504., notre Auteur y fut rappellé, & y remplit, non ſeulement la charge de Conſeiller, mais encore celle de Chef de la Compagnie en l'abſence de *Thomas de Plaines*, ſeigneur de *Maigny*, juſqu'au 25. juin 1508., que cette place de Subſtitut fut confiée, toûjours en l'abſence de *de Plaines*, à *Jean le Sauvaige*, qui dévint enſuite Chancelier de Brabant, & dont j'ai parlé ci-deſſus T. XIII. p. 200. Outre les poſtes que j'ai marqués, *Philippe Wielant* fut Maitre aux Requêtes

(*c*) Les Conſeillers avoient par jour vingt ſols de gage.

de la Duchesse *Marie de Bourgogne* dépuis l'an 1476. Il mourut agé d'environ 69. ans le deux mars 1519. (1520.,) & fut inhumé à *Gand* dans le caveau de sa famille, où l'on voit son épitaphe en langue du pays. (*d*) Sa femme *Jeanne*, fille de *Jean Halewyn*, étoit morte à *Malines* dès le 20. avril 1510. (*e*) Elle lui avoit donné sept enfans, dont il a lui-même couché la liste en ces termes : (*f*) « Frere
» *Jean Wielant*, mon prémier fils, fut né
» à Malines le jeudy 20. d'octobre l'an
» 1474..... & trespassa à Malines le 14.
» d'Apvril 1518., & gist à Lovain à l'E-
» glise de S. Jehan. (*g*) *Jenette*, ma pré-
» mière fille, fut née à Gandt le sebmedy
» 19. d'apvril l'an 1478..... & trèspassa à
» Gandt de la peste en l'eage de onze ans
» le 28. d'augusť 89., & gist à St Jacques

(d) *Sepulture van Mher Philips Wielant, heere van Landeghem, Raedt ende Meester van Requesten ordinaire van zeere Hooghe ende Mogende Princen en Hertoghen, Charles, Marie, Coninck Maximiliaen, ende Aertshertoghe Philips, die sterft in 't jaer XVc XIX. den 1j. van maerte, ende Jonckvrouwe Johanna Halewyn, Mher Jans dochter, syne gheselnede, de welcke sterft den XX. van april XVc en X.*

(*e*) Elle est enterrée au même endroit que son mari.

(*f*) Je l'ai copiée sur les Généalogies de Flandre de *Lambert Snoy*, manuscrites chez M. le Comte de *Limminghen*, feuillet 79. *Snoy* dit immédiatement avant de raporter cette liste : *En heeft* (Phil. Wielant) *van al syn kinderen soo geschreven gehad, doen hy leefde, als hier naer volght.* C.d. *Et Wielant de son vivant a marqué par écrit tous ses enfans de la manière qui suit.*

(*g*) Le nom de *Frère* donné à *Jean Wielant*, & le lieu de la sépulture me font conjecturer qu'il fut Chevalier de l'Ordre de Malte.

» en nostre chapelle. *Florence* ou *Florentine Wielants*, ma seconde, fu née à Gand le lundy 6. de septemb. l'an 79..... laquelle dépuis fut mariée à Estienne de Lyckercke, & trespassa le 22. in décembre 1506. à Malines, & gist à Neukercke horst d'Alost. *Philippote Wielants* ma 3e fille fu née à Gand le marquedy 4e jour d'apvril 1480..... fu dépuis mariée à Ferri Gros, [& trespassa à Bruges 1521. le 1. jour de xbre, & gist à S. Jacques en sa chapelle. (*h*)] *Philippe Wielant* mon second fils fu né à Gand le venderdy jour S. Marc 25. d'apvril l'an 88..... mais assez tost après, est sçavoir le 25. de may 89. il trespassa, & gist en nostre chapelle à S. Jacques. *Betkin Wielants*, ma fille bastarde, fu née à Gand le 31. d'octobre l'an 1473., & est religieuse à Filles-Dieux à Gand. *Barbara Wielant* ma 4e fille fu née à Gand le lundy 21. d'octobre l'an 1482..... fu dépuis Religieuse professe à la Poele près Leyden en Hollande, où icelle trespassa..... *Jacquemine Wielants* ma 5e fille fu née à Gand le jeudy 3. de mars l'an 1484.... mais assez tost après, est sçavoir le marquedy 27. d'apvril 85., elle trespassa, & gist audict S. Jacques en nostre chapelle. »

(*h*) Ce que je place entre des crochets, doit avoir été ajouté après la mort de l'Auteur.

On voit par cette notice, que c'eſt une faute conſidèrable dans le Supplément des *Trophées* de *Butkens*, d'avoir marqué T. II. p. 316. que « Meſſire *Philippe van Wie-* » *lant*, Chevalier, ſuccèda à Meſſire *Phi-* » *lippe van Wielant* ſon père par Let- » tres patentes de l'an 1508. » Ces patentes (*i*) ſont auſſi peu réelles, que la perſonne, à qui on les accorde. Le Conſeiller de 1508. a été engendré d'une bévue du Continuateur de *Butkens*, qui liſant à la fin de la *Pratique Civile*, dont je vais parler, qu'elle fut *recueillie au mois de mai 1519. par Philippe Wielant, ſeigneur d'Everſbeeck, Conſeiller au Grand-Conſeil*, s'eſt imaginé que ce dernier étoit un fils de l'Auteur, mort deux mois auparavant. Le Continuateur ignoroit que ſuivant l'uſage de ce tems-là le mois de mars 1519. eſt poſtèrieur au mois de mai de la même année. D'ailleurs il auroit pu apprendre de *Butkens T. II. p. 88.* que *Florence Wielant*, ſeconde fille de notre Auteur, fut dame d'*Everſbeeck* (& de *Landeghem*) après la mort de ſon père. La bévue, que je viens de réfuter, en a produit une ſeconde. On a conjecturé que *Wielant* le père avoit quitté ſon poſte de *Malines* pour faire place à ſon fils, & s'étoit retiré à *Gand* en 1508.:

(*i*) On n'en marque ni le mois, ni le jour, comme on avoit fait pour les quatre qui précèdent, & pour toutes celles qui ſuivent.

mais il y a tout ſujet de croire qu'il étoit encore à *Malines* en 1510., lorſque ſa femme y mourut : & peut-étre y finit-il lui-même ſes jours.

Dénis Hardouin lui attribuoit la félicité que Pline le jeune donne à ſon oncle, d'avoir reçu du Ciel le don de faire des choſes dignes d'étre écrites, & celui d'écrire des choſes dignes d'étre lues; (*k*) en effet, ajoute-t'il, *Wielant* dans les diffèrens poſtes qu'il a remplis, a exècuté des projets capables de l'immortaliſer, & ſon application infatigable a produit des ouvrages, qui tranſmettront ſon nom à la poſtèrité la plus reculée. (*l*) Voila de grands mots.... *Wielant* a laiſſé les Ouvrages intitulés :

I. *Du Droit Féodal, ſuivant l'uſage des Tribunaux de Flandre.* (m) *Anvers, Jean de Laet*, 1555. 12°. *Wielant* compoſa ce Traité à *Gand* l'an 1492. en Flamand. Il a été traduit en Latin, & imprimé ſous ce titre : *Commentarius de Jure Feudorum*

(k) *Equidem beatos puto, quibus Deorum munere datum eſt, aut facere ſcribenda, aut ſcribere legenda : beatiſſimos verò, quibus utrumque.* Plin. Jun., Lib. VI. ep. 16.

(l) *Variis functus magiſtratibus, in iis multa fecit digniſſima, quæ in commentarios relata cum æternitate jungantur. Is ſemper in multam noctem ad lucernam ſcribendo, & antelucanâ operâ opifices antevertendo, lucubrationes poſteris reliquit, quibus nomen ſuum in omnem ætatem propagabit.*

(m) *Van de Leen-rechten, naer de Hoven van Vlaenderen.*

Flandriæ, quo veteres ac modernæ Consuetudines Feudales Belgii continentur. Middelb., Ægid. Horthemels, 1664. 12°. It. *Cum notis ac Commentariis J. B. de Clerck, J. U. L. Gandavi*, 1699. *fol.*

2. *Pratique, manière, & stile de procèder, faite par Maitre Philippe Wielant, Sr d'Eversbeke, autrefois Président en Flandre, & Conseiller au Grand-Conseil à Malines.* Ou, comme porte le titre intérieur : *Pratique, manière, & stile de procèder suivant les dispositions du Droit écrit en matière civile, tant dans les causes personelles, que dans les causes réelles & mixtes; conformément à la coûtume générale du Grand-Conseil de l'Empereur, notre gracieux Souverain*, établi *à Malines. Item suivant les usages du Parlement de Paris, comme aussi de diverses Cours & Tribunaux subalternes. Recueillie, & mise au net par Messire Philippe Wielant....* En Flamand (n) *Anvers, Jean de Laet*, 1558. petit in-12. Goth., pp. 299. sans

(n) *Practique, maniere, ende styl van procederene, ghemaect duer Meester Philips Wielant, heere van Eversbeke, voortyts President in Vlaenderen, ende Raetsheere inden grooten Raedt te Mechelen. Gheprint Tantwerpen by Hans de Laet, in de Cammerstrate in de Rape M. CCCCC. LVIII.* Le titre intèrieur est: *Pr. m. ende st. van procederene, naer dispoficie van den gheschreven Rechte, in materie Civile, zo in actie Personele, Reele, als mixte. Conforme de generale Costume van den grooten Rade ons gheduchs Heeren Skeysers tot Mechelen; Metgaders van den Parlemente tot Parys, ende oock diversche subalterne Hoven, Wetten, ende Vierscaren; ghecopuleert ende int clare ghestelt byden Edelen heere Meester Philips Wielant.......*

les tables. It. *Revûe*, *corrigée*, *& augmentée par Antoine van Sestich*, *Avocat au Grand-Conseil à Malines*. (o) *Ibid.*, 1573. 12°. It. *Rotterdam*, *Jean van Waesberghe le jeune*, 1603. petit in-12. Goth. feuillets 166. It. 3e *édition corrigée : Ibid.*, *Idem*, 1622. 12°. It. *Ibid.*, *Pierre van Waesberghe*, 1642. 12°. Mais ces deux editions étant aussi chacune de 166. pages·, n'ont apparemment de nouveau que le titre. L'Auteur a dressé cette *Pratique* sur les usages des diffèrens tribunaux de la province de Flandre. *Josse de Damhoudere* n'a souvent fait que la paraphraser pour composer la sienne. *Wielant* nous apprend (1e édition, p. 134.) que les Conseillers de *Gand*, en consèquence d'un Réglement fait en 1463., étoient obligés de se rendre à S. Bavon, qui est aujourd'hui la Cathèdrale de cette ville, ou bien à Ste Claire, hors les remparts, pour prononcer sur les causes, qui venoient de la terre Impèriale, c. d. du territoire d'*Aloft*. Il est fort naïf (p. 123.) quand il dit que les Conseillers font vacance tous les samedis à *l'honneur de Dieu :* & encore plus, (pp. 269. 270.) lorsqu'après avoir posé que les Juges Ordi-

(o) *Practycke Civile.... van nieuws oversien, gecorrigeert, ende ghesuppleeert by M. Anton. van Seslich, Advocaet voor den voorschreven Hooghen Raet te Mechelen.*

naires doivent ſe contenter du ſalaire aſſigné par le Souverain, ſans rien recevoir de la part des Plaideurs, il ajoute, pour la conſolation de ces Magiſtrats, qu'il leur eſt toutefois loiſible *d'accepter des préſens gratuits de lièvres, lapins, perdreaux, & autres douceurs, qui ſont bonnes à manger ou à boire, & qui peuvent ſe conſumer en peu de tems, à condition qu'ils n'en tirent point de profit pour emplir leur bourſe.* (p) Notre Juriſconſulte a encore laiſſé un

α. Recueil des Antiquitez de Flandre. En François. Ms. chez *Olivier de Vréde* à *Bruges* en 1639. (du moins on croit que l'ouvrage, qu'il avoit ſous ce titre, étoit de *Wielant.*) It. dépuis chez M. *Godefroy* à *Lille.* It. actuellement à *Anvers*, chez M. l'Echevin *Verduſſen*, *in-fol.* It. ſous ce tître : *Antiquitez des Foreſtiers, Comtes & Comteſſes de Flandres, recueillies & miſes en ordre par Ph. Wielant.* Ms. chez M. le Comte *de Cuypers* à *Bruxelles.* On lit ſur le prémier feuillet : *Tout cecy eſt tiré, jusqu'au chapitre LIII., de Wielant,*

(p) *De ordinaire Jugen moghen wel nemen gracelycke preſenten van haſen, conynen, pertrycen, ende ander properhede, die eetelyck ſyn, en drinckelyck, ende op corten tyt conſummeerlyc, behoudelyck dat ſy daerof gheen profyt en maken in burſa.* On lit à la dernière page : *Aldus ... vergadert ter inſtructien van de jonghen practizynen bi Meeſter Philips Wielant ...., int Jaer XVc. XIX. in Meye. Gheſchreven ende vervult by mi Willem Hulsboſch filius Jans int Jaer XVc. achtenveertich den XXVIIJ. in februarii, dwelck is den leſten der voorſ. maendt.*

en son Recueil de Antiquitez de Flandres : & la poursuitte (continuation) *jusqu'au chapitre LXXXV. est de Guillaume Hulsbosch....* It. en Flamand, dans la Bibliothèque de la Cathèdrale de *Tournai* (q) It. en Latin : *Historia de rebus Flandricis*, citée en divers endroits des Annales de *Meyer*, qui s'en est aidé, aussi bien qu'*Oudegherst*, & *Jacques Marchand. Wielant* soûtenoit que la Flandre n'avoit commencé d'être habitée que l'an 600. de J. C. Il ignoroit que S. Jérôme a parlé de *Tournai.*

β. Coûtumes génèrales de Flandre, rédigées par Ph. Wielandt. Ms.

γ. Pratique Criminelle.

δ. Armoiries de la Noblesse de Flandre. Cité par *Gramaye* dans sa descr. de *Courtrai*, *1e édit., pag. 6. : 2e ed., p. 58. col. 1.*

ε. Le savant *Gui Laurin* avoit communiqué à *Dénis Hardouin : Historia Brabantiæ, & Flandriæ, ac Cameracensium Episcoporum,* par *Philippe Wielant.*

☞ Voyez, outre ce que j'ai cité : *Sanderus de Gandavensib.*, 115. 116., *ex Dionysii Harduini schedis. Idem, Bibl. Belg. Ms., I.* 209. 226. *Sweertius* 648. *Val. André*, 780. 781. *Suppl. aux Troph. de Butkens, II.* 295.-297. 302. 303. 316. *Le Long, Biblioth. Historiq. de la France, p.* 807. *n.* 15584. *Généal. Ms.*

(q) *Historie van 't Graefschip van Vlaenderen, door heer Philips Wielandt, President in den Grooten Raede.*

Dominique Schenckels, ou *Schenckelius*,

ÉTOIT DE *Boisleduc*, & prénoit par cette raison le surnom de *Sylvius*. Il paroit qu'on doit placer sa naissance vers l'an 1520. Après les études ordinaires, il s'appliqua à la Médecine, & dévint ensuite Médecin-Pensionaire de sa ville natale. Soit par goût, soit parce que cet emploi ne lui procuroit pas de quoi faire subsister sa famille, (car il étoit marié) il joignit à sa profession celle de Régent inferieur des Basses-classes dans la même ville. Il exerça cette laborieuse fonction sous *Jean Nemius*, qui fut fait Recteur du Collège de *Boisleduc* en 1554., ou environ. (*a*) *Dominique Schenckelius* avoit une grande connoissance des Belles-Lettres: *Vir de politiori Litteraturâ optimè meritus*, dit *Valère André*. Il a donné au public

1. De petites Poësies Latines (*Carmina aliquot*) qui n'ont pas été rassemblées.

2. *Orationes Terentianæ; cum Germanicâ interpretatione, per Dominicum Schenckelium, Sylvium. Sylvæ-Ducis, Joan. Turnhautus*, 1557. 8°. Par *Germanicâ* il faut entendre ici *Belgicâ*; on étoit encore alors en usage de confondre l'Allemand avec le Flamand.

☞ *Val. Andreas*, 194.

(*a*) Je parlerai ailleurs de *Jean Nemius*.

Lambert-Thomas Schenckels, ou *Schenckelius*,

FILS DU précèdent, naquit à *Boisleduc* le 7. mars 1547., ce qui lui aura fait apparemment donner le nom de *Thomas*. Il y a sujet de croire qu'il fit ses basses-classes en cette ville sous la conduite de son père. Ayant atteint l'age de dix-sept ans, il se rendit à *Louvain*, pour y faire son cours de Philosophie au Collège du *Porc*. D'ici il passa à *Cologne* en 1565., ou l'annèe suivante, & y étudia dans quelqu'une des Facultés supèrieures. Mais les misères du tems ne lui permettant pas de poursuivre, il prit le parti de régenter les humanités pour avoir de quoi s'entretenir. Il remplit ces fonctions à *Etten*, (*) à *Tirlemont*, à *Anvers*, & à *Malines*. Il étoit Recteur de l'Ecole publique de cette dernière ville en 1576., lorsqu'il n'avoit encore que 29. ans. Dès environ ce tems-là, il se mit à enseigner l'*Art de la Mémoire*, ce qu'il continua de faire pendant plus de quarante ans, d'abord dans les Pays-Bas, puis en Allemagne, en France (où il demeura douze ans) en Bourgogne, & jusqu'en Bohème. Je le trouve à *Douai* en 1593., à *Liège* en

(*) Village de la Campine, proche *Westerloo*.

1595., à *Marpourg* dans la Hesse en 1602., à *Paris* en 1606., à *Toulouse* en 1609., à *Castres*, autre ville de Languedoc, en 1610., à *Prague* en 1616., à *Fribourg* en Brisgau l'an 1620. Il enseigna aussi à *Rouen*, & ailleurs. Cet homme étoit marié, & sa femme démeuroit à *Lyon* en 1616., tandis qu'il étoit en Bohème. Il vivoit encore en 1624., agé de 76. ans, sans que je sache s'il poussa plus loin sa carrière. *Schenckelius* fit beaucoup de bruit par son *Art*. Il eut le secret de le faire approuver par les Evêques d'*Anvers*, d'*Arras*, de *Bâle*, & de *Wirtsbourg :* par l'Archévêque de *Cologne :* & par les Universités de *Wirtsbourg*, de *Douai*, de *Louvain*, & de *Paris*. Le Recteur de la dernière l'aggrègea même à son Corps : & M. *de Marillac*, Maitre des Requêtes, & Vice-Chancélier de France, lui procura des patentes signées de *Louïs XIII.*, par lesquelles il lui étoit permis d'enseigner dans tout le Royaume l'Art de la Mémoire, avec défense à un châcun de le troubler dans ses fonctions, & à ses disciples d'enseigner cet art, soit en public, soit en particulier, sans sa permission. Son enseignement consistoit en neuf, dix, onze, ou douze leçons. Il paroit qu'il dictoit un cahier à ses Auditeurs, & que chacun d'eux en gardoit une copie, qu'ils payoient vingt écus (*viginti coronatis,*) ou

même davantage. Il les obligeoit de jurer qu'ils ne communiqueroient ſon ſecret à perſonne. Or ce ſecret étoit une affaire d'importance. *Schenckelius* promettoit d'affermir les mémoires foibles, & de faire revivre les mortes : de mettre ſes écoliers en état de dicter differentes matières à vingt Ecrivains à la fois, & de copier les ſermons à meſure qu'ils ſe prononçoient. Au moyen de ſon Art il devoit étre plus aiſé de rétenir les ſept Arts Libèraux, la Théologie, la Juriſprudence, la Médecine, toutes les Hiſtoires, les Sermons, &c. qu'on ne pourroit ſans cela rétenir trois des Arts Libèraux, avec l'une des ſciences ſupèrieures. Bien plus, ſes élèves devoient étre en état de former dans leur mémoire une bibliothèque de tous les livres appliqués à l'Art en queſtion, & de tout le contenu de ces livres, &c. Qui ne voit qu'il y a là beaucoup de Charlatanerie ? (*a*) *Schenckelius* a publié :

1. *Tabula publicæ Scholæ Mechlinienſis, ſummam rei ſcholaſticæ complectens, auctore Lamb. Schenckelio, Duſilvio, ejuſdem ſcholæ Rectore. Antv., Chriſt. Plantinus,* 1576. 12°.

(*a*) Je ne doute pas qu'on ne puiſſe aider, ou plûtôt forcer, ſa Mémoire, juſqu'à ſe rendre capable de ſavoir par cœur deux ou trois ouvrages aſſez étendus, par ex. les Poëſies de Virgile, les Inſtitutes de Juſtinien, & le Nouveau Teſtament. Mais cela n'aboutira qu'à rétenir en perroquet; & la confuſion ſurviendra, dès qu'on ſe mettra en devoir d'étudier le ſens de ces livres, ou qu'on en voudra apprendre d'autres par cœur.

2. *Gratulatio adventûs.... Joannis Auſtriaci in urbem Machlinienſem....... Lovan.*, *Joan. Maſius*, 1577. 8°.

3. *Gratulatio in adventum Alexandri Parmæ Principis, aliorumque Regi Catholico militantium. Antv.*, *Giſlen. Janſenius*, 1578. 8°.

4. *Grammaticæ Latinæ Præceptiones, libris tribus. Antv.*, *Chriſt. Plantinus*, 1582. 4°. It. *Ibid. Idem*, 1592. 4°.

5. *Apologia Antithetica pro Rege Catholico. Antv.*, 1589. 8°.

6. *Deſcriptio brevis Prælii in Friſiâ initi anno* CIↃ. IↃ. LXVIII. *die* XIII. *maii, quo cecidit Joannes Ligny, Comes Arenbergius, Friſiæ Gubernator. Brux.*, *Joan. Mommartius*, 1590.

7. *Preces aliquot de Natali Chriſti. Antv.*, *Arnoldus Conincx*, 1592. 12°.

8. *De Memoriâ, libri duo : in quorum primo, ex Auctoribus fide dignis, tractatur quàm illa in quibuſdam fuerit admirabilis, quas utilitates, & quàm pœnè incredibiles, artificio adjuta, producat effectus. In ſecundo eſt Ars Memoriæ, ex ipſo D. Thomâ Aquinate, Doctore Angelico, Ariſtotele, M. T. Cicerone, Fabio Quinctiliano, Philoſophorum & Oratorum principibus, ac hujus etiam Artis fontibus, aliiſque compendioſè abſolutèque & collecta, & latiore explicatione illuſtrata. Duaci*, *Vidua Joan. Boſcardi*,

1593. 8°. 2. vol. feuillets 28. &c... L'Auteur dédie cet ouvrage à *François Keynooghe*, de *Malines*, Marchand à *Lille*, dont il loüe fort la piètè (*b*) It. Traduit en François : *Traité de la Mémoire avec l'Art de la Mémoire par Lambert Schenckels. Arras, Guil. de la Rivière*, 1593. 12°. *Le Magazin des Sciences, ou le vray Art de Mémoire descouvert par Lambert Thomas Schenckelius ; traduit, & augmenté de l'Alphabet de Trithemius, par Adrian le Cuirot, Paris*, 1623. 12°. Je crois que l'Original Latin a été insèré dans : *Variorum de Arte Memoriæ Tractatus. Francof.*, 1678. 8°.

9. *Rhetorica Cornelii Valerii, Ultrajectini, per interrogationes & responsiones digesta. Antv., Joannes Moretus*, 1593. 12°.

10. *Flores & sententiæ insigniores, ex Philippo Cominæo, Joanne Froissardo, ex Lipsii libris Politicorum & de Constantiâ, & M. T. Cicerone selecti. Paris.*, 1606. 12°. It. *Colon.* (sans nom d'Imprimeur,) 1615. 12°.

11. *Elegiarum & Epigrammatum liber. Tolosæ*, 1609. 12°.

12. *Lamentatio in obitum Henrici IV.*, & *Gratulatio in proclamationem Ludovici XIII. Regum Galliæ. Castresii* (Castres en Languedoc,) *Petrus Faber*, 1610.

(*b*) Le père de ce Marchand avoit été tué à *Malines* le 9. avril 1580., en combattant contre les rebelles qui s'étoient emparés de la ville.

13. *Jovinianus Imperator, sive Historia fortunæ adversæ; cum Elegiis aliquot, &c. Pragæ*, 1617.

14. *Methodus, sive Declaratio quomodo Latina lingua sex mensium spatio doceri possit: accessit ejusdem Tractatus de utilitatibus & effectibus Artis Memoriæ. Argentorati, Eberhardus Zetznerus*, 1619. 12°.

15. *Gazophylacium Artis Memoriæ; in quo duobus libris omnia & singula ea, quæ ad absolutam hujus cognitionem inserviunt, recondita habentur. 1°. de admirabili utilitate, & stupendis Memoriæ artificio adjutæ effectibus in quibusdam viris præstantissimis, ex Auctoribus fide dignissimis. 2°. de ipsâ Memoriæ Arte acquirendâ, fundamentis, methodo & praxi ejusdem, ex Philosophorum & Oratorum principibus, & aliis Auctoribus compendiosè absolutèque & collectum & illustratum. Rostochii*, 1619. 12°. It. *Venetiis*, 1619. 12°. It. —— *His accesserunt de eâdem Arte Memoriæ adhuc quinque Opuscula, quorum primum Johannis Austriaci: secundum, Hieronymi Marafioti: tertium Johannis Spangenbergeri: quartum, Francisci Martini Ravellini: quintum, Johannis Willissi. Francof. & Lipsiæ, Johan. Henricus Hellingerus*, 1678. 8°. Voyez ci-dessus *n. 8*.

16. Ἔπαινος, *sive Præconium Matthiæ Cæsaris.... & Ferdinandi, coronati Regis Bohemiæ & Hungariæ. Friburgi Brisgoïæ*, 1620.

17. *Ta-*

17. *Tabula Prosodiæ Latinæ. Coloniæ*, in-12. J'ignore la date de cet ouvrage.

Il parut en 1617. un Opuscule intitulé : *Schenckelius detectus; seu Memoria artificialis hactenus occultata, ac à multis quamdiu desiderata, nunc primùm in gratiam optimarum Artium ac Sapientiæ studiosorum luce donata à I. A. P. G. S. P. D. Hanc Artem Principes & alii nobiles, cùm Ecclesiastici, tum Seculares addidicerunt, exercuerunt, & mirificè probârunt, ùt ex sequentibus notum fiet. Tantum scimus, quantum memoriâ tenemus. Lugd., Barthol. Vincentius*, 1617. 16°. pp. 220. *Valère André* nomme l'Auteur de cet Opuscule *Joannes Papius Galbaïcus*. On voit par le livre même qu'il étoit François. (*c*) Cet Auteur ayant recouvré un exemplaire de l'Art, que *Schenckelius* enseignoit, & étant, dit-il, parvènu à le comprendre, le donne ici au public, mais *dégagé de presque toutes les obscurités* de l'Original. Avec tout cela, c'est un vrai Grimoire, où je suis sûr que la plupart des Lecteurs ne verront goutte. L'Ouvrage ne commence qu'à la page 75. : il est précèdé immédiatement d'une épitre dédicatoire de *Schenckelius* à l'Archévêque

(*c*) Il le dédie à *Rodolphe de Schauwenstein*, seigneur de *Richennau*, Chevalier de S. Marc, Commandant de la garnison de *Lyon*. Il est parlé dans cette dédicace d'un Médecin, nommé *Adam Bruxius*, qui avoit aussi composé un *Ars Memoriæ*, dédié à *Maurice*, Landgrave de Hesse.

Ernest de Bavière, datée de *Liège* le 4. août 1595., & suivie de huit approbations.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Le Schenckelius detectus. Sweertius*, 509. *Val. André*, 615. 616.

Adrien van Schoreel, ou *Adr. Scorelius*,

ETOIT DE *Schoreel*, village peu éloigné d'*Alcmar*, où il doit être né vers 1530. Il s'appliqua avec beaucoup de soin aux Belles-lettres, & sur-tout à la Poësie Latine, pour laquelle il ne manquoit pas de talent. Après ses humanités, il fit un voyage à *Rome*, où la différence du climat, & la débauche ruinèrent sa santé. En révenant d'Italie il s'arrêta quelque tems en France, & dès qu'il fut en Hollande, il s'enfonça dans son village, où se trouvant perpètuellement altèré, il voulut se guérir de cette incommodité en buvant châque jour bien avant dans la nuit. Ce mauvais remède lui causa une paralysie, lui hébèta l'esprit, & le mit au tombeau, lorsqu'il n'avoit pas encore atteint sa trentième année. Aux approches de la mort, il fit ce distique, qui donne du moins une bonne idée de ses dernières pensées :

Finis Mors ; ſic ſunt hominis vana omnia, præter
Quàm cui Divino pectus amore calet.

Adrien Nicolaï, dont on parlera ailleurs, lui fit cette épitaphe honoraire :

Luſtrata Auſonii poſt culmina ſacra Quirini,
Regnaque ſollicito Gallica trita pede,
Ad patrias reduci ſedes, proavitaque rura,
Ut juveni ſecuit ſtamina Parca tibi,
Hollando quà ſtat nimiùm vicina profundo
Felix rurigenis Scorela deliciis ;
Haud volupe eſt, inquit, mihi ſcindere fila Poëtæ,
Nec mors æternis vatibus ulla venit :
At fatis parere mihi, tibi ludere fas eſt,
Perpetuùm Elyſiis perfruiture locis.
Laudibus ornaſti patriam : memor illa rependet
Elogium cineri ſemper amica tuo.
Quin etiam (ventura licet ſi pandere Parcis,
Et noſtrum quicquam ponderis omen habet,)
Iſtius ùt faciem obruerint telluris arenæ,
Quas vomit emotis Ennoſygæus (a) *aquis :*
Ipſe per ora virûm volitabis vivus, & illa
Nomen inexſtinctum poſt tua fata feret.

Guillaume Mennens, dont j'ai parlé ailleurs, a publié

Adriani Scorelii Poemata poſthuma. Antv.

(a) Corr. *Ennoſigæus* : ce mot ſignifie Neptune (*quaſi terram quatiens.*) Juvenal dit de Xerxès (*Sat. X. v.* 182.)
Ipſum compedibus qui vinxerat Ennoſigæum.
Les ſavans ſavent ces choſes : mais j'écris pour de jeunes gens.

Christ. Plantinus, 1566. 16°. On trouve dans ce Recueil : *Elegiarum libri duo. Eclogarum* (Bucolicorum) *liber unus. Calumniæ Prosopographia. Epigrammatum liber unus.* Et deux pièces de *Corneille Valerius*, Professeur de *Louvain*, sur les fêtes, qu'on fit pour l'arrivée de Charle-Quint à *Utrecht* en 1540. & en 1546. *Adrien Junius* vante les Poëfies de *Schoreel :* mais il paroit ne se fonder que sur le jugement qu'en a porté un autre Poëte assez médiocre. (*b*) On trouve quelques-unes des Poëfies de *Schoreel* dans les *Deliciæ Poëtarum Belgarum*, T. IV. p. 124. & suiv. Il y est mal-à-propos appellé *Hagensis.*

☞ Voyez, outre ce que j'ai cité, *Sweertius*, 101. 102. & *Burman*, *Traj. erud.* 342.

(b) *Neque obliterari fama se patietur Hadriani Scorelii, è Scorelio pago geniti, cujus nisi molle, argutum, ac festivum in Poëmatiis approbavisset, & sæculi oculos posse judicasset sustinere, operarum prælis non indigna* (digna) *ejus opuscula existimasset Nicolaus Nicolaius, ipse Poëtarum coryphæus. At ille, dum Romæ se corrumpit, & reversus, arentibus semper faucibus, intempestiva ducit pocula, cum paralyticis artubus mentis stuporem accersit, & venæ igniculos omnes obrutos extinxit in ipsâ viridi adhuc juventâ.* Hadr. Junii Batavia, edit. Dordr. 1652. p. 399.

Antoine Ghénart

ÉTOIT DE *Visé*, petite ville de la Principauté de Liège, située sur la rive droite de la meuse entre la Capitale &

Maſtricht. Il naquit d'une famille diſtinguée vers l'an 1522. Sorti des Baſſes-Claſſes, il vint faire ſon cours de Philoſophie à *Louvain*, où il remporta la ſeconde place à la promotion générale de l'an 1540. Il étudia en Théologie dans la même Univerſité, & y prit le grade de Licencié. Après cela il ſe rendit à *Liège*, où il eut un Canonicat de l'Egliſe Cathèdrale, dont il fut Vice-Doyen dans la ſuite. Il y fut auſſi Profeſſeur en Théologie, Examinateur Synodal, & Inquiſiteur de la Foi. *Guillaume de Poitiers*, homme fort capable, qui étoit alors Prévôt de la même Egliſe, le prit avec lui pour l'accompagner au Concile de Trente. *Ghénart* vécut encore longtems dépuis, & mourut pieuſement le 1. mars 1595. dans ſa ſoixante-treizième année. Son ſavoir, ſa régularité, ſa modeſtie, ſa tendreſſe pour les pauvres, ſon habileté dans la conduite des affaires, enfin les ſervices, qu'il rendit à l'Egliſe de Liège dans des tems fort critiques, le firent regretter univerſellement. On voit ſon tombeau à *S. Lambert*, avec l'inſcription ſuivante :

D. O. M. Pietate, generis nobilitate, & doctrinâ eximio, Antonio Ghenardo, S. Theol. Licentiato, Leodienſis Eccleſiæ Canonico, Vice-Decano, Hæreticæ pravitatis Inquiſitori.

Occubat exemplar veræ pietatis avitæ,
Quæ fidei & morum lumina sancta dabat.
Quid doctrina juvat, quid stemmata clara parentum?
Anxia quid prodest vita? Necesse mori.
Justitiæ columen mirata est Legia tellus,
Mæstaque Paupertas, orba parente suo.
oCCIdIs, AntonI, MartI Ut Venerande CaLendIs: (a)
Te InCLIta fLet VIrtUs. HeU pIetatIs apeX!

Ghénart a eu la plus grande part à une édition du *Maitre des Sentences*, qui se fit à *Louvain* chez *Barthèlemi van Grave* en 1546., comme il paroit par la Préface de l'Imprimeur, datée du 24. septembre de cette année. (*b*) Cette Préface se retrouve dans la seconde édition publiée par le même Imprimeur en 1552. *in*-4°., pp. 494., & dans la troisiéme, dont voici le tître :

1. *Petri Lombardi, Episcopi Parisiensis,*

(a) *Sanderus* marque: *Ut Venere CaLendIs: InCLIta....* Je crois qu'il faut lire: *Ut Venére CaLendæ, te InCLYta....*

(b) *Conquisivimus,.. varia exemplaria & maximè antiqua.... In hoc numero F. Petri Crabbii volumen, quod ille pari judicio & diligentiâ castigatum habet, ad id fermè omnibus omnium bibliothecis excussis, magno nobis præsidio fuit.... Neque leve momentum inter cæteros opitulatores attulit indefessus labor Magistri Antonii Ghenart, Licentiati sacræ Theologiæ, qui non contentus ullâ fide codicum, ipsos in omnibus sententiis fontes adiit, & citationes Petri Lombardi, cum ipsis locis Autorum, unde depromptæ essent, expendit; quamobrem omne ferè genus Scriptorum Sacræ Theologiæ ipsi evolvendum fuit. Cæterum, ùt illud negotium immensi sudoris, ita propemodum paris fructûs fuit.*

Sententiarum libri IIII., *quibus Autor ille in divinis Scripturis exercitatissimus*, *universæ Theologiæ Summam*, *ex orthodoxorum Patrum Decretis atque Sententiis*, *mirabili compendio & arte complexus est : ut jure optimo Magister Sententiarum meruerit cognominari. Per Joan. Aleaume Parisien.*, *Theologiæ Professorem*, *pristino suo nitori nunc primùm verè restituti. In quibus corrigendis: deletis multis perperam positis : mutatis nonnullis citationibus Autorum*, *quæ vel incertis*, *vel alienis sedibus antea vagabantur*, *suis locis restitutis : adjecto novo Indice locorum sacræ Scripturæ*, *ab ipso Magistro citatorum*, *pariter & explicatorum*, *quantum à nobis desudatum sit*, *liminaris Epistola demonstrabit. Tertia hæc æditio rursus ad vetustissima manuscripta exemplaria*, *doctissimorum sacræ Theologiæ Professorum judicio* (*plurimis additis & ademptis diligentiùsque distinctis*) *accuratissimè collata. Singulis libris Titulos*, *quibus Capita distinguuntur*, *apposuimus*, *ex Autoris sententiâ*, *ut quod quæritur faciliùs occurrat. Postremò* accessit *Index copiosus in singulos libros*, *materias insigniores ordine literario continens. Lovanii*, *Barthol. Gravius*, 1557. 4°. pp. 494. sans les tables, & la Préface, datée du 24. septembre 1556. Cette édition peut passer pour la meilleure que nous ayons du Maitre des Sentences. Celle de *Jean Aleaume* avoit paru

en 1537. à *Paris* chez *Jean de Roigny*, in-4°., puis en 1542. chez *Nicolas de Guinguant*, *Ibid.* *in-4°.* (*c*)

2. *Manipulus. Curatorum à Guidone de Monte Rocherii anno 1333. conſcriptus. Adjunctus eſt Ritus celebrandi SS. Miſſæ officium, juxta morem diœceſis Leodicenſis. Item Hildeberti, Cenomanenſis Epiſcopi, Poema elegantiſſimum de officio Miſſæ, antea non editum. Antuerp.*, *Joan. Bellerus*, 1570. 12°. Ce *Guido de Monte Rocherii*, que *Poſſevin* (d) appelle mal-à-props *de Monte Rochen*, étoit François, & Profeſſeur en Théologie. Il intitula ſon livre: *Manipulus Curatorum, ad Raymundum, Valentiæ Epiſcopum.* (e) *Opuſculum de inſtructione neophytorum Curatorum: rudi quidem ſtylo, ſed utili, non curans de verborum ornatu, ſed de animarum commodo & profectu.* La prémière édition s'en fit à *Paris* chez *Géring* en 1473. Il fut réimprimé la même année chez *Pierre Cæſaris*, puis encore chez *Géring* en 1478., & chez *Pierre Lévet* en 1484. On le vit reparoi-

(*c*) Les vieilles éditions ſont celles de *Véniſe*, *ap. Vendelinum de Spirâ*, 1477. *in-fol.*: *Baſileæ*, *Nicol. Keſler*, 1486. *fol.* It. *Ibid.*, *Petr. de Langendorff*, 1516. *in-fol.*, *curante F. Daniele Agricolâ*, *Ordinis Minorum.* On a encore réimprimé le Maitre des Sentences: *Venetiis*, *Franc. Laurentius*, 1563. *in-8.* It. *Ibid.*, *Marcus Ant. Zalterius*, *&c.* 1584. *in-8.* It. *Lugduni*, *Petrus Landry*, 1594. *in-8.*

(*d*) *Apparatûs T. I. p.* 695. *Colon.* 1608.

(*e*) M. *du Cange* dans l'*Index Authorum*, qui eſt à la tête de ſon Gloſſaire de la baſſe Latinité, fait vivre *Guido* en 1030. C'eſt une faute.

tre à *Vénise*, *apud Maximum Butricium Papienſem*, *1491. emendatus à Troïlo Zane*, *Sacerdote*, *& Profeſſore Decretorum.* L'Edition de *Ghénart* eſt beaucoup plus correćte, & décèle une main habile. *Hildebert*, Evêque du *Mans* en 1098., & Archévêque de *Tours* en 1115., étoit de la Maiſon de *Lavardin.* Il mourut en 1132. Outre le Poëme, publié par *Ghénart*, on a de lui quantité d'autres opuſcules: mais ſur-tout un Recueil de Lettres, utiles pour connoitre l'hiſtoire, la morale, & la diſcipline de ſon tems. Le P. *Antoine Beaugendre*, Bénèdićtin de S. Maur, a publié toutes ſes Œuvres, avec celles de *Marbode*, Evêque de *Rennes. Pariſ.*, *Laurent. le Comte*, 1708. in-fol. pp. 1690. (*f*)

☞ *Chapeaville*, *Geſta Pontificum Leod.*, *III.* 592. *Sweertius*, 132. *Val. Andreas*, 66. *Sanderus*, *de claris Antoniis*, *pp.* 182. 183.

(*f*) Le Poëme d'*Hildebert* ſur la Meſſe ſe trouve dans cette dernière édition, pp. 1135--1151.

Martin du Cygne,

NAQUIT EN 1619. à *Saint Omer*, & entra dans la Compagnie de Jéſus en 1639. Après avoir régenté cinq ans les baſſes-claſſes, il enſeigna durant quatorze ans la Rhétorique en différens Col-

lèges avec une réputation extraordinaire. Ensuite on le fit Préfet du collège de *Saint-Omer.* Il fut aussi quelque tems Repètiteur des jeunes Jésuites, qu'on destine à la Régence. Il étoit déja assez avancé en âge, lorsque ses supèrieurs le destinèrent une seconde fois à régenter les humanités; le P. *du Cygne* accepta de bonne grace cet emploi, & protesta qu'il y consacreroit volontiers le reste de ses jours. Il les y employa effectivement; car il tomba malade au milieu de sa carrière, & mourut le 29. mars 1669., après quatre jours de maladie, étant dans sa cinquantième année. Le P. *du Cygne* a passé pour le meilleur Rhéteur de son tems. Il montre beaucoup de jugement dans tous ses ouvrages, qui sont :

1. *Explanatio Rhetoricæ, studiosæ juventuti accommodata. Leodii, Joannes Mathias Hovius*, 1659. 12°. It. sous ce titre: *Ars Rhetorica; auctore R. P. Martino du Cygne, Audomarensi, Societatis Jesu. Audomaropoli, Joachimus Carlier*, 1666. 12°. It. *Coloniæ Agripp.*, 1670. 12°. It. *Editio postrema, emendatior. Leodii, Joan. Mathias Hovius*, 1675. petit *in*-12., pp. 140. d'un caractère fort serré, sans la table. It. *Sylvæducis*, 1677. 12°. It. *Editio nova, emendatior. Antuerp., Hieron. Verdussen*, 1726. 8°., pp. 138. It. *Editio postrema*,

emendatior. Leodii, Vidua Guilielmi Barnabé, 1736. petit *in*-12°. pp. 151. en fort petit caractère. Il s'en est fait diverses autres éditions à *Cologne*, à *Anvers*, &c. car ce livre est dévenu classique en beaucoup de Collèges, sur tout dans les Pays-Bas, & en Allemagne. M. *Gibert* dit (*a*) qu'*on ne peut douter de la bonté de cette Rhétorique.* Voici ce qu'elle contient suivant l'édition de 1675.

Page 5. *De Apparatu, seu de iis quæ universim ad Artem Rhetoricam pertinent.* Où il est traité 1. de la nature, & du but de la Rhétorique. 2. de la matière de cet Art. 3. des moyens d'y atteindre. 4. des parties qu'il renferme.

Page 10. *Liber I., de primâ parte Rhetoricæ, seu de Inventione.* Chap. I. *de Argumentis*, ou des preuves. Chap. II. *de Argumentatione*, ou de la manière de mettre les preuves en œuvre. Chap. III. *de Amplificatione*, ou de la méthode d'étendre sa matière. Chap. IV. *de Affectibus.* L'Auteur explique ici en détail les moyens d'exciter les différens sentimens : ensuite il traite, mais fort legèrement, de leur usage, de leurs causes, & de la manière d'en varier l'expression.

Page 81. *Liber II., de secundâ parte Rhetoricæ, seu de Dispositione.* Avec une

(*a*) Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique, T. III. pag. 65.

Appendice *de Artificio componendæ Orationis.*

Page 102. *Liber III., de tertiâ parte Rhetoricæ, ſeu de Elocutione*, en cinq chapitres, où il eſt parlé des Tropes, des Figures, & de la cadence du Diſcours. Suivent deux Chapitres ſur la IVe & la Ve partie de la Rhétorique, qui ſont la Mémoire, & la Prononciation. Cette Rhétorique eſt ſans difficulté l'une des meilleures qu'on ait faites. Je la trouve fort judicieuſe & fort méthodique : mais j'y trouve auſſi des défauts. 1°. L'Auteur ne s'y exprime pas toujours en termes intelligibles aux enfans, pour qui il écrit. Comprendront-ils ce qu'il dit ſans explication *Lib. 1. c. 4.* qu'il y a ſix ſortes de ſentimens, ou de paſſions, dans l'appètit concupiſcible, & cinq dans l'appètit iraſcible ? 2°. Ses Définitions ne ſont pas toujours nettes ; il dit par ex. que le *Similiter deſinens* eſt une Figure, *in qua exitus ſono ſunt ſimiles.* Un enfant ſera embaraſſé ſur le ſens d'*exitus :* enſuite il doutera s'il faut le raporter à chaque mot, à chaque phraſe, ou à chaque membre de phraſe : enfin il héſitera ſur le mot *ſono*, & ne ſaura s'il eſt ici dans le datif, ou dans l'ablatif. 3°. Quelques-unes de ſes Réflexions ne me paroiſſent pas juſtes ; il condamne *L. III. c. I. art. 1.* cette expreſſion d'*Ennius : Cæli ingentes fornices*, parce qu'il y

a trop peu de ressemblance entre une voûte & le ciel. Il faudroit donc condamner dans nos meilleurs Poëtes François les termes de *Voûte céleste, voûte azurée, &c.* 4°. Le P. *du Cygne* philosophe trop peu, & ne rend pas toûjours raison de ses préceptes. 5°. Il ne s'étend pas assez sur l'emploi des figures, ni sur la manière de les placer : non plus que sur les périodes, sur l'imitation, & sur quelques autres points. 5°. Il ne traite pas de différens genres de Discours, comme l'Epithalame, le Génèthliaque, l'Oraison funèbre, &c. Je ne sais s'il a bien fait d'emprunter presque tous ses exemples de Cicèron : mais je sais qu'on lit avec plus de plaisir les exemples, que le P. *de Colonia* a mis dans sa Rhétorique, (*b*) & qu'il a puisés dans divers anciens, & même dans quelques modernes.

2. *Analysis omnium M. T. Ciceronis Orationum. Duaci, Balth. Bellerus*, 1661. 12°. It. *Coloniæ*, 1665. 12°. It. *Ibid.*, *Vidua Joannis Widenfeldt*, 1670. 12°. It. *Ibid.*, 1677. & 1708. 12°. It. *Parisiis, Joannes Boudot*, 1704. 12°. pp. 400. It. dans le *n. 6.*, dont il fait le quatrième tome, avec la Rhétorique de l'Auteur.

(b) *De Arte Rhetoricâ libri quinque, lectissimis veterum Auctorum ætatis aureæ perpetuisque exemplis illustrati; auctore P. Dominico de Colonia, Soc. Jesu Presbytero, ex Lugdunensi Scientiarum, & politiorum Litterarum Academiâ. Editio prima : Catalauni, Claudius Bouchart*, 1747. in-8. gros caract., pp. 451.

3. *Ars metrica, ſive Ars condendorum eleganter verſuum. Leod., Vidua Balduini Bronckart*, 1664. 12°. It. *Colon.* 1705. 12°. It. *Venet.*, 1716. 12°.

4. *Ars Poetica, varia Poematum præcepta complectens.* Ce livre, & le précèdent ont été rëimprimés pluſieurs fois enſemble, entre autres : *Inſulis, Joannes Baptiſta Brovellio*, vers 1734. petit *in*-12°. pp. 203. It. *Ibid., Vidua Danel*, 1740 12°. pp. 211. It. *Lovanii, Joan. Franc. van Overbeke*, 1755. 12°. Mais il faut remarquer que les dernières éditions ont été retouchées, & augmentées conſidèrablement par d'autres mains. (*c*) Le R. P. *Charles Waſtelain*, dont j'ai parlé ailleurs, (*d*) a fait quelques changemens pour la prémière édition de *Lille*, que je viens de marquer.

5. *Ars Hiſtorica. Audomaropoli, Joachimus Carlier*, 1669. 12°. On feroit bien de rendre cet Ouvrage plus commun, & même de l'expliquer aux étudians de Rhétorique.

6. *Fons Eloquentiæ, ſive M. T. Ciceronis Orationes, poſt Pauli Manutii aliorumque doctiſſimorum virorum correctiones, etiam cum probatiſſimis exemplaribus diligenter collatæ, & emendatæ : numeris inſuper analyticis, &*

(*c*) Le dernier chapitre de la *Poëtique*, qui roule ſur la *Déviſe*, eſt un extrait du ſixième Entretien d'Ariſte & d'Eugène par le P. *Bouhours*.

(*d*) Ce Père eſt préſentement Bibliothècaire du Collège de *Liège*.

ſcholiis artificium indicantibus diſtinctæ, & illuſtratæ; unà cum lectionum varietate ad marginem appoſitâ. Quid hac editione præſtitum ſit, ſequentes paginæ docebunt. Leodii, Joan. Mathias Hovius, 1675. petit in-12. 4. vol. Tome I. pp. 544. On y trouve une Préface de l'Imprimeur de *Liège*, qui y fait un éloge pédanteſque de l'Orateur Romain & de ſon Analiſte : puis douze Oraiſons de Cicèron. Le ſecond Tome, pp. 501., & 11., & le troiſième, pp. 502., contiennent toutes les autres Oraiſons. Elles ſont diviſées par chiffres, & accompagnées de notes marginales, qui en montrent l'artifice, & en indiquent les figures. On auroit dû mettre un *alinea* au bout de chaque diviſion. Les Variantes annoncées dans le titre du livre, ſe réduiſent à très-peu de choſe. Le quatrième Tome eſt intitulé : *Fons Eloquentiæ ſtudioſæ juventuti patens, ſive M. T. Ciceronis Orationum Analyſis rhetorica perpetua; adjecto Indice Oratorio locupletiſſimo. Authore R. P. Martino du Cygne, Soc. Jeſu; unà cum Arte Rhetoricâ eod. Auth. Editio tertia, prioribus emendatior auctiorque; quâ quid præſtitum ſit, Præfatio docebit. Ibid., Idem*, 1675. petit *in*-12. pp. 384. ſans la Préface, les Tables, & la Rhétorique. L'Auteur nous donne ici ſur chaque Oraiſon de Cicèron 1°. l'Argument, ou l'hiſtoire de la pièce, la queſtion dont il s'y agit,

l'espèce de stile, dont elle est traitée. 2°. la marche de l'Oraison, sous le titre de *Synopsis*. 3°. Une Analyse exacte de la même pièce, accompagnée de Remarques de Rhétorique. L'Ouvrage finit par des Tables, où le P. *du Cygne* a indiqué les lieux communs, les argumens ou les genres de preuves, les figures, &c. qu'on peut remarquer dans son Auteur. *Morhoff* prétend que cette Analyse est le meilleur ouvrage que nous ayons de cette espèce. M. *Des-Jardins* dans son Edition des Oraisons de Cicèron, publiée à *Paris* en 1738. 4°., s'est attaché au plan du P. *du Cygne*, dont il fait l'éloge, & qu'il prend pour guide, de telle sorte néantmoins qu'il l'abandonne de tems en tems, soit pour développer ce que ce Père n'a pas assez étendu, soit pour redresser ce qui lui a paru défectueux dans son ouvrage. Voyez les Mémoires de Trévoux, septembre 1738., art. 97.

7. On a imprimé séparément : *Fons eloquentiæ, sive M. T. Ciceronis Orationes XVIII. selectissimæ, post Pauli Manutii, aliorumque doctissimorum virorum correctiones, etiam cum probatissimis exemplaribus diligenter collatæ & emendatæ: Analysi insuper Rhetoricâ, & scholiis artificium indicantibus distinctæ & illustratæ. Unà cum Lectionum varietate ad marginem appositâ, & locupletissimo Indice duplici ad calcem adjecto à R. P. Martino du*

du Cygne, Societatis Jesu. Opus uno volumine comprehensum. Colon. Agripp., Henricus Rommerskirchen, 1718. 8°. pp. 440. C'est un Extrait des trois prémiers volumes du Recueil marqué au *n.* précèdent. Pour faire quelque chose de bon, il auroit fallu mettre à la tête des Oraisons qu'on donne ici, les Analyses que le P. *du Cygne* en a faites.

8. *R. P. Martini du Cygne.... Comœdiæ XII., phrasi cùm Plautinâ, tum Terentianâ concinnatæ. Opus posthumum. Leodii, Joan. Mathias Hovius*, 1679. petit in-12. 2. vol. It. *Editio novissima correctior. Ingolstadii, Joannes Andreas de la Haye*, 1722. *in*-16. 2. vol. pp. 288. & 296. It. *Pragæ*, 1760. 2. vol. in-12. Ces Comèdies sont :

CODRILLOS. MATERIA : Sanctus Ignatius in Monte Serrato coram Virgine sæculo se abdicans, clam vestes suas donârat pauperi : verùm, cùm hic insimularetur furti, paulò pòst, Ignatii fide, liber est dimissus. Ribadeneira.

PROLOGUS:

Errant, qui ad vulgi risum, aut leves jocos
Tantummodò accommodas esse Comœdias putant;
Nam Comœdia imago vitæ est, ac civile speculum,
In quo nostros mores intueri, & effingere,
Et in alienis personis naturam licet cernere :

Quò si urbani sales accedunt, & facetiæ
Quæ fabulam condiant, quid utilius Comœdiâ?
Nam ea magis afficiunt, quæ sensim & lepidè,
Quàm quæ aperta fronte, & severiùs exhibes.
Propterea Satyrus, dissimulans, ac ridenti similis,
Carpit vitia, sine mordacitate aut convicio,
Ut urbanè delectet, & simul animos moveat.
Ita Ignatium damus, qui vestes dedit pauperi:
Et, quia Poëtæ est verisimilia fingere,
Hunc pauperem facimus insolentem è vestibus,
Quas accepit: tum ejus socios communem eleëmosynam
Jure persequi: advocatum ac judicem donis capi:
Omnes, urgente Garciâ Ignatii fratre,
Impediri multis turbis: dum denique,
Jucundâ catastrophe, res palam fiet.

DORMIENTES. Ce sont *les Sept Dormans* (en 253.)

PROLOGUS.

De his Septem Fratribus est controversia,
Et lis inter Historicos, quid contigerit:
Utrùm vivi verum somnum, an in Domino mortui
Dormierint, & quasi experrecti apparuerint.
Nam sunt nonnulli, qui putant Ephesi
Coortam tum temporis esse hæresim pessimam
Negantium revicturos esse mortuos; id ut
Confutaretur, Septem hos revixisse juvenes,
Et in urbem venisse, qui fidem facerent.
Ut ut sit, imago mortalium est hæc Comœdia;
Nam exacto mortis somno ad vitam expergiscimur.

MARSUPIUM. C'eſt à peu près le Conte du Savetier & du Financier, qui fait le ſujet de la Fable CXLIV. de *la Fontaine*.

PROLOGUS:

Peſſima eſt peſtis Aurum mortalibus :
Ut venefica Circe, quæ mentes faſcinat,
Nec dies noctesque ſinit requieſcere.
Velut noſter hic Sutor, qui alacrem
Pauper ſuſtinens vitam, & hanc crebris
Cantibus recreans, Crœſo erat beatior:
Aſt ubi Marſupium multo auro grave
(Quod viciniajoco in ædes jecerat)
Contigit; ipſe mutari, atque alius eſſe, &
Ubi theſaurum foderet, miſer requirere :
Sine cantu & quiete omnino cœpit emori.
Documento erit hæc hominibus Comœdia,
Quibus plerumque eſt Auri ſacra fames.

SEPULTUS. *MATERIA: Anno Chriſti 623. S. Audomarus, in Sitiu Morinorum (qui erant idololatræ) triduo Sepultum revocavit ad vitam; ut Chriſtiana fides confirmaretur.* In Vitâ.

PROLOGUS:

Salutem primùm jam à principio propitiam
Mihi, atque vobis, Sitiuënſes, nuntio;
Ita vos appello, quia hic collis Sitiu
(Qui ſinus, ſeu Portus eſt Itius Cæſaris)
Dum hæc agitur fabula, nondum eſt Audomaropolis:
Paucis poſt annis multæ huc coloniæ
Venient è Morinis, atque ipſâ Germaniâ :

Et, ubi jam est mare, muro claudetur civitas
Exporrecta septentrionem versus (si vatem audio
Sybillis veriorem Audomarum) postquam hic fidei
Orthodoxæ conciliârit Adroaldum Ducem;
Qui modò marinis prœliis dives, piraticam
Exercet in hoc sinu Itio, ac Britannico:
At meliore consilio mutabit mores, & simul
Accipiet ab Audomaro stemma prænobile,
Quo ad mille annos & ultra gloriabitur urbs,
In rubrâ planicie candidam crucem geminam,
Incorruptæ fidei Christianæ certam tesseram.
Quæ eò dico, Sitiuënses, ut ad argumentum hujus
Veniam Comœdiæ; nam hic Audomarus hodie
Procliviorem sternit viam rectæ fidei,
Cùm patrat prodigium, quod nunquam effecerunt Dii,
Ut triduo hominem sepultum tumulo suscitet.
Ubi hoc Aldroaldus, & deinceps vicinia
Viderit, sancto Præsuli dabit manus,
Idolis fractis, triumphante Christianâ fide.

GEMMA. MATERIA: Ex prælio, quod Carolus Pugnax ad Gransam commisit contra Eptingenium, Helvetiorum Ducem, gregarius miles pretiosissimam gemmam retulit, quam ignarus æstimator nummo vendidit. Pontus Heuterus.

PROLOGUS:

Bona perinde non sunt, ùt nostra opinio;
Nam qui quod possidet, magni æstimat,
Etsi parvum sit, ipsi magnum est quidem:
Ei, qui non æstimat, quantivis sit pretii,

Vile etiam putatur : ita opinione ducimur.
Vides ùt puer pomum jactat, & id
Præfert auro, opinator non ſapiens ?
Sic vir, qui præſtare debet ſapientiâ,
Cum opinioni ſuæ error adjungitur, ſtultus eſt ;
Miſcet pretioſa vilibus, ſumma infimis.
Atque ſi in humanis tantùm rebus malè
Opinamur, non tanti ſit ; homines ſumus :
Sed in divinis falli, errare, decipi,
Id verò quanti eſt ? quanta jactura eſt
Temporis, gratiæ, ſalutis, animæ ?
In hoc igitur ſapientiæ cardo vertitur,
Ut res noveris penitus ex ſe, & ſuo
Quodque momento atque virtute ponderes,
Non opinione ; nedum errore, aut inſcitiâ.
Vobis exemplo ſit hic Miles comicus,
Qui eò uſque venit ignorantiæ, ut nummulo
Gemmam vendat, quæ ſit pretioſiſſima.
Inde Comœdia ſuam occœpit Protaſim.
Nam Simo, preſſis naribus callidus,
Ubi Militem glorioſum (*) & ſimplicem videt,
Gemmam emit minimo, cujus lucrum in Epitaſi
Invidet Luſco : ſervi id dolo
Agunt, ut gemmâ fraudent heros ſuos.
Hinc magnæ turbæ fiunt in Cataſtaſi ;
Quando Miles, Simo, Luſco, ſe illudi ſentiunt.
In Cataſtrophâ Curio, Quæſtor civicus,
Gemmam extorquet è ſervorum manibus,
Traditque magiſtratui, ut hanc Eptingenio
Donum offerat, priùs compenſato Milite.

(*) Le P. *du Cygne* a pris beaucoup du *Miles glorioſus* de Plaute.

VILLICUS. MATERIA: *Postremi belli tempore, Villicus dominum defraudabat, & pecunias ipsi debitas variis dolis clam apud civem deponebat: cùm dominus fraudem sentiens, servi operâ, solerter ac facetè rusticum fefellit, & pecunias recepit.* Ex Relat. Belg.

PROLOGUS:

Amœna est hæc Comœdia, quæ callidum
Ad fraudes ingenium Villici exhibet
Cum facetiâ; nam cùm hic capere dolo herum
Cogitat, alio dolo ipse capitur.
Ludus ille est Divini Numinis:
Fraus in caput redit, magno suo malo.
Si quam rem accures sobriè, aut frugaliter,
Solet illa rectè sub manus succedere:
Atque ædepol firmè, ut quisque rem accurat suam,
Sic ei procedit post principia denique.
Si malus, aut nequam est, malè res vertunt, quas agit.
Ita parturit sibi aurum furtim Villicus,
Et fictis dolis apud amicum obtegit:
Verùm sagacior servus, naso olfaciens
Fraudem, expiscatur è puero istius
Rustici, num sint, & ubi pecuniæ?
Probè erat vinosus puer iste Villici;
Hàc aggreditur alter, ut verum eliciat.
Ergò inter pocula rescit centum aureos
Esse apud quendam civem: & symbolum esse annulum
Cum syngrapho, queis redderet ipse pecunias.

Sine morâ, propinatur vinum Villico:
Dormienti surripitur annulus & syngraphus,
Qui cùm offeruntur civi, hic aurum redhibet.
Postquam edormiit somnum Rusticus, videt
Se emunctum pecuniis, quas fraus collegerat,
Edoctus malè parta malè dilabier.

GYMNASIUM. MATERIA: Anno 1567. multis in urbibus Belgii, propter tumultus & hæreses, adeò erat Juventus corrupta, ut eam nec Parentes, nec Magistri possent frugi reddere. Quo tempore Imerius Cortua idoneos Professores accersiit, tanto successu, ut, hodieque post annos centum, correcti mores perseverent. Annales Belgii.

PROLOGUS:

De liberorum licentiâ damus hanc Comœdiam:
Verùm & hæc parentes tangit, quam damus, Comœdia;
Nam dum aliqui prava domi exempla dant,
Jucundam filiis præscribunt vitæ Comœdiam;
Quis enim dubitet Liberos esse, utì simios,
Qui imitantur quod vident? tum si in patre
Vestigia minùs recta legerint, laus est arripere,
Iis insistere, vitio superare etiam patrem.
Hoc pacto fit, ut similis patri sit filius:
Hoc est, ùt fertur adagio, mali corvi malum
Ovum; ex quo rursus ovo corvus malus,
Et ex hoc deinceps alius, qui vivit pessimè.
Esto: parens non det vitæ exemplum malum:
At peccat sæpè ipso regendi modo;
Si nimis sit asper, mitisve, interest puero;

Qui, si insuper Magistrum sentit minùs idoneum,
Fieri non potest ut munus exequatur suum.
Hoc adeò videbitis ex hac, quam damus Comœdiâ:
Melinus, Cato, Chrysogonus, dissimili parentes ingenio,
Malè educant filios; Cato severè quidem:
Melinus, indulgenter: ex avaritiâ incuriè Chrysogonus.
At Cato, qui suâ disciplinâ bonum habere se
Filium putat, Melinum & Chrysogonum liberiùs
Objurgat, nempè quòd dissoluti sint liberi.
Fallitur; post paulò filium cum sociis
Æquè improbum, & in carcerem datum intelligit.
Ibi confessio: ibi consilium Imerii, qui liberis
Parcendum censet, dum Magistri in gymnasio,
Quod fundat, sint idonei, qui ipsos regant.
Spectate, & post sæculum Fabulæ, nepotes, plaudite.

DOS. MATERIA: Anno 1610. Parisiis, Mendicus nuptum dedit filiam, & huic in dotem decem aureorum millia; hâc conditione, ut si nulla proles nasceretur, fundando Pauperum Xenodochio essent hæ pecuniæ. Merc. Gall.

PROLOGUS:

Paradoxum, & præter opinionem est omnium,
Mendicus dives: velut hic Philto, qui filiæ
Dotem dat magnam. Eum necesse fuit
Cum avo, & patre, diu porrexisse manum

Ad quadrantes, vel asses, vel nummos, ut ex
His & his adjectis dives cumulus fieret.
Verùm ita fit, ùt populus liberalis est
In pauperes, ut ipsa mendicitas locuples
Sit quæstus; quem nôrunt isti, pro templis assidui,
Vel in viis, cæci, claudi, ægri, mendiculi;
Queis tu, Christiane, non desistas benefacere;
Nam tibi major est quæstus apud Superos.

PRANDIUM. MATERIA : *Sabaudus, caminum hæretici cujusdam versurus, se coram eo cruce signat : sed dum verrit, hæreticus infrà fumum excitat. Inde Sabaudo accidit lautum prandium.* Gazæus, Tom. 2.

PROLOGUS:

E genio Plauti Parasitus est ejus
Fabulæ (non scurra tamen) pro Episodio :
Sabaudus primam ac legitimam partem exequitur,
Quem canit Gazæus stylo suo hilariter.
Nos illum cum Magiroti coquo, & Saturione hoc
Parasito primùm inducimus : deinde epulas
Inter; postquam, absumpto fumo plusquam voluit,
In vicinas ædes per caminum desiliit :
Ibi convivis terrorem, mox risum attulit.

FERNANDES. MATERIA : *Fernandes Hispalensis, non adhuc trimulus, unà cum patre & fratre à Pyratis captus in Insula Corsica, ducitur Constantinopolim : his verò redemptis, inter Mahumetanos infans adolescit.*

Annis viginti postea ab Hispanis rursum captus, Hispali asservabatur, quando incidit in virum, qui, ut juvenem videt, filium esse suum affirmat: ille negat se istum esse. Veniunt ad Prætorem Urbis: ac, patre alia super alia congerente signa, juvenis se Christo adjudicat & patri. Hist. Societ. JESU, Part. 2. num. 58., Anno 1561.

PROLOGUS:

Id Matri obtigisse narrat Historicus,
Quod Poëta affingit Patri, propterea quòd
In scenam consultò non prodit mulier.
Fabulæ autem argumentum apposita
Ostendit distributio; quod non necesse puto
Pluribus eloqui, nec ad formam Comœdiæ.

LYTRUM. Voici le sujet de cette pièce: En 1663. un Bourgeois de *Génes* eut besoin de trois-cens écus pour racheter son fils prisonnier. Se voyant dans l'impossibilité de les trouver, il fit dire une messe pour les morts, dans l'espèrance que ces saintes ames seroient plus pitoyables, que tant de gens, qu'il avoit priés inutilement de l'assister. En effet, il rencontra le même jour un homme, qui ayant remarqué la tristesse répandue sur son visage, & lui en ayant démandé la cause, lui mit en main une lettre de change de trois-cens écus à tirer sur un Marchand de la même ville. Allez, lui dit-il, trouver ce Marchand, & à la seule vûe de ce caractère, il vous les comptera:

ne vous mettez pas en peine de ſavoir qui je ſuis, vous l'apprendrez de lui. Il y alla, & du moment que le Marchand eut vû l'inſcription de la lettre : Dieu ! s'écria-t'il, voilà le caractère de mon père, qui eſt mort il y a dix ans. La ſurpriſe du Bourgeois ne fut pas moindre : mais ce qu'il y eut de plus étonnant, ce fut qu'interrogé s'il pourroit reconnoitre ſon bienfaiteur en voyant ſon portrait, & de là introduit dans une ſale, où parmi quantité de portraits le Marchand gardoit celui de ſon père, le Bourgeois lui dit auſſitôt: Le voila ! C'eſt lui-même qui m'a donné la lettre de change. Il reçut donc les 300. écus, & fut merveilleuſement confirmé dans ſa dévotion en faveur des ames ſouffrantes. Le Marchand reconnut en même tems ſa faute, & prit la réſolution de faire prier plus que jamais pour l'ame de ſon père. Le P. *du Cygne* apprit ce fait par une lettre du P. *Van den Buck*, datée de *Rome* 1663. Il l'exprime ainſi dans ſon Prologue :

Si quis expectat hodie Plautinos ſales,
Seu faceti hiſtrionis populares jocos,
Næ illum ſua fruſtrabitur ſpes. Namque nos haud decet
Inurbanus ſermo; tum, ſi Chriſtiani ſumus,
Mimica atque momica laſcivia non placet.
Divino ego, viri litterati, quod vobis ſapit :
Morata Comœdia, condita affectu pio.

*Nunc, quoniam eſt Prologi, de materiâ prolo-
qui,
Paucis ediſſeram. Menſe ſeptembri, Genuæ
Tenebatur perdito perditus filius carcere:
Hinc rapiendus ad triremes ærumnosè, niſi
Pater ſuus trecentis brevi ſcutis redimeret.
Verùm is pauper, fortè Sacerdotem rogat,
Liberalem ſcilicet, & copioſum in ſpeciem,
Uti pecuniariam miſero filio opem ferat:
Sacerdos excuſare inopiam; nam ſibi, præter
Stipendium quotidiani ſacrificii, eſſe nihil:
Et niſi hodie, inquit, hoc obvenit ſtipendium,
Mihi jejunandum. Commotus ille, julium de
ſuo
Donat Sacerdoti, Miſſam iſto die mortuis
faciat.
Brevi pòſt, incidit ille pater perditi filii in ſenem,
Qui affabilis ultrò allicit ad petendam opem:
Nec mora, petenti ſcedulam expedit, & hanc
Trecentorum certiſſimam ſcutorum teſſerariam,
Apud mercatorem, quem ipſi nominat.
Tulit ipſe chartam ſuam: quam cùm ſubitò
Intuetur mercator, mirari & obſtupeſcere:
Dein rogare, quando, ubi, à quo, & quo-
modo
Scedulam accepiſſet. Se non nôſſe hominem
Dicit alter; proinde ſignum, ſi poſſet, &
manum
Cognoſceret. Eſt verò, inquit mercator, hoc
Signum quidem notum, & patris mei,
Qui hæc ſcripſit: ſed intra mecum in concla-
ve. Ibi*

Cùm majores mercatoris essent depicti, petit
Num eorum sit similis, qui syngrapham dedit?
Ille ipsus fuit, respondet vir, digito in patrem
Mercatoris intento, quem tabula hæc refert.
Atqui is, subdit mercator, meus est pater,
Ab annis decem mortuus. Certum est ejus fidem
Liberare: exinde scuta trecenta numerat viro.
Hæc est historia, quæ præbet hujus materiam
fabulæ,
Quæ præcipuè purgantibus mortuis scripta est,
Ut his vivi misericordes fient. Faxit Deus.

FRANCISCANUS. MATERIA: Nicocosmus cupit esse Religiosus: contrà Cosmander parens illum vult uxorem ducere Eugeniam Emporæ filiam: & jam proximæ erant nuptiæ, cùm denuntiatur Eugeniam esse inter Religiosas Virgines tonsam. Exinde Nicocosmus fit voti compos. Imitatio Andriæ.

PROLOGUS:

Quod Poëta proloquitur in Andriâ,
Id mihi usu venit in his nuptiis.
Quæ convenêre, in Andriam ex Perinthiâ
Fatetur transtulisse, atque usum pro suis:
Ego ex Andriâ nuptias feci, dissimili
Materiâ, tamen simili oratione ac stylo.
Nunc ita narro argumentum fabulæ:
Cosmandro erat Nicocosmus filius,
Qui à pueritiâ sanctitatis amans,
Certò desponderat sibi cœnobium:
At Pater aliò vocabat filium,
Filiam Emporæ nubilem ut duceret;
Jamque utrimque provisæ erant nuptiæ.

Quid faceret adolescens? erat ipsi Philagius.
Vafer pædagogus, & vir pius.
Is, cùm audiisset Eugeniam velle se
Religiosam esse, persuadet uti patri
Dicat Nicocosmus velle illam conjugem:
At paulò post, cùm videt seriò
Rem inter parentes agi, ac Eugeniam
Accersi: tum perturbatur Philagius,
Et ad dolum confugit alium,
Quo Emporam à nuptiis avocet:
Sed derepentè venit nuntius,
Eugeniam esse inter Virgines
Tonsam; ibi Cosmander irascitur:
Placatè Emporas fert consilium
Filiæ, & ipse se eremo vovet.
Quo motus exemplo, facit idem
Cosmander, filiumque voti sui
Magno gaudio reddit compotem.

Le Baron *de Surlet*, Grand-Vicaire de *Liège*, Approbateur de ces Comèdies, dit (*e*) qu'elles désabuseront ceux qui regardent la Galanterie comme essentielle au genre comique: & qu'on trouvera ici les bonnes qualités de Plaute & de Térence alliées avec celles qui doivent caractèriser le Poëte Chrêtien. L'Auteur remarque lui-même dans sa Préface que Plaute

(e) *Hìc dedocebuntur, qui gratam sine Venere dari non posse Comœdiam existimant. Hìc invenietur, quod omnes mirati sunt in Plauto & Terentio, nativus styli nitor, & artificiosa Fabulæ deductio. Hìc invenietur, quod pii desiderârunt in utroque, argumenti veritas, morum sanctitas, lepórum castitas.*

& Térence ſont d'excellens modèles pour le ſtile, mais que les ſaletés dont ils ſont remplis, détournent la chaſte jeuneſſe de leur lecture. Il avoit longtems ſouhaité que quelque moderne nous donnât des pièces écrites dans le goût de ces Anciens, & dégagées de toute ordure. Mais ne voyant perſonne qui en voulût prendre la peine, (*f*) il a recueilli toutes les meilleures phraſes de ces deux Auteurs, comme des matèriaux, dont il a conſtruit ſes douze Comèdies. Si on lui fait un crime de cet emprunt, l'accuſation retombe ſur Virgile, qui a ſi ſouvent copié Homère & Théocrite : elle retombe auſſi ſur Térence, qui, dans quatre de ſes pièces, n'eſt guères que Traducteur de Ménandre. Plaute, qui paroit plus original, avoue lui-même qu'il ne fait ſouvent que mettre du bon Grec en mauvais Latin. Après ces réflexions, le P. *du Cygne* avertit qu'il fait quelquefois jurer ſes perſonnages par Jupiter & par les autres Dieux, & qu'il mêle dans ſes pièces les fables & les rites du Paganiſme, afin de mettre les jeunes gens au fait des uſages, auſſi bien que de la langue des anciens Romains. Il avertit encore que ſes Comèdies perdront beaucoup ſur le papier, parce que les Acteurs, leur ha-

(*f*) Je ne ſais ſi le P. *du Cygne* a connu le *Térence Chrétien* de *Schonæus*.

billement, leur voix, & leur geſte ſont l'ame des ouvrages dramatiques. Il finit par déclarer que ſans ſe mettre beaucoup en peine de chercher le ridicule, ſon deſſein a été (*g*) de donner aux jeunes gens des Comèdies, qui ſerviſſent tout à la fois à les exercer dans la politeſſe du ſtile Latin, & à former leurs mœurs. Je doute qu'il ait atteint ſon but. Les Etudians, non plus que les autres ſpectateurs, ne vont aux Comèdies de Collège, que pour ſe divertir. Il faudroit donc les prendre par cet endroit, pour leur inſpirer la vertu. Mais il eſt difficile d'y réuſſir dans une langue inintelligible à trois quarts de l'aſſemblée, & peu propre à repréſenter nos mœurs. D'un autre côté les Auteurs de la Comèdie Latine n'ont guères connu la bonne plaiſanterie: les anciens Romains n'étoient pas nés pour rire, & la gravité Eſpagnole eſt un caractère fort enjoué en comparaiſon du leur. Je conclus qu'il eſt bien déſagréable de faire aujourd'hui des Comèdies Latines, & que les plus habiles Ecrivains en ce genre, ne feront jamais payés de leurs peines.

☞ *Sotuellus*, 585.

(g) *Poſtremùm, in his Comœdiis non tam propoſitus eſt nobis popularis riſus, quàm morata Fabula, cum urbanâ dictione.*

François

François-Hyacinthe Choquet

ETOIT DE *Lille*, où il paroit étre né vers l'an 1580. Il entra aſſez jeune dans l'Ordre de S. Dominique, & prononça ſes vœux au couvent d'*Anvers.* Le P. *Inigo*, ou *Ignace de Brizuela*, Confeſſeur de l'Archiduc *Albert*, ayant conçu une eſtime particulière pour ce jeune Religieux, l'engagea de ſe rendre à *Salamanque*, pour y faire ſon cours de Théologie. Ses maitres en cette Univerſité furent les PP. *Dominique Bagnez*, (a) *Pierre de Ledeſma*, (b) & *Pierre de Herrera*, (c) tous connus par leurs écrits. Révenu d'Eſpagne, il fut fait ſecond Régent de l'Etude au couvent de *Louvain* en 1608., & garda cet emploi juſqu'en 1616. Durant cet intervalle, il enſeigna ici la Philoſophie, & enſuite la Théologie aux Religieux de ſon Ordre. En 1611. il fit

(*a*) Né à *Mondragon*, ou ſelon quelques-uns à *Valladolid*, & mort à *Medina del Campo* le 21. octobre 1604., après avoir été 24. ans prémier Profeſſeur en Théologie à *Salamanque*.

(*b*) Mort le 9. ſeptembre 1616. à *Salamanque*, où il étoit né, & où il avoit rempli pendant huit ans la Chaire de Théologie, dite *Cathedra veſpertina S. Thomæ*.

(*c*) Né à *Séville* en 1548., & mort le dernier décembre 1631. à *Salamanque*, où il avoit été le ſucceſſeur de *Bagnez*. Il avoit été auſſi ſucceſſivement Evêque des *Canaries*, de *Tuy*, & de *Tarazona*.

le voyage de *Paris* avec le P. *Thomas de Torrez*, prémier Régent de l'étude de *Louvain*, & pendant la tenue du Chapitre génèral indiqué en cette ville, il y soutint sous ce Pere des Thèses de Théologie, dont il sortit avec tant d'honneur, que le P. *Augustin Galamini*, Génèral des Dominicains, & dépuis Cardinal, lui décerna le titre de Maitre en Théologie. Le P. *Choquet* y joignit celui de Docteur de la Faculté de *Douai* le 28. juillet 1615. Quelque temps après, il dévint prémier Régent de l'Etude au couvent de cette ville, & tandis qu'il en exerçoit les fonctions, il donna ses soins à l'érection du Collège de S. Thomas d'Aquin, dont j'ai parlé à l'article du P. *Philippe Petit*. (d) Le P. *Choquet* réfusa les emplois, qu'on lui offrit dans la suite, & se contenta d'être trois fois Définiteur aux Chapitres de sa province. Après avoir longtems enseigné à *Douai*, il alla faire la même fonction au couvent d'*Anvers*, où il mourut usé de travaux le 6. février 1645. Ce Religieux étoit fort laborieux, & ne manquoit pas de savoir : mais ses écrits prouvent qu'il étoit trop crédule, & trop prévenu en faveur de son Ordre. On a de lui :

1. *Laudatio virtutis & sapientiæ D. Thomæ Aquinatis, communis & Angelici Doc-*

(*d*) Les PP. *Briquela*, *Pierre Woestyn*, & *Michel Ophoven*, l'aidèrent dans cette entreprise.

toris, Duaci habita VII. martii M. DC. XIV. coram Universitate congregatâ. Duaci, Balth. Bellerus, 1618.

2. *Sancti Belgii Ordinis Prædicatorum. Duaci, Balth. Bellerus,* 1618. 12°. pp. 277. avec des estampes en taille-douce. Cet ouvrage a été traduit en François par le P. *Jean de Nœuwirelle*, comme je l'ai marqué à son article. Je parlerai ailleurs de la version Flamande, qui est du P. *Léonard Janssen-boy*. Entre un grand nombre de faits apocryphes, que ce livre renferme, les PP. *Echard* & *Quétif* ont remarqué l'histoire du *F. Robert*, Inquisiteur du tems de *S. Louis*. Le P. *Choquet* (pp. 268. 269.) en fait un Martyr, & le comble d'éloges. Cet Inquisiteur montra d'abord beaucoup de zèle contre les Patarins & les Bulgares, qu'il poursuivit avec tant de vivacité, que ses supèrieurs l'en reprirent. Ayant été lui-même trouvé coupable, il fut enfermé en prison : depuis il obtint du Pape la permission de passer dans un autre Ordre : il se retira chez les Trinitaires, puis à *S. Victor* de *Paris*, & ensuite chez ceux de *Cîteaux*, où il s'attira de nouveaux châtimens par des crimes, dont il fit enfin pénitence. Les mêmes PP. *Echard* & *Quétif* disent que s'il se trouve dans le livre du P. *Choquet* des choses qui ne plaisent pas aux gens doctes, ils doivent considèrer que ce Père

n'en eſt ni l'inventeur, ni le garant, s'étant contenté de les rapporter. Mais je crois qu'un Hiſtorien doit ſe donner la peine d'examiner la vérité des faits qu'il rapporte: & que négliger la Critique dans les Vies des Saints, c'eſt expoſer la Religion aux railleries des Libertins & des Hérètiques.

3. *Tabella virtutum ac miraculorum B. Ambroſii Sanſedonii Senenſis, nati M. CC. XX., mortui M. CC. LXXXVI., & B. Jacobi Salomonii Veneti, nati M. CC. XXXI., mortui M. CCC. XIV., utriuſque ex Ordine Prædicatorum, quos Gregorius XV. in Beatorum numerum retulit anno M. DC. XXII.; ex vulgari Italico Latinè verſa. Duaci, Balth. Bellerus*, 1623. 12°. pp. 41.

4. *De Confeſſione per litteras ſeu internuncium, Diſſertatio Theologica. Duaci, Balth. Bellerus*, 1623. 12°. pp. 72. Le P. *Choquet* y a joint : *R. P. Dominici de Soto, Ord. Præd., de ratione tegendi & detegendi Secretum, Relectio Theologica*, & une Diſſertation ſur la Confeſſion par lettres, compoſée par le P. *François de Avila*, Dominicain Eſpagnol mort à *Rome* en 1604. Celle-ci eſt diviſée en vingt-trois chapitres, & contient 85. pages. Le P. *Quétif* dit que l'Auteur l'avoit publiée à *Rome* en 1599., & l'avoit dédiée à *Clément VIII.*, lorſque ce Pontife eut condamné le ſentiment du P. *Emmanuel Sa*,

célèbre Jésuite d'Espagne. Mais cela ne peut étre, puisque la bulle de *Clément VIII.* est du 20. juillet 1602. Le Pape y condamne *au moins comme fausse, téméraire, & erronée, la proposition, qui dit qu'on peut se confesser & recevoir l'absolution par lettres, ou par le moyen d'un tiers : & défend de la soutenir en public ou en particulier, même comme probable, sous peine d'excommunication réservée au souverain Pontife.* Beaucoup de Théologiens soutiennent qu'une absolution donnée de la sorte, n'est pas nulle de droit divin. On dit que *S. Antonin, Richard, Adrien*, dépuis Pape, *Silvestre, Navarre, Medina*, & d'autres Scholastiques, ont jugé que la chose étoit permise. Le P. *Morin* (e) raporte plusieurs exemples de cette sorte d'absolution : mais M. *Tournely* (f) les conteste, & prétend que dans ces exemples il ne s'agit pas de l'absolution Sacramentale, mais d'indulgences, d'absolutions de censures, &c. D'un autre côté *S. Thomas*, (g) & un Concile tenu à *Nîmes* en 1284., enseignent que le pénitent est obligé de se confesser de vive voix, quand il peut le faire. C'est qu'une grande par-

(e) *De administ. Sacram. Pœnit. L. VIII. c. 25. edit.* 1682. *pp.* 595--599. *Witasse* le copie sans le citer, *de Pœnit., Quæst. IV. art. 4., edit. Venetæ* 1738. *pp.* 297--299.

(f) *De Sacram. Pœnit. q. 6. art. 4. de Confess. per litteras*, concl. 2.

(g) *Quodlib. VII. art.* 1.

tie de la pénitence consiste dans la honte d'avouer ses désordres : & que les confier au papier, qui ne rougit de rien, ce n'est pas subir cette salutaire humiliation.

5. *De origine Gratiæ sanctificantis, Tomus primus, in quo de ejus naturâ, causis efficientibus, subjecto, Libri tres. Duaci, Balth. Bellerus*, 1628. 4°. pp. 759. Le second Tome qui n'a point paru, devoit étre partagé en cinq livres : I. *de dispositionibus ad Gratiam.* II. *de Justificatione.* III. *de Merito, Gratiæque effectibus.* IV. *de Perseverantiæ, & confirmationis in Gratiâ, donis.* V. *de causâ finali Gratiæ, quæ est ejus per Gloriam consummatio.*

6. *De Mistione Aquæ in calice Eucharistico, ejusque in Christi sanguinem conversione, Opusculum theologicum.* A la suite du précèdent, pp. 118.

7. *Beata Ingridis, Ordinis Prædicatorum, rediviva; sive brevicula ejus, hactenus incognitæ, Vita & Beatificatio. Duaci, Joannes de Fampoux*, 1632. 16°. pp. 19. Cette Vie est tirée d'*Olaus Magnus*, & du *Vitis Aquilonia* de *Jean Vastovius.*

8. *Mariæ Deiparæ in Ordinem Prædicatorum viscera materna exhibet F. Hyacinthus Choquetius,.... Antv., Joan. Cnobbaert*, 1634. 12°. pp. 534. It. traduit en Flamand par le P. *Edouard Byl*, dont j'ai parlé ailleurs. Il y a beaucoup de fa-

bles dans ce livre : mais il y en a deux ſur-tout qui ont fait impreſſion ; l'une regarde les prétendues ſtigmates de S. Dominique : l'autre, qui eſt rapportée à la page 326., concerne le célèbre *Lemos*, qui fut le principal tenant pour les Jacobins dans les Congrègations *de Auxiliis.* Si nous en croyons le P. *Choquet*, *Lemos*, à l'ouverture de chaque diſpute, paroiſſoit environné d'un cercle de rayons brillans de lumière, qui lui faiſoient une couronne, dont les yeux des Cardinaux étoient éblouïs.

9. *In ſunere F. Michaëlis Ophovii, ex Ordine Prædicatorum, ſexti Sylvæducenſium Epiſcopi, Oratio, habita Antwerpiæ in ſacrâ æde Prædicatorum, nonis januarii* M. DC. XXXVIII. *Antv., Vidua Joannis Cnobbaert*, 1638. 4°. pp. 21. Je parlerai ailleurs de *Michel Ophoven.*

10. *Triumphus Roſarii à Sede Apoſtolicâ decretus Sodalitati B. Virginis Mariæ, ob victoriam ipſius precibus partam de potentiſſimâ Turcarum claſſe ſub Pio V. Pont. max., adſertus à R. P. Franciſco Hyacintho Choquetio, Ordinis Prædicatorum, S. Theol. Doctore. Antv., Guil. Leſteenius*, 1641. 12°. pp. 277. gros caract. Le P. *Choquet* étoit revenu d'un long voyage, lorſqu'il acheva cet opuſcule ; c'eſt ce qu'il dit dans ſa dédicace adreſſée à *François Rodriguez d'Evora y Vega, Familier* de la Cour d'Eſpagne,

Chevalier de l'Ordre de Christ, seigneur de *Tersaelen*, &c.

α. Commentaria in universam Aristotelis Logicam, à F. Hyacintho Choquetio anno M. DC. VII. (date fautive) *dictata Lovanii.* Ms. chez les PP. Dominicains de *Louvain*, vû par le P. *Guillebert de la Haye.*

☞ *De Jonghe, Belgium Dominicanum.* pp. 230-232. *Quétif & Echard, II.* 542. 543. *Liste Mste des Dominicains Professeurs à Louvain.*

Hyacinthe Fredericx,

AUTRE Dominicain, natif d'*Anvers*, prononça ses vœux en 1615., & mourut vers 1670., après avoir passé le gros de sa vie dans les exercices de la Prédication, pour laquelle il avoit un talent particulier, & une ardeur infatigable. Ce Religieux fit beaucoup de bien. Il a laissé :

α. Quadragesimalia sex, diversa, integra. En six volumes.

β. Adventualia tria, diversa, integra.

γ. Sermones de Dominicis per annum, & de Festis Sanctorum, & de Festis Sanctorum Ordinis Prædicatorum. En cinq tomes.

δ. De Festis B. Virginis, & de Rosario. En deux tomes.

ε. Super Litanias Nominis Jesu.

ζ. De Peccatis, & speciatim de vitiis Linguæ. En trois tomes.

η. *De Arte bene vivendi & moriendi.* En deux tomes.

θ. *De Samaritanæ historiâ.* Le P. *Guillebert de la Haye* a vû tous ces volumes en Ms. (*in-4°.*) dans différentes maisons des PP. Dominicains des Pays-Bas.

☞ *Quétif*, *II.* 633.

Reimann, ou *Ousmann*,

ECRIVAIN du X. siècle, étoit un Religieux de l'Ordre de S. Benoit, & vraisemblablement de l'Abbaye de *Waulsor*, (a) située dans l'Entre-Sambre-&-Meuse, à peu près entre *Dinant* & *Givet.* L'Ouvrage que nous avons de lui, est dédié à un Abbé nommé *Immon.*

(a) Les Auteurs de l'Histoire Littèraire de la France nient ce fait, & se fondent sur ce que *Reimann* avoue qu'il n'a point demeuré avec *S. Cadroé*, & que ce qu'il rapporte de son Histoire, il l'a appris d'autres personnes qui l'avoient connu. Ce raisonnement n'est pas concluant; il se peut fort bien faire que *Reimann* ne soit entré dans l'Abbaye de *Waulsor*, (*) qu'après le départ, ou même après la mort de ce Saint, & qu'il n'ait entrepris sa vie que vers l'an 996. On n'a pas de preuve qu'*Immon*, à qui il l'adresse, soit mort avant l'an 1000.

(*) En Latin *Walciodorum.* Elle reconnoit pour Fondateurs *S. Eilbert*, Comte de *Namur*, ou plûtôt de *Lomme*, & *Hérèsinde* son épouse. On met cette fondation en 944. Environ vingt-cinq ans après, *Otton III.* unit à ce monastère celui de *Hastiers*, à l'autre côté de la Meuse, qui étoit alors habité par des Religieuses, & qui dépendoit de l'Evêque de *Mets*: l'un & l'autre furent dépuis sous le diocèse de *Liège*: aujourd'hui ils sont dans le Comté & le diocèse de *Namur*.

Il s'en trouve deux de ce nom vers la fin du X. siècle : l'un Abbé de *Gorze* près de *Mets*, & l'autre de *Waulsor;* il paroit qu'il s'agit de ce dernier, qui succèda à *S. Forannan* en 982. *Reimann* a laissé par écrit :

Vita S. Cadroe Abbatis. Imprimée dans les Actes des SS. d'Irlande du P. *Colganus : Lovanii, 1645. in-fol.*, T. III. pp. 494--507. It. dans les Bollandistes *Martii T. I. die 6., pp. 474--481.* It. dans les Actes des SS. Bénèdictins du P. *Mabillon, T. VII. pp. 487--501.* Avec des notes de ces différens Editeurs. Mais il faut remarquer que les Bollandistes & le P. *Mabillon* ont retranché de l'Ouvrage une description des Isles Britanniques, & une histoire fabuleuse de l'origine des Hibernois, qu'on nommoit autrefois Ecossois. Cette Vie paroit écrite avec beaucoup de sincèrité : elle est en bon ordre, & en meilleur stile que la plupart des ouvrages du tems. *Reimann* n'y dit rien, qu'il n'ait appris de témoins oculaires, & entr'autres d'un jeune homme élevé par *S. Cadroé*, & qui vivoit encore lorsque notre Auteur écrivoit. Le saint Abbé dont il s'agit, nâquit en Ecosse de sang Royal : mais on l'envoya faire ses études en Irlande. De retour en sa patrie, il communiqua aux autres ce qu'il avoit appris : puis étant allé en France, il prit l'habit monastique à *Fleuri*, ou *S*t-

Benoit-sur-Loire, d'où on le tira malgré lui pour le faire Abbé de *Waulsor*. *Adalbèron*, Evêque de *Mets*, l'engagea vers 952. à prendre le gouvernement de l'Abbaye de *S. Félix* (aujourd'hui de *S. Clément*) dans sa ville Episcopale. *S. Cadroé* y emmena quelques Religieux de *Waulsor*, après avoir donné *Godefroi* pour Abbé à ceux qui restèrent. Il se rendit célèbre par sa vertu & par ses miracles : & il mourut au plus tard en 991., puisqu'il est nommé *Abbé de sainte mémoire* dans un diplome d'*Otton III*. de cette année-là.

☞ *Colganus & Bollandistæ*, *ubi sup. Gallia Christ.*, *III*. 569-571. *Hist. Littèraire de la France*, *VI*. 459. 460. (Les Auteurs de cette Histoire se trompent, quand ils croyent que *Henschenius* est le prémier, qui a publié l'ouvrage de *Reimann*.) *Ceillier*, *XIX*. 695.

Jean Bernaerts, ou *Joan. Bernartius*,

NAQUIT à *Malines* en 1568. Je ne sais s'il étoit fils de *Henri Bernaerts*, & d'*Anne Smits*, dont on voit le tombeau dans l'église métropolitaine de cette ville. (*a*) Quoi qu'il en soit, il s'appli-

(*a*) Avec cette Inscription : *D. O. M. & Memoriæ Henrici Bernartl, ac Annæ Smits conjugum, qui per omne virtutum genus vitæ curriculo decurso, priscâ pietate, fide, & candore præstantes, magno sui desiderio relicto, placidè hic in Domino quievere : Liberi & nepotes mæsti P. C.*

qua de bonne heure aux Belles-Lettres, pour lesquelles il avoit un goût décidé. Il y joignit l'étude de la Jurisprudence, & prit à *Louvain* le grade de Licencié en l'un & l'autre Droit, après avoir été Fisc & Doyen des Bacheliers de cette faculté. Il retourna ensuite à *Malines*, où il exerça la profession d'Avocat au Grand-Conseil. Dans le mois de janvier de l'année 1594. il se maria (à *Bruxelles*, je pense) avec *Cathèrine Breughel*, fille de *Guillaume Breughel*, Conseiller au Conseil de Brabant résident en cette ville : & il eut de son mariage deux enfans, (*b*) qui lui survécurent, aussi bien que sa femme, qu'il laissa veuve le 16. décembre 1601., lorsqu'il n'avoit que trente-trois ans. Son corps repose dans l'église de S. Rombaut à côté du chœur, mais sans épitaphe, du moins qui lui soit propre. (*c*) *Nicolas Oudaert*, Chanoine & Official de *Malines*, lui fit celle-ci :

Hac tegitur parvâ magnus Bernartius urnâ,
Clara nisi toto fama quòd orbe volat :
Quam famam functi doctissima scripta merentur,
Sive ea ad Historiam, sive ea ad Aonidas,

(b) Dont l'un, nommé *Guillaume*, fut Avocat à *Bruxelles*.

(*c*) Car il pourroit bien être compris dans l'épitaphe flamande, qu'on voit en cet endroit, & dont voici les termes : *Hier leet begraven Her Jan Bernaerts, in syn leven Schepen deser stede van Mechelen, die sterf op den 19. october anno 1595. Ende heer en Mr Jan Bernaerts, ende Anna Bernaerts, Hr Jacops dochter. Bidt vour de ziele.*

Seu magis ad Sophiæ ſint exornanda vireta.
Ah! ſpes cum tanto quanta ſepulta viro.

Bernartius fit des progrès aſſez rapides dans l'Eloquence, dans la Critique Grammaticale, dans la Philoſophie, & dans les Antiquités Romaines: mais il écouta trop les louanges de ſes amis, & il ſe preſſa trop d'écrire pour le public. Je le regarde comme un *enfant gâté* de *Juſte-Lipſe*, ſon allié, qui l'appelloit *Flos Belgarum.* Il reſte de lui:

1. *La Vie & le Martyre de Marie Stuart, Reine d'Ecoſſe.* En Flamand. *Anvers*, 1588. 12°.

2. *Oratio funebris in obitum Revſſi^{mi} atque illſſi^{mi} Domini D. Joannis Hauchini, ſecundi Mechlinienſium Archiepiſcopi, ac Primatis Belgii, habita Mechliniæ in exequiis ejuſdem IX. cal. febr. M. D. LXXXIX. Lovanii, Joan. Maſius*, 1589. 12°. pp. 17., ſans dix pages, où il y a des vers de trois différens Poëtes à la louange du défunt. *Jean Hauchin* étoit de *Grammont* en Flandre. S'étant fait recevoir Maitre-ès-Arts à *Louvain*, il ouvrit une école d'humanités à *Bruxelles*: après quoi il ſe borna à être Précepteur de quelques jeunes gens de qualité, avec qui il parcourut l'Allemagne & la Bourgogne. Il fit ſa Théologie à *Dole*, prit le grade de Licencié de la même faculté à *Douai*, & dévint

Doyen du Chapitre de *Renai* en Flandre; puis de celui de Ste Gudule à *Bruxelles*: mais ce ne fut qu'après avoir été quelque tems Chapelain du Prince d'Orange. Le Cardinal *de Granvelle*, prémier Archévêque de *Malines*, le fit dépuis ſon Official. Ayant confondu quelques Calviniſtes ſur l'article de la préſence réelle le 9. mai 1582., ces hérètiques le firent jetter dans un cachot le 1. du mois ſuivant, & l'y retinrent trois mois, le traitant avec beaucoup de rigueur. Sa priſon fut recompenſée de l'Archévêché de *Malines*, que *Philippe II.* lui donna en 1583. Il gouverna ſaintement ſon diocèſe, & mourut à *Malines* le 5. janvier 1589. agé de 62. ans.

3. *Orationes funebres II. in obitum celeberrimi viri D. Mich. du Bay, Athenſis, ... quarum.... altera in Collegio Pontificio per probum adoleſcentem Joannem Bernartium, Mechlinienſem* (habita eſt.) *Lovanii, Joan. Maſius*, 1589. 12°., pp. 18. pour celle de *Bernartius*, qui fut prononcée le 29. ſeptembre de cette année.

4. *De utilitate legendæ Hiſtoriæ, libri duo. Antv., Chr. Plantinus*, 1589. 8°. It. *Ibid., Vidua, & Joan. Moretus*, 1593. 8°. pp. 161. C'eſt peu de choſe que cet ouvrage, qui eſt écrit d'un ſtile un peu affecté, & qui ſent le jeune homme. L'Auteur le dédie à *Juſte Lipſe*. On y trouve un éloge

de *Guillaume Huysmans*, dont je parlerai ailleurs.

5. *Commentarius in P. Statii Papinii Opera, ad veteres codices recensita.* Avec une édition de ce Poëte. *Antv., Offic. Plantin.*, 1595. 12°. —— *Commentarius in P. Papinii Statii Sylvas..... Ibid.*, 1599. 12°. It. le tout ensemble, sous ce titre : *Joannis Bernartii ad P. Statii Papinii Thebaïdos & Achilleïdos, Scholia, ad Sylvarum libros, Notæ. Antv., Martin. Nutius*, 1607. 12°. Ces éditions sont estimées, sur-tout la prémière : mais *Jean-Gaspar Ghevaerts*, *Christian Daumius*, *Gaspar Barthius*, *Jean-Fréderic Gronovius*, & *Claude Berauld* ont travaillé avec plus d'érudition & de succès sur les ouvrages de Stace.

6. *De Lirani oppidi ab Hollandis occupati, per Mechlinianos & Antuerpianos, admirabili liberatione, Commentariolus; unà cum brevi Narratione de origine & progressu calamitatum Belgii. Lovanii, Joan. Masius*, 1596. 12°. It. *Editio* 2ª. *Ibid., idem*, 1596. (ou plûtôt à *Malines* chez *Laurent vander Elst*, vers 1738.) 12°. pp. 31. Les Hollandois avoient surpris la ville de *Lire*, sous la conduite du Colonel *Charles de Héraugières*, le 24. octobre 1595. Mais elle fut reprise par D. *Alonse de Luna*, suivi de la garnison d'*Anvers*, & de la bourgeoisie de *Malines*.

7. *AnicI ManlI Severini BoëtI, de Con-*



solatione Philosophiæ, libri quinque; Johannes Bernartius recensuit, & Commentario illustravit. Antv., Joan. Moretus, 1607. 8°. pp. 394. publié par les soins de *Nicolas Oudaert*, qui a mis une dédicace à la tête. It. *An. Manl. Sever. Boëthii Consolationis Philosophiæ libri quinque. Ejusdem Opuscula sacra. Cum integris notis Johannis Bernartii, Theodori Sitzmani*, (d) *& Renati Vallini. Accessit Petri Bertii Præfatio. Lugd. Bat., Offic. Hackiana*, 1671. 8°. pp. 324. sans la table, & les Préliminaires, où l'on trouve la Préface de *Bertius*, pp. 26., les témoignages des Anciens en faveur de Boëce, pp. 9., & *Theodori Pulmanni, Craneburgii, de Metris Boëthianis, libellus*, pp. 5. Il n'y a rien de fort exquis dans les notes de *Bernartius*.

α. Un *Panègyrique de la* Ste *Vierge* en Latin, prononcé à *Louvain* le jour de l'Annonciation. *Valère André* l'a vû en Ms. chez *Guillaume Bernaerts*, fils de l'Auteur.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. J. Lipsii Epistolar. ad Belgas Centuria II. ep.* 12., *& Centuria III. ep.* 99. *Sweertius, Athen. Belg.*, 396., *& in Monum. sepulcr. p.* 380. *Val. André, Biblioth. pp.* 458. 459., *& Fast. p.* 215. *Basilica Bruxellensis, ult. ed., parte I.* 143. 144. *Recueil Ms. des Epitaphes de Malines.*

(*d*) Jurisconsulte & Poëte, natif de Turinge, mort en 1623. Il a donné aussi des notes sur Salvien, & sur l'Itineraire de Rutilius, & des Poësies de sa façon.

Jean

Jean Alderkerk,

HOLLANDOIS, né vers la fin du dernier siècle, se destina à l'emploi de Ministre, & fit ses études de Théologie à *Leyde*, où *François Fabricius* fut l'un de ses Professeurs. Ayant été reçu au nombre des Proposans, il fut appellé à *Quadyck*, village de la Nord-Hollande sous la classe d'*Edam*, où il exerça le Ministère jusqu'en 1725., qu'il quitta ce poste pour en aller exercer un semblable, mais de meilleur raport, à *Beverwyck* sous la classe de *Harlem*. Il étoit encore dans ce dernier emploi en 1731., & peut-être le garda-t'il jusqu'en 1743., que ce poste a été confié à M. *Jean-André Strée*, qui le remplit aujourd'hui. On a de *J. Alderkerk*:

Les Miracles du Très-Haut manifestés sensiblement dans l'établissement & les progrès de la Liberté des Pays-Bas (c. d. des Provinces-Unies) *particulièrement dans le siège & la délivrance de Leyde en 1573. & 1574. Ouvrage tiré des meilleurs Historiens par Jean Alderkerk....* En flamand. *Leyde*, 1729. 12°. It. 2e *édition considérablement augmentée & corrigée.* (*a*) *Ibid.*, *Abraham Kal-*

(a) *De Wonderdaden des Allerhoogsten Godts, doorlugtig gezien in de grontlegginge, en voortzettinge van Nederlants*

lewier, 1731. 12°. pp. 260. L'Ouvrage eſt rempli de choſes étrangères au ſujet; l'Auteur y mêle des prières & des moralités de Prédicant. Sa dédicace eſt adreſſée à *Henri Muylman* & à *Charles Schulerus*, Bourguemaitres de *Beverwyk*; il y ſouhaite que les filles du prémier deviennent des *pierres angulaires taillées en forme de palais*, (b) & que le fils du ſecond croiſſe ſi bien qu'il dévienne *un chêne d'équité*.

☞ *Prélimin. de cet Ecrit.*

Vryheyt, inzonderheit kragtdadig gebleken in het vermaarde beleg ende ontzet der Stadt Leyden, voorgevallen in den jare 1573. *ende* 1574. *Uit de gedenk-ende geloofwaardigſte geſchiedtſchriften opgeſtelt door Jo. Alderkerk..... de Tweede druk merkelyk vermeerdert en verbetert.*

(*b*) Métaphore tirée du Pſ. CXLIII. ✝. 13., aſſez mal rendu.

Regner van den Sande, ou *à Sande*,

NAQUIT d'une famille conſidèrable à *Arnhem*, ville de la Gueldre, avant le milieu du XVI. ſiècle. Sorti de ſes prémières études, il ſe livra à celle de la Juriſprudence, dans laquelle il ſe rendit habile, & prit quelque part le titre de Licencié, ou de Docteur en Droit. Après cela il fréquenta le barreau, & s'y fit de la réputation. Il fut quelque tems bourguemaitre d'*Arnhem*, ce qui prouve qu'il

ſuivoit la Religion P.R., comme il paroit également par l'éducation qu'il donna à ſes deux fils, dont les Articles ſuivent. Il eut auſſi quelques filles de ſon mariage avec *Cathèrine van Reyd*, fille de l'Hiſtorien *Everard van Reyd*, ou *Reidanus*, dont il a été parlé ci-devant T. XII. p. 391. *Regner van den Sande* mourut fort agé, & avant le Doctorat de *Fréderic* ſon fils, par conſèquent vers 1607. On ne marque d'autre écrit de ſa façon qu'un

Reſponſum, inſèré dans le principal Ouvrage du même *Fréderic*, pages 36-55. de l'édition de 1674. (Voyez l'Article ſuivant.) C'eſt un plaidoyé pour *Rodolphe*, Comte de *Diepholt*, (a) ſur la ſucceſſion à la ſeigneurie de *Borckeloe*, poſſèdée auparavant par *Joſſe*, Comte de *Bronchorſt*, qui étoit mort ſans poſtèrité. Ce Plaidoyé eſt ſavant.

☞ *Val. Andreas*, 793. *D. Heinſii Poemata*, *edit.* 1649. *pp.* 32-35. *Vriemoet*, *Athenæ Friſ.*, *p.* 93.

(a) Petit-fils d'un autre *Rodolphe*, qui étoit couſin germain de *Joſſe*.

Fréderic van den Sande, ou *à Sande*,

FILS DU précèdent, naquit à *Arnhem* vers l'an 1577. Ayant fait ſes études, partie en cette ville, partie dans des

écoles étrangères, & ayant donné de bonne heure des preuves de ſon ſavoir & de ſa capacité, particulièrement par raport à la Juriſprudence & au manîment des affaires, il dévint, comme ſon père, Bourguemaitre d'*Arnhem*. Vers l'an 1609. il fut fait Conſeiller au Conſeil de Gueldre, & Avocat Fiſcal, ou, comme on parle en Gueldre, *Mambour* de cette Compagnie. *Heinſius* fait entendre qu'il étoit déja revêtu de cette importante charge, lorſqu'il alla prendre le bonnet de Docteur en Droit dans l'Univerſité d'*Orléans*. *Fréderic à Sande* n'étoit pas encore marié alors : il le fut dépuis, & il laiſſa deux ou trois filles après lui. Aux emplois que je viens de marquer, il joignit celui de Curateur de l'*Ecole illuſtre* (dépuis Acadèmie) de *Harderwyk*. Il fut auſſi envoyé en qualité d'Ambaſſadeur de la République vers diffèrentes Puiſſances, & en dernier lieu à la Cour de *Brunſwic*, & auprès des villes Anſéatiques. Enfin il étoit Député à l'Aſſemblée des Etats-Génèraux à *la Haye*, lorſqu'il y mourut en 1617., dans la quarantième année de ſon age. On a de lui :

1. *Commentarius in Gelriæ & Zutphaniæ Conſuetudines Feudales. Hardervici*, 1625. 12°. Publié par les ſoins de ſon frère *Jean à Sande*. It. *Arnhemii*, *Jacobus Bieſius*, 1637. 4°. It. avec le *n*. 2., de la

3.e édition. It. avec les Oeuvres de son frère. Voyez l'Article suivant. Cet Ouvrage est estimé; l'Auteur y a bien rangé les Chartres, & en a recherché les motifs avec beaucoup de soin. Il discute les difficultés les plus remarquables, & qui se traitent le plus fréquemment en matière féodale. Il prouve ses conclusions par l'autorité des Arrêts rendus, & montre en quoi les Coûtumes féodales diffèrent du Droit écrit, du Droit municipal, & de celui qui est en usage dans le Quartier, dit Weluwe. On trouve dans son livre presque tout le Droit des Pays-Bas & de la Westphalie. On y trouve même des éclaircissemens sur le Droit Féodal Germanique; aussi y a-t'il dans la Gueldre des Fiefs accordés conformément aux usages de l'Empire. Vers la fin du second Traité, notre Jurisconsulte explique la vraye diffèrence qu'il y a entre les Fiefs hérèditaires, & les autres : & il prouve que les diffèrences, marquées dans les ouvrages, dont on se servoit communément avant lui, sont fausses, ou du moins qu'elles n'ont pas lieu dans la Gueldre.

2. *Commentatio in Consuetudinem Gelriæ de Effestucatione, in quâ de Mancipatione, sive de transportu rerum immobilium, & quæ harum naturam Juris interpretatione induunt, breviter ac dilucidè tractatur. Edidit, summariis, additionibus, & capitum, quæ morte*

Authoris desiderabantur, Supplemento auxit Lambertus Goris, J. C., Syndicus Noviomagensis. Arnhemii, Jacobus Joannis, 1638. 12°. Avec une dédicace de l'Editeur à *Jean à Sande.* It. *Editio 2a, priore auctior & emendatior.* A la suite des *Adversaria* de *Goris : Ibid., Johannes Jacobi*, 1651. 4°. pp. 431--496. It. dans le Recueil intitulé : *Opera quæ extant Frederici à Sande; quibus adjuncta sunt ea, quæ Cornelius Neostadius scripsit de Pactis ante-nuptialibus, & Feudi Hollandici successione. Ibid.*, 1658. 4°. It. avec les ouvrages de *Jean à Sande.* Le Traité *de Effestucatione* est divisé en six chapitres. L'Auteur l'ayant laissé imparfait, *Lambert Goris* y a fait des additions répandues dans tout l'ouvrage, & a suppléé les chapitres V. & VI.

3. *Fréderic à Sande* a publié, conjointement avec son frère, l'Histoire des troubles des Pays-Bas, composée en flamand par leur ayeul *Everard van Reyd.* Consultez l'Article de ce dernier, ci-dessus T. XII. 392. 393.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages. Heinsii Poëmata, édit.* 1649. *pp.* 32--35. *Val. André*, 252. *Vriemoet., Athen. Fris., p.* 93.

Jean van den Sande, ou *à Sande*,

FRÈRE du précèdent, naquit, apparemment à *Arnhem*, vers l'an 1579. On ignore où il fit ses prémières études ;

mais on ſait qu'il étudia le Droit à *Wittenberg*, où il eut pour maitre *Pierre Heigius*, qui y profeſſoit cette ſcience, & qui fut à la fin Conſeiller de la Cour Electorale de Saxe. (*a*) Révenu dans ſa patrie avec le titre de Docteur en l'un & l'autre Droit, il ſe dévoua aux exercices du Barreau, & exerça la fonction d'Avocat au Conſeil provincial d'*Utrecht*. *Jules à Beyma*, qui avoit enſeigné à *Franequer*, étant paſſé à *Leuvarde* en 1597., les neuf Députés des Etats de Friſe, en qualité de Curateurs de l'Acadèmie de *Franequer*, nommèrent *Jean à Sande* pour le remplacer ſous le titre de Profeſſeur des Pandectes. Ils firent cette nomination le 28. juin de l'année ſuivante, ſur la recommandation d'*Everard van Bronchorſt*, à qui ils avoient auparavant offert cet emploi. Notre Auteur ſe maria peu de tems après, & épouſa la fille de *Barthold Idzarda*, Conſeiller au Conſeil de Friſe, ſans qu'on ſache s'il en eut des enfans. Il fut élu Recteur de *Franequer* en 1602. Après avoir paſſé près de ſix ans dans cette Univerſité, il fut fait Conſeiller de *Leuvarde* le 3. mars 1604. à la place de ſon beau-père, qui étoit mort l'année précèdente.

(a) *Heigius* étoit né à *Stralſund* en 1558. Il mourut en 1599., après avoir publié : *Quæſtiones Juris Civilis, & Saxonici.*

On le choisit ensuite pour être l'un des *Anciens* de l'Eglise Calviniste de *Leuvarde*, & c'est en cette qualité qu'il fut envoyé l'an 1618. au Synode National de *Dordrecht*, où il se rendit accompagné de deux autres *Anciens*, nommés *Meinard ab Itzerda*, & *Kempo ab Harinxma*, & des Ministres *Jean Bogerman*, *Florent Joannis*, & *Philippe-Daniel Eilshemius*. Il n'y assista que jusqu'au 20. février 1619., qu'on le mit au nombre des vingt-quatre Juges destinés à prononcer sur le sort de *Barnevelt*, de *Grotius*, d'*Hogerbeets*, & des autres Remontrans, prisonniers à *la Haye*. On croit que *Jean à Sande* y dépensa assez tranquillement l'honoraire, que les Etats-Généraux lui payoient pour cette commission : & comme les Arminiens ne se sont pas plaints de sa conduite dans cette affaire, il paroit qu'on peut le compter parmi ceux, qui tâchèrent en vain de détourner le coup que l'on préparoit aux Accusés, & qui ne firent que prêter leur nom à la députation. (*b*) Retourné à *Leuvarde*, il y continua ses fonctions de Conseiller jusqu'à sa mort, arrivée au commencement de l'année 1638., lors qu'il étoit le pré-

(b) *Dati Judices partem maximam (quod sine fraude paucorum dictum volo, qui destinatum in nos ictum neque consiliis, neque rationibus ullis avertere potuerunt, sed tantùm in hoc servierunt, ut actui splendorem de suo nomine adderent) infesti nobis erant per inimicitias, quà publicas, quà privatas.* Grotius, Apologetici c. 15., edit. Paris. 1640. in-16. p. 275.

mier & le Préſident de ſa Compagnie. (*c*) *Henri Neuhuſius*, Avocat de cette ville, fit ſur ſa mort les vers ſuivans, qui ſont fort hyperboliques :

Sande, decus Geldrûm, Friſiis ſupreme Senator,
Juris apex, princeps Nobilitatis honos:
Ara, Forum, Pallas, Civis, Reus, Orbus, Egenus,
Te dolet amiſſum mundus uterque Patrem.

Les Journaliſtes de *Leipſic* ont parlé de lui en ces termes : (*d*) *Inter celebres Friſiæ Juriſconſultos, ſi non primum, parem certè primo loco meruiſſe Joannem à Sande, ſcripta ejus non Belgio tantùm, ſed & apud nos, jure quodam ſuo magni ſemper æſtimata demonſtrant. Quantâ enim auctoritate polleant in Judiciis noſtris, quà ſuperioribus, quà inferioribus, Deciſiones ejus Friſicæ, omnigenâ videlicet ac ſolidâ refertæ Juriſprudentiâ, quis eſt qui ignoret? &c.* Ses Ouvrages ſur la Juriſprudence, après avoir paru ſéparément, ont été réünis & imprimés avec ceux de ſon frère ſous le titre & dans l'ordre ſuivans:

Opera omnia Juridica Joannis & Frederici à Sande, Juriſconſultorum clariſſimorum; quorum primus in Supremâ Friſiorum Curiâ magnâ cum laude Præſes, alter non impari encomio in civitate Arnhemienſi Conſul elu-

(c) *Sébaſtien van Pruyſſen* lui ſuccèda le 13. février de cette année.

(d) *Acta Lipſ.*, 1684. pag. 271.

xit ; cum Additionibus & Elucidationibus Joac. Burgers, Lamb. Goris, Arnoldi Schotani, aliorumque. Omnibus tum in Foro versantibus, tum Fisci Patronis utilia, & apprimè necessaria. Novâ hactenus vigilantiâ omnibus mendis soluta, & imprimis Legibus ac citatis Textibus, in aliis editionibus maximè deviantibus, ad debitos locos numerosque summo studio revocatis, recenter exculta, & denuò ornata septem Indicibus copiosissimis. Antuerp., Marcellus Parys, 1674. *fol.* Les Préliminaires de cette édition renferment les pièces suivantes : Dédicace de l'Imprimeur à *Henri de Bukentop*, seigneur de *S. Job in 't Goor*, Licencié ès Droits, & Echevin d'*Anvers*. Avertissement au Lecteur. Elègie de *Bernard Schotanus* sur les deux prémiers Traités. Ensuite viennent :

1. 2. *Joannis à Sande ...... Commentarii duo singulares, quorum primus est de Actionum cessione, multò auctiùs quàm antè nunc editus : alter de prohibitâ rerum Alienatione, cujus compendium duabus Repetitionibus in Academiâ Franequeranâ propositis repræsentatum, additum est. Cum indice locupletissimo.* pp. 54. & 90. sans les tables. Le prémier de ces Traités avoit été imprimé à *Franequer* en 1623. *in-4°.* Il avoit reparu fort augmenté, & avec le second, sous le titre que j'ai marqué : *Leovardiæ, sumptibus Joannis Janssonii de Vries*, 1633. 4°. pp. 257. & 24. Il s'en fit une 3e édition

dans la même ville, *typ. Gisberti Sybonis*, 1657. *In-4°.* pp. 112. 168. & 16. Ces deux Traités sont savans : le second surtout est nécessaire, les Compilateurs des Institutes ayant été fort négligens sur le sujet de l'*Aliènation*. (e)

3. *Joannis à Sande..... ad Titulum Digestor. de diversis Regulis Juris antiqui, Commentarius Fori & Academiarum Patronis utilissimus ; quo tum Leges solidè explicantur, tum affines Quæstiones ex veris Juris principiis evolvuntur ; auctus & illustratus, ac pluribus in locis emendatus à Clarif. viro D. Bernardo Schotano, Jur. Profess. primar. in Academiâ Lugd. Batav.* pp. 139. sans la table, & deux courtes Préfaces, l'une de *P. Schotanus*, l'autre de *Jean-Jacques Wissembach*, qui en donna la prémière édition : *Leovardiæ*, 1647. 4°. La seconde est due à *Bernard Schotanus ;* elle parut : *Lugd. Bat.*, *Francisc. Moyardus*, 1652. 16°. pp. 579. Le Commentaire, dont il s'agit, n'est pas aussi profond que ceux de *Rævardus*, de *Godefroi*, & de *Wissembach :* mais il est plus commode pour la pratique, & le mérite de la brièveté y est joint à celui de la clarté.

4. *Rerum in Supremâ Frisiorum Curiâ judicatarum Liber primus, complectens materias ad Ordinem Judiciarium pertinentes* —

(e) *Tit. Quibus alienare licet, vel non*, où ils n'exposent que deux cas.

Page 26. *Liber ſecundus.... qui eſt de Jure Perſonarum.* ——— Page 71. *Liber tertius.... de Obligationibus, Mutuo, Emptione-venditione, utroque Retractu, Locatione & Conductione, Emphyteuſi, Mandato, Societate, Pignoribus & Hypothecis, Uſuris, Fructibus, Compenſationibus, &c.* —— Page 135. *Liber quartus complectens ſucceſſiones, tam ex Teſtamento, quàm ab Inteſtato, aliaque inde dependentia.* —— Page 208--237. *Liber quintus : de Donatione, Injuriis, Præſcriptionibus, cauſſis Criminalibus, &c.* Table de ces cinq livres. On marque ainſi les autres éditions : *Leovardiæ*, 1615. 4°. It. *Ibid.* 1635., ou 1639. 4°. It. avec des augmentations : *Ibid.*, 1647. & 3ª (4ª) *editio*, 1656. 4°. It. 9ª *editio : Amſt.*, 1686. 4°. It. ſous ce titre : *Joannis à Sande Theatrum Practicantium, hoc eſt, Deciſiones aureæ, ſeu rerum in ſupremâ Friſiæ Curiâ judicatarum Libri quinque, quorum anteriores tres elegantiſſimis definitionibus, reſponſis, & rebus judicatis, ex præcipuis Doctoribus collectis, locupletati curâ Joachimi Burgers, Lipſienſis, Advocati Colonienſis. Colon. Agripp.*, 1663. 4°. & *Ibid.*, 1695. 4°. It. Traduit en flamand. (*f*) *Leuvarde*, 1638., 1642., & 1682. 4°. On fait grand cas de ces Déciſions en Friſe : *Zacharie Huber* les appelle (*g*) *Quantivis pretii opus.* Elles ſont bien travaillées, &

(f) *Gewyſde Zaaken, enz.*
(g) *Præfat. ad Obſerv. rer. Forenſium.*

renferment la plupart quelque chofe de choifi & de fingulier. On peut s'en fervir par-tout, parce que le Droit Romain s'eft confervé prefque en entier dans la Frife.

Annotationes & Elucidationes ad libros Definitionum Cl. V. Joannis à Sande, ex Definitionibus, Refponfis, & rebus judicatis à præcipuis DD. confcriptis collectæ, curâ Joachimi Burgers, J. U. D. Lipf. pp. 43. Ces notes ne contiennent rien que de trivial. Tous les Ouvrages marqués jufqu'ici, ont été réimprimés à *Groningue* 1683. *fol.*

Frederici à Sande, J. C., Ducatûs Gelriæ & Comitatûs Zutphaniæ, quondam Confiliarii & Fifci Patroni, ac urbis Arnhemienfis Confulis, & illuftriff. Scholæ Gelro-Velavicæ Curatoris, Commentarius in Gelriæ & Zutphaniæ Confuetudines Feudales, nec non de Effeftucatione; cum Collatione Jurium & Confuetudinum, quæ in Gelriæ vicinis ditionibus obtinent. Omnibus in Foro Feudali verfantibus, tum Paribus, tum caufarum Patronis apprimè utilis & neceffarius. Ex ipfius Authoris Scriptis recognitus, à multis mendis, quibus fcatebat, correctus, & indice locupletiffimo adornatus. pp. 174. fans la table, & les Préliminaires, où l'on trouve une Dédicace de l'Editeur aux Etats de Gueldre, datée de *Leuvarde* le 8. janvier 1625., & *Leffus in obitum Frederici Sandii, J. C., Ducatûs Geldriæ & Comitatûs Zutphaniæ Confiliarii, &c. Hagæ Comitis de-*

functi anno cIↄ. Iↄ. XVII. Auctore Joh. Isacio Pontano. Toutes ces Oeuvres des deux frères *à Sande* ont reparu à *Bruxelles, apud fratres t'Serstevens*, 1721. *fol.* par les soins de *Libert-François Christyn*, dont je parlerai dans la suite. On a encore de *Jean à Sande :*

5. *Abrègé de l'Histoire des Pays-Bas, contenant l'origine, la suite, & la fin des guerres qui ont agité ces provinces depuis l'an 1566. jusqu'en 1648., & qui ont été terminées par la Paix de Westphalie.* En flamand. (*h*) *Leuvarde*, 1650. *fol.* It. *Avec une continuation jusqu'en 1648. Utrecht*, 1651. 12°. avec de belles estampes, qui avoient servi à une édition de *Strada.* It. 3e *édition, corrigée & augmentée. Leuvarde*, 1651. 12°. It. *Augmentée d'un second tome, ou d'une suite de l'Histoire Belgique, qui comprend tout ce qui s'est passé de remarquable dans ces provinces, depuis 1648. jusqu'en 1663. Amst.*, 1667. 2. vol. *in*-12°. Cette

(h) *Kort begryp der Nederlantsche Historien, vertoonende 't begin, voortganck, en eynde der selver Oorlogen; beginnende van den jaer* 1566., *en voorts tot in 't jaer* 1638. It. *Waer in 't begin.... der selver beroerten en oneenigheden klaerlyck aengewesen wort; beginnende van den jaer* 1566. *voorts tot in 't jaer* 1648.; *met het sluyten en publiceeren der Vrede geeyndight. Met een kort inhout voor ieder boeck, dienende tot een Register.* It. *Den derden druck, vermeerdert en verbetert.* It. *Vermeerdert met een tweede deel, of Vervolg der Nederlantsche Historie van 't jaer* 1648. *tot het jaer* 1663., *vervattende al het gedenckwaerdighste, in die tydt in de Nederlanden voorgevallen.* Quelques éditions portent le titre suivant : *De waeckende Leeuw, of Historie der Nederlanden, enz.*

Continuation eſt de la façon de *Pierre de Langhe.* It. en Latin : *Leo Belgicus, ſeu Belgicarum Hiſtoriarum Epitome ; quâ initium, progreſſus, & exitus motuum atque diſcordiarum lucidè demonſtrantur, ab anno* CIↃ. IↃ. LXVI. *ad annum* CIↃ. IↃC. XXXVIII.... It. *Deinceps verò ad annum* CIↃ. IↃC. XLVIII. *Cum Concluſione atque publicatione Pacis deſinens. Iconibus Gubernatorum omnium in Belgio æri inciſis adornota. Noviſſimè Latinitati ex Belgico ſermone donata Editio. Ultraj.*, 1651. 12°. Cette Hiſtoire eſt une ſuite de celle d'*Everard van Reyd*, dont j'ai parlé ci-devant T. XII. p. 392. & ſuiv. MM. *Foppens* & *Vriemoet* ne parlent point des Ouvrages ſuivans, que je trouve attribués à un *Jean à Sande* dans quelques Catalogues, ſans pouvoir garantir qu'ils ſoient véritablement de notre Auteur :

6. *Cinq livres d'Arrêts portés par la Cour de Hollande.* . En flamand. (*i*) *Leuvarde*, 1652. 4°.

7. *Rémarques ſérieuſes & badines ſur les quatre Saiſons de l'année.* En flamand. (*k*) 1699. 4°.

8. *Etat de la Religion.....* En flamand. (*l*) 1716. 12°.

☞ *Val. Andreas*, 557. 558, *Vriemoet, Athenæ Friſ.*, 93...97.

(i) *Vyf boecken..... voor de Hove van Holland.*
(k) *Jok en Ernſt op de vier Getyden des jaars.*
(l) *Staat der Religie.*

Jacques Volcaerd

ETOIT de *Gertrudemberg*, (*a*) où il naquit vers l'an 1500. Ayant fait de grands progrès dans la Littèrature Grecque & Latine, il se vit en état d'instruire les autres. C'est ce qu'il fit à *la Haye*, où quelques jeunes gens de qualité se mirent sous sa conduite. Le fameux *Viglius* fut du nombre : *Volcaerd* l'avança dans les humanités dépuis les derniers mois de l'année 1521., jusqu'en octobre de l'année suivante, qu'ils se rendirent ensemble à *Louvain*. Ils se logèrent l'un & l'autre d'abord chez les *Bogards* (*b*) jusqu'à Pâques de l'année 1524.: puis chez Maitre *Gilles Vermeulen*, (c) de *Malines*, proche la Chapelle des Clercs, que nous nommons aujourd'hui *de St Antoine*. *Viglius* ayant

(*a*) C'est ce que j'ai lû dans une note manuscrite d'*Adrien van Westphalen* sur *Valère André*, qui a cru que *Volcaerd* étoit de *Bergues-St-Winoc*.

(*b*) Ou les Religieux du Tiers-Ordre de S. François. Ils embrassèrent l'Ordre de S. Benoît en 1596., & cédèrent leur couvent aux Religieux de *Vlierbeeck*, qui le vendirent aux PP. de l'Oratoire, pour la somme de 34,000. florins de change, le 30. octobre 1641.

(*c*) C'est ainsi que je rends *Ægidius à Molâ*. Je conjecture que ce Malinois étoit l'ayeul, ou le grand oncle du célèbre *Jean Vermeulen*, connu sous le nom de *Jean Molanus*, dont la maison paternelle étoit sûrement en cet endroit, puisque la Preface de son *Usuard* (1e édit.) est datée : *Lovanii annò 1567. ex ædibus parentum in Sacelli monte.*

ayant été rappellé par son oncle en septembre de l'année 1525., *Volcaerd*, sans sortir de *Louvain*, alla demeurer chez un Frison, nommé *Séverin à Feyta*, (d) & s'y occupa, comme il avoit fait auparavant, à élever de jeunes gentilshommes dans les Belles-Lettres. Il continua ces exercices jusqu'à sa mort, qui arriva au plus tard vers 1530. *Jean Second*, qui avoit été de ses disciples, le pleura dans une Elègie, (*e*) qu'il termina par l'épitaphe suivante :

Hospes, qui calcas loca tristia defunctorum,
Siste gradum; cineres heic Iacobus habet,
Aspera quem Fata, & nostro nimis invida seclo;
Non sunt maturos passa videre dies.
Volcardo cognomen erat : primordia vitæ
Berga dedit: quò stas, nunc habet ossa locus.
Quicquid Roma docet, quicquid docuistis, Athenæ,
Noverat : obscurum non minùs ivit iter.
Illius ad tumulum Nymphæ Parnassides udas
Effundant lacrymas, Pallas & ipsa gemat.
Illius ad tumulum succrescat Apollinis arbor,
Mixtaque cum violis lilia, cumque rosis.

Volcaerd étoit grand ami du Poëte, dont je viens de parler : il n'étoit pas moins

(*d*) Qui s'est beaucoup distingué par sa valeur en 1542., lorsque la ville fut assiégée par *Martin van Rossem*.

(*e*) Où il dit :

—— *Jacet raptus primis Jacobus in annis.*

aimé de *Viglius*, qui le regardoit comme un homme de bon conseil, & se rapportoit à ses avis en toutes choses. Nous avons de cet Humaniste :

Oratio de usu Eloquentiæ in obeundis muneribus publicis, habita Lovanii in Disputationibus (ut vocant) Quodlibeticis, à Jacobo Voleardo, Bergensi. Antuerpiæ, apud Michaëlem Hillenium, in Rapo, anno M. D. XXVI. *mense maii.* Petit in-4°., pp. 16. Cette harangue n'est pas mal faite.

☞ *Joan. Secundi Opera*, *edit.* 1631. *pp.* 183--185. *Suffridus Petri, de Scriptorib. Frisiæ, ult. edit. pp.* 311-313. *Sweertius*, 376. *Val. André*, 435. & 879.

Laurent-Jacques van Soltem,

NOMMÉ simplement *Jacques* avant d'entrer en Religion, naquit à *Bruxelles* le 6. juin 1698. de *Jacques van Soltem*, & de *Brigitte Usselinx*. Ayant achevé ses études d'Humanités & de Philosophie, il se présenta à l'Abbaye de *Grimbergue*, Ordre de Prémontré, proche *Vilvorde*, où il fut admis le 9. mars, & revêtu de l'habit Religieux le 13. avril 1717. Il fit sa profession le onze avril 1719., & fut élevé à la Prêtrise le onze mai 1721. Ayant continué de se préparer aux fonctions Pastorales, suivant la coutume de

ceux de ſon Ordre, il les exerça en qualité de Vice-Curé à *Berchem*, village ſitué à l'Oueſt de *Bruxelles.* Enſuite il paſſa à la paroiſſe de *Meys*, proche *Grimbergue*, dont il fut aſſez longtems Curé. *Van Soltem* mourut le 8. mai 1750. Il a donné des preuves du talent, qu'il avoit pour la Poëſie Flamande, en publiant deux *Tragèdies* de ſa façon, intitulées :

1. *Pygmalion*, &

2. *Aſtarbé*, toutes deux imprimées à *Bruxelles.* On a encore de lui :

3. *Rétabliſſement de la Vénèration due au S. Sacrement de Miracles, déshonoré par les Juifs, & caché par la crainte des Calviniſtes; Vénèration figurée par les honneurs que le Roi-Prophète rendit à l'Arche du Teſtament, qu'il tranſporta prémièrement de chez Abinadab, & enſuite de chez Obededom* à Jéruſalem, *& imitée par l'Auguſte & pieuſe Maiſon d'Autriche pour l'édification de ſes deſcendans & de tous les Fidèles. Repréſenté en forme Dramatique, à l'occaſion du Jubilé célèbré* dans Bruxelles *cent-cinquante ans dépuis que les Hoſties miraculeuſes y ont été ſolemnellement retirées du ſoliveau, dans lequel on les avoit enfermées, pour les dérober à la fureur des* nouveaux *Iconoclaſtes.* En flamand. (a) *Bruxelles, Emanuel de Grieck,*

(a) *Herſtelde Eere aen het Alderheylighſte Sacrament van mirakel, eerſt onteert door de Joden, daer naer gevlucht*

1735., grand *in-4°.*, pp. 40. L'Auteur dédia cette pièce à l'Archiducheſſe *Marie-Eliſabeth*, Gouvernante des Pays-Bas, qui donna dans la ſolemnité, dont il s'agit, des marques éclatantes de la piété, qu'elle avoit héritée de ſes Ancêtres, envers l'adorable Euchariſtie.

☞ *Mém. fourni par M. Kips, Préſident du Collège de Prémontré à Louvain.*

voor de Beldtſtormers: afgebeldt in den godtvruchtigen Propheet David, Koninck van Iſraël, inhaelende met pracht ende zegenprael de Arcke des verbondts, eerſt uyt het huys van Abinadab, daer naer uyt het huys van Obededom ende naergevolght door het doorluchtigh en godtvruchtigh Huys van Ooſtenryck tot ſtichtinge van hunne Onderſaeten, en alle geloovigen; tonneels-gewys opgeſtelt.... op het hondert en vyftigh-jaerigh Jubilé dat de Heylige en wonderbaere Hoſtien met pracht en eer ſyn gehaelt uyt den balck, alwaer ſy verholen ende bewaert ſyn geweeſt voor de Beldtſtormers.

Adrien Baecx van Baerlandt

NAQUIT à *Malines* le 9. août 1574., & y paſſa ſes humanités. Enſuite il vint à *Louvain*, où il fit ſa Philoſophie au Collège du *Porc*, & ſon cours de Droit, qu'il termina en prénant le grade de Licencié en 1607. Dans cet intervalle il avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique, & obtènu en 1606. la charge de Préſident du Collège des *Trois Langues*, où il n'y en avoit point eu dépuis l'an 1584. En 1611. il fut pourvû, en vertu des privilèges de l'Univerſité, d'un Canonicat du ſecond

rang (ou de la fondation d'*Arnold Zellaer*) dans la métropole de S. Rombaut. Le 8. juillet de la même année, il joignit à cette prébende celle de Chantre & Chanoine à S. Pierre de *Louvain.* Le 30. aout 1616. il fut reçu Docteur en l'un & l'autre Droit avec *Jean van t'Seſtich*, ſon compatriote, avec le célèbre *Antoine Perez*, & avec *Maximilien Wittebort* de *Mons.* Il ne paroit pas qu'il ait fait grand uſage de ce grade, puis qu'il n'a rempli aucune Chaire de Droit à *Louvain.* On l'élut Recteur de cette Univerſité en 1619. : mais il la quitta cinq ans après, & alla réſider à *Oorſchot*, bourgade de la Mairie de *Boiſleduc*, où il fut fait Doyen de la Collègiale dédiée à S. Pierre. Je ne ſais s'il vécut longtems dépuis : mais il eſt ſûr qu'il ne jouït pas plus de cinq ans de ſon Doyenné, les Hollandois ayant enlevé les biens Eccléſiaſtiques, & aboli l'exercice de la Religion Catholique dans tout ce quartier en 1629. *Suffridus Petri*, écrivant en 1593., qualifia *Adrien Baecx*, *Virum undiquaque doctiſſimum.* Il a laiſſé en Ms.

α. Quelques *Harangues Latines*, que j'ai vûes ici chez M. l'Echevin *Baelmans*, une entre autres : *In Feſto Annunciationis Beatiſſimæ Virginis, Lovanii in templo Dominicanorum habita anno 162...* In-4°. pp. 19.

β. De Expenſis ſtudiorum cauſſâ factis non conferendis (in diviſionem bonorum) *Diſ-*

ſertatio, habita in Saturnalitiis (a) *Quaeſtionibus Lovanii* CIↃ. IↃC. XVII. *Ibid.* in-4°. pp. 25.

Le Collège des *Trois-Langues* a des obligations à *Adrien Baecx*. C'eſt par ſes ſoins qu'on recommença d'y enſeigner le Grec en 1609., & l'Hébreu en 1612. Il en raccommoda auſſi les édifices, & y conſtruiſit une nouvelle chapelle, (*b*) dont la prémière pierre fut poſée par *George d'Autriche*, Prévôt de S. Pierre, le onze juillet 1614. Le 9. décembre de la même année, *Claude Verrydt*, (c) Curé d'*Audenarde*, unit à ce Collège ſa fondation, qui fait à préſent le fond de celui de *Malines*. Elle fut retirée du Collège des *Trois-Langues* après un long procès, le 8. avril & le 5. mai 1638., & l'on en forma le Collège de *Malines* en 1676. De nouvelles difficultés éteignirent ce dernier Collège quelque tems après. Il a été enfin rétabli en 1707., & il ſubſiſte

(*a*) C'eſt-à-dire dans les Queſtions *Quodlibètiques*, ainſi appellées, parce que l'Orateur choiſiſſoit tel ſujet qu'il lui plaiſoit.

(*b*) Qui eſt pourtant très-peu de choſe.

(*c*) Autrefois domeſtique du docteur *Hunnæus*, dont j'ai parlé ailleurs. On voit ſon portrait au Collège de *Malines* avec cette inſcription au deſſous :

D. Claudius Verrydt, Mechlinienſis, S. T. L., Canonicus Theſaurarius Capituli Rothnacenſis, Paſtor Aldenardenſis, priſcæ pietatis & doctrinæ Theologus, munificè Collegium dotabat, erectum Ao 1614., *tranſlatum Ao* 1676., *reſtauratum Ao* 1707. *S. P. Q. M.*

Verrydt fit ſon teſtament le 7. ſeptembre 1622., & mourut peu après.

aujourd'hui ſous ſon huitième Préſident, M. (*Claude-George*) *de Béhaigne*, d'*Anvers*, ci-devant Profeſſeur en Poëſie au Collège de la Ste Trinité.

☞ *Val. André*, *Faſt. pp.* 47. & 278. *Papiers du Coll. des Trois Langues*, &c.

Fréderic Havens,

NÉ A *LOUVAIN* avant la fin du XVI. ſiècle, prit l'habit Eccléſiaſtique, & ſe fit recevoir Licencié en l'un & l'autre Droit. Il eut auſſi le rang de Protonotaire Apoſtolique. En 1624. il ſuccèda à l'Auteur qui précède, en qualité de Préſident du Collège *des Trois-Langues*. Le 7. août de l'année ſuivante, il obtint ſa place de Chantre & Chanoine dans l'Egliſe Collègiale de *S. Pierre*. *Havens* mourut au printems de l'année 1648. (*a*) J'ai vu de lui :

Une Harangue, dont le ſujet eſt : *Magnine æſtimanda ſit Pulcritudo in Principe?* Mſte au Collège de *Malines*.

☞ *Archives du Chap. de S. Pierre*. *Papiers du Coll. des Trois Langues*, &c.

(a) *Philippe Bellenus*, Bachelier en Théologie, & né auſſi à *Louvain*, fut choiſi pour le remplacer au Collège *des Trois-Langues* le 15. mai de cette année. Celui-ci fut Recteur (*vulgò* Curé) de l'Hôpital de *Louvain* depuis le 1. novembre 1644. juſqu'en 1674. Son corps repoſe à S. Jacques, où il fut enterré le 27. octobre 1693.

Jacques le Mort,

FILS D'UN Apotiquaire de *Harlem*, naquit en cette ville le 13. octobre 1650. Dès sa huitième année on l'envoya au Collège de *Leyde*, où il y avoit alors sept classes. Deux de ses maitres furent *Buchius*, sous qui il remporta un prix, & *Rampius*, qui après y avoir été quelque tems Con-Recteur, & Professeur de Poësie, fut nommé en 1664. pour remplacer le Recteur *Corneille Schrevelius*. *Le Mort* ayant achevé ses humanités l'année suivante, se fit inscrire dans l'Académie de la même ville, & y fit un cours de Philosophie sous les Professeurs *de Raei* & *Stuart*, dont il suivit les leçons publiques & particulières. Après cela, pour contenter son père, qui souhaitoit de le voir un jour Ministre, il étudia en Théologie dans la même Université, & entendit en public les Docteurs *Jean Coccéius*, *Abraham Heidanus*, & *Jean Hoornbeeck*, prénant en même tems les leçons domestiques de quelques autres Théologiens. Au bout de trois ans, il se dégoûta entièrement de cette étude, il renonça au Ministère, & se détermina à la profession d'Apotiquaire, ou de Médecin. Dans cette vûe, il alla se mettre à *Am-*

ſterdam chez un Allemand, habile Chimiſte, & il commença à s'exercer dans ſon Laboratoire. Cet homme étant venu à mourir un an après, *le Mort* retourna à *Leyde*, où il s'attacha au Médecin-Penſionaire de la ville, & aſſiſta aux exercices du Collège des Chirurgiens & des Droguiſtes, dont ce Médecin étoit membre. (*a*) Durant ce tems, il étudia la Nature avec beaucoup d'application, & fit de nombreuſes Obſervations ſur la Chimie, & ſur la Médecine, particulièrement en viſitant les malades, atteints de la contagion, qui regna en 1669. Il ſe rendoit de tems en tems au Laboratoire de *Charles-Louïs de Maets* (dont je parlerai ailleurs) pour l'aider dans ſes opèrations : mais depuis il fut brouïllé avec ce Profeſſeur, & n'eut pas lieu de ſe louer de ſa reconnoiſſance. En 1672. il dreſſa lui-même un Laboratoire à *Leyde*, & attira chez lui beaucoup d'étudians curieux de voir ſes *procèdés*. Trois ans après il y ouvrit auſſi une boutique de Pharmacie, où il vit accourir une foule de malades & de conſultans. Dès la même année (1675.) il ſe mit à donner des leçons particulières ſur la Chimie, ſur la Pharmacie, & ſur la Médecine tant ſpéculative que pratique.

(*a*) J'ai rendu comme j'ai pu ces paroles de *Le Mort* lui-même : *Poliatri.... Urbis, & Aſſeſſoris Collegii Chirurgici officinæ Chymico-Galenicæ rationem habui.*

Le concours qui s'y fit, ne manqua pas d'exciter la jaloufie des Médecins de la ville. Tout ce qu'ils pouvoient lui reprocher, c'étoit de profeffer leur Art, fans s'être muni des grades Académiques; beaucoup d'autres en faifoient autant: mais on n'étoit pas également intèreffé à les inquièter. *Le Mort* fut ajourné à comparoir devant le Collège de Chirurgie, dont *Schacht* étoit alors Préfident, & il fut condamné à une amande. Six jours après cette comparution, il fe fit paffer Docteur à *Utrecht*. C'étoit en 1677. Retourné à *Leyde* auffitôt après fa promotion, il ne tarda pas d'avoir des pratiques. Les autres Médecins allèrent leur train à fon égard, & tous, à l'exception de deux ou trois, refufèrent conftamment de le voir, & d'entrer en confultation avec lui: les vieux affectoient d'en ufer de la forte par mépris, & les jeunes, par complaifance pour les vieux. *Chrétien Marggrave*, dont je parlerai dans la fuite de ces Mémoires, fut l'un de ceux qui témoignèrent le plus d'acharnement contre lui. *Le Mort* fut délivré de cet ennemi en 1688. Quatorze ans après, il emporta fur quelques concurrens la Chaire de Chimie, qui vaqua à *Leyde*: & l'ayant remplie avec diftinction l'efpace de dix-fept ans, il la laiffa au célèbre *Boerhaave* par fa mort arrivée le 1. mars 1718. dans la 68e année de

son age. Notre Chimiste se moquoit ouvertement de Galien & d'Hippocrate. Il regardoit les Mathèmatiques, comme des sciences fort inutiles pour la Médecine. L'Attraction ne lui plaisoit pas d'avantage, & c'est ce qui le porta à maltraiter un savant Anglois, qui pensoit diffèremment. Il a été l'un des plus ardens défenseurs de la Chimie dans un tems, où cette science avoit encore beaucoup d'ennemis, qui n'avoient pas oublié les écarts de *Paracelse* & de *Van Helmont*. Il s'étoit rendu fort habile dans cet Art, purgé des visions de l'Alchimie par *Lémèry*, & par d'autres savans. Il en a exposé les opèrations avec une grande netteté., en remontant par-tout aux vrais principes : mais comme on l'a beaucoup perfectionné dépuis lui, la plupart de ses procèdés sont aujourd'hui hors d'usage. Nous avons de *J. le Mort :*

1. *Compendium Chemicum.* Imprimé vers 1680.

2. *Christophori Love Morley Collectanea Chymica Leydensia, id est, Maetsiana, Marggraviana, Lemortiana; trium Chymiæ Professorum Leydensium Opus, quingentis & ampliùs processibus adornatum ; omnibus & Medicis, & Chymicis, & Pharmacopœis utilissimum, ordine alphabetico. Lugd. Bat., Drummond,* 1684. 4°. It. avec le *n.* 4. de l'édition de 1696. *Le Mort* ne fut pas

content de ce qu'on avoit publié ſous ſon nom dans ce Recueil; il retoucha ce qui venoit effectivement de lui, & le fit inſérer dans l'Ouvrage ſuivant.

3. *Chimia Medico-Phyſica, rationibus & experimentis inſtructa, brevi & facili viâ proceſſus Spagyricos ritè & artificioſè ad finem perducendi normam exhibens. Cui annexa eſt Metallurgia contracta, ſuccinctam Metallorum cognitionem demonſtrans. Lugd. Bat., Petrus van der Aa*, 1684. 4°. *fig.* It. *Ibid.*, 1699. 4°. It. *Traduite en flamand par Jacques Roman.* (b) *Amſt.* 1696. 12°.

4. *Metallurgia contracta, rationibus & experimentis inſtructa.* A la ſuite du *n.* 3. It. à part : *Lugd. Bat.*, 1696. 4°.

5. *Pharmacia Medico-Phyſica, rationibus & experimentis inſtructa, accuratiore methodo adornata, nec non obſervationibus Medicis illuſtrata. Lugd. Bat., Petrus van der Aa*, 1684. 12°. It. ſous ce titre : *Pharmacia rationibus & experimentis auctioribus inſtructa, methodo Galenico-Chymicâ adornata. Seneca epiſtolâ 33. Ego utar viâ veteri, ſed ſi propiorem planioremque invenero, hanc muniam. Qui ante nos noverunt iſta, non Domini noſtri, ſed Duces ſunt. Ibid. Idem*, 1688. 12°. pp. 255. Dédiée à *Gaſpar van Els*, ſeigneur de *Swanenborg*, Conſeiller au Conſeil de la Gueldre Hollandoiſe. L'Au-

(*b*) Chymia Medico-Phyſica, *dat is, Genees-en-Natuurkundige Schei-konſt, overgezet door Jac. Roman.*

teur s'y attache ſpécialement à rélever les erreurs de *Marggrave*, & de quelques autres en fait de Chimie.

6. *Jacobi le Mort, Med. Doct. Lugd. Bat., Chymia, rationibus & experimentis auctioribus, iiſque demonſtrativis ſuperſtructa, in quâ malevolorum calumniæ modeſtè ſimul diluuntur. Plautus in Pænulo Act. 3. ſc. 3. verſ. 12. 13. Iſthic eſt Theſaurus ſtultis in linguâ ſitus, ut quæſtui habeant malè loqui de melioribus. Lugd. Bat., Petr. van der Aa*, 1688. 12°. pp. 365. ſans les Préliminaires & la table. L'Ouvrage eſt dédié à *Thierri van Hogendorp*, Docteur ès Droits, Conſeiller du Prince d'Orange, ſeigneur de *Steenbergen*, & à *Guillaume van Hogendorp*, auſſi Docteur ès Droits, Echevin de *Roterdam*, Bailli du Princeland, &c.

7. *Idea Actionis corporum, motum inteſtinum, præſertim Fermentationem, delineans. Lugd. Bat., Frederic. Haaring*, 1693. 12°. L'Auteur auroit pu réuſſir dans cette matière à l'aide des Mathèmatiques : mais on a vu le cas qu'il en faiſoit.

8. *Chymiæ veræ nobilitas & utilitas in Phyſicâ Corpuſculari, Theoriâ Medicâ, ejuſque materiâ, & ſignis, ad majorem perfectionem deducendis.* Je ne ſais quand cet ouvrage a paru.

9. *Fundamenta nov-antiqua Theoriæ Medicæ, ad Naturæ operas revocata, ſuperſtructa fluido corporum exercitio, Chymiæ nobilioris*

experientiâ suffulta. Lugd. Bat., *Jordanus Luchtmans*, 1700. 12°. Ce titre annonce quelque chose de curieux : mais la pièce est très-médiocre, & assez mal fondée, sur-tout par raport à la *Médecine*. Il en est de même de la Harangue qui suit.

10. *Oratio de concordantiâ operum Naturæ, Chymiæ, & Medicinæ. Lugd. Bat.*, 1702. 4°. C'est le discours, que l'Auteur prononça quand il fut fait Professeur.

11. *Facies & pulcritudo Chymiæ, ab affictis maculis purificata, ad veras Naturæ & suæ Artis leges exornata. Lugd. Bat.*, *Jordanus Luchtmans*, 1712. 12°.

12. Il y a une Lettre Latine de *Jacques le Mort* à *Henri Snellen*, imprimée à la tête du livre de ce dernier, qui a pour titre : *Theoriæ Mechanicæ Physico-Medica Delineatio, &c. Lugd. Bat.*, *Jordanus Luchtmans*, 1705. 12°. C'est une Réponse à une Lettre de *Snellen*, qui précède. L'un & l'autre accablent d'injures le savant *Baglivi*. (c) *Le Mort* dit à son ami : « Je pardonne à M. *Baglivi*, qui écrit » à la Romaine ; Tel homme, tel dis» cours. J'aime mieux voir la folie

(c) *George Baglivi*, Docteur de *Padoue*, né à *Lecce* dans le Royaume de *Naples*, vécut 38. ans, & mourut à *Rome* en 1706., après y avoir professé la Médecine avec une réputation extraordinaire, & publié quantité d'ouvrages, dont il s'est fait diverses éditions. La meilleure est celle de *Paris*, 1711. *in*-4.

» d'autrui, que d'être moi-même fou.
» Que les autres suivent les vents, qu'ils
» coupent les flammes, qu'ils écrivent
» sur l'eau: qu'ils soient les fiers esclaves
» de leurs idoles; je ne les envie point,
» je les admire, &c. »

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages, particulièrement du n. 5. Mercklini Lindenius renovatus, 487. Georgii Matthiæ Synopsis hist. Medic. 773.*

Thierri Roodenborgh,

ECRIVAIN Hollandois, né vers la fin du XVI. siècle, cultiva la Poësie flamande, s'établit apparemment à *Amsterdam*, & y fit représenter diverses pieces dramatiques de sa composition, depuis 1616. jusqu'en 1636. Voici la liste de ces pièces :

1. *Otton III., Empereur, & Galdrade.* (a) Pièce héroïque, où l'Auteur joint le sérieux de la Tragèdie, & l'heureux dénouement de l'Epopée. Il en est de même de celles que je marque sous les *nn. 2. 6. 9. 10. 15.* & *16.* Celle-ci est en trois parties, imprimées à *Amsterdam*, chez *Porcevant Morgan*, 1616. 4°., chez *Abraham de Koningh*, 1617. 4°., & chez *Nicolas Bieskens*, 1617. 4°.

(a) *Keyzer Otto de derde, en Galdrada; Bly eindend Spel.*

2. *Cassandre, Duchesse de Bourgogne, & Charles de Balde.* (b) *Amst., Corneille Lodewyksz van der Plassen*, 1617. 4°.

3. *L'Ecolière jalouse; Comèdie.* (c) *Amst., Guill. Jansz Stam*, 1617. 4°.

4. *Les Etudians jaloux; Comèdie.* (d) *Leyde, Barthèlemi Jacobsz de Fries*, 1617. 4°.

5. *La Duchesse Célie, & le Comte Prosper; Comèdie.* (e) *Amst., Jacob Pietersz Wachters*, 1617. 4°.

6. *Mélibée; en trois parties.* (f) *Amst., Jean Evertsz Cloppenburgh*, 1618. 4°.

7. *Rodemant & Isabelle; Tragèdie.* (g) *Amst., Jean Evertsz Kloppenburgh*, 1618. 4°.

8. *Les Vindicatifs; Tragèdie.* (h) *Amst., Paul van Ravesteyn*, 1618. 4°.

9. *Alexandre;* (i) 1618. 4°. Cette pièce est faite sur cette sentence flamande : *Ongezien kan geschien*, c'est-à-dire, *Ce qui n'a jamais été vû, peut arriver.*

10. *Cyprien & Oranie, ou les Amans fidèles; en deux parties.* (k) *Amst., Paul van*

(b) *Cassandra, Hertoginne van Bourgonjen, en Karel Baldeus; Treur bly eindend Spel.*

(c) *Jaloerse Studentin; Bly eindend Spel.*

(d) *Jaloerse Studenten; Bly eindend Spel.*

(e) *Hertoginne Celia, en Grave Prospero; Bly eindend Spel.*

(f) *Melibea; Treur bly eindend Spel.*

(g) *Rodemant en Isabella; Treurspel.*

(h) *Wraakgierigers; Treurspel.*

(i) *Alexander; Treur bly eindend Spel.*

(k) *Trouwe Liefd van Cipriaan en Orania; Treur bly eindend Spel.*

van Raveſteyn, 1618. 4°. Cette pièce a paru ſous le nom d'*Anne Roodenborgh.*

11. *Le Méchant recompenſé par ſon Maitre; Comèdie.* (l) *Amſt.*, *Thierri Pieterſz Voſkuyl*, 1618. 4°.

12. *Le Préſent de Nôces; en trois parties.* (m) *Amſt.*, *Jean Evertſz Kloppenburgh*, 1619. 4°.

13. *Les Amours des Bataves.* (n) *Leyde, Daniel Roels*, 1622. 4°.

14. *Les Houcx & les Cabèliaux, ou Charles le Hardi, & Batavienne; Comèdie en deux parties.* (o) *Amſt.*, *Jacob Aartſz Colom*, 1628. 4°.

15. *Mays; Tragicomèdie.* (p) 1634. 4°.

16. *Jacqueline, Comteſſe de Hollande, &c.* (q) *Amſt.*, *Thierri Cornelíſz Houthaak*, 1636. 4°.

17. *Sigiſmond & Manuelle; Comèdie en deux parties.* (r) *Amſt.*, *Thierri Cornelíſz Houthaak*, 1636. 4°.

Roodenborgh prénoit pour déviſe ces mots Italiens : *Chi ſarà, ſarà.*

☞ *Regiſter der Nederlandſche Tooneelſpel-Dichteren*, 1743. *pp.* 96. 97.

(l) *Quaad, ſyn Meeſter loond. Bly eindend Spel.*
(m) *Bruyloſs Eergaaf; Drie Tafel Speelen.*
(n) *Bataviers Vryagie Spel.*
(o) *Hoekx en Kabeljaauws, of Hertog Karel den Stouten, en Bataviana; Bly eindend Spel.*
(p) *Mays; Treur bly eindend Spel.*
(q) *Vrouw Jacoba, Erfgravinne van Holland, &c. &c.; Treur bly eindend Spel.*
(r) *Sigiſmund, en Manuella; Bly eindend Spel.*

François Ryk,

AUTRE Poëte Hollandois établi dans *Amsterdam.* Il donna, comme le précèdent, dans le genre dramatique, & composa, ou traduisit les pièces dont le catalogue va suivre. La date de leur impression me fait juger qu'il a flori dépuis l'an 1695. jusqu'en 1741. On a de lui:

1. *Héraclius; Tragèdie*, traduite de *Corneille.* (a) *Amst., Héritiers d'Albert Magnus*, 1695. 8°.

2. *Polyeucte, Martyr Armènien; Tragèdie*, traduite du même. (b) *Amst., Gisbert de Groot*, 1707. 8°.

3. *La Fille Capitaine; Comèdie.* (c) 1707. 8°.

4. *L'adroit Flatteur; Comèdie.* (d) 1708. 8°.

5. *L'Héritière ridicule, ou la démoiselle intèressée; Comèdie.* (e) *Amst., Héritiers de Jacob Lescailje*, 1710. 8°.

6. *Atrée & Thyeste; Tragèdie.* (f) *Ibid., Iidem*, 1711. 8°.

7. *Crispin Dragon; Comèdie.* (g) *Amst.*,

(a) *Heraklius; Treurspel.*
(b) *Polieukte, Armenisch Martelaar; Treurspel.*
(c) *Juffer Kapitein; Blyspel.*
(d) *Doorsleepe Vleyer; Blyspel.*
(e) *Belacchelyke Erfgenaam, of Baatzuchtige Juffer; Blyspel.*
(f) *Atreus en Thyestes; Treurspel.*
(g) *Krispyn Dragonder; Kluchtspel.*

Héritiers de Jacob Lescailje, & *Thierri Rank*, 1714. 8°.

8. *Le Banqueroutier du jour, attrappé; Comèdie.* (h) *Amst.*, *Henri van de Gaete*, 1714. 8°.

9. *Andromède; Tragèdie* de *Corneille.* (i)

10. *Athalie; Tragèdie* de *Racine.* (k) 1716. 8°.

11. *Esther, ou la délivrance des Juifs; Tragèdie* du même. (l) *Amst.*, *Henri van de Gaete*, 1719. 8°.

12. *Le Spectre de Dom Pedro, ou l'Audace punie; Spectacle.* (m) *Amst.*, *Héritiers de Jacob Lescailje*, & *Thierri Rank*, 1721. 8°. Je crois que c'est *le Festin Pierre* de *Molière.*

13. *La mort de Sinoric, Roi de Galatie; Tragèdie.* (n) *Amst.*, *Guill. Barents*, 1722. 8°.

14. *Brutus; Tragèdie.* (o) 1736. 8°.

15. *Le Joueur; Comèdie.* (p) *Amst.*, *Isaac Duim*, 1736. 8°.

16. *Absalon; Tragèdie.* (q) *Ibid.*, *idem*, 1741. 8°.

(h) *Hedendaagse Bankroetier agterhaalt; Kluchtspel.*
(i) *Andromeda; Treurspel.*
(k) *Athalia; Treurspel.*
(l) *Hester, of Verlossinge der Jooden; Treurspel.*
(m) *Don Pedroos Geest, of de gestrafte Baldadigheid; Tooneelspel.*
(n) *Dood van Sinoriks, koning van Galatien; Treurspel.*
(o) *Brutus; Treurspel.*
(p) *Dobbelaar; Blyspel.*
(q) *Absalon; Treurspel.*

17. *La Matrone d'Ephèse ; Comèdie.* (r) *Ibid.*, *idem*, 1741. 8°.

a. Alcine ; Tragèdie (s) restée en Mf.

☞ *Register der Nederlandsche Tooneelspel-Dichteren*, *pp.* 93. & 94.

(r) *Vrouwtje van Ephesen ; Kluchtspel.*
(s) *Alcina ; Treurspel.*

Henri Pippinck, ou *Pèpin*,

NAQUIT dans le Comté de Flandre vers le commencement du XVI. siècle, & prit l'habit de Cordelier dans la province, dite de la Basse-Allemagne, qui suivoit l'ètroite Observance, & qui comprènoit alors presque tous les Pays-Bas, l'Archévêché de *Cologne*, &c. Ayant été élevé à la Prêtrise, il se dévoua au ministère de la Prédication qu'il exerça dans plusieurs villes, particulièrement à *Anvers*, toûjours avec un grand concours, & avec une réputation extraordinaire. Peu de tems après le mariage de *Philippe*, fils de *Charle-Quint*, (*a*) avec la Princesse *Marie*, sœur d'*Edouard VI.*, Roi d'Angleterre, (*b*) c. d. vers l'an 1555., le P. *Pépin* fut envoyé dans ce Royaume, afin d'affermir dans la Foi les Flamands qui

(*a*) Ce mariage fut célèbré à *Winchester* le 25. juillet 1554.
(*b*) Mort le 6. juillet 1553. à l'age de seize ans.

s'y étoient établis, & de réunir à l'Eglise ceux qui avoient suivi le Schisme de *Henri VIII.* Révenu dans les Pays-Bas, il y continua ses fonctions de Prédicateur : & il prédit les troubles, dont ces contrées étoient ménacées. Ce Religieux, après avoir déja été Vicaire & Gardien de plusieursc ouvens de sa province, en fut élu Provincial au plus tard en 1565. Vers le même tems, il donna avec plusieurs de ses confrères dans les nouveautés de *Baïus :* (*c*) mais la Bulle du Pape *S. Pie V.*,

(*c*) « Pour bien faire, il faudroit, à mon semblant, mander le Provincial Pépin, les Gardiens de Namur, Aeth » en Haynaut, & Saint-Omer, qui ont adhèré auxdites nou- » velletez [*de Baius*,] pour leur intimer ladite Bulle & » Censures, afin qu'ils ne puissent prétendre ignorance, & » se déportent pour l'avenir. » C'est ce que *Morrillon* écrivoit au Cardinal *de Granvelle* le 21. décembre 1567.

« J'ay de son aveu [*du Confesseur du Duc d'Albe*] man- » dé vers moi le [*P. Angelo Aversa*,] Commissaire des » Cordeliers de la Province de Flandres, & lui enchargé » de donner ordre que les Articles condamnez ne seront » plus traitez par ceux de son Ordre : & que venant icy » le Ministre [*le P. Pépin*,] que l'on attend dedans qua- » torze ou quinze jours, il le me amena [*amènera*,] pour » lui insinuer ladite Bulle ; comme je fis hier à F. Pierre » Lupi, & à son Professeur, présent le Curé de sainte Gou- » le [*Gudule*,] comme Notaire. Ils se sont tous deux dé- » monstrez fort humbles & obéissans, & ont promis d'abstè- » nir de ces controverses, dont j'espère vous envoyer l'Acte » dymanche prochain, que j'ai passé aussi avec participation » dudit Confesseur. Quant aux autres Provinces des Cor- » deliers, il n'y a tel danger, comme à celle de Flandres » [*de la Basse-Allemagne :*] & nous polvons attendre la ve- » nue du Commissaire Patre Angelo Aversa, qui polroit bien » faire Provincial, au lieu de Pépin, frère Théodore Leo- » dius, qui a esté vers le Roy en Espagne, & auquel Son » Excellence [*le Duc d'Albe*] montre grande affection. » *Lettre de Morillon au même le onze janvier* 1568.

qui les proſcrivit le 1. octobre 1567.; & les ſoins de *Maximilien Morillon*, Grand-Vicaire de *Malines*, ramenèrent fort promptement ces Religieux à la vérité. (*d*) Le P. *Pépin* termina ſon provincialat en 1568., & ſurvécut environ douze ans à cet emploi. On croit qu'il mourut vers l'an 1580. à *Caſſel* en Flandre, où il s'étoit retiré pour éviter la fureur des Calviniſtes, qui le cherchoient à mort. Il a publié :

1. *La Robe nuptiale, ou Traité de l'Amour de Dieu..... composé par F. François Vervoort, & publié par le R. P. Henri Pippinck.....* En flamand. *Anvers, Pierre van Keerberghen*, 1566. 12°. feuillets 244. Voyez ci devant T. VI. p. 237.

2. *L'Epée de la Foi, pour défendre l'Egliſe Chrêtienne contre les Ennemis de la Vérité; Ouvrage tiré de l'Ecriture, des Conciles, & des plus anciens Pères & Docteurs de la ſainte Egliſe : composé en François par F. Nicolas Grénier, Religieux de S. Victor* (à Paris :) *traduit en Flamand, & mis préſentement en lumière par F. Henri Pip-*

(*d*) » C'eſt un grand bien que les Cordeliers perſiſtent » en obéiſſance, & que l'on n'oye non plus parler d'eux, » que ſi jamais ils ne ſe fuſſent meſlez de cette Doctrine. » *Autre Lettre du même*, 20. *juin* 1568.

Le P. *Julien de Quercu*, ſucceſſeur du P. *Pépin* dans ſon Provincialat, porta un Decrèt très-rigoureux contre le Baïaniſme, daté de *Nivelles* le 1. ſeptembre 1569., où l'on voit que les Cordeliers, aſſemblés en Chapitre dans cette ville l'année précèdente, avoient renoncé à cette doctrine au nom de toute la Province : & que quelques Religieuſes de l'Ordre avoient pris part aux conteſtations.

pinck, *Ministre Provincial des Cordeliers de la Basse-Allemagne.* (e) *Anvers*, *Jean van Ghelen*, 1568. 12°. L'Original avoit été imprimé à *Paris* en 1564. Il y en a aussi une édition Latine. Le P. *Grénier* composa plusieurs Traités de Controverse en François; ils furent imprimés en 1564., & les deux années suivantes.

α. Sermones per totius anni circulum. Ces Sermons n'ont pas vû le jour, & sont peut-être perdus.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages. Baii Opera, edit. Gerberonii, parte II., pp.* 65. 69. 70. 74. 147. & 148. *Sweertius, p.* 334. & *Wadding, p.* 166. (Ces deux Bibliographes ne disent presque rien.)

(e) *Het Sweert des Gheloofs om te beschermen die Christen Kercke teghen die vyanden des Waerheyts; ghetogen wt die heylige Scrifture, wt die heylige Concilien, ende wt die alderoutste Vaders ende Doctoren der heyliger Kercken. Gemaect in Fransoysce tale van B. Nicolaes Grenier Religoos van S. Victors, ende overgestelt in Duytsce: nu int licht ghebrocht doer B. Henrick Pippinck, Minister Provinciael der Nederduytslanden.*

Florent Schoonhoven, ou *Flor. Schoonhovius*,

ÉTOIT de *Goude* en Hollande, où il naquit vers l'an 1594. d'une des meilleures familles de la ville. Son père, *Thierri Jacobsz Schoonhoven*, en fut Bourguemaitre en 1612., & en même tems

Conſeiller de l'Amirauté. *Nisje Verharſt*, ſa mère, étoit fille de *Florent Verharſt*, Echevin de *Goude* en 1569., & Bourguemaitre en 1579. Il fit ſes humanités au Collège de cette ville ſous la conduite du Recteur *Guillaume Traudenius*, chez qui il démeura en penſion. Après cela, il ſe mit à faire des vers, & y prit tant de goût, qu'il eût ſouhaité n'avoir d'autre occupation toute ſa vie. Mais ſon père, n'ayant pas de biens conſidèrables à lui laiſſer, l'obligea de faire un cours de Droit à *Leyde*, dans l'eſpèrance de le voir parvènir aux emplois. Le fils obéit, & fut paſſé Docteur, ou Licencié, en cette Univerſité vers l'an 1618. Les démêlés de l'Arminianiſme lui ayant fait connoitre la néceſſité d'un Juge viſible, il rentra dans le ſein de l'Egliſe Catholique, & y mourut vers l'an 1648. *Florent Schoonhovius* avoit un grand oncle maternel, nommé *Henri Janſz Thardt* : & comptoit parmi ſes ancêtres *Simon Gerritſz Schoonhoven*, Bourguemaitre de *Goude* en 1555., & parmi ſes parens *Emile van Rooſendael*, Conſeiller à *la Haye*, & ſon frère *Jacques*, Avocat dans la même ville (tous natifs de *Goude*,) *Adrien Langius*, *Willebrord Snellius*, célèbre Mathèmaticien, & *Adrien Cool*, ou *Cools*, Juriſconſulte, Echevin de *Goude* en 1613., & gendre d'*Emile van Rooſendael*.

On a de lui :

1. *Florentii Schoonhovii, Goudani, Poemata antehac non edita.... Lugd. Batav., Godefr. Basson*, 1613. petit in-12°. pp. 204. d'un petit & assez mauvais caract. italique. Les Préliminaires contiennent en douze pages une dédicace de l'Auteur à *Emile van Roosendael*, une Préface très-courte, & des vers de *Baudius*, de *Daniel Heinsius*, de *Gérard Traudenius*, & de *Simon Langius* à la louange de notre Poëte. Après cela vient

Page 1. *Variorum Carminum liber primus.*

Page. 33. *Liber secundus*, dédié à *Gérard Verlaan*, bourguemaitre de *Harlem.*

Page 71. *Liber tertius*, dédié à *Adrien Cool.* Ces trois livres ne contiennent que des Odes, mêlées de quelques Epigrammes. La plupart sont des éloges, ou des pièces morales.

Page 96. *Lalage, sive Amores Pastorales.* Dédié à deux jeunes hommes, nommés *Simon Langius*, & *Nicolas Goutswaert.* L'Auteur met à la tête de ce livre un Avertissement où il prie le Lecteur de ne pas juger de sa conduite par ses vers ; *Lasciva enim*, ajoute-t'il, *pagina est, vita proba.... Et, non amantes, amores scripsimus.* Il y a ici quarante Odes, & deux Elègies. Ces pièces ne sont pas tout-à-fait chastes : mais on ne peut pas les traiter absolument d'obscènes.

Page 149. *Bucolicorum liber unus*. Dédié à *Gerard Traudenius*. Il y a ici six Eglogues.

Page 175. *Hymni Pœnitentiales*. Dédié à *Guillaume Traudenius*. Ce font vingt Hymnes, ou plûtôt vingt Odes, fur des fujets Chrêtiens. Elles n'approchent pas de celles de *Santeul*. A la page 196. l'Auteur, alors Proteftant, parle de gens, qui fe croyent obligés de s'abftènir de certaines nourritures, & qui s'imaginent en même tems qu'il leur eft permis de s'abandonner à toutes fortes de crimes. Il en vouloit aux Catholiques : mais la calomnie étoit trop groffière pour nous faire tort. Toutes les Poëfies de *Schoonhovius* font au deffus du médiocre. J'y trouve de la vivacité, de la facilité, & quelquefois de l'élègance: mais affez peu de goût, de délicateffe, & d'élèvation. D'ailleurs elles n'apprènent rien, ne traitent que des lieux communs, & ne montrent ni érudition, ni ufage du monde. On en pourra juger par les deux pièces, que je mets à la fuite de cet article.

2. *Emblemata partim Moralia, partim etiam Civilia; cum latiori eorumdem ejufdem Auctoris interpretatione. Accedunt & alia quædam Poemata in aliis Poematum fuorum libris non contenta. Goudæ*, 1618. 4°. Avec de belles figures. It. *Amft.*, *Joan. Janffonius*, 1619. 4°. It. *Ibid.*, 1648. 4°. It. *Lugd. Bat.*, 1626. 4°.

On a inséré quelques Poësies de *Schoonhovius* dans les *Deliciæ Poetarum Belgarum*, Partie IV.



FLORENTIUS SCHOONHOVIUS,

Var. Carm. Libro III. pp. 81–83.

Leydam tendens, Hortulo ſuo valedicit.

HORTE, delicium tui Poetæ,
Qui me molliculo ſinu receptans,
Pertæſum ſtrepitus moleſtiores,
Ridenti recreas colore florum :
Et tu, blandula Solitudo ruris,
Quæ me reſtituis mihi, ſacroſque
Inſpiras animo meo calores :
Vale ; diffugio ; moras recuſat
Ventus, undave ferre longiores.
Leydam nauta vocat, ratemque ſolvit :
Leydam, Leydam abeo. Vireto dudum,
Horte, delicium tui Poetæ.
O ſi perpetuò Deûm voluntas
Mi permittat in Hortuli viretis,
Ignoto populis, mihique noto,
Poſſe vivere ; non ego ſuperbas
Regum prætulerim ſuperbus aulas :
Non faſces miſeros miſer ſitirem,
Per ſubſellia pallidus pererrans :
Sed, curiſque laboribusque liber,
Hòc inglorius otiarer Horto :
Ridens interea omnibus cachinnis

Insanum studium metusque, curasque;
Et quodcumque hominum est inane rebus.
Hìc, hìc, exiguo potens, Tyrannos
Omnes despiciam: brevisque villa
Nobis largifluo sinu refundet,
Quod Tagus pretiosus amnis illis.
Nam, cùm luxuries eis ministrat
Cibos nectareos, dapes inemptas:
Tellus sufficiet mihi: thorisque
Pro fulgentibus, herba germinabit,
Hìc securus & innocens cubabo,
Suspensos gladios nihil perhorrens.
Murmur arboris, aut apum susurrus,
Pro molli citharâ, dabit soporem.
Magnates numerent suos clientes,
A queis murmure salveant doloso:
Nobis sufficiet sonorus amnis,
Aut, solamen agri, volucris, alto
Ramo pendula, concinens Tonantem.

ECLOGA IV.

MELIBŒUS, DORYLAS.

MELIBŒUS.

NUPER *eram, Doryla, de rure extractus in urbem,*
Capreolas binas (pietas ea rustica) portans
Causidico, ut patrias cessaret ducere lites
Longiùs; hæc etenim est illis vindemia sola.
Proh quales fastus, curas, perjuria vidi,
Dum Cathedram scandens, ubi Patres jura togati

Reddebant, noſtras audirem res trutinari!
Undique concurſus: per compita cuncta clientum
Murmura clangebant; hic aurea dona Patrono
Porrigit, ille miſer ſe condemnarier audit.
Aſt ego, tale nihil tolerans, diſcedo, meamque
Cauſidico cauſam commendo: ille optimà ſpondet.
Tum, Doryla, ſenſi demùm nos eſſe beatos
Præ reliquis, quas urbis habent loca perfida, turbis.
Nam cùm, proſpiciens longè, mea regna viderem,
Mens rediit, lætuſque ſolo mea baſia fixi.

DORYLAS.

Omne bonum præſens minus eſt, Melibœe; carendo
Diſcimus exoptare bonum, quod ſprevimus antè.
Hæc etiam miſerum me torſit opinio quondam;
Namque (fatebor enim) pertæſus mille laborum,
Quos mihi quotidie ſolet impoſuiſſe noverca,
Quærebam facilem ſine ſollicitudine vitam.
Ergo ſegnities nimis ingenioſa monebat
Urbis adire vias, deſerto rure moleſto;
Hìc (mihi dicebat) nullo ſudore paratur
Victus, & egregio quiſque inſignitur amictu.
Conditio placuit, rus deſero, mœnia viſo:
Huc veniens, omneſque vias, & cuncta pererro
Compita: cuncta placent; dein cùm, pro more, ſuoque
Tempore, cœpiſſet ſtomachus latrare, miſello
Nullus erat quicquam qui traderet. Admiratus
(Namque priùs victum cenſebam poſſe parari

Absque labore) mihi vidi rus esse abeundum.
Deceptum cuncti rident, genitorque, novercaque:
Et fuit in toto notissima fabula vico.

MELIBŒUS.

Ergone sic etiam te cepit opinio falsi?

DORYLAS.

Cepit, sed nunquam capiet me postmodo: prodest
Illa tulisse; dedit namque experientia cautum.

MELIBŒUS.

Non equidem, Doryla, scio quid laudabile tandem
Urbs habeat; volitant curæ undique: defæcato
Pectore sunt pauci cives. Quis lætius ævum,
Quàm nos, quæso, colit? nobis communia cuncta.
Omnia pervolitant cives, dum quærere nummos
Auri sacra fames instigat pectora: nobis
Idem agri modus est, justique cupidinis idem.
Regum æquamus opes animis: pro fortibus aulis
Nobis parva domus, cervis (a) malè fulta caducis.
Vere novo, teneræ cùm jam tinnire volucres
Incipiunt, nemorumque solet crebrescere murmur,
Tendimus in campos, dulcesque revisere sylvas
Delectat: jam cæca tepor spiramina laxat
Herbarum, & gemmæ tunicas in stemmate rumpunt:
Halat ager, rident passim per jugera flores:
Prataque, perpetuâ semper renovata juventâ,

(a) *Cervus* signifie chez Varron une pièce de bois fourchue, qui sert à soûtenir la faîtière du toit d'une cabane.

Exhilarant ipsas pecudes, pecudumque magistros.
Quàm juvat hìc dulces apis exaudire susurros,
Dum libat flores, aut fervida prælia tentat?
Quàm juvat hìc hædum lactentem pascere Nisæ?
Aut oculis signare locum, quò fortè palumbes
Congestant, turturve, thori servator honesti:
Aut teneras manibus violas contexere, & illas
Ante fores Dominæ serâ suspendere nocte.
At cùm serta gerens Æstas cerealis aristæ
Prodit, & omnigenos fert cornu divite fructus,
Fervet aret pedibus: juvenes, teneræque puellæ,
Quæque sinum complent pomis: sordensque (b) *coloni*
Progenies plenis fert dulcia mala canistris.
Jam nemus omne sonat grillis (c) *: jam gratior umbra*
Est pecori, ut recubans pallentes ruminet herbas......
Instat Hyems! tunc ante focum convivia ducunt
Agricolæ: carnes, & pinguis oluscula lardi
Obsonant, Bacchumque hilari clamore salutant.
Ille canit: pecudum fœturas explicat alter.
Interea sedet ante focum, multo obsita fumo (d),
Thestylis, egregios depromens pectore cantus.....
Sic sua ruricolæ peragunt hyemalia læti
Tempora: sic illis fert annus gaudia totus.

D O R Y L A S.

O quantùm, Melibœe, tuo mihi carmine pectus

(*b*) Voila une épithète bien choisie!
(*c*) (*d*) Autres Images déplacées.

Exilit, & mores damnatos devovet urbis!
Quis meliùs calamo decantet gaudia ruris?
Nemo equidem, (e) *quamvis doctus tibi certet Iolas,*
Quem vice Pastores venerantur Apollinis omnes.

MELIBŒUS.

Desine plura, Puer; vario nam non bene Veri
Creditur: en Titan sese inter nubila condens;
Et varians lucem, nobis denunciat imbres.

☞ *Tiré de divers endroits de ses Poësies, & de Walvis, Beschr. der stad Gouda, l.* 312. 313. *Sweertius,* (237.) & *Val. André,* (219.) *ne disent presque rien.*

(*e*) Faute de Grammaire; on ne peut joindre *Equidem* qu'avec la prémière personne, n'étant qu'un abrègé d'*Ego quidem.*

Folcuin, Moine de S. Bertin,

ETOIT d'une famille des plus illustres de la Lorraine, qui avoit donné à l'Eglise *S. Folcuin*, Evêque de *Terouane*, & *S. Adalhard*, Abbé de *Corbie*. Son père, nommé aussi *Folcuin*, descendoit en ligne directe de *Jérôme*, fils de *Charles Martel*. Sa mère s'appelloit *Thiedale*. Dès l'an 948. ses parens le menèrent eux-mêmes au monastère de *S. Bertin*, & l'offrirent à Dieu sous la conduite de l'Abbé *Wo-*

mar.

mar. (*a*) Le jeune *Folcuin* s'étant distingué par son habileté dans les Lettres, & par sa bonne conduite, fut élevé au Diaconat. On ignore les autres particularités de sa vie. Il mourut dans un age peu

(*a*) Le droit qu'avoient les parens d'enfermer leurs enfans dans des monastères, étoit un reste de l'empire absolu que l'ancien droit des Nations donnoit aux pères de famille. Le Christianisme, en leur ôtant le pouvoir abusif d'exposer & de faire périr leurs enfans, & celui de les vendre à des Infidèles, ou à des Maitres qui les corromproient, leur laissa le droit de les consacrer au service de Dieu. L'ancienne Jurisprudence Ecclésiastique a regardé comme légitime l'oblation d'un fils faite par son père à un monastère, même pour toute sa vie. Il n'étoit point permis à ceux qui avoient été offerts de la sorte de retourner au siècle. On ne les recevoit pas au delà de quatorze ans : on les prénoit quelquefois dès l'age de trois ans, & peut-étre encore plûtôt. Le père & la mère se présentoient à l'autel au tems de l'Offertoire, & faisoient la demande pour l'enfant en présence de témoins laiques : & celui-ci la ratifioit quand il étoit en age de raison. La profession se faisoit à quinze ans. L'expèrience ayant manifesté les inconvèniens de cet usage dès le X. siècle, on le supprima peu à peu, d'abord en Allemagne, puis en France, & en Italie. Ensuite les Papes Clément III. & Célestin III. permirent absolument aux enfans, dont je parle, de rentrer dans le monde, s'il le jugeoient à propos. Quant à la manière dont ils étoient élevés, il est certain qu'on en prénoit un soin fort particulier. On les faisoit manger au réfectoir avec les autres Religieux : mais ils avoient leur table à part, & s'y tenoient toujours débout. Ils servoient selon leurs forces a l'église, au réfectoir, & à la cuisine. On ne leur permettoit pas d'aller seuls en aucun endroit, ni sans lumière pendant la nuit. Ils portoient la tonsure & l'habit monastique. Ils assistoient à tous les offices de nuit & de jour, & ordinairement ils chantoient les Antiennes, & entonnoient les Pseaumes. Aux grandes fètes, ils portoient des aubes & des tuniques, comme font encore les Choraux dans plusieurs Collègiales. Ils avoient leurs écoles; où nul autre que leurs Maitres n'avoit entrée, sans une permission expresse. Ils y apprènoient à lire, à écrire, le Latin du tems, la Religion, le Chant, les Pseaumes, & les Rites de l'E-

avancé, & au plus tard en 975. Ce Religieux a laissé :

1. Un Recueil important pour l'Histoire de son monastère, depuis la fondation (*b*) jusqu'au tems qu'il écrivoit. Il l'entreprit en 961. par ordre de l'Abbé *Adalolfe*, à qui il le dédie, en lui protestant qu'il n'y rapporte rien qui ne soit bien avèré. Ce Recueil est composé de Chartres, de diplomes, & d'autres monumens, rangés en ordre chronologique, & éclaircis par des observations judicieuses, qui contiennent l'histoire de chaque Abbé. *Folcuin* a été si fidèle à rapporter tous ces titres, que dans la crainte qu'on ne le soupçonnât de les avoir altérés, il s'est fait scrupule d'y marquer les époques par les années de l'Incarnation, lorsqu'elles n'y étoient pas exprimées de cette sorte. Son Recueil est précèdé d'une courte préface, & divisé en 81. chapitres, qui sont sui-

glise. *Difficile mihi videtur*, dit un Ecrivain du XI. siècle, *ut ullus Regis filius majori diligentiâ nutriatur in palatio, quàm puer quilibet in regulari monasterio.* Mais ces enfans étoient traités dans quelques endroits avec trop de rigueur: c'étoient des menaces, des reprimandes, & des châtimens continuels; d'où il arrivoit qu'ils ne faisoient leurs devoirs qu'en tremblant, par force, & sans goût. *Nous ne cessons nuit & jour de les corriger & de les frapper*, disoit un Abbé à S. Anselme, *& ils n'en deviennent que plus méchans. Voila certes une belle éducation*, lui répondit le Saint, *qui aboutit à faire des bêtes, au lieu de former des hommes.* Après quoi il donna a cet Abbé des avis très-sages, qui furent suivis, & qui méritent d'être lus *Apud Eadmerum, in Vitâ S. Anselmi lib. I. p. 8. edit. Operum* 1721.

(*b*) Que les uns mettent en 626., les autres en 654., & d'autres plus probablement en 648.

vis de onze autres touchant les aumônes. L'Original se conserve à *S. Bertin* : il y en a des copies dans la Bibliothèque du Roi T. C., & à *S. Germain des Prez*. Cet ouvrage a guidé ceux qui ont dressé la prémière partie de la fameuse *Chronique de S. Bertin*, dont je parlerai à l'article de *Jean d'Ypres*, ou *Joannes Iperius*. Le Père *Mabillon* a fait imprimer plusieurs morceaux du Recueil de *Folcuin* dans ses Actes des SS. de l'Ordre de S. Bénoit (Tome V. 587--588. 605--613. & 622--624.) dans sa Diplomatique, (pp. 235. & 605. 606.) & dans ses Annales Bénédictines (T. III. p. 555.)

2. On croit que notre Auteur a composé une Epitaphe de *S. Folcuin* en six vers élègiaques, insérés dans sa légende, (*Act. SS. Ord. S. Bened. T. V. p. 629.*) Il paroit que *Folcuin* la publia en reconnoissance d'une guérison miraculeuse, qu'il avoit obtènue au tombeau de ce saint Evêque. Il laissa encore

a. Un Recueil de Chartres de différens monastères, à l'usage des officiers du sien. Ce Recueil étoit arrangé de manière, qu'on y trouvoit aisément tout ce qui regarde chaque office en particulier.

☞ *Mabillon, Acta SS. Ord. S. Benedicti, T. V. pp.* 622--629. *Hist. Littèr. de la France, VI.* 384--385.

Folcuin, *Folcuinus*, *Fulcuinus*, ou *Fulquinus*,

ECRIVAIN que l'on peut ſuppoſer être né vers l'an 935., étoit d'une famille noble. On l'envoya faire ſes études à *S. Omer* dans la célèbre Abbaye de *S. Bertin*, où il fit des progrès, conſidèrables pour le tems, dans les Lettres divines & humaines, je veux dire dans la Poëſie, dans l'Eloquence, & ſur-tout dans la Chronologie, & dans la Théologie, ſur laquelle on voit qu'il avoit de bons principes. (*a*) Il étoit encore jeune, lorſqu'*Alètran*, Abbé de *Lobbes*, homme de mérite & de ſavoir, mourut le 30. octobre 965. *Eraclius*, Evêque de *Liège*, jetta les yeux ſur *Folcuin*, & le fit élire pour remplacer le défunt. L'acte de cette élection ayant été lû à *Cologne*, en préſence d'*Otton III.*, ce Prince l'approuva, & *Folcuin* fut béni dans une brillante aſſemblée, que l'Empereur tint en cette ville le jour de Noël de la même année. Ce fut *Ingran*, Evêque de *Cambrai*, qui fit la cérèmonie. Quelque tems après, *Ratherius*, Evêque de *Vérone*, & autrefois Moine de *Lobbes*, contraint de quitter ſon ſiège, pria *Folcuin* de lui envoyer des gens &

(*a*) Voyez la Préface de ſon principal ouvrage.

des chevaux, pour révenir dans cette Abbaye. *Folcuin* fit ce qu'il démandoit, & à ſon arrivée, il lui donna, du conſentement de ſes religieux, quelques terres du monaſtère, pour fournir honorablement à ſa ſubſiſtance. *Ratherius* faiſant moins d'attention à ce qu'exigeoit de lui la reconnoiſſance, qu'aux ſuggeſtions de quelques envieux de l'Abbé, lui ſuſcita tant de peines & de traverſes, qu'il obligea celui-ci à lui céder la place & le laiſſer maitre de l'Abbaye. Cet état violent dura un an tout entier, & ſervit à faire éclater la patience de *Folcuin*. Après quoi *Notger*, Prélat d'un rare mérite, ayant ſuccèdé dans le gouvernement de l'Egliſe de *Liège* à *Eraclius*, Protecteur de *Ratherius*, entreprit de remèdier au déſordre. Il y travailla de concert avec les Abbés de Stablo (*b*) & de S. Hubert, (*c*) & parvint à réconcilier entièrement les parties. L'Evêque de *Vérone* ſe retira à *Aulne*, monaſtère voiſin, qui eſt aujourd'hui de l'Ordre de Cîteaux, & l'Abbé demeura paiſible poſſeſſeur de *Lobbes*. *Folcuin* profita de cette tranquillité, pour travailler aux réparations & à l'embelliſſement de la maiſon. Il en rétablit l'Egliſe, dédiée aux Apôtres

L 3

(*c*) *Wérenfride*, ou *Werinher*, qui avoit ſuccèdé à *S. Odilon* en 954.

(*b*) *Hériberi*, ſucceſſeur d'*Albert I.* en 966.

S. Pierre & S. Paul, & fort endommagée par les Hongrois, qui y avoient mis le feu : ensuite il l'enrichit de meubles de grand prix. Il rebâtit les officines, qu'il rendit propres & commodes. Il fit faire un nouveau réfectoir, où il conduisit de l'eau par des réservoirs & des aqueducs. Il augmenta la bibliothèque d'un grand nombre de volumes. Il ordonna que l'on nourriroit chaque jour trois pauvres dans le monastere, & que chaque année on en habilleroit un certain nombre. Entre les ornemens qu'il donna à son église, on compte deux grosses Cloches, sur lesquelles il fit graver des vers de sa façon, avec des inscriptions, qui annonçoient à la postérité le nom de l'Abbé qui en avoit fait les frais, & celui du Fondeur. (*d*) On marque encore une Aigle jettée en fonte de cuivre doré, dont les aîles servoient à porter le livre des Evangiles : (*e*) un Autel en l'honneur de

(*d*) La plus considèrable étoit dédiée à la Ste Trinité, & l'autre à S. *Ursmer*. On lisoit sur celle-là : *Jussu Fulcuini, me condidit Artificis manus Danielis, ad laudem Triadis :* Et sur celle-ci : *Fulcuinus, Deo devotus, & patrono suo sancto Ursmaro.*

(*e*) Ces Aigles, si communes dans les Collègiales de France & des Pays-Bas, servirent d'abord pour la lecture de l'Evangile : elles désignent S. Jean, le plus sublime des Evangèlistes. Dans quelques églises, comme à *S. Dénis* en France, & à l'Abbaye *du Bec* en Normandie, les quatre Evangèlistes soutiennent le Lutrin. On plaça anciennement dans les Chœurs, au milieu, & sur la même ligne que l'Aigle, un autre Lutrin pour l'Epitre, & en quelques endroits un troisième pour les Prophèties. Il y a des églises où ce der-

la ſainte Croix, orné de l'image du Sauveur, avec la table d'argent : une Couronne de même métail, appatemment pour y mettre des cierges, & en faire une eſpèce de candèlabre, tel qu'on en voit dans beaucoup d'égliſes : (*f*) enfin une eſpèce de Jubé pour chanter l'Evangile, qui étoit d'une ſtructure admirable. La deſcription qu'en fait *Folcuin* lui-même, mérite d'étre lue, & montre qu'il ſe trouvoit alors des Artiſtes, qui ne manquoient ni d'induſtrie, ni de goût. Notre Abbé, après avoir gouverné l'eſpace de 25. ans, & fait fleurir la piété & les études à *Lobbes*, y mourut en 990., & fut enterré auprès de *Ratherius* dans l'égliſe de *S. Urſmer*, où l'on mit l'épitaphe ſuivante :

Cœlebs Folquinus requieſcit hìc tumulatus,
Nobilitate cluens, Abbatis nomine gliſcens;
Divinis ſatagens, humana ſophiſmata callens;
Cujus peccatis veniam lector petat omnis.

On a de cet Abbé :

1. *Vita S. Folcuini, Epiſcopi Morinenſis.* Dans les Actes des SS. Bénèdictins du P. *Mabillon*, *T. V. pp.* 622--629., avec les notes du ſavant Editeur, qui ne fait pas

nier Lutrin eſt une figure de Moyſe, tenant en ſa main les Tables de la Loi. Mais par ignorance de l'Antiquité on s'en ſert ſouvent à tout autre uſage. *Voyez Bocquillot, Traité hiſt. de la Liturgie ſacrée, pp.* 78. 79.

(*f*) Il y en a un de bronze doré, & d'une grandeur rémarquable, dans la Cathèdrale de *Liège*.

grand cas de cette vie, écrite vers 970., & par conséquent 115. ans après la mort de *S. Folcuin*. L'Auteur l'adressa *à ses très-chers frères les Moines de Sithiu*, c. d. de S. Bertin, *& à leur vénérable Abbé Gautier*, avec qui il étoit lié d'une amitié très-étroite. L'Ouvrage est écrit avec esprit, avec ordre, & d'un stile meilleur que celui dont on se servoit ordinairement en ce tems-là.

2. *Gesta Abbatum Lobiensium, ordinis S. Benedicti, auctore Fulcuino Abbate.* Dans le Spicilège de *D. Luc d'Achery*, 1[e] édit., T. VI. p. 541--588. : 2[e] édition, T. II. 730-759. *Folcuin* fit toutes les diligences possibles pour s'assûrer des faits qu'il raporte ; il se donna la peine d'aller chercher à *Reims* des preuves, que *S. Abel* avoit été Abbé de *Lobbes*, avant d'être Archévêque de cette ville. Son ouvrage commence par une Préface Théologique, où il traite de la Création, & de la Providence. On y voit aussi quelques traits de l'Histoire Ancienne. *Folcuin* y suit le préjugé vulgaire, en supposant les anciens Francs descendus des Troïens. Dans le corps de l'Histoire, il fait des digressions qui ne sont ni inutiles, ni déplacées ; telles sont les détails, où il entre, sur les ravages des Normans en France & dans les pays voisins : du différend entre *Riquier*, ou *Richer*, & *Hilduin*, au sujet de l'Evê-

ché de *Liège* : des avantures & des écrits de *Ratherius*, Evêque du même diocèse & de *Vérone* : des miracles opèrés à l'intercession de *S. Ursmer*, surtout dépuis l'élèvation de son corps en 823. (*g*) &c. Cet Ouvrage a été continué après *Folcuin*, & poussé peu à peu jusqu'en 1641. Les PP. *Martène* & *Durand* ont insèré un Abrègé de la Chronique & de ses continuations, sous le titre de *Breve Chronicon Lobiense*, dans leur *Thesaurus novus Annecdotorum*, Tome III. 1409-1431.

3. *Folcuin* dressa quelques *Réglemens* pour entretenir le bon ordre dans son monastère. Il n'en reste qu'un petit fragment, qui regarde les aumônes. C'est ce que j'ai touché plus haut.

α. *Homilia super Euangelio de Zizaniis*. Mste. à *Louvain* chez les Chanoines-Réguliers de *S. Martin*.

β. Il avoit fait un *Inventaire* des ornemens de son Eglise, &

γ. Un *Catalogue des livres de la Bibliothèque de Lobbes*. On a sujet de regretter ces deux pièces; la prémière pouvoit donner des éclaircissemens Liturgiques : la seconde pouvoit servir à l'Histoire Littèraire, en nous faisant connoitre des Auteurs oubliés, ou des livres qui n'existent plus.

(*g*) Les Bollandistes ont publié ce morceau dans leur II. Tome d'Avril, *die* 18 *pp*. 563-568. *Valère André* fait mal-à-propos de cette rélation, un ouvrage distingué des *Gestes*, dont je parle.

On attribue à nôtre *Folcuin* des Vies de *S. Omer*, de *S. Bertin*, de *S. Winoc*, & de *S. Silvin*, dédiées au même Abbé *Gautier*, dont j'ai parlé plus haut: mais on n'a pas de bonnes preuves qu'elles soient de lui.

☞ Voyez son principal Ouvrage, sur-tout chapp. 7. 28. 29. & 37. *Gesta Abbatum Gemblac.*, *Spicilegii* 1ª *edit. T. VI. p.* 513. *Sigebertus de Scriptorib. Ecclesf. c.* 136, *edit. Fabricii p.* 109., *& ad eum Miræus. Val. André*, 252. 253. *Hist. Litèr. de la France*, *VI.* 451-458. *Ceillier*, *XIX.* 678-681.

Herman van Doccom,

NÉ de parens fort honnêtes dans la ville dont il portoit le nom, fit de bonnes humanités vers la fin du XV. siècle. Ensuite ayant embrassé l'état Eccléſiastique, il étudia la Théologie avec beaucoup de succès. Ayant été ordonné Prêtre, il fut nommé Pléban, ou Curé de S. Vite à *Leuvarde*, où il s'attira le respect & l'amour de tous les citoyens par la régularité de ses mœurs, par son savoir, & par son éloquence. Ce Curé florissoit vers l'an 1514. Son assiduité aux devoirs de sa charge ne l'empêcha pas de composer quelques ouvrages, dont on ne spécifie que

In XVII. priores Psalmos Davidis Com-

mentaria. On ne dit pas si ce Commentaire a vû le jour. L'Auteur avoit dessein de le continuer : mais étant parvenu au Pseaume XVIII., il tomba dans un égarement d'esprit, qui fut la cause de sa mort.

☞ *Suffr. Petri, de Scriptorib. Frisiæ, ult. edit. pp.* 117. & 118.

Jean van Doccom,

AUTRE Ecrivain né d'une bonne famille à *Doccom* vers la fin du XV. siècle. Il fit apparemment ses études à *Cologne*, y prit le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit, & y enseigna longtems ces sciences avec réputation. L'Empereur *Charle-Quint* le tira de cette ville en 1530., & le nomma Conseiller à la Chambre Impèriale, qu'il venoit d'établir à *Spire.* Tandis qu'il s'acquittoit de ces fonctions, *Guillaume*, Duc de Clèves, le sollicita de se rendre à sa Cour, pour être l'un de ses Conseillers. *Van Doccom* accepta les offres de ce Prince, mais à condition, qu'il pût démeurer à *Cologne*, où il aimoit mieux vivre dans la compagnie des gens de Lettres, que d'aller se morfondre parmi des Courtisans. Notre Auteur ayant été grand ami de *Bernard Bucho*, oncle du fameux *Viglius*,

logea ce dernier chez lui dépuis le 23. janvier jusqu'au 20. février 1534. Il rendit des services considèrables à sa patrie, d'où il étoit souvent consulté dans des affaires embaraſſantes, particulièrement dépuis que la Friſe jouït de la paix, après avoir été agitée par des guerres continuelles. Il mourut de la peſte en 1540., & fut fort regretté de tous ceux qui l'avoient connu. Ce Docteur a laiſſé

Quelques Ouvrages de Juriſprudence: mais on ne ſait ce qu'ils ſont dévenus.

Le *Candela Euangelica*, ouvrage de piété, composé par le P. *Blomeven*, Chartreux de *Cologne*, fut dédié à *Jean van Doccom* en 1526., [& non en 1557., comme le dit l'Auteur que je vais citer.]

☞ *Suffr. Petri, de Scriptorib. Friſ., ult. edit. pp.* 138--140.

Corneille van Kempen, ou *Corn. Kempius*,

PETIT-NEVEU du précèdent, naquit d'une famille honnête à *Doccom*, ville de Friſe, vers l'an 1516. Il ſe rendit fort jeune à *Cologne*, où ſon grand-oncle, le tint chez lui tant qu'il vécut. *Kempius* y fit ſon cours d'Humanités, & de Philoſophie. Il étudia auſſi la Juriſprudence dans cette Univerſité, & y prit les grades

de Maitre-ès-Arts, & de Bachelier en l'un & l'autre Droit. Des affaires domeſtiques l'ayant rappellé à *Doccom* en 1540., il ne put pourſuivre ſes études comme il l'auroit ſouhaité. Bientôt même il ſe vit obligé d'entrer dans les quérelles publiques, & enſuite d'aller s'établir à *Groningue*, pour être plus à portée d'y donner ſes ſoins. Il mourut en cette ville vers 1587., laiſſant de ſa femme, *Geſa à Facema*, deux fils nommés *Corneille* & *Abelme*, qui commencèrent leurs études à *Groningue*, les continuèrent à *Cologne*, & les achevèrent à *Douai*, où ils étoient en 1593. *Corneille Kempius* s'appliqua à l'Hiſtoire de ſa patrie, & l'on a de lui :

De origine, ſitu, qualitate, & quantitate Friſiæ, & rebus à Friſiis olim præclarè geſtis, Libri tres. Coloniæ, Goſuinus Cholinus, 1588. 8°. *fig.* Mais on fait peu de cas de cet Ouvrage, où il n'y a ni choix, ni ordre, ni ſtile, ni critique. On y lit que les meurtriers de S. Boniface, & de ſes compagnons, furent punis de ce crime dans leurs deſcendans, qui naiſſoient tous avec une touffe de cheveux gris, qui leur formoit derrière la tête une queue ſemblable à celles des animaux. (*a*) On peut

(*a*) Lib. II. c. 21. *Nam horum Sanctorum indignam mortem in filios filiorum Deus vindicavit, ut paſſim ex eorum familiis (quorum majores tam nefarium ſcelus perpetrarunt) in hanc diem videantur in occipite habere groſſos crines ſubalbi*

cependant profiter de quelques recherches de cet Auteur. *Suffridus Petri*, qui a écrit sur les mêmes matières, étoit son ami, & *Kempius* lui prêta quelques Manuscrits pour l'aider dans son travail.

☞ *Suffr. Petri, de Scriptorib. Frisiæ, ult. edit. pp.* 423 - 425.

coloris, in modum caudæ cujusdam bruti animalis, ut justè dixeris :

Sentit adhuc proles quod commisere parentes.

Polydore Virgile débite (*) un conte assez ressemblant touchant quelques paysans, qui avoient fait une insulte a *S. Thomas de Cantorbèri.*

(*) *Hist. Anglica lib. XIII., edit. Basil.* 1556. *ap. Mich. Isingrenium, p.* 218.

Jean du Pin (a)

ECRIVAIN du XIV. siècle, naquit l'an 1302., ou 1303., vraisemblablement dans le Cambrésis. Ayant atteint l'age convenable, il entra dans l'Abbaye de *Vaucelles*, (*b*) Ordre de Cîteaux, & y

(*a*) Quelques-uns l'appellent *du Pain* : « mais c'est à » l'imitation des Parisiens, qui ont ce dialecte, ou façon de » prononcer *Pain* pour *Pin.* » Ainsi parle *La Croix du Maine.* On sait que les Normans (comme nos Wallons de *Nivelles*) distinguent ces deux prononciations : mais l'usage les a confondus en François.

(*b*) En Latin *Vallis-Cellæ*, ou *de Vascellis.* Située sur la droite de l'Escaut, à deux lieues au-dessus de *Cambrai.* C'est, après *Orval*, la plus ancienne de cet Ordre dans les Pays-Bas, ayant été fondée en 1132. On dit que cette Maison jouït de 40,000. livres de rente, quoi qu'une bonne partie de ses révenus ait été annexée à l'Archévêché de *Cambrai.*

fit profeſſion. Nous ignorons les particularités de ſa vie. Il parvint à l'age de ſoixante-dix ans, & mourut à *Liège*, ou aux environs, l'an 1372. Son corps repoſe chez les *Guillemins* dans un fauxbourg de cette ville. Ce Religieux avoit beaucoup de ſavoir pour ſon tems. Il fut Théologien, Médecin, Orateur, & Poëte François. On a de lui un Traité qui a pour titre :

1. *Le champ vertueux de bonne vie, appellé Mandevie; ou les Mélancolies ſur les condicions de ce monde, compoſées par Jehan du Pin l'an 1340., diviſées en ſept parties eſcrites en proſe; avec une huictieſme en vers, appellée la ſomme de la Viſion Jehan du Pin.* (c) Imprimé à *Paris* chez *Michel le Noir* (ſans date, mais ſûrement vers 1520.) *in*-4°. pp. 380. ou environ. L'Auteur commença cet Ouvrage en 1324., & l'acheva en 1340. *Du Verdier* dit que les huit livres y ſont *ordonnez par rubriches*, c. d. diviſés par articles, dont chacun commence par une Lettre rouge. *Jean du Pin* a encore laiſſé un Opuſcule intitulé :

α. *L'Evangile des Femmes.* Je crois que c'eſt un livre de Morale, pour l'inſtruction des perſonnes du Sexe. Il eſt écrit en vers Alèxandrins, que l'on appelloit

(c) C'eſt ainſi que le titre eſt marqué dans le Catalogue de la Bibliothèque Royale de France, *Y* 2. n. 763. page 36.

du tems de l'Auteur, des *vers de longue ligne.*

☞ *Ren. Choppin, de sacrâ Politiâ forensi, 1e edit. fol.* 468. *La Croix du Maine*, 258. *Du Verdier, Biblioth. p.* 748.

Guillaume Caoursin,

QU'ON trouve aussi nommé *Canoersin, Caornsin, Coæsinus, Coaversinus*, & *Courinus*, étoit originaire de *Rhodes*, & fils d'un Rhodien : mais il naquit à *Douai* au plus tard vers l'an 1430. S'étant transporté à *Rhodes*, il entra au service des Chevaliers, qui tiroient leur nom de cette Isle, qu'on avoit appellés auparavant les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, (*a*) & que nous nommons aujourd'hui les Chevaliers de Malte. (*b*) Il remplit même des postes importans dans cet Ordre, quoi qu'il n'y eût point fait profession, & qu'il n'en ait jamais porté l'habit. Dès l'an 1462. il assista en qualité de Vice-Chancelier

(*a*) Fondés vers 1099. par *Gérauld Tenque*, natif de l'Isle de *Martigues* en Provence, mort vers 1121., après avoir saintement gouverné son Ordre. On l'avoit chargé dès l'an 1080. de l'administration d'un hôpital bâti à *Jérusalem* pour loger les pauvres Pélerins, & recevoir les malades.

(*b*) Depuis l'an 1530., que Charle-Quint leur donna cette Isle. Ils s'étoient réfugiés de *Jérusalem* en Chipre l'an 1291., & de-là à *Rhodes* en 1309.

lier au prémier Chapitre génèral, convoqué à *Rhodes* par le Grand-Maitre *Raimond Zacosta*. Deux ans après, il fut chargé, avec le Grand-Commandeur de Chipre & le Lieutenant du Maréchal, de répondre aux Ambassadeurs de *Vénise*, qui étoient venus solliciter auprès du Grand-Maitre la restitution de quelques effets, & la liberté de quelques personnes, que des Chevaliers de l'Ordre avoient enlevées sur deux galères Vénitiennes. En 1466. *Paul II.* ayant mandé le Grand-Maitre à *Rome*, avec ordre d'y venir tenir son Chapitre génèral, *Caoursin* l'y suivit en qualité de Secrètaire, & de Substitut du Vice-Chancelier, qui étoit alors *Melchior Bandini*. Le Chapitre se tint en présence du Pape : & à la clôture, il fut ordonné à tous ceux, qui n'avoient point l'habit de l'Ordre, d'en sortir : mais *Caoursin* fut excepté de la loi en considèration de sa qualité. *Zacosta* mourut à *Rome* la même année, & eut pour successeur *Jean Baptiste Orsini*, Romain, qui fut le XXXVIIIe Grand-Maitre, & avec qui *Caoursin* retourna à *Rhodes*. En 1470. il fut envoyé en Ambassade vers le Pape que j'ai nommé, pour lui demander du secours contre les Turcs, qui menaçoient cette Isle. Il s'embarqua le 12. septembre, & réussit dans sa commission, qu'il fit avec tant de diligence, qu'il se trouva

l'année ſuivante au prémier Chapitre tenu à *Rhodes* par *Orſini*. Il aſſiſta de même au ſecond en 1475. *Pierre d'Aubuſſon*, zélé Protecteur de *Caourſin*, dévint Grand-Maitre en 1479., & s'acquit une gloire immortelle par la défenſe de *Rhodes*, où les Turcs deſcendirent le 23. mai de l'année ſuivante, mais d'où ils furent obligés de ſe retirer le 19. août. *Caourſin* fit très-bien ſon devoir durant ce ſiège, l'un des plus opiniâtres & des plus mémorables, dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. Peu de tems après, il ſe maria à *Rhodes* même, & à cette occaſion le Grand-Maitre & ſon Conſeil, voulant reconnoitre les ſervices, qu'il avoit rendus à l'Ordre, principalement dans la nouvelle Compilation de ſes Statuts, dont on l'avoit chargé, lui firent préſent de mille florins d'or, afin qu'il pût ſe loger commodément avec ſa famille. *Zizim*, frère de *Bajazet II.*, Empereur des Turcs, étant venu à *Rhodes* en 1481., pour s'y mettre à couvert des mauvais traitemens de ſon frère, d'*Aubuſſon* envoya auſſitôt des Ambaſſadeurs à *Rome*, & aux autres Cours Chrêtiennes, pour leur donner avis de ſon arrivée : & députa quelques Grands-Croix, auxquels il aſſocia *Caourſin*, pour dreſſer les Lettres & les Mémoires néceſſaires. Trois ans après, notre Auteur fut un des Commiſſaires qu'on choiſit pour examiner l'autenticité

d'une Relique que *Bajazet* avoit envoyée à d'*Aubusson*, & qu'on disoit étre la main droite de S. Jean-Baptiste. (*c*) La même année (1484.) il partit avec *Odoard de Carmandino*, Bailli de *Lango*, en qualité d'Ambassadeur du Grand-Maitre, pour complimenter *Innocent VIII.* sur son avénement au Pontificat, & implorer sa protection pour l'Isle de *Rhodes*. S. S. fut tellement charmée de l'éloquence, & de la dextèrité, que l'Orateur fit paroitre en cette occasion, qu'elle l'honora des titres de *Comte Palatin*, & de Secrètaire Apostolique. Après un an de séjour à *Rome*, *Caoursin* passa à *Naples* en 1485. avec *Jean Quendal*, pour traiter avec le Roi *Ferdinand* de l'affaire de *Zizim*, que les Chevaliers de *Rhodes* gardoient dépuis longtems dans la Commanderie de *Bourg-neuf* près du *Poitou*. Après bien des négociations, on convint en 1488. qu'il seroit remis entre les mains du Pape. Mais avant d'exècuter la chose, *Caoursin* fut dé-

(*c*) Un Diacre d'Antioche, nommé *Job*, l'avoit apportée à CP. dans le X. siècle, & les Grecs en célèbrent la mémoire le 7. de janvier. *Surius* en a publié une Rélation, (*ad diem* 29. *Aug.*) qui est de Métaphraste, & par conséquent peu sûre; il y est dit que S. Luc avoit porté cette main de *Sébaste* à *Antioche*. On prétend qu'elle est aujourd'hui à *Citeaux*. Mais les Critiques ne la regardent que comme une Relique douteuse. Voyez *Du Cange*, Hist. du Chef de S. Jean-Baptiste, *Tillemont*, Note XXV. sur S. Jean, T. I. p. 530., *Baillet*, Vies des SS., sur le 29. août, & les Bollandistes sur le même jour.

puté à *Rome*, avec *Philippe de Cluis*, Bailli de la Morée, pour règler les conditions. (*d*) Ce fut-là son dernier voyage. De retour à *Rhodes*, il acheva en 1496. l'arrangement des Statuts. Deux ans après, il assista au quatrième Chapitre Général de *Pierre d'Aubusson* : & il mourut dans un age passablement avancé en 1501., (*e*) ayant encore alors l'emploi de Vice-Chancelier, qu'on donna ensuite à *Barthèlemi Poliziano*.

Les Oeuvres de *Caoursin* ont été imprimées à *Ulme*, 1496. *in-fol.* avec quantité d'estampes en bois, dont la grossièreté fait le prix. Voici le contenu de cette édition, qui est dévenue fort rare :

1. *Obsidionis Rhodiæ Urbis Descriptio.* Imprimée aussi à part *in-4°.* sans date, & sans nom de ville.

2. *De Terræ motûs labore, quâ Rhodii affecti sunt.* Ce tremblement de terre arriva à *Rhodes* en 1480., c. d. l'année même, qu'elle fut assiègée.

3. *Oratio in Senatu Rhodiorum, de morte magni Turci, habita pridie kalendas junias M. CCCC. LXXXI.* *Mahomet II.* étoit mort à 52. ans, près de Nicomèdie, le 3. mai de cette année, après avoir pris plus

(d) *Zizim* passa des mains d'*Alèxandre VI.* en celles de *Charles VIII.* à *Rome* même en 1495., & mourut assez subitement quelques jours après.

(*e*) Le Grand-Maitre lui survécut environ deux ans, étant mort le 3. juillet 1503.

de 200. villes ſur les Chrêtiens. C'étoit un Prince ſans religion, qui avoit de grandes qualités, & de grands défauts.

4. *De caſu Regis Zyzymi Commentarius.*

5. *De celeberrimo Fœdere, cum Turcarum Rege Bagyazit per Rhodios inito, Commentarius.* C'eſt d'*Aubuſſon*, qui avoit conclu ce Traité avec *Bajazet II.*, fils & ſucceſſeur de *Mahomet II.*

6. *De admiſſione Regis Zyzymi in Gallias, & diligenti cuſtodiâ & aſſervatione, Exhortatio.*

7. *De Tranſlatione ſacræ Dexteræ S. Joannis Baptiſtæ, Chriſti Præcurſoris, ex Conſtantinopoli ad Rhodios, Commentarius.* *Caourſin* ne doute point de la vérité de cette Rélique; il joint à ſon Diſcours un Eloge de S. Jean.

8. *Ad ſummum Pontificem Innocentium Papam octavum Oratio, habita V. kalend. februarii M. CCCC. LXXXV.* Imprimée dès cette année *in-fol.*, mais ſans nom de lieu.

9. *De traductione Zyzymi Suldani, fratris Magni Thurci, ad Urbem, Commentarius.*

10. *Volumen Stabilimentorum Rhodiorum Militum* (Equitum) *ſacri Ordinis Hoſpitalis S. Joannis Hieroſolymitani.* Cette Compilation fut approuvée par le Grand-Maitre *d'Aubuſſon*, & par le Chapitre Général de l'Ordre, le 5. août 1493.

Vossius dit que *Jean Adolphus*, de *Strasbourg*, a traduit en Allemand tous les Ouvrages de *Caoursin*, & que cette Traduction a été imprimée à *Strasbourg* l'an 1513. Je crois qu'il y a faute dans le nom du Traducteur, & qu'il s'agit de *Joannes Adelphus* ou *Jean Bruder*, Médecin de cette ville, qui vivoit au commencement du XVI. siècle, & de qui l'on a encore une Histoire de l'Empereur *Fréderic I.*, & un recueil intitulé : *Margarita facetiarum*.

☞ *Vossius, de Historicis Latinis, edit.* 1651. *pp.* 611. 612. *Niceron*, *XV.* 142--148., & *XX* 81.

Jacques d'Amiens, ou *Jac. Damianus*,

NATIF d'*Arras*, entra dans la Compagnie de Jésus en 1619. dans la vingtième année de son age. Sorti de Noviciat, il s'employa sept ans à la régence des Basses-classes, & s'acquitta avec distinction de cet emploi. Il en fut ensuite Préfet l'espace de six ans. Depuis il s'engagea à la Société par la profession des quatre vœux. On ne dit pas dequoi il s'occupa les quinze dernières années de sa vie. Une maladie de langueur l'emporta à *Tournai* le 16. décembre 1650. Ce Père écrivoit avec beaucoup de faci-

lité, tant en prose, qu'en vers. Nous avons de lui :

1. *Synopsis primi Sæculi Societatis Jesu. Proponebat Jacobus Damianus, ex eâdem Societate, Provinciæ Gallo-Belgicæ nomine. Tornaci Nerviorum, Adr. Quinque,* 1641. petit *in-fol.* pp. 360. gros caract. C'est un Abrègé Chronologique de l'Histoire de la Société, dépuis sa fondation jusqu'à sa prémière année séculaire. Elle est écrite d'un stile élègant, serré, vif : mais quelquefois dur, à la manière de Tacite. Il a paru une Traduction Françoise de cet ouvrage, sous le titre de *Tableau raccourci de ce qui s'est fait par la Compagnie de Jésus durant son prémier siècle, traduit de Jacques d'Amiens par François Lahier. Tournay, Adrien Quinqué,* 1642. 4°.

2. *Bellum Germanicum pro Ferdinandis II. & III. Cæsaribus, ab Deiparâ, per eosdem in exercituum suorum supremam Ducem electâ, gestum. Duaci, Joan. Serrurier,* 1648. 4°. pp. 247. It. dans le *Parnassus Societatis : Francof.,* 1654. 4°. C'est la prémière *décade* d'un Poëme Epique. Elle comprend les guerres faites en Allemagne dépuis 1617. jusqu'en 1634.

Le P. *d'Amiens* préparoit d'autres ouvrages, qu'une mort trop prompte arrêta.

☞ *Aleg.*, 195. *Sotuellus*, 362.

Corneille Perdu, ou *Cornel. Perduccius*,

NAQUIT à *Bergues-St-Winoc* l'an 1594. Parvenu à l'age de dix-huit ans, il entra dans la Compagnie de Jésus, & prononça ses prémiers vœux en 1614. Il enseigna sept ans les Humanités, puis quatre ans la Philosophie à *Douai*. Elevé à la Prêtrise, il fut durant plus de vingt ans Directeur des Congrègations de la sainte Vierge en diffèrens Collèges. Il exerça aussi pendant un tems considèrable la charge de Préfet spirituel. Ce Jésuite mourut à *Valenciennes* le 6. décembre 1671. agé de soixante dix-sept ans. C'étoit un Religieux fort vertueux, & fort adonné au travail. On a de lui quantité d'Opuscules rélatifs aux fonctions, dont ses supèrieurs l'avoient chargé. Ceux que les Bibliothècaires de la Sociètè ont spécifiés, sont écrits en François : mais comme ils n'en ont marqué les titres qu'en Latin, je les remets, comme je peux, dans leur langue primitive.

1. *L'Avoisinement de l'Ame à Dieu par le sentier de la Confiance. Douay*, 1635. 12°. It. augmenté. *Tournay*, 1642. 12°.

2. *Traité de l'Art de bien mourir. Mons*, 1642. 12°.

3 *Considerations dévotes sur la grace de la Vocation à l'Estat Religieux, & au Célibat. Mons, Ernest la Bruyère*, 1647. 12°.

4. *Advis dévots & salutaires pour faciliter l'introduction à la Pratique de l'Oraison, mesme en tems de désolation* (ou *de séchéresse.*) *Valenciennes, Jean Boucher*, 1651. 12°.

5. *Moyens d'entretenir & de goûter le saint Amour ; en méditant sérieusement sur les bienfaits de Dieu. Valenciennes, Jean Boucher*, 1656. 12°.

6. *La vraye mésure du Deuil pour la mort des parens. Ensemble le service de charité que les morts ont droit d'exiger des vivans. Valenciennes, Jean Boucher*, 1665. 12°.

☞ *Aleg.*, 86. & 550. *Sotuellus*, 161.

Bénoit Perdu, ou *Benedictus Perducius*,

QUI POURROIT bien avoir été de la parenté du précèdent, naquit à *Gravelines* en 1615., ou au commencement de l'année suivante. Etant sorti de ses prémières études, il s'attacha à celle de la Médecine, sans que je sache en quelle Université il fit son cours, ni où il prit ses grades. Dès qu'il en fut revêtu, il s'établit à *Tournai*, où il se fit inscrire au Collège des Médecins le 26. novembre

1647. Il y avoit plus de trente ans, qu'il exerçoit sa profession en cette ville, lorsqu'il y obtint la troisième place de Médecin-Pensionaire, qui lui fut décernée le 20. mars 1675. Il pratiqua encore près de vingt ans dépuis, & mourut le 5. juillet 1694. agé de 78. ans, laissant un fils, nommé *Philippe-François Perdu*, qui naquit à *Tournai*, étudia en Médecine à l'exemple de son père, succèda à sa pension le 13. juillet 1694., & mourut le onze octobre 1702. (*a*) Nous avons du Père:

Statera Sanguinis, sive Disceptatio de Saphenæ sectione in febribus, tum in viris, tum in prægnantibus. Et de quibusdam aliis casibus. Auctore Benedicto Perducio, Medico Tornacensi. Tornaci, vidua Adriani Quinqué, 1668. 8°. pp. 86., y compris *Corollarium de Pestis modernæ* (hodiernæ) *remedio*, qui commence à la page 79. Le but de l'Auteur est de prouver qu'on peut sans danger ouvrir la veine Saphène, non seulement aux femmes, mais même aux hommes, & aux enfans.

☞ *Mémoire envoyé de Tournai.*

(*a*) Il étoit entré dans le Collège des Médecins de *Tournai* le 1. février 1663.



Pierre Coelen,

NOMMÉ aussi *Petrus Lysius*, parce qu'il étoit de *Lixhe*, village situé sur la rive gauche de la meuse à deux lieues au-dessus de *Mastricht*, naquit l'an 1517. Dès qu'il fut capable d'aller au Collège, on lui fit apprendre le Latin, & tout ce qui a raport aux Humanités. Après s'étre distingué dans ses prémières études, il renonça au monde, & alla prendre l'habit de S. Benoît à *Stablo*. Il y avoit demeuré six ou sept ans, lorsqu'il en fut tiré pour aller mettre fin aux désordres qui regnoient à *Epternach*. *Robert de Morcal*, Abbé de ce monastère, étant mort en 1540., les Religieux, pour le remplacer, élurent un d'entre eux nommé *Matthias de Lutzeraidt*. Ils comptoient que leur élection subsisteroit, lorsqu'un de leurs confrères, nommé *Willebrord à Viennâ*, fâché de ce qu'on ne l'avoit point fait Abbé, publia hautement qu'elle n'étoit point Canonique. Cet incident fut cause que *Dom Matthias* n'obtint qu'assez tard la confirmation du S. Siège. Cependant l'Empereur, dont les Religieux d'*Epternach* n'avoient point requis le consentement, nomma à la dignité Abbatiale un moine ambitieux, appellé *Godefroi d'Aspremont*, qui en alla prendre

possession à main armée, malgré la résistance, que firent quelque petit tems les confrères de *D. Matthias.* Celui-ci, voyant les gens de *Godefroi* s'emparer de la maison, se sauva par une fenêtre, & alla se cacher dans la ville d'*Epternach* chez un de ses amis. Ne s'y trouvant point en sûreté, il prit au bout de quelques jours la route de *Trèves*, & passa dans une ferme appartènante à son monastère, & dont la jouissance lui fut ensuite adjugée pour toute sa vie, ainsi que celle des autres biens situés hors du Duché de Luxembourg. (*a*) Pour *Godefroi*, trouvant la carrière libre dans *Epternach*, il y vécut d'une manière tout-à-fait séculière. Il déposa l'ancien Prieur, qui étoit un homme de bien, & mit à sa place ce *D. Willebrord*, dont j'ai parlé plus haut. Il fit de la maison un quartier de gens de guerre, & mit du canon jusques dans l'église. Il attira dans l'Abbaye une foule de militaires & de gens subalternes tous attachés à la France, qui y introduisirent avec les manières Françoises, ce qu'elles renfermoient de vicieux. Il menoit la vie joyeuse avec ces gens-là; c'étoient de continuels festins, suivis de bals, & d'autres divertissemens profanes & criminels. Cependant les Religieux

(a) *D. Matthias* en fut apparemment rédevable aux soins de *Jean de Metzenhausen*, Electeur de *Trèves* : du moins on sait que ce Prince l'en félicita.

étoient gardés à vûe par des ſergeans armés & accompagnés de chiens. *Godefroi* les laiſſoit manquer du néceſſaire, & ne leur parloit que pour les menacer de la priſon. Ils en portèrent enfin leurs plaintes au Conſeil de *Luxembourg*, auquel ils repréſentèrent qu'ils avoient élu *Dom Matthias* pour leur Abbé, & lui avoient voué l'obéïſſance. Que cette élection s'étoit faite de la même manière que celle de tous ſes prédèceſſeurs, & que le S. Siège l'avoit confirmée. Qu'à la vérité ils avoient dépuis voué l'obéïſſance à *Godefroi d'Aſpremont* : mais qu'ils l'avoient fait par contrainte, & en proteſtant que c'étoit ſans préjudicier au droit de *D. Matthias*. Après cela ils firent une peinture touchante des ſcandales que donnoit *D. Godefroi*, & prièrent le Conſeil de les faire ceſſer. Leur Requête ayant été renvoyée à *Bruxelles*, le Gouvernement députa deux Conſeillers ſur les lieux pour s'informer de la vérité des faits. Sur leur raport, la Cour écrivit, au nom de l'Empereur, à l'Abbé de *Stablo*, lui ordonnant d'envoyer à *Epternach* un Religieux prudent & de bonne conduite, pour y remettre la régularité. L'Abbé de *Stablo* choiſit à cet effet nôtre *Pierre Coelen*, qui ſe rendit d'abord à *Bruxelles*, puis à *Epternach*, où il exerça la charge de Prieur au grand dépit de *Dom Godefroi*. *Coelen*, n'y ayant trouvé que

ſix Religieux, y en attira de nouveaux; & rétablit peu à peu la diſcipline dans cette maiſon déſolée. Cependant comme l'Abbé continuoit de refuſer le néceſſaire à ſes moines, & de ſouffrir que ſes domeſtiques leur fiſſent des inſultes continuelles, le Prieur l'avertit d'y mettre ordre, ſans quoi il feroit obligé d'y chercher un autre remède. L'Abbé, effrayé de cette propoſition, traita ſes Religieux avec moins de dureté : & *Coelen*, profitant des circonſtances, vint à bout de faire célèbrer décemment les Offices divins dans l'Egliſe. Mais cela ne dura qu'un an, au bout duquel l'Abbé reprit ſes briſées. Le Prieur en alla informer la Cour, & en obtint des Lettres ménaçantes, qui obligèrent l'Abbé de faire avec lui un accord, en vertu duquel *Coelen* feroit chargé pendant deux ans de tout le ſoin du monaſtère, tant pour le temporel que pour le ſpirituel, tandis que *D. Godefroi* ſe contenteroit d'une certaine penſion. Le terme étant expiré, l'Abbé recommença de maltraiter la communauté, & porta la brutalité juſqu'à donner des coups au Prieur, qui déſeſpèrant de pouvoir remettre la régularité dans le monaſtère ſous un pareil ſupèrieur, alla démander au Gouvernement la permiſſion de retourner à *Stablo*. La Cour le lui permit : mais ſes anciens confrères refuſèrent de le repren-

dre, ſous prétexte qu'en vouant d'obéir à l'Abbé d'*Epternach*, il y avoit contracté un engagement de ſtabilité. Ayant fait à *Bruxelles* le recit de cette difficulté, à laquelle il ne s'étoit point attendu, la Gouvernante *Marie*, ſœur de l'Empereur, lui décerna une penſion de cent ducats à prendre ſur les révenus de l'Abbaye d'*Epternach*, juſqu'à ce qu'on pût le pourvoir honnêtement d'une autre manière. *Coelen* ſe rendit alors à *Louvain*, y loua une maiſon, où il tint environ huit penſionaires, & s'y livra à des études convenables à ſon état. Son application fut ſérieuſe, & étant ſecondée par la vivacité de ſon génie, elle ne tarda pas de le rendre ſavant. Cette qualité, jointe à la pureté de ſes mœurs, à ſon éloquence naturelle, & à la douceur de ſa converſation, lui attira la confiance & l'eſtime des Docteurs de cette célèbre Univerſité. Il y avoit fait un ſéjour de dix ans, lorſque *Guillaume d'Orley*, XXXVIIIe Abbé de *Munſter*, ou de *Nôtre-Dame de Luxembourg*, vint à mourir le 3. octobre 1560., ne laiſſant aucun Religieux dans cette maiſon, qu'il avoit gouvernée l'eſpace de ſix ans. *Marguèrite de Parme*, nouvelle Gouvernante des Pays-Bas, nomma, ſous l'autorité du Roi, *Pierre Coelen* à la place vaquante. Il en prit poſſeſſion vers le commencement d'octobre de l'année ſuivante, & y attira peu

à peu des Religieux, dont le prémier fut *Jean Bertels*, qu'il emmena de *Louvain*, & qui dévint ensuite son successeur. Le nouvel Abbé n'épargna ni soin, ni peine, pour remettre sur pied son monastère désolé par les guerres. Il en rebâtit les édifices, & y fit fleurir l'observance régulière. Mais sur la fin de ses jours, il gâta un peu les choses, & affoiblit la bonne opinion, qu'on avoit toûjours eue de lui. Il montra alors une avidité d'amasser, peu édifiante dans un homme de sa profession : il agit mesquinement à l'égard de ses moines : enfin il fit des fautes considèrables en affermant certains biens de son Abbaye. Quelques affaires l'ayant appellé à la Cour en 1573., il voulut en retournant voir quelques-uns de ses parens & de ses amis : mais étant arrivé à *Liège*, il fut attaqué d'une legère colique, qui dévint bientôt dangereuse par la négligence des Médecins, & dont il mourut en cette ville le 30. décembre de la même année, agé de 56. ans. On l'enterra dans l'ancienne église de S. Jean-Baptiste à droit du maitre-autel. Quelque tems après les Religieux de *Munster* élevèrent à son honneur un beau monument, qu'ils firent placer à l'entrée de leur chœur, avec l'inscription suivante, gravée en lettres d'or :

Memoria Reverendi in Christo Patris Domini

mini Petri Coelen à Lysiâ, Abbatis ac Domini Munsteriensis prope Luxemburgum. Hic, dum annis duodecim suis fœliciter præfuisset, anno 1573. ad Bruxellanam Aulam, ob prægnantia monasterii sui negotia, proficiscitur. Inde rediens, Leodium venit, ubi levi cholicâ decubuit, quæ à Medicis fortè neglecta, læthalis evasit. Excessit è vivis trigesimâ decembris anni ejusdem, ætatis suæ 57. Fuit vir magni animi, sermone promptissimus & eloquentissimus, naturâ callidissimus. Sepultus est Leodii in Ecclesiâ parochiali S. Joannis à dextro lateris summi altaris. Requiescat in pace, Amen.

Pierre Coelen s'étoit rendu fort habile dans les Lettres humaines, dans la science Ecclésiastique, & dans l'art de conduire les affaires, & de manier les esprits. Il parloit avec beaucoup de grace, tant en public, qu'en particulier, & il prêchoit fort fréquemment devant ses Religieux. Il a laissé un Ouvrage, que *Bertels* intitule :

Opus insigne Commentariorum in Regulam divi Patris Benedicti. Cet ouvrage se conserve apparemment à *N. D. de Luxembourg.* L'Auteur ne voulut jamais en permettre l'impression. Il n'étoit point publié en 1605., & je ne crois pas qu'il l'ait été depuis. *Dom Calmet* n'en dit mot dans la liste des Commentaires sur la Règle de

S. Benoit ; qu'il a mise à la tête du sien.

☞ *Joan. Bertelii Historia Luxemburg.*, *pp.* 139-144.

Pierre Winellius, ou Guinellius,

ET NON pas *Guinellus*, comme le nomme *Valère André*, étoit de *Harderwyk*, ville du Duché de Gueldre, où l'on peut supposer qu'il naquit vers l'an 1520. Sorti des Basses-Classes, il étudia en Philosophie, & se rendit fort habile en cette science à la mode du tems. Il la régenta à *Cologne* depuis l'an 1548. jusqu'en 1561., & peut-être jusques vers 1580. *Guinellius* s'appliqua, comme *Gérard Matthisius*, & *Augustin Hunnæus*, ses contemporains, à représenter la doctrine d'Aristote sous un air moins hideux, & moins rebutant, qu'on ne faisoit communément dans l'Ecole. Il s'est borné à la Logique, sur laquelle il a publié :

1. *Compendiosa librorum Aristotelis de arte Dialecticâ Isagoge, Pueritiæ accommodatissima ; Petro Winellio, Hardervicensi, autore. Coloniæ, Melch. Soter*, 1551. 12°., dern. signature *F ij.* après *E v.* La dédicace de l'Auteur est adressée à *Gaspar Gropper*, Chanoine & Official de *Cologne*, & da-

tée *Coloniæ, ex musæo nostro XVIII. kal. septemb. CIƆ. IƆ. LI.* L'Ouvrage est écrit en beau Latin : on y voit quelquefois du Grec, mais qui n'est point déplacé. *Guinellius* dit qu'il a également pris à tâche d'éviter la barbarie, & la prolixité des autres Dialectiques.

2. *Commentarius de doctrinâ & arte Demonstrandi. Noviomagi, Petrus Elzenius,* 1554. 12°.

3. *Accuratissima & brevissima Aristoteleïorum librorum, de Dialecticâ, Inductio, rudiori ætati pernecessaria; auctore Petro Guinellio. Coloniæ, Maternus Cholinus,* 1563. 12°., dern. signature *F r*. Avec une épitre dédicatoire datée de *Kempen* en 1561.

☞ *Prélimin. de ses Ouvrages.* Les Bibliothècaires n'apprènent rien.

Robert Chamberlaine, ou *Chamberlinus*,

NÉ DANS la Province d'*Ultonie*, ou d'*Ulster*, en Irlande, prit l'habit de Récollet, apparemment en Espagne. Il fit ses études en ce Royaume, & fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université de *Salamanque*. Ses Supèrieurs l'ayant envoyé à *Louvain*, il professa cette science au couvent de *S. Antoine de Padoue*,

nouvellement érigé pour ceux de ſa nation, & il eut le rang de *Lecteur émerite.* On lui offrit pluſieurs fois, mais toûjours inutilement, la charge de Gardien de cette maiſon. Ce Père y mourut pieuſement en 1638. Il a laiſſé deux traités, l'un

α. *De Scientiâ Dei :* l'autre

β. *De Futuris contingentibus*, qu'on garde dans le couvent que j'ai nommé.

☞ *Waddingus*, 307.

Jean Guyaux, ou *Joan. Guidonius*,

HUMANISTE du XVI. ſiècle, étoit natif de *Châtelet*, alors village, aujourd'hui petite ville de la Principauté de Liège, ſur la rive droite de la Sambre, entre *Charleroi* & le Prieuré d'*Ognies*. Il y a grande apparence qu'il régentoit la Rhétorique à *Maſtricht*, lorſqu'il publia un petit Ouvrage qui n'eſt pas mal fait, & qui a pour titre :

Minervalia Joannis Guidonii, Caſtiletani, in quibus Scientiæ Præconium, atque Ignorantiæ ſocordia conſideratur, Artium Liberalium in Muſicen Decertatio lepida appingitur, & ad virtutem calcar proponitur. Trajecti ad Moſam Jacobus Bathenius excudebat anno M. D. LIV. C'eſt un *in-4°.* de 68. feuillets.

☞ *Voyez cet Ouvrage.* Les Bibliothècaires ne diſent rien.

CALVINISTES ESPAGNOLS, TRADUCTEURS DE LA BIBLE.

I. *François de Enzinas*, ou *François du Chesne*, ou *van Eyck*, *van der Eyck*, *van Eycken*, *Eyckman*, ou enfin *Franciscus Dryander*.

TOUS CES noms, qui signifient la même chose en différentes langues, désignent un Ecrivain, né d'une famille distinguée à *Burgos*, Capitale de la vieille Castille, vers l'an 1515. Il y a sujet de croire qu'il commença ses études en cette ville : mais il alla les poursuivre, pendant huit ou neuf années, à *Wittemberg* sous le fameux *Mélanchthon*, qui lui inspira du gout pour le Luthèranisme, ou qui fortifia celui, qu'il avoit déja conçu. *Enzinas* doit l'avoir quitté vers 1536., pour retourner dans son pays, car on le voit à *Burgos* l'année suivante. Mais il paroit que la crainte de l'Inquisition l'en délogea assez promptement. Il se rendit alors dans les Pays-Bas, où il avoit des parens richement établis à *Anvers*, & il y embrassa ouvertement la nouvelle Réforme. Ensuite il alla faire un tour à *Paris*, où

il ſe trouvoit en 1541. Il fut à *Louvain* dans le mois de mai de la même année. Retourné à *Anvers*, il entreprit d'y publier à ſes frais une traduction, qu'il avoit faite du Nouveau Teſtament en Eſpagnol. *Mélanchthon* lui avoit conſeillé d'y ſupprimer ſon nom : mais les Loix de Charle-Quint le forcèrent de le mettre à la tête. Il y mit auſſi une dédicace, adreſſée à S. M. I. L'impreſſion étant achevée en 1543., il ſe rendit à *Bruxelles*, & en préſenta un exemplaire à ce Prince, le priant de prendre le livre ſous ſa protection; ce que l'Empereur lui promit, pourvû qu'il ne s'y trouvât rien de ſuſpect. La verſion ayant été examinée, l'Auteur fut arrêté, & conduit en priſon, au commencement de novembre de cette année. Pendant quinze mois, qu'il y fut, le Dominicain *Pierre de Soto*, Confeſſeur de Charle-Quint, engagea le Préſident *Louïs de Schore* à faire des enquêtes contre le Priſonnier. La choſe ſe fit avec beaucoup de négligence, & le procès ayant été envoyé au Conſeil de Brabant, on différa de le juger juſqu'au retour de l'Empereur, qui étoit allé faire ſa paix avec *François I*. Enfin un Secrètaire porta à l'Accuſé ſept articles, qui le rendoient très-ſuſpect de Luthèraniſme. Il y fit une fort mauvaiſe *Réponſe*, qu'il communiqua à diverſes perſonnes; cependant l'Empereur

s'étant rendu à *Gand*, y fit publier contre les Hérétiques un Edit plus févère, que ceux qui avoient paru jufqu'alors. *Enzinas* auroit pû en étre la victime, s'il ne fût échapé de fa prifon, dont il trouva les trois portes ouvertes (apparemment à deffein) le 1. février 1545. vers le foir. (*a*) Notre homme fut à *Malines* dès les cinq heures du matin fuivant, & fe retira enfuite chez fes parens à *Anvers*, où il étoit encore au mois de juillet de la même année. On le trouve à *Embden* en 1548. Il y a grande apparence qu'il paffa en Angleterre l'année fuivante ; car ayant marqué à fon cher *Mélanchthon* le défir qu'il avoit de voir ce pays-là, celui ci le recommanda très-fortement au fameux *Crammer*, Archévêque Proteftant de *Cantorberi*, par une lettre du 13. janvier 1548. (1549.) *Enzinas* alla dépuis à *Génève*, où il démeura pendant l'été de 1552., ayant été recommandé à *Calvin* par le même *Mélanchthon*, comme nous l'apprend une lettre du dernier en date du 1. octobre de cette année. On ne fait rien d'*Enzinas* au-delà de cette époque. Cet Ecrivain a donné au public :

1. *El Nuevo Teftamento de Nueftro Re-*

(*a*) Il ne tient pas à *Enzinas*, que nous ne regardions fa délivrance comme un miracle.

demtor y Salvador Jesu Christo, traduzido de Griego en lengua Castellana; por Francisco de Enzinas. Dedicado a la Cesarea Magestad. En Enveres, por Estevan Mierdmanno, en el anno de M. D. XLIII. *In-8°.* It. *Venetia, Juan Perez*, 1556. in-8°. On a aussi : *El Nuevo Testamento de Nuestro Senor Jesu Christo, nuevamente sacado a luz, corregido y revisto por Dn. Sebastian de la Enzina, Ministro de la Yglesia Anglicana, y Predicador a la illustre Congregation de los honorables Señores tratantes en España. En Amsterdam, por Jacobo Borstio*, 1708. 8°. pp. 491. Cette dernière édition pourroit bien être la traduction de *François de Enzinas*, retouchée pour le langage par un Calviniste de sa famille. Elle est précèdée d'une Préface, où l'Auteur recommande fort la lecture de l'Ecriture sainte, en loue les traductions Espagnoles, & blâme vivement le Cardinal *Ximenès* de s'être opposé à la résolution du prémier Archévêque de *Grénade* (Dom *Ferdinand de Talavera*, Jéronymite,) qui vouloit faire traduire la Bible en Arabe pour les Mores d'Espagne, nouvellement soumis aux Rois *Ferdinand & Isabelle.*

2. *Histoire de l'Estat du Pays-Bas, & de la Religion d'Espaigne par Françoys du Chesne. A Saincte Marie* (à Génève) *par Françoys Perrin en 1558.* In-8°. pp. 247. Cet Ouvrage avoit paru auparavant en

Latin de la composition de l'Auteur. *Antv.* (peut-être chez *Etienne Mierdman*) 1545. Il y en a une Traduction Allemande de la façon de *Louis Rabus*, insérée dans son *Martyrologe Protestant* imprimé en Allemagne, T. VII. pp. 177--231. *Enzinas* adresse son Histoire *à Philippus Mélanchthon*, qu'il qualifie *homme de très-grande renommée*, & dit qu'il l'a entreprise par son *commandement*. Il y raporte à sa façon le traitement qu'on lui avoit fait à *Bruxelles*, & celui qu'avoient éprouvé les autres P. R. dans les Pays-Bas dépuis 1540. jusqu'en 1545. Ce n'est donc ici qu'un Recueil d'histoires de supplices, & d'emprisonnemens de Calvinistes & de Luthèriens, la plûpart de la lie du peuple, qui s'étoient mêlés de dogmatiser, ou qui avoient insulté des Prêtres, excité des troubles, &c. Les principaux personnages, qui y figurent, sont : *Pages 17--20.* la femme d'un Apoticaire de *Louvain*, qui avoit raillé l'Invocation des Saints. *Pages 21--36.* un Chapelain de la même ville, nommé *Paul*, qui fut attaqué en justice par les Inquisiteurs *Jacques Latomus*, *Ruard Tapper*, & *François Sonnius*, dont *Enzinas* ne manque pas de faire un portrait affreux. *Pages 59--65. Coccus de Bruges*, appellé *Persèvald*, peut-être le même que *Persèvald van Bellighem*, dont j'ai parlé ci-devant T. IV. p. 252. *Pages 141--147.*

Un Archévêque de *Compostelle* qu'*Enzinas* représente comme un homme d'une ignorance incroyable. *Pages 152--157. Pierre de Larma*, né d'une bonne famille de *Burgos*, Abbé d'*Alcala de Henarès*, & Doyen de la Faculté de Théologie de *Paris*, qui alla finir ses jours dans cette ville. Celui-ci étoit parent de notre *Enzinas. Pages 157--173. François de S. Romain*, aussi natif de *Burgos*, brûlé à *Ratisbonne*, après avoir publié quelques Lettres, un Catèchisme, & quelques autres livres en Espagnol. *Pages 175--176. Madeleine de la Cruz*, Religieuse native de *Cordoue*, que notre Auteur traite de séductrice & d'hypocrite. *Pages 183--199. Juste Justberg* de *Louvain*, décapité à *Bruxelles. Pages 200--220. Gilles Tilleman*, ou *Gilles de Bruxelles*, brulé dans la même ville. *Pages 233--241. Pierre Alexandri*, Carme, Prédicateur de la Reine (Marie de Hongrie) qui poursuivi par le P. *de Soto*, prit la fuite, & dont tous les écrits furent condamnés au feu. Quelques-unes de ces Histoires, particulièrement celles de *François de Saint Romain*, & de *Gilles de Bruxelles*, se retrouvent dans le Martyrologe Protestant, dont je parlerai à l'article de *Jean Crispin*.

3. *Epistola ad Joannem à Lasco* (Gentilhomme Polonois, qui porta le Calvinisme dans l'Oost-Frise) datée de *Louvain*

le 10. mai 1541. Imprimée dans les *Origines Ecclesiarum in Belgio Reformatarum* de *Daniel Gerdès*, Professeur de *Groningue*, pp. 81--86.

α. *Responsе* aux Accusations formées contre l'Auteur pendant son emprisonnement. J'ai parlé plus haut de cette Réponse.

β. *Les Pseaumes de David mis en forme de Prières.* L'Original de cet ouvrage resta dans la prison de l'Auteur à *Bruxelles*, sans qu'on sache s'il en existe des copies. M. *Marchand* conjecture que ce pourroit être *Diversos Psalmos en Romance Castellano*, Ms. in-4°. marqué dans la *Bibliotheca Frisiana* (b) *Roterd.*, *Fritsch & Boom*, 1714. 8°. page 346.

Pierre de Soto, & quelques autres ont attribué à *Enzinas* un petit livre Espagnol *très-dangereux & très-pernicieux*, dont ils l'ont fait Auteur, Traducteur, & Editeur. Ce livre avoit pour titre : *De la Liberté Chrestienne*, *& du Libèral Arbitre.* Mais il l'a désavoué. C'est apparemment le Traité *de la Libertade Christiana*, (c) marqué dans l'Index de *Philippe II. pag. 106.*, & dans celui de *Sotomayor*, *p. 136.*

On connoit deux frères de nôtre Auteur : 1. *Jean Enzinas*, ou *Dryander*, qui avoit entrainé dans le Luthèranisme ce

(*b*) Dressée par le même *Prosper Marchand.*
(*c*) Peut-être traduit de *Luther.*

Jean Diaz, dont j'ai dit un mot ci-deſſus T. XIII. p. 47. 2. *Jacques Dryander*, dont il exiſte une Lettre fort étendue, adreſſée au fameux *Caſſandre*, dans le Recueil de *Bertius*. (*c*)

Nicolas Antonio parle (*d*) d'un *Jean Enzinas*, qui eſt Auteur d'un *Dialogo de Amor*, imprimé à *Burgos*, 1596. in-16. On connoit encore un *Ferdinand de Enzinas*, qui enſeigna la Philoſophie à *Paris* au Collège de *Beauvais*, & qui a publié trois écrits ſur cette ſcience: *Pariſ.*, 1526--1528. (*e*) Ce pouvoient étre des parens de nôtre Auteur.

☞ *Proſp. Marchand*, *Dictionn. I.* 220--229. Ce qu'il dit, eſt tiré principalement des Ouvrages de l'Auteur, & accompagné de réflexions ſatyriques contre nôtre Religion, que *Marchand* avoit abandonnée, pour ſe mettre au large en Hollande.

(c) *Epiſtolæ ſelectiores, à Belgis, vel ad Belgas ſcriptæ, &c. Lugd. Bat., Ludov. Elzevirius*, 1617. *in-8. Centur. I. ep. undec.*, *pp.* 55--67.
(d) *Biblioth. Hiſp. I.* 521.
(e) *Lipenii Biblioth. Philoſoph. II.* 1045. & 1443. *Iſr. Spachii Nomencl. Philoſophicus*, *pp.* 233. & 237. *Val. Andreæ Catal. Scriptor. Hiſpan. p.* 46.

2. Caſſiodore de Reyna.

JE NE PARLE de cet Ecrivain, qu'à cauſe du raport qu'il a avec le ſuivant. Ce qu'on ſait de ſa vie, ſe réduit à peu de choſe. Il étoit Eſpagnol, & il paroit étre né vers 1520.

ou 1530. Il embrassa la Religion Calvinienne, peut-être hors de son pays, où il n'auroit pû s'en rendre suspect sans un grand danger. Il y a lieu de croire qu'il se trouvoit à Bâle *en 1569., lorsqu'on y imprima sa version de la Bible en Espagnol.* Reyna *y a caché son nom, s'étant désigné simplement par les Capitales* C. R., *à la fin d'une Préface, qui est en Latin. Peut-être vouloit-il se ménager la liberté de retourner en Espagne. Ce qui est certain, c'est qu'il n'osa pas se déclarer ouvertement Protestant. Au contraire il affecta de paroitre Catholique; afin que son ouvrage ne fût rebuté de personne. Il a placé à la tête la IV. Règle de l'Index :* Cùm experimento manifestum sit, si sacra Biblia vulgari linguâ, &c., *& ces mots de la troisième :* Si quæ verò Annotationes, &c. *Dans la Préface il bénit Dieu d'avoir inspiré aux Pères du Concile de Trente de porter les décrets contenus dans ces Règles : mais ce qu'il dit dans la suite, y est formellement contraire. Il est vrai qu'au même endroit il fait profession d'adhèrer à tout ce que croit l'Eglise Catholique, appuyée, dit-il, sur l'autorité de l'Ecriture sainte, sur les saints Conciles, sur le Symbole des Apôtres, & sur ceux de Nicée & de S. Athanase. Il prétend après cela qu'on fait tort à ceux qui sont dans cette croyance, de ne les pas recevoir comme véritablement Catholiques. Mais on sait que les Luthèriens & les Calvinistes*

tiennent le même langage, sans en être plus orthodoxes. La Version de Cassiodore de Reyna *a pour titre :*

La Biblia, que es los sacros libros del Viejo y Nuevo Testamento, trasladada en Español. דבר אלהינו יקום לעולם La Palabra del Dios nuestro permanece para siempre. Isa. XL. M. D. LXIX. *On lit au bout :* Anno del Señor M. D. LXIX. en septiembre. *L'édition est* in-4°., *& contient 1438., 543., & 508. pages. On croit que c'est la seule qui ait paru de cette Bible.* (a) *Il s'en tira deux-mille-six-cens copies. L'impression s'en fit, non à* Berne, *comme quelques-uns l'ont avancé, mais à* Bâle *chez* Thomas Guarinus. *Cette Bible dévint en peu de tems si rare, que* Gaffarel, *qui la vendit au sieur* de Carcavi *pour la Bibliothèque du Roi de France, lui fit accroire que c'étoit une ancienne Bible des Juifs. Le Traducteur* Reyna *a mis au devant une ample Préface, où, après avoir témoigné beaucoup de respèt pour la Vulgate, à cause de son ancienneté, il dit qu'il n'a pû cependant s'y attacher, parce qu'il avoit dessein de dônner, autant qu'il lui seroit possible, la*

(a) *On lit à la tête de quelques exemplaires :* Francfort, 1622. *: mais il paroît que ce n'est là qu'une adresse de Libraire, pour débiter mieux l'ouvrage. Le P.* le Long *conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il n'y a encore qu'un titre rafraichi dans l'exemplaire de la Bibliothèque Impèriale, où l'on a imprimé sur le prémier feuillet :* Cosmopoli, typis Christophori Philalethi, 1567. in-4.

pure parole de Dieu, conforme aux Originaux. Il ajoute néanmoins qu'il a consulté cette version, & toutes les autres qu'il a pu recouvrer. Il veut même qu'on croye que, dans les endroits difficiles, il ne s'est arrêté à aucun Traducteur : mais qu'il a eu recours au texte Hébreu, & qu'après avoir discuté les différentes interprétations, il a fait choix des meilleures. La vérité est cependant qu'il n'a vû l'original que dans la version Latine de Pagnin. *Au reste il s'est proposé d'assez bonnes règles, & sa version seroit estimable, s'il les eût toujours suivies. Son Calvinisme se manifeste en divers endroits de sa traduction du Nouveau Testament, comme quand il tourne Act. XIV.* 23. Y aviendo les constituido ANCIANOS en cada una de las Iglesias. *Il a inséré dans son texte des Variantes, qu'il enferme entre deux crochets : mais il n'en raporte qu'une partie, & en omet d'autres, qui méritoient d'être remarquées.*

☞ Le Long, Bibliotheca sacra, p. 363. R. Simon, Hist. critique des Versions du N. T., pp. 496--502.

3. *Cyprien de Valera*,

CET ECRIVAIN peut être regardé comme appartènant à mon sujet à raison de son séjour en Hollande, où il paroit qu'il a fait imprimer tous ses livres. Au reste les Bibliographes sont si maigres sur son

article, qu'on ne ſera pas fâché d'étre un peu mieux informé de ce qui le regarde. (*a*) *Cyprien de Valera* étoit Eſpagnol, & naquit vers 1531., puiſqu'il dit dans la Préface de ſa Bible imprimée en 1602., qu'il avoit alors ſoixante-dix ans. Ayant trouvé à propos de ſuivre les nouveautés de ſon ſiècle, & ne pouvant s'y conformer librement dans ſon pays, il paſſa en Angleterre ſous le regne d'Eliſabeth, & démeura trois ans dans l'Univerſité d'*Oxford*, où il reçut le grade de Maitre-ès-Arts en 1565. Quelque tems après, il ſe maria dans ce Royaume. En 1582., agé de 50. ans, il entreprit de raccommoder la verſion Eſpagnole de la Bible, publiée par l'Auteur qui précède : & il employa vingt ans à cette réviſion. Après un ſéjour de pluſieurs années en Angleterre, il ſe rendit en Hollande, où il veilla à l'impreſſion de ſes ouvrages. L'édition de ſa Bible étant achevée en 1602., il eut un démêlé avec *Jacques Laurent* ſon Imprimeur. Tous deux étant convenus de s'en rapporter au jugement de *Jean Uyttenbogaert*, alors Miniſtre de l'Egliſe Wallone de *la Haye*, *Arminius* pria celui-ci d'accorder les parties, & de faire en

(a) *Cyprianus de Valera, infame nobis ſemper nomen, hæreticus fuit Calvinianus, ediditque &c.* C'eſt tout ce que *Nicolas Antonio* dit de ſa vie.

en ſorte que *Valera* fût muni d'une bonne ſomme d'argent, pour aller rejoindre ſa femme, comme il en avoit le deſſein. Il y a donc apparence que notre Auteur repaſſa la mer, & qu'il finit ſes jours en Angleterre. Il a publié :

1. *El Teſtamento Nuevo de nueſtro Señor Jeſu Chriſto.* (Amſt.) *En caſa de Ricardo del Campo*, 1596., 8°. C'eſt le N. T. de *Caſſiodore de Reyna*, le même que dans la Bible de 1569. hors quelques legers changemens dans le texte, & le retranchement d'une bonne partie des notes, qui étoient à la marge de la prémière édition. Voyez *Simon*, Hiſt. Crit. des Verſions du N. T., p. 497. & ſuiv., & p. 503.

2. *Inſtitucion de la Religion Chriſtiana.....* (Amſt.) *En caſa de Ricardo del Campo*, 1597. 4°. C'eſt une traduction des Inſtitutions de *Calvin*.

3. *Dos Tratados ; el primero es del Papa, y de ſu autoridad, colegido de ſu Vida y dotrina : el ſegundo es de la Miſſa. El uno y el otro recopilado de lo que los Doctores y Concilios antiguos, y la ſacrada Eſcritura enſeñan. Item un Exambre de los falſos Milagros, conque Maria de la Viſitacion, Priora de la Annunciada de Liſboa, engañò à muy muchos, y de como fue deſcubierta y condenada. Por Cyprian de Valera.* Imprimés vers 1588. It. *Segunda*

edicion, augmentada. (Amst.) *En casa de Ricardo del Campo*, 1599. 12°. It. traduits en Anglois par *Jean Golburne.* (b) *Londres*, 1600. 4°. *Golburne* étoit prisonnier *in the Fleet*, quand il fit cette traduction.

4. *La Biblia. Que es los sacros Libros del Vieio y Nuevo Testamento. Segunda Edicion*, (c) *revista, y conferida con los textos Hebreos, y Griegos, y con diversas Translaciones por Cypriano de Valera. La palabra de Dios permanece para siempre. Esaïas XL. 8. En Amsterdam en casa de Lorenço Jacobi M. DC. II.* In-fol. pp. 268. 67. & 88. Au bout : *Para gloria de Dios y bien de la Iglesia Española esta Biblia se acabò en septiembre anno M. DC. II. Cyprien de Valera* a mis à la tête une *Exhortacion al Christiano Lector à leer la sagrada Escriptura ; en la qual se muestra quales sean los Libros Canonicos, o sagrada Escriptura, y quales sean los Libros apochryphos.* Puis: *Amonestacion de Cassiodoro de Reyna, primer Interprete de los sacros libros, al Lector, y à toda la Iglesia del Señor ; en que da razon de su translacion, ansi en general, como de algunas cosas especiales.* Une Table des

(b) *Two Treatises : the first of the Pope and his autority, collected from his life and his doctrine : the second, of the Mass..... Item a Swarm of salse Miracles, wherewith Mary de la Visitation, Prioress of the Annunciada of Lisbon, deceived very many, &c.*

(c) Il faut entendre que c'est la 2de édition d'une Bible Espagnole traduite par un Chrêtien : & non pas la 2de édition de ce qu'a fait *Valera.*

Noms propres de la Bible avec leur explication fait la clôture de l'Ouvrage. Si nous en croyons *Valera*, il a revû avec beaucoup de soin la Bible de *Cassiodore de Reyna*: il a fait quelques changemens dans cette version, après en avoir conferé avec d'habiles gens : il l'a comparée avec diverses autres traductions, & l'a enrichie de quelques notes. (*d*) Cependant *Christian Korthol*t a observé que *Valera* n'a fait que rajuster de tems en tems la version de *Reyna* sur celle de *Génève*.

5. Le N. T. a été réimprimé à part, & conformément à l'édition dont je viens

(*d*) Il dit dans son *Exhortation* page 9. *Avemos tomado la pena de leer la* (Biblia de Cassiodoro de Reyna,) *y releerla una y muchas vezes, y la avemos enriquecido con nuevas notas : y aun algunas vezes avemos alterado el texto. Lo qual avemos hecho con maduro conseio y deliberacion : y no fiando nos de nosotros mismos, lo avemos conferido con hombres doctos y pios, y con diversas translaciones, que por la misericordia de Dios ay en diversas lenguas el dia de hoy. Quanto à lo de mas, la version, conforme a mi juyzio, y al juyzio de todos los que la entienden, es excelente : y assi la avemos seguido, quanto avemos podido, palabra por palabra. La palabra por ventura, por saber à Gentilidad, la avemos quitado : tambien avemos quitado el nombre Capulla, y en sy lugar puesto Prepucio, que es vocablo admitido, ya mucho tiempo ha, en la Iglesia Christiana. Tambien avemos quitado todo lo añidido de los 70. Interpretes, ò de la Vulgata, que no se halla en el texto Hebræo; lo qual principalmente acontecio en los Proverbios de Salomon..... En los libros Canonicos avemos añidido algunas notas para declaration del texto, les quales se hallaràn de otra letra, que las notas del primer Traductor.* Il ajoute *pag.* 11. que sa version lui a couté beaucoup de peines : qu'il l'a entreprise seul, & qu'aucun Espagnol ne l'a aidé.

de parler, sous le titre suivant : *El Nuevo Testamento, que es los Escriptos Evangelicos y Apostolicos; revisto, y conferido con el texto griego. En Amsterdam, en casa de Henrico Lorençi*, 1625. 8°.

6. *El Catholico Reformado.* J'ignore la date de cet ouvrage.

☞ *Arminii Epistola ad Joan. Uytenbogardum, dans les Præstantium ac crud. virorum Epistolæ Eccles. & Theologicæ, ult. edit. p.* 109. *Nic. Antonii Biblioth. Hisp., l.* 200. *Wood, Athenæ Oxonienses, edit. Londin.* 1721. *in Fastis, pag.* 96. *Le Long, Biblioth. sacræ p.* 363. *Dav. Clément, Biblioth. curieuse, hist., & critique, T. III.* 449-459.

Jean de la Fontaine,

ECRIVAIN du XV. siècle, naquit à *Valenciennes* en 1378. On ne sait où il fit ses études : mais son livre nous apprend qu'il eut de la curiosité pour la Poësie Françoise, pour les Mathèmatiques, pour la Philosophie, & pour d'autres sciences. Il y a quelque apparence qu'il s'appliqua au Droit; car il parvint à la charge de *Mayeur* de *Valenciennes* : & il la remplissoit en 1431., conjointement avec *Guyamot de Guislenghien*, sans qu'on puisse savoir combien il vécut depuis cette année. Nous avons de ce Magistrat un

Ouvrage, qu'il a intitulé par allusion à son nom :

La Fontaine des Amoureux de Science, dont on marque les éditions suivantes : *Paris*, vers 1495. It. *Reveu & mis en son entier, avec les figures* (nécessaires,) *par Antoine du Moulin, Masconnois.* (a) *Lyon, Jean de Tournes*, 1547. It. *Avec trois autres petits Traictez de la Transfiguration Métallique.* (b) *Paris, Guillaume Guilliard*, 1561. It. dans le troisième tome du Recueil publié par l'Abbé *Lenglet du Fresnoy*, à *Paris* (ou plûtôt à *Rouen*) 1735. *in*-12. 3. vol., & qui contient *le Roman de la Rose, avec d'autres Ouvrages de Jean* [Clopinel, dit] *de Meung.* Le livre de *Jean de la Fontaine* est en vers, & contient quantité de secrets d'Alchimie. Il roule tout entier sur cette vaine science, particulièrement sur la transmutation des Métaux.

☞ *La Croix du Maine*, 223. *Du Verdier, Biblioth. p.* 691. *D'Oultreman*, *Hist. de Valenciennes*, 375. *Val. André*, 501. 502.

(*a*) Valet de Chambre de la Reine de Navarre, sœur de *François I.*

(*b*) L'un de ces *Traités* est de *Nicolas Flamel*, natif de *Pontoise*, qui s'étant prodigieusement enrichi par les dépouilles des Juifs, & dans les Finances, craignit d'être recherché avec *Jean de Montaigu*, qui fut décapité en 1409., & feignit, pour se tirer d'affaire, d'avoir trouvé la Pierre Philosophale.

Louïs de la Fontaine,

DIT *WIÇART*, étoit petit-neveu de l'Auteur qui précède. Il naquit à *Valenciennes* au mois de février de l'an 1522., & il paroit qu'il entra dans la Magiſtrature de cette ville. Il fit le Pélèrinage de la Terre-Sainte, & porta le titre de Chevalier du ſaint Sépulcre. Il eut un autre titre moins honorable, mais plus lucratif, je veux dire celui de ſeigneur de *Salmonſart*. *Louïs de la Fontaine* mourut à *Liège* vers l'an 1587. Il a composé les Ouvrages ſuivans, que je ne crois pas avoir été rendus publics :

α. *L'Hiſtoire de Valenciennes.* En trois volumes.

β. Rélation de ſon *Voyage de Jéruſalem. Adrichomius* ne l'a point connue.

γ. *Commentaires* (ou Mémoires) *de tout ce qui s'eſt paſſé au Pays-Bas dépuis les troubles* (de 1566.) *juſqu'à ſa mort.*

☞ *G. Colvenerii Notæ ad Chron. Camerac., L. II. c.* 30. *D'Oultreman, Hiſt. de Valenciennes, p.* 375.

Pierre Verhoek

NAQUIT à *Bodegrave*, village de Hollande situé à une lieue au Nord de *Goude*, (a) le 4. septembre 1633. Il manifesta dès sa tendre jeunesse le penchant que la Nature lui avoit donné pour la Poësie, faisant dès-lors ses délices de la lecture des Romans, & des vieux Poëtes Flamands. Cette inclination s'accrut en lui à l'occasion des pièces dramatiques, qu'il voyoit représenter dans les villages par des paysans, qui cultivent à leur manière les Muses Hollandoises, & qui ne font point de difficulté de chausser le brodequin Tragique. *Verhoek* interrompit un peu son application à la Poësie, lorsqu'il se rendit à *Gorcom*, pour y apprendre les principes de la Peinture sous le sieur *Jacob vander Ulft*. Mais au bout de quelque tems il retourna à son étude favorite, & s'y livra avec plus de feu qu'auparavant. Par-là il se fit connoitre à la Chambre de Rhétorique de *Harlem*, qui a pour devise : *In Liefde bloïende*, c. d. *Florissante en Amour*. Ensuite il entra dans la troupe de *Jean Zoet*, & des autres Beaux-Esprits,

(a) Et fameux par les cruautés que les François y exercèrent en 1672.

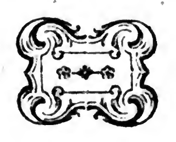
qui ſe trouvoient à *Amſterdam* : & il perfectionna ſon gout par la lecture des meilleurs Ecrivains du tems. Le ſtile hardi de *Pierre Hooft* eut pour lui des attraits particuliers. Il l'étudia, l'attrapa, & ſe fit eſtimer du célèbre *Vondel*, qui étoit alors l'Arbitre du Parnaſſe Hollandois. *Jean Antonidès van der Goes* ayant montré à ce Poëte la pièce de notre Auteur, qui roule ſur *la bravoure des Bataves dans les combats maritimes*, *Vondel* répondit par le proverbe Latin : *Ex ungue leonem*, ajoutant qu'on devoit beaucoup attendre du nouveau Poëte. Cette réponſe encouragea *Verhoek*, & le mit en réputation. Il cultiva toujours depuis l'amitié de *Van der Goes*, & il ſe forma entre eux une union ſi étroite, qu'ils ſe communiquoient l'un à l'autre toutes leurs productions. *Verhoek* eut auſſi des liaiſons avec d'autres Poëtes, avec quelques Peintres, & avec diverſes gens de Lettres. La Société d'*Amſterdam*, qu'on connoit par ſa déviſe, *Nil volentibus arduum*, le mit au nombre de ſes membres. Il mourut en cette ville le 29. ſeptembre 1702., agé de 69. ans, & 25. jours. Il n'avoit pas voulu ſe donner la peine de recueillir ſes Poëſies; c'eſt ce qui a occaſionné la perte de pluſieurs, qu'il avoit compoſées en faveur de ſes amis. Le reſte a paru vingt-quatre ans après ſa mort, ſous le titre ſuivant :

Poëſies de Pierre Verhoek, y compris ſa Tragèdie intitulée : Charles le Hardi, Duc de Bourgogne. (b) *Amſterdam, Guill. Barents,* 1726. 4°. gros caract. On doit ce Recueil aux ſoins de *Jean Verhoek*, neveu de l'Auteur, qui en fait la dédicace à *Matthieu Brouwers van Nidek*, dont je parlerai ailleurs. Les pièces qu'on y trouve, ſont *Pag. 1.* des Poëſies Héroïques. *Page 19.* des Eloges. *Page 53.* des bouquets ſur des jours de naiſſance. *Page 64.* des Epithalames. *Page 115.* des Eloges funèbres. *Page 131.* des Epigrammes. *Page 139.* des Mélanges Poëtiques. (c) *Page 257--338.* la Tragèdie annoncée dans le titre du Recueil. Toutes ces pièces ne ſont pas également bonnes. Il n'y a pas aſſez de juſteſſe dans celles que l'Auteur fit à vingt ou vingt-cinq ans : celles qu'il compoſa ſur le retour de l'age, manquent de vivacité : il y en a quatre ou cinq, où la pudeur n'eſt pas aſſez ménagée.

☞ *Voyez ce Recueil.*

(b) *Pieter Verhoeks Poëzy; nevens zyn Treurſpel van Karel den Stouten, Hertogh van Bourgondie.*

(c) *Heldendichten : Lofdichten : Verjaerdichten : Bruiloftsdichten : Lyf-en Grafdichten : Byſchriften : Mengeldichten.*



Pierre Wellens,

DONT LE ſurnom revient au Latin *Paulinus*, (a) naquit vers la fin du XIV. ſiècle, ou au commencement du ſuivant, & prit l'habit de S. Dominique à *Anvers*, d'où il étoit apparemment natif. Il reçut dans la ſuite le bonnet de Docteur à *Louvain*, & il eſt le prémier de ſon Ordre, qui y ait été honoré de ce titre. Le P. *Quétif* dit que ce fut en 1430., ajoutant : *Ut in Faſtis Lovan. refert Deſſelius* : mais *Deſſelius*, c. d. *Valère André*, ne marque pas cette date : & elle eſt ſûrement fauſſe, puiſque la Faculté de Théologie de *Louvain* ne fut érigée qu'en 1431. (*b*) Le P. *de Jonghe* dit que le P. *Wellens* fut le prémier Dominicain, qui *enſeigna publiquement* la Théologie dans l'Univerſité naiſſante de *Louvain*, avec le P. *Jean Wyningen* : mais je doute de ce fait, qui n'eſt appuyé d'aucune preuve. Ce qu'on ſait, c'eſt que le P *Wellens* fut ici Régent de l'Etude de ſon Ordre, & enſuite Prieur de ſon couvent d'*Anvers*. Il fut élu Provincial des Pays-Bas au plus tard en 1449.,

(*a*) *Wellens* eſt abrégé de *Pauwellens*, qui eſt un diminutif de *Pauwel* (Paul.)

(*b*) Le P. *Quétif* fait une autre faute, en diſant que *Valère André* raporte l'épitaphe du P. *Wellens* dans ſa Bibliothèque Belgique.

& remplit cette charge vingt années consécutives. Le couvent des Dominicains de *Maſtricht* ſe trouvant en mauvais état, il fournit des ſommes conſidèrables pour en réparer les bâtimens. En 1459. il ſe rendit au Chapitre génèral que le P. *Auribelli* avoit indiqué à *Nimègue* le 13. mai de cette année. Six ans après, je veux dire le 18. mai 1465., il fut préſent à la Viſite faite à *Cologne* par le P. *Conrade d'Aſti*, alors ſucceſſeur & dévancier d'*Auribelli*. (c) Le Père *Wellens* ſe ſentant enfin affoibli par l'age, ſe retira chez les Religieuſes Dominicaines d'*Auderghem* à une forte lieue de *Bruxelles*, où il mourut au bout d'un petit tems le 15. juin 1469. On l'y enterra, & on lui dreſſa une épitaphe, que les Calviniſtes effacèrent, ou briſèrent, dans le XVI. ſiècle. (*d*) Le P. *Jean Nys*, qui étoit Confeſſeur de la maiſon en 1617., y en fit graver une nouvelle, conçue en ces termes :

Hìc jacet ſepultus Venerabilis Pater, & Eximius Magiſter noſter P. F. Petrus Wel-

(c) *Martial Auribelli* fut élu Génèral des Jacobins au Chapitre de *Nantes* le 20. mai 1453., & dépoſé par *Pie II.* en 1462. Le Chapitre convoqué à *Sienne* le 15. août de cette année, lui ſubſtitua *Conrade d'Aſti*, qui fut dépoſé à ſon tour par ordre de *Paul II.* en 1465. *Auribelli* fut de nouveau élu Génèral au Chapitre ténu à *Novare* le 2. juin de cette dernière année.

(*d*) Apparemment le 9. février 1562., lorſqu'ils pillèrent ce couvent, & brûlerent la plus grande partie des édifices. *Voyez de Jonghe, Belg. Dominic. pp.* 357--359.

lens, S. Theol. Doctor, conventûs Antverpiensis filius & Prior, Regens Lovaniensis, ac XX. annis Provincialis Teutoniæ & Brabantiæ, [cùm Germania superior & inferior existeret adhuc una provincia (e)] *Qui tandem senio confectus, hunc sibi locum quietis & mortis elegit, in quo animam suam Creatori reddidit : & sub hoc sarcophago corpus sepulturæ traditum anno Dom. M. CCCC. LXIX.*

Ce Religieux avoit écrit :

α. *Lectura in aliquot Psalmos.*

β. *Lectura in Cantica Canticorum.*

γ. *Lectura in Ecclesiasticum.*

δ. *Lectura in Epistolas Pauli ad Colossenses, & ad Hebræos.* Mais on croit que ces Ouvrages sont perdus.

Pierre Wellens pourroit bien avoir été oncle d'*Antoine Wellens*, autre Dominicain, profès du couvent d'*Anvers*. Celui-ci fut Prieur de *Boisleduc*, & se fit recevoir Docteur à *Louvain* le mardi 19. février 1470. (1471.) Il introduisit la réforme au couvent d'*Anvers*, dont il étoit Prieur en 1500., & il y mourut le 18. janvier 1502.

☞ *Val. Andreæ Fasti Acad. pp.* 87. 88. & 91. *De Jonghe, Belgium Dominic. p.* 215. *Quétif, l.* XIX. & 843. *Archives de la Ville de Louvain.*

(e) Le P. *de Jonghe* omet ce qui est ici entre des crochets.

Ebrard, ou *Everard*, Religieux de Waetene,

NAQUIT dans le diocèse de *Reims*, & suivant toutes les apparences, vers l'an 1045. Ayant atteint l'age convenable, il entra dans la Cléricature, & ne renonça pas pour cela aux vanités du siècle : au contraire il se plût dans le tumulte de la Cour Archiépiscopale, où il eut quelque emploi, & chercha les moyens d'y faire une figure brillante. Depuis il prit de meilleurs sentimens dans les entretiens qu'il eut avec un vertueux Prêtre, qui se nommoit *Alphunin*, ou *Alsunnius*, & qui desservoit l'Oratoire, ou l'église paroissiale de *Waetene*, dédiée à *S. Riquier*, & située sur une montagne assez élevée, à deux lieues Nord-Ouest de *S. Omer*, sur la rive droite de l'*Aa*. Ce Prêtre le reçut chez lui avec beaucoup de charité, & lui rendit tous les services qui étoient en son pouvoir. Quelque tems après, *Alsunnius* céda son église à un autre Prêtre, nommé *Olfride*, (a) pour servir à un monastère de Chanoines-Réguliers, que ce dernier avoit dessein de fonder en cet endroit-là. Ce dessein fut exècuté vers l'an 1072., & *Olfride* conduisit à *Waetene*

(a) Ou *Otfrid*, né dans la Flandre Orientale.

une colonie de Religieux inconnus juſqu'alors dans ces quartiers, & qu'il tira, à ce qu'on croit, du monaſtère de *S. Gilles* près de *Liège*. (b) *Alſunnius* entra lui-même dans la nouvelle Communauté, & en dévint le quatrième Abbé vers l'an 1121. Après ſa mort, qui arriva au plûtôt en 1124., *Ebrard* y prit auſſi l'habit Religieux, ſans qu'on ſache combien il vécut dans cet état. Il avoit fait auparavant du bien dans le diocèſe de *Reims*. C'eſt ce que je fonde ſur ces paroles de la Préface de ſon ſecond opuſcule, qu'il adreſſe à un Archévêque de cette ville, vraiſemblablement à *Raoul le Verd*, qui tint le ſiège dépuis 1108. juſqu'au 23. juillet 1124. *Cùm in antiquâ Morinorum urbe, ante hos paucos elapſos dies, pro cauſis paſtoralis ſollicitudinis, Præſul venerande, deveniſſes.... anteriori familiaritate, quâ penès te ſolitus eram haberi notus, benignè invitaſti, ſtatum meum.... diligentiùs requisîſti. Quem cùm tibi expoſuiſſem, videlicet jam ſæcularibus impedimentis exutum, ad regularem & apoſtolicam vitam... in cœnobio Guatinenſi transîſſe, ... exhortationis fomento me vacillantem refeciſti.......... Nocuit olim apud aliquos mihi tua, quà comtè fruebar, notitia, quorum fœdâ cupiditate, ac dolendâ morum*

(b) *Olfride*, ayant été à leur tête près de huit ans, renonça à ſon emploi, mourut ſaintement à *Gand* en 1085., & fut enterré dans l'Abbaye du *Mont-Blandin*.

corruptione dum moliebar ut purgaretur Ecclesia, Zenonis tormento, Platonis invidiâ, Socratis veneno penè interieram. Necdum etiam exhaustum in parte vereor; siquidem, (quod) *eradicari cœperat absentiâ meâ, aconitum* (aconithum,) *redivivo germine, si apparuero, resumat* (resumet) *incrementum...... Mandatæ per Euangelium humilitatis formam exhibes, & locupletem in spe scientiam, quasi vir desideriorum, diversis mercium oblectamentis eò fœcundiùs in te cumulas, quò, sine personarum acceptione, quid quisque boni deferat, indifferentiùs pensas..... surgentes tempestates alias verbi tonitruo dissipas, alias procellas turbinum sedas.... Inde illa, ab ineunte fidei germine semper gloriosa, adhuc etiam nunc, te Præsule, & re, & specie clara, Remorum metropolis sic excellit, &c. Ebrard* a laissé l'Ouvrage intitulé :

1. *Chronicon Watinensis monasterii; auctore Ebrardo, ejusdem loci Canonico Regulari. Ex ms. Dunensi.* Dans le *Thesaurus novus Anecdotorum* des PP. *Martène* & *Durand : Paris.*, 1717. *fol. T. III. col.* 797--816. Cette Chronique est écrite d'un stile guindé, & d'une manière fort embrouillée : mais on doit en faire cas, parce que l'Auteur a été témoin des faits qu'il rapporte, & qu'on trouve dans son livre des particularités, inconnues d'ailleurs, sur la Comtesse *Adèle*, fille de *Robert*,

Roi de France : ſur *Robert de Friſe*, Comte de Flandre, fils d'*Adèle:* ſur *Drogon* & *Hubert*, Evêques de *Terouanne :* ſur le monaſtère de *Bergues-S*t*-Winoc*, &c. Il y a très-grande apparence que le même *Ebrard* eſt Auteur de la Relation intitulée :

2. *Miraculum de quodam Guatinenſi Religioſo, per S. Donatianum ab ægritudine ſuâ ſanato. Ibid. col.* 817---830. Ce miracle arriva à *Bruges* en 1088., & fut opèré ſur la perſonne de *Tamard*, (c) Chanoine-Régulier de *Waetene*, affligé d'une paralyſie. M. *Foppens* dit que cette Relation avoit déja paru dans le Recueil de *Surius* ſur le 14. d'octobre : & dans l'hiſtoire des Miracles de S. Riquier, écrite par *Hariulphe*, & inſerée par le P. *Mabillon* dans ſon *cinquième Siècle Bènèdictin*. Il eſt vrai qu'il y eſt parlé du miracle en queſtion : mais l'Opuſcule d'*Ebrard* ne s'y trouve point.

Pour révenir au Monaſtère de *Waetene*, il paroit n'avoir été d'abord qu'une *Prévôté.* Les ſupèrieurs y portèrent le titre d'*Abbés* pendant le XII. & le XIII. ſiècles. Ceux qu'on connoit dépuis, n'ont pris que la qualité de Prévôts. La maiſon étant tombée dans un grand relâchement pendant le ſeizième ſiècle, on fut obligé

(c) Que *Sanderus* nomme *Tancrade*. Peut-être faut-il lire *Tancard*.

obligé d'y mettre des Prévôts tirés d'autres monaſtères. Vers 1556. huit Religieux, qui y vivoient avec peu d'édification, ſe choiſirent un Prévôt d'entre eux, qui ayant vendu l'argenterie de la maiſon, & les meubles les plus précieux de la Sacriſtie, ſe ſauva en Hollande, où il mourut frappé de la peſte. Le onze mars 1560. *Pie IV.* ordonna, de concert avec *Philippe II.*, que cette Prévôté feroit unie à l'Evêché de *S. Omer*, dès qu'elle viendroit à vaquer. Tous les Religieux étant morts au commencement du XVII. ſiècle, l'Evêque *Jacques Blaſæus*, Franciſcain de l'Obſervance, la préſenta aux Religieux de ſon Ordre : mais ſoit qu'il ne pût réuſſir à les y établir, ſoit pour quelque autre raiſon, il obtint en 1608. que le monaſtère, & tout ce qui en dépendoit, fût cédé, avec 3000. florins en fonds & en rente, aux Jéſuites Anglois, qui y mirent le Noviciat de leur province. L'orage qui grondoit ſur la tête de ces Pères en 1762., les a engagés de ſe retirer à *Bruges*, où ils ſont préſentement. (*d*)

☞ *Voyez ſes livres*, & *Miræi Diplomata*; *ult. edit. II.* 1311. 1141. & 1142., & *III.* 493. 494. *Sanderi Flandria illuſtrata*, *ult. edit. III.* 104. 105. *Gallia Chriſt.*, *III.* 522--524.

(*d*) Les révenus de leur maiſon de *Waetene* ont été réunis à l'Evêché de *S. Omer*. Le Collège, que les PP. de la même Compagnie, & de la même nation, avoient à *Arras*, a été cédé aux Prêtres du Séminaire Anglois de *Douai*.

Pierre van den Bosſche, ou *Petrus Silvius*,

NATIF de *Hautem-St-Livin*, village du Comté de Flandre, ſitué entre *Gand* & *Grammont*. Il ſe fit Jéſuite à *Louvain* le 26. janvier 1571., & mourut, fort regretté, à *Mayence* le 10. juillet 1592. Je crois qu'il profeſſa la Scholaſtique dans cette dernière ville. Il ne reſte de lui, que

Diſputationes de Deo, ac de Sacramento Pœnitentiæ, dont on ne marque pas la date.

☞ *Sweertius*, 635. *Aleg.*, 400. [*Val. André* & M. *Foppens* n'ajoutent rien.]

Othon Ladeſou,

AUTRE Jéſuite, né à *Lille* en 1587. Il entra dans la Société en 1610., & y eut depuis le rang de Coadjuteur ſpirituel. Il régenta cinq ans les Humanités, & dévint dans la ſuite Recteur du Collège d'*Heſdin* en Artois, où il mourut à la fleur de ſon age, & avant d'avoir achevé ſon Rectorat, le 7. mai 1630. Ce Père fut également regretté au dedans & au dehors. Il a publié

Occupatio quotidiana Adoleſcentis ſtudioſi. Montibus, Claudius Hénon, 1629. 16°.

☞ *Aleg.*, 362. *Sotuellus*, 644.

François de Smidt

NAQUIT à *Anvers* l'an 1577., & entra dans la Compagnie de Jésus en 1601. Il exerça longtems les fonctions de Confesseur & de Prédicateur, & employa ses heures libres à mettre en sa langue maternelle de petits Traités de piété, composés en Latin, en François, ou en Espagnol. Il en a lui-même composé quelques-uns : & tous les ans il distribuoit ces Opuscules par forme d'Etrennes. Le P. *de Smidt*, parvènu à l'age de 82. ans, mourut à *Lire* entre *Malines* & *Anvers* le 7. juillet 1659. Il étoit né de parens opulens, qui en sa considèration firent des dons considèrables aux Jésuites. Nous avons de ce Père :

1. *Le Martyre du R. P. Jean Ogilbei* (ou plûtôt *Oglebey*) *de la Compagnie de Jésus, traduit du Latin* (*) *en Flamand. Anvers, François Fickaert*, 1623. 12°. Le P. *Oglebey*, Ecossois, avoit été pendu en haine de la Foi à *Glasgou* le 10. mars 1615.

2. *La Gloire de nôtre S. Père Ignace, Fondateur de la Compagnie de Jésus, traduite du Latin. Anvers, Jean Cnobbaert*, 1628. 24°.

(*) *Relatio incarcerationis & Martyrii P. Joannis Ogilbei, natione Scoti, è Soc. Jesu Presbyteri ; ex autographo ipsius Martyris in carcere exarato Glasguæ in Scotiâ, ostiduo ante mortem : continuata verò deinceps per ejusdem concaptivos, qui ejus martyrio interfuerunt. Duaci, Laur. Kellamus*, 1615. *in*-12. pp. 51.

3. *L'Imitation de Jésus-Christ, traduite du Latin de Thomas à Kempis, en Espagnol. Anvers, Jean Cnobbaert*, 1633. 24°.

4. *Le Feu éternel de l'Enfer;* (Infernus Damnatorum rogus) *Second Tome de l'Eternité, écrit en Latin par le P. Jérèmie Drexelius, & traduit en Flamand par le P. François de Smidt.* (a) *Anvers, Jean Cnobbaert*, 1633. 48°. pp. 382. Goth., *fig.* Le prémier Tome est le *n.* qui suit.

5. *Le Tribunal de Jésus-Christ;* Ouvrage *composé en Latin par le R. P. Jérèmie Drexelius, & traduit en Flamand par le R. P. François de Smidt.* (b) *Anvers, Henri Aertssens*, 1635. 48°. pp. 495. Goth.

6. *Le Ciel*, ou la sainte *Cité des Bienheureux; Troisième Tome de l'Eternité, écrit en Latin par le P. Jérèmie Drexelius, & traduit en Flamand par le P. François de Smidt.* (c) *Anvers, Jean Cnobbaert*, 1636. 48°. pp. 576. Goth.

7. *Moyens pour allumer en soi le feu de l'Amour Divin. Anvers, Henri Aertssens*, 1636. 12°. C'est apparemment l'*Igniarium Amoris divini* de *Louïs de Blois.*

(a) *Den eeuwighen brandt der Hellen; het IIde deel van d'Eeuwicheyt, in t'Latyn beschreven door P. Hieremias Drexelius, ende verduytst door P. Franc. de Smidt.*

(b) *Den Rechter-stoel Jesu Christi, ghemaeckt in t'Latyn door den E. P. Hieremias Drexelius, verduytst door den E. P. Franc. de Smidt, beyde Priesters der Societeyt Jesu.*

(c) *Den Hemel, de stadt der Salighen; het derde deel des Eeuwicheydts; eerst in 't Latyn beschreven by P. Hieremias Drexelius, ende verduytst door P. Franc. de Smidt.*

8. *Pieuse Distribution du Temps ; ou Exercices spirituels, par lesquels on peut aisément & assûrément obtènir le souverain Bien.* (d) *Anvers, Jean Cnobbaert*, 1636. 24°. It. *Ibid., Jean Cnobbaert*, 1646. 16°. It. *Ibid., François Fickaert*, 1652. 24°. pp. 400. It. traduit en François par l'Auteur même, sous le titre que je viens de marquer : *Ibid., Henri Aertsens*, 1637. 24°. pp. 392.

9. *Les Vertus de l'Empereur Ferdinand II. traduites du Latin en Flamand. Anvers, Jean Cnobbaert*, 1638. 12°. Je crois que c'est l'ouvrage du P. *Guillaume de Lamormaini*, que j'ai marqué ci-devant, *T. V. p.* 100. *n.* 2.

10. *La Rhétorique Céleste ; écrite en Latin par le R. P. Jérèmie Drexelius, & traduite en Flamand par le R. P. François de Smidt.* (e) *Anvers, Henri Aertsens*, 1638. 48°.

11. *Le Tournesol, ou Traité de la conformité de la volonté humaine avec celle de Dieu ; composé en Latin par le P. Jérèmie Drexelius, & traduit en Flamand par le P. François de Smidt.* (f) *Anvers, Veuve Jean Cnobbaert*, 1638. 48°.

(d) *Godtvruchtighe Tydt-Verdeylinghe ; of gheestelycke Oeffeninghen, door de welcke men lichtelyck ende sekerlyck het opperste Goedt kan vercryghen.*

(e) *De Conste van de hemelsche Welspreeckentheydt ; ghemaeckt in 't Latyn door den E P. Hieremias Drexelius, verduytst door den E. P. Franciscus de Smidt.*

(f) *De Sonne-bloom, of van de over-een-komstinghe van de menschelycke wille met de Goddelycke ; ghemaeckt in 't Latyn door den E. P. Hieremias Drexelius, verduytst door den E. P. Franc. de Smidt.*

12. *Les Merveilles de l'autre monde, où est représenté l'état des Bienheureux dans le Ciel, celui des Enfans dans le Limbe, celui des Ames détenues dans le Purgatoire, & celui des Damnés dans l'Enfer. Ouvrage composé en Espagnol par le R. P. Martin de Roa*, (g) *& traduit en Flamand par le P. François de Smidt.* (h) *Anvers, Veuve Jean Cnobbaert*, 1639. 12°. Il auroit été plus à propos d'omettre l'état des enfans dans le Limbe, sur lequel on n'a rien d'assûré.

13. *Le Trésor* (Gazophylacium) *de Jésus-Christ ;* Ouvrage *composé en Latin par le R. P. Jérèmie Drexelius, & traduit en Flamand par le P. Franç. de Smidt.* (i) *Anvers, Veuve Jean Cnobbaert*, 1641. 48°.

14. *Requête pour les Ames du Purgatoire, écrite en Latin par le P. Josse Andries, de la Compagnie de Jésus, & traduit en Flamand par le P. François de Smidt. Anvers*, 1643. 24°. Voyez ci-devant T. XII. p. 289.

15. *Le Pédagogue Chrétien, composé en François par le P. Philippe d'Oultreman, de*

(g) Jésuite, Professeur de l'Ecriture sainte à *Cordoue* sa patrie, mort en 1637. à 74. ans.

(h) *De Wonderheden van d'ander Wereldt; begrypende 1. den staet der Salighen in den Hemel. 2. den staet der Kinderen in den Voorgeborghte. 3. den staet der Zielen in 't Vaghevier. 4. den staet der Verdoemde in de Helle; ghemaeckt in het Spaens door R. P. Martinus de Roa, en vertaeldt door P. Franciscus de Smidt.*

(i) *De Schat-kamer Christi, ghemaeckt in 't Latyn door den E. P. Hieremias Drexelius, enz.*

la Compagnie de Jésus, & traduit en Flamand par le P. François de Smidt. Anvers, 1646. 8°.

16. *La Vie de S. François Xavier, Apôtre des Indes & du Japon, composée en Latin par le P. Horace Tursellin de la Compagnie de Jésus, & traduite en Flamand par le P. François de Smidt.* (k) *Anvers, Corn. Woons*, 1646. 12°. L'Original est un Chef-d'œuvre, qui parut pour la prémière fois à *Rome* en 1594. Il y en a une bonne édition intitulée : *De vitâ Francisci Xaverii, qui primus è Societate Jesu in Indiam & Japoniam Euangelium invexit, libri sex Horatii Tursellini è Societate Jesu, ab eodem aucti & recogniti. Antuerp., Joach. Trognæsius*, 1596. 12°. assez gros caractère, pp. 605. (*l*)

17. *La Vie éclatante & édifiante de Mademoiselle* (ou plûtôt *de la Mère*) *Cathèrine Daneels, Religieuse Annonciade à Louvain, veuve d'Anselme van den Cruyce, dépuis Religieux de la Compagnie de Jésus : lesquels, après trente-un ans de mariage*,

(k) *Het Leven van den H. Franciscus Xaverius...... uyt R. P. Horatius Tursellinus verduytscht.*

(*l*) Le P. *Tursellin* s'est trompé sur la date de la naissance de S. François Xavier : *Nascitur* (dit-il *Lib. I. c.* 1.,) *Joanne Rege Navarræ, Innocentio VIII. Pont. Max., anno post Christum natum circiter* M. CCCC. XCVII. Le P. *Possines* a démontré que ce Saint étoit né le 7. avril 1506. Voyez *Petri Possini, è Soc. Jesu, de Anno natali S. Francisci Xaverii, Dissertatio. Editio tertia, prioribus emendatior. Insulis, Franc. Fievet*, 1680. petit *in*-12. pp. 117.

prirent de concert la résolution d'abandonner le monde. (m) *Anvers*, *Corneille Woons*, 1647. 12°. gros caract. Gothiques, pp. 389. Dédié par l'Imprimeur à *Jean-Baptiste Daneels*, Chevalier, seigneur d'*Attenrode*, & de *Wevre*, Conseiller à *Malines*, & à son frère *François Daneels*, auparavant Echevin de *Louvain*, tous deux neveux de *Cathèrine Daneels*. On voit ici le portrait de cette Religieuse, qui mourut saintement le 18. avril 1626. Elle fut seize ans aveugle.

18. *Le Paradis ouvert par cent Dévotions envers la sainte Vierge Marie, Mère de Dieu; traduit de Paul de Barry par François de Smidt.* (n) *Anvers*, *Jacques van Ghelen*, 1647. 16°. pp. 509. L'Original est intitulé : *Le Paradis ouvert à Philagie, par cent Dévotions à la Mère de Dieu, aisées à pratiquer.* L'Auteur étoit un Jésuite, qui a publié quantité de Vies édifiantes, & d'autres livres de piété. Il mourut à *Avignon* le 28. juillet 1661., après avoir été Recteur de plusieurs Collèges de sa Compagnie.

(m) *Doorluchtich ende stichtich Leven van Jouffr. Catharina Daneels, t'haren over-lyden Religieuse in't clooster van den Annuntiaten tot Loven : eertyts huysvrouwe van den Eerw. heer Anselmus van den Cruyce; t'synen over-lyden Priester der Societeyt Jesu; naer dat sy 31. jaeren in den houwelycken staet gheleest hebbende, met ghemeyne consente de wereldt hadden verlaeten,*

(n) *Het open Paradys door hondert Devotien tot de H. Maghet ende Moeder Godts Maria; vertaelt uyt Paulus de Barry......*

19. *Méditations journalières, ajustées aux différens tems de l'année, & divisées en cinq parties.* (o)... *Anvers*, 1648. 12°. It. *Ibid.*, 1681. 12°. It. *Septième édition, corrigée. Ibid., Fréderic van Metelen*, 1683. 12°. pp. 622. Goth.

20. *La Dévotion à l'Aimable Jésus; composée en François par le P. Paul de Barry de la Compagnie de Jésus, & traduite en Flamand par le P. François de Smidt. Anvers*, 1648. 16°.

21. *La sainte Solitude*, traduite du même en Flamand. *Anvers*, 1649. 16°.

22. *La Vie édifiante de Dame Louïse de Carvajal y Mendoça; écrite en Espagnol par Louïs Muñoz*, (p) *& traduite en Flamand par le P. Fr. de Smidt.* (q) *Anvers, Corneille Woons*, 1649. 16°.

23. *Les Roses des vertus les plus singulières, que la Mère de Dieu présente à l'Univers. Traduit du Latin de Drexelius en Flamand. Bruxelles*, 1649. 48°.

24. *Introduction à l'Amour de Dieu, divisée en trois parties.* Ouvrage *composé en François par le P. Pierre Pennequin de la Compagnie de Jésus, & traduit en Flamand par le P. Franç. de Smidt. Anvers*, 1650. 4°.

(o) *Daghelycke Meditatien voor het geheel jaer eygentlyck naer den tydt geschickt, ende in vyf deelen bedeylt. VII. druck verbetert.*

(p) Procureur au Conseil Royal à *Madrid.*

(q) *Het stichtbaer Leven van Dona Aloysia de Carvajal y Mendoça, vertaelt uyt Ludovicus Muños.*

25. *Histoire du Canada.* *Anvers*, 1651. 12°. Il faut lire sur ce vaste pays, l'*Histoire génèrale de la Nouvelle France, par le P. de Charlevoix :* (r) *Paris*, 1744. 3. vol. in-4°., *fig. :* & *Ibid.*, 6. vol. *in*-12°.

26. *La Boutique sacrée des saints & vertueux Négocians, & Artisans; dressée en François par le R. P. Toussaint Bridoul, traduite & augmentée par le R. P. François de Smidt, tous deux Prêtres de la Compagnie de Jésus.* (s) *Anvers*, *Corneille Woons*, 1651. 24°. pp. 294. Goth. J'ai parlé ailleurs du P. *Bridoul.*

27. *La Vie du R. P. Pierre Canisius de la Compagnie de Jésus ; écrite en Latin par le P. Matthieu Raderus, & traduite en Flamand par le P. François de Smidt.* *Anvers*, *Corn. Woons*, 1652. 16°.

28. *La Vie de S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Compagnie de Jésus, écrite en Espagnol par André Lucas, & traduite en Flamand par le P. François de Smidt.* (t) *Anvers*, 1654. 12°.

(r) *Pierre-François-Xavier de Charlevoix*, Jésuite, né à *S. Quentin* en Picardie le 29. octobre 1692., & mort à *la Flèche* en Anjou le 1. février 1761. Ce Père nous a aussi donné de bonnes Histoires du Japon, du Paraguai, de l'Isle de S. Domingue, &c.

(s) *Den Doorluchtigen Winckel van de heylighe ende deughdelycke Cooplieden ende Ambachts-lieden; ghemaeckt in't François door R. P. Tossanus Bridoul, ende verduytst en vermeerdert door R. P. Franciscus de Smidt, beyde Priesters der Societeyt Jesu.*

(t) *Het Leven van den H. Ignatius de Loyola, Stichter van de Societeyt Jesu, in't Spaens beschreven door Andreas Lucas, ende overgeset in't Nederduyts door P. Franciscus de Smidt.*

29. *R. P. Francisci de Smidt, è Soc. Jesu, Introductio ad Perfectionem Christianam. Antuerp.*, 1659. 24°.

Le P. *de Smidt* a encore composé, ou traduit d'autres opuscules, qui ne sont pas venus à ma connoissance.

☞ *Aleg.*, 134. 135. & 568. *Sotuellus*, 253. 254. [Ils n'ont pas donné une liste exacte des Ouvrages du P. *de Smidt*. J'y ai un peu suppléé.]

Jean-Ernest de Lœuwensteyn

ÉTOIT Prince de l'Empire: Souverain de *Chasse-Pierre* & de *Cugnon* : Comte de *Lœuwenstein*, de *Wertheim*, de *Logne*, de *Rochefort*, & de *Montagu*: seigneur de *Breuberg* & de *Scharpffeneck*: sire de *Neuf-Château*, *Habitzheim*, *Baillamont*, &c. titres qui lui convenoient, partie par droit de naissance, partie en vertu des dignités dont il fut revêtu. Il naquit l'an 1667. de *Ferdinand*, Comte *de Lœuwensteyn*, Conseiller-Aulique, & Chambelan de l'Empereur Léopold, & d'*Anne-Marie*, Comtesse de *Furstemberg*, sœur du Cardinal *Guillaume-Egon de Furstemberg*. Ayant embrassé l'état Ecclésiastique, il fut d'abord Chanoine de la Métropole de *Cologne*, & des Cathèdrales de *Strasbourg*, & de *Paderborne*. Le Cardinal son oncle s'étant démis de l'Abbaye de *S. Vincent*

de Laon, (*a*) qu'il possèdoit en commande, Louïs XIV. la donna au neveu le 1. novembre 1702., & celui-ci en prit possession le 22. juillet de l'année suivante. En 1708. il succèda à son frère *Philippe*, Comte de *Lœuwensteyn*, dans le Doyenné de la Cathèdrale de *Strasbourg*. Il eut dans la même ville la Prévôté de l'Eglise Collègiale de *S. Pierre le Vieux*. En 1713. il fut nommé à l'Evêché de *Tournai*, qui vaquoit par la démission de *René-François de Beauveau*, (*b*) & il prit possession de cette dignité par procureur le 5. septembre de cette année. Le 24. février suivant, il reçut à *Liège* l'Ordination sacerdotale des mains de *Louïs-François de Rossius de Liboy*, Evêque de *Thermopole*, qui le lendemain le sacra Evêque dans l'Eglise des Chartreux,

(*a*) Ancienne Abbaye de l'Ordre de S. Bénoit, bâtie sur la croupe d'une montagne, dans l'enceinte du Chateau de *Laon*.

(*b*) Après la mort de *Gilbert de Choiseul du Plessis-Praslain*, arrivée le 31. décembre 1689., le siège de *Tournai* fut rempli par *François de Caillebot de la Salle*, qui y fut installé le 1. janvier 1693. Ce Prélat, fort connu depuis par son opposition à la Bulle *Unigenitus*, abdiqua en 1705., & fit place à *Louïs-Marcel de Coetlogon*, Evêque de *S. Brieu*, qui étoit dans des sentimens tout diffèrens, & qui publia en 1706. un Mandement pour la réception de la Bulle *Vineam Domini*. Ce dernier étant mort au printems de l'année suivante, *Louïs XIV.* lui donna pour successeur M. *de Beauveau*, Evêque de *Bayone*, Abbé de *S. Victor en Caux*, & Docteur de la Maison de Navarre, qui abandonna *Tournai*, dès que les Alliés s'en furent rendu maitres, & se démit de cet Evêché en juillet 1713., pour passer à l'Archévêché de *Toulouse*. Il quitta ce dernier siège en 1719. pour celui de *Narbonne*, où il mourut vers 1740.

étant ſeulement aſſiſté de deux Abbés en vertu d'une diſpenſe de Rome. Le 27. du mois de mars il fit ſon entrée dans ſa Cathèdrale. Le Prince *François-Antoine de Lorraine*, Abbé de *Stablo*, étant mort à *Luneville* le 17. juillet 1715., l'Evêque *Jean-Erneſt* fut poſtulé tout d'une voix pour le remplacer le 15. octobre de la même année. Le Roi T. C. lui donna une troiſième Abbaye, qui fut celle de *S. Jean des Prés* dans le diocèſe de *S. Malo.* (c) Il ſe défit l'an 1722. du Doyenné de *Straſbourg* en faveur de *Fréderic-Conſtantin*, Prince d'*Auvergne*, qui prit ſa place le 22. juin de cette année. Nôtre Prélat épuiſé par de longues infirmités, crut trouver du ſoulagement à ſes maux dans les bains d'*Aix-la-Chappelle*, & s'y rendit dans ce deſſein: mais il mourut en cette ville le 28. mars 1731. dans la 64e année de ſon age. Ses cendres repoſent parmi celles de ſon illuſtre famille. On a de lui:

1. *Mandement de M. l'Evêque de Tournai pour la publication de la Conſtitution Unigenitus.* En date du 2. juillet 1714. Imprimé d'abord ſéparément, & enſuite inſéré dans le *Témoignage de l'Egliſe Univerſelle* en faveur de laJite Conſtitution, T. II. pp. 140--142. Le Prélat s'y exprime en

(c) Dans la petite ville de *Joſſelin.* Elle eſt de l'Ordre de S. Auguſtin.

ces termes : *Pierre parle aujourd'hui, mes très-chers Frères, par la bouche du ſage & pieux Pontiſe, qui eſt à la tête de l'Egliſe : & c'eſt dans une parfaite ſoûmiſſion de cœur & d'eſprit, que nous diſons, & que nous vous exhortons de dire avec nous : La créance de Clément eſt la nôtre.*

2. Il a publié en 1717. un autre *Mandement* pour obliger tous les Eccléſiaſtiques de ſon diocèſe à porter des habits convenables à la ſainteté de leur état. Ces ſortes de Mandemens ont leur utilité : mais il faut avouer que la vanité ne manque jamais de moyens de les éluder, & qu'il n'eſt que trop commun de voir des habillemens, qui ſous une taille Eccléſiaſtique, reſpirent l'air mondain autant ou plus que les vêtemens ordinaires des ſéculiers.

3. *Rituale ad uſum diœceſis Tornacenſis, Sereniſſimi S. R. I. Principis D. D. Joannis Erneſti, Epiſcopi Tornacenſis, Adminiſtratoris Stabulenſis, &c. juſſu concinnatum & recognitum, ejuſdemque auctoritate publicatum. Tornaci Nerviorum, Ludov. Varlé,* 1721. *in-4°.* pp. 435. gros caract., ſans les préliminaires, & la table. L'édition précèdente du Rituel de *Tournai* étoit épuiſée, & la rareté des exemplaires occaſionnoit divers abus dans l'exercice des fonctions paſtorales, particulièrement en donnant lieu d'y introduire inſenſiblement des cérémo-

nies étrangères. C'eſt ce qui porta l'Evêque *Jean-Erneſt* à faire paroitre cette nouvelle édition. On n'y a pas touché à ce qui doit ſe chanter, ou ſe réciter, dans l'adminiſtration des Sacremens : mais on a fait beaucoup de changemens aux Avertiſſemens qui ſont à la tête de pluſieurs articles du Rituel. On y a auſſi inſèré des modèles d'exhortations pieuſes & convenables pour le Baptème, pour le Mariage, &c. Quant aux Avertiſſemens & aux Prières, qu'on avoit coutume de faire en François aux meſſes des Dimanches, on en a ſeulement retouché le ſtile, pour le rendre plus moderne : & on y a joint un Abrègé de la doctrine Chrêtienne, pour réciter chaque mois devant les aſſemblées paroiſſiales. Enfin l'on s'eſt fait honneur d'emprunter beaucoup de choſes du beau Rituel publié à l'uſage du diocèſe de *Cambrai* par l'illuſtre *Fénèlon*. (d)

Je ne ſais ce que c'eſt qu'une brochure intitulée : *Hiſtoire du nouveau Fanatiſme prouvé par les Faits ; découvert dans le diocèſe de Tournay ſous l'épiſcopat de S. A. S.*

(d) *Ex eleganti præſertim Rituali, ſtudio & curâ illuſtriſſimi D. D. Franciſci de Salignac de la Motte Fenelon, immortalis memoriæ viri, elaborato, in noſtrum transferri juſſimus quæcumque ad propoſitum finem juvarent. Et verò nihil nobis poterat eſſe jucundius, quàm ut è lucubrationibus piiſſimi & doctiſſimi Præſulis, de univerſâ Eccleſiâ ſcriptis ſuis optimè meriti, diœceſis noſtra ſingulare aliquod emolumentum caperet.* Joan. Erneſtus, epiſtolâ ſuo Rituali præfixâ, 4. ſept. 1720.

Monseigneur le Comte de Lewenstein, Prince du S. E. R., Evêque de Tournay, &c. Avec des Réflexions. Liège, 1724. 12°. Cet Ouvrage regarde la Bulle *Unigenitus*.

☞ *Le Groux, Summa Statutor. synodal. Tornacensium, parte I. pp.* CLXXI. CLXXII. *Gall. Christ., III.* 247., & 952., & *V.* 830., & *IX.* 586. *Sanderi Flandria illustr., ult. edit. III.* 459. 460.

Louis Loumans,

NATIF D'*ANVERS*, se fit Dominicain au couvent de cette ville vers le commencement du siècle passé, & y mourut le 10. octobre 1639. Il a publié :

B. Dominicus Speculum peccatricis animæ; sive Orationes ad Deiparam quindecim, per varios articulos Vitæ S. Dominici totidem vitia deprecantes, ab anonymo Authore, Ordinis Prædicatorum, editæ. Recensuit R. P. Ludovicus Loumans ejusdem Ordinis, Antverpiensis. Antv., Joan. Cnobbarus, 1635. *in-*24. gros caractères, pp. 257. Les PP. *Quétif* & *Echard*, après avoir donné à l'Editeur les épithètes de *pieux* & de *savant*, disent qu'il a accompagné ce livre de remarques, qui auroient dû être plus étendues & plus sévères. On croit que l'Auteur est le B. *Alain de la Roche*, dont les autres Ouvrages, tels que nous les avons,

avons, contiennent beaucoup de fables sur la vie de S. Dominique. (*a*)

☞ *Scriptores Ord. Prædic., ubi sup.*

(a) *Notas quasdam addidit Ludovicus* (Loumans,) *qui ampliores & severiores meritò adjecisset. Anonymum illum conjicit Loumanus nostrum esse B. Alanum de Rupe, cujus scripta qui fuerint ab ejus morte collecta, pleraque ab Aucto-re non finita, nec recognita, suprà retulimus, ubi de eo. Sanè quæ de B. P. Dominici vitâ, sive in isto libello, sive alibi refert à B. Virgine sibi revelata, tantùm abhorrent ab iis, quæ de eo in veteribus Ordinis monimentis ac certis documentis habentur, ut nec verisimilia videantur, piique viri meditationes potiùs & parabolæ, quàm revelationes censendæ sint, certè non ad historiæ veritatem trahendæ, ipsique inferendæ, ùt quibusdam nostris & exteris excidit, non satis attentis,* Quétif & Echard, II. 502. 503.

Pierre van den Bergh, ou *Petrus Montanus*,

ECRIVAIN Hollandois, vivoit vers l'an 1500. Il se distingua par son habileté dans la Poësie Latine, & se concilia l'estime & l'amitié d'*Erasme*. *Montanus* s'établit à *Amersfort*, & devint Recteur du Collège de cette ville, qui fut très-florissant pendant tout le XVI. siècle. (*a*) Il a composé

Satyræ. Swollis, 1506. *in*-8°. *Verhoeven*, qui a eu ces pièces entre les mains,

(*a*) Les Recteurs suivans furent, *Arnold de Nuits*, ou *Novesius*, *Pierre Apherdianus* en 1543., *Justus Bileus*, *Jean Gesselius*, vers 1571. jusqu'en 1619. *Jacques Hovius*, *Théodore Schuttius*, &c. Voyez ci-devant T. I. p. 324.

dit qu'elles ſont très-bien faites (*elegantiſſimæ.*) L'Auteur en adreſſa une, intitulée *De bonis Medicis*, à *Antoine d'Amersford*, qu'il propoſoit comme le modèle des bons Médecins.

☞ *Sweertius*, 625. *Val. Andreas*, 748. *Verhoeven*, *Rer. Amorfortiar. Deſcr. pp.* 46. & 59.

Jean Lacman,

NÉ *A TOURNAI* vers l'an 1629., commença ſon cours de Philoſophie à *Louvain* au Collège du *Faucon* en 1647., & deux ans après il remporta la ſeconde place au concours général des quatre Collèges, où l'on enſeigne cette ſcience. Ayant achevé ſa Théologie dans la même Univerſité, on l'y retint en le nommant le 7. ſeptembre 1657. pour enſeigner la Poëſie au Collège de la ſainte Trinité, érigé cette année-là. Il paſſa le 17. ſeptembre 1660. à la claſſe de Rhétorique & de Dialectique dans le même Collège, & remplit cette charge, comme la précèdente, l'eſpace de trois ans. (*a*) Dès la même année (1660.) il obtint, en vertu

(*a*) En cette dernière il ſuccèda à *Jean Lovinus*, dont j'ai parlé ci-devant T. IX. p. 313., & il eut pour ſucceſſeur le nommé *Gautier Dankaerts*, qui fut fait Profeſſeur de Rhétorique le 13. ſeptembre 1663.

des privilèges de la Faculté des Arts, la Théologale de la Métropole de *Malines*, que l'Archévêque *André Cruesen* avoit donnée à *Laurent Neesen*, Président de son Séminaire. *Lacman* plaida pour ce bénèfice, & perdit son procès. Il réussit mieux dans une autre contestation, qu'il eut au sujet de la Chaire d'Eloquence, à laquelle est annexé un Canonicat du second rang à S. Pierre de *Louvain*. L'un des deux Bourguemaitres de la ville l'avoit présenté pour cette Chaire le 23. juin 1662., & il l'emporta sur son Compètiteur. (*b*) En septembre 1663. il fut rappellé au Collège du *Faucon* pour y professer la Philosophie. Il prit dans

(*b*) Après la mort de *Vernulæus*, arrivée le 6. janvier 1649., on mit pour Professeur d'Eloquence *Josse Houbraeken*; dont je parlerai ailleurs. Celui-ci ayant été nommé, quoique d'abord sans effet, au Vicariat Apostolique de *Boisleduc*, *André du Bay*, Régent, c. d. Principal du Collège de la sainte Trinité, devint Professeur à sa place le 9. juillet 1658., & alla résider sur la fin de l'année suivante à *Séclin*, diocèse de *Tournai*, où il avoit un Canonicat. *François Reyssels* de *Bruxelles*, fut choisi provisionnellement pour remplacer *du Bay* le 17. janvier 1660., & installé le même jour, ou peu après. Un certain *Jean Sonnius* fut installé de la même manière le 10. mars suivant, & *Reyssels* fut ensuite débouté: mais cette profession étant venue à vaquer de nouveau par la renonciation, ou peut-être par la mort, de *Sonnius* vers le commencement de juillet 1661., *Reyssels* en reprit possession le 14. de ce mois. La place ayant encore été déclarée vaquante avant le 28. janvier 1662., il y fut installé une troisième fois le 22. juin suivant par un bourguemaitre de *Louvain*: mais il fut enfin obligé de la céder à *Lacman*. *Reyssels* fut fait Président du Collège de *Pierre Vandale* le 8. juillet 1665. Il fut aussi Chanoine & Doyen de S. Jacques de *Louvain*, & mourut en 1677.

cette Université le bonnet de Docteur en Théologie avec le célebre *Martin Steyaert* le 10. mars 1675. Quatre ans après il passa à *Malines*, où l'Archévêque *Alphonse de Berges* le fit Président de son Séminaire à la place de *Neesen*, mort le 22. mai 1679. Il revint à *Louvain* au bout de quinze mois, ayant été nommé successeur de *Gérard van Werm* dans la Présidence du Collège d'*Arras*, qu'il gouverna dépuis le 16. janvier 1681. jusqu'au 13. novembre suivant. Alors il abandonna ce poste, je ne sais pour quelle raison, & retourna au Séminaire de *Malines*. L'Archévêque *Alphonse*, après avoir joint à la charge qu'il y remplissoit, celle de Censeur des livres de son diocèse, lui procura dans sa Cathèdrale un Canonicat gradué, dont *Lacman* prit possession le 1. février 1684. Le même Prélat le nomma Archidiacre en juillet 1686., & au même tems Examinateur & Juge Synodal de son diocèse. *Lacman* étoit dans la 75e année de son age, lorsqu'il mourut à *Malines* le 19. septembre 1704. Ses cendres reposent dans le chœur de S. Rombaut. On a de ce Docteur :

1. *Pensées Chrétiennes, entremêlées de plusieurs affections, distribuées pour châque jour de divers mois; lesquelles montrent aux Chrétiens le chemin assûré du Paradis, & font savourer ses avant-goûts dès en ce monde.*

Je n'ai pas vû la 1[e] édition. It. *Augmentées. Louvain, Martin Hullegarde*, 1675. 16°. pp. 572. It. *Ibid., Gilles Denique*, 1696. 16°. 2. vol. It. *Edition dernière, revûe de l'Auteur, & mise en meilleur François* (quoi que toujours fort mauvais.) *Louvain, Guill. Stryckwant, & Brux., Franç. t'Serstevens*, 1704. 16°. pp. 398. It. traduites en Flamand. (*d*) *Louvain, Mart. Hullegarde*, 1676. 16°. It. *3[e] édition. Ibid., idem*, 1683. 16°. It. *4[e] édition: Ibid., idem*, 1689. 16°. pp. 556. Je ne conseillerois pas la lecture de ce livre, où il y a des endroits peu exacts, & qui est d'ailleurs fort mal écrit: Vous trouverez plus d'onction dans un chapitre de S. François de Sales, que dans tout l'ouvrage de *Lacman*. Nous avons deux petits livres, qui portent le même titre que le sien: 1. *Pensées Chrêtiennes pour tous les jours du mois*, par le P. *Bouhours*. Il s'en est fait une infinité d'éditions: la meilleure que j'aye vûe, est celle de *Sens* chez *Jannot* vers 1730. Ces *Pensées* sont bien choisies, fort touchantes, & très-bien écrites. 2. *Pensées Chrêtiennes, tirées de l'Ecriture sainte & des saints Pères, pour tous les jours du mois; par Mr E. F. Vernage, Prêtre. Paris, Guill. Desprez, & se vend à Maestricht chez Lambert Bertus*, 1714. in-24. pp. 436. Je ne

(*c*) *Gheestelycke Gepeysen, enz.*

puis approuver certaines choses, qu'on lit dans ce dernier ouvrage, particulièrement sur le XVIII. jour, où il est parlé du Sacrifice de la Messe.

2. *Concertatio triplex de mente S. Thomæ Aquinatis circa obligationem referendi omnes actus in Deum, per ipsum Doctorem Angelicum seipsum explicantem, ad unitatem & pacem invitata; quam præside Joanne Lacman, S. T. Doctore..... Seminarii Archiep. Præside, &c. in eodem Seminario tueri conabuntur Franciscus Cornelii, & Petrus Verschueren die 7. octobris anni 1687. Mechliniæ, Gisb. Lintsius*, 1687. 4°. dern. signature *D.* It. *Lovanii, Ægid. Denique*, 1703. 12°. pp. 68. caract. serré. Cette Dissertation fait partie du recueil, qu'on nomme *Opuscula Doctorum Lovaniensium.* L'Auteur, à force de vouloir être méthodique, dévient assez confus. Il se déclare en faveur du sentiment des Théologiens de *Louvain* sur l'obligation de rapporter à Dieu toutes ses actions d'une rélation, qui soit au moins virtuelle. J'ai parlé de cette question à l'article du P. *Billuart.*

☞ *Feuïlle mortuaire. Archives du Chap. de S. Pierre de Louvain. Régîtres de différens Collèges, &c.*

Jean le Gouverneur, ou *Joannes Gubernator*,

ÉTOIT de *Gédines*, village du Duché de Luxembourg, & vivoit après le milieu du XVI. siècle. Il a donné au public :

Symbola Heroïca Claudii Paradini & Gabrielis Simeonis è Gallico Latinè versa. Antverp., Joannes Steelsius, 1563. 16°. It. 1600. 16°. Cet Ouvrage avoit paru en François sous le titre de *Dévises Héroïques de Claude Paradin, avec fig. Lyon, Jean de Tournes*, 1557. *in*-8°. & *in*-16°. It. *Anvers, Christ. Plantin*, 1562. 16°. It. *Douay*, 1563. 16°. It. Augmenté par *François d'Amboise. Paris*, 1620. 12°. *Claude Paradin*, frère de *Guillaume* qui est plus connu, étoit né à *Cuiseaux*, bourgade de la Bresse Châlonoise en Bourgogne. Il fut Chanoine de *Beaujeu*, & mourut au plûtôt en 1561. *Gabriel Siméon* étoit un Florentin, qui vivoit en 1558. Il a donné, outre ses *Symboles*, un Traité de l'origine & de la succession de la Maison de Ferrare, un Voyage d'Italie, &c. Nous avons d'autres Livres composés de Symboles héroïques, comme celui de *Typoets*, dont j'ai parlé ci-devant T. X. p. 163., & celui qui a pour titre : *Idea Principis Christiano-*

Politici, 101. *Symbolis expressa à Didaco Saavedra Faxardo, Equite, &c.*, dont il y a une édition faite à *Amsterdam*, *ap. Joannem Jacobi fil. Schipper*, 1659. *in-24°. fig.* pp. 830 (*a*) On est révenu aujourd'hui de ces Ouvrages, qui n'ont rien d'amusant, ni de fort instructif.

☞ *Val. André*, 510. *Papillon*, *Biblioth. de Bourgogne*, *II.* 122.

(*a*) Avec une dédicace de l'Auteur *ad Sereniss. Hispaniarum Principem*, datée de *Vienne* le 10. juillet 1640.

Louïs des Masures, ou *Ludovicus Masurius*,

NÉ A *TOURNAI* dans les commencemens du XVI. siècle, s'attacha de bonne heure à la Maison de Lorraine, & ayant gagné les bonnes graces de *Jean de Lorraine*, fils du Duc *René II.*, & de la Princesse *Philippe de Gueldre*, il dévint Conseiller & prémier Secrètaire de ce Cardinal, dont la maison fut toûjours l'azile des Savans. Il étoit encore auprès de lui à *l'Isle-Adam* le 26. avril 1547. Les désordres qui survinrent en France après la mort de *François I.*, arrivée le 31. mars précèdent, troublèrent tous ceux qui cultivoient les Muses dans ce Royaume. *Des-Masures*, qui avoit été connu

& eſtimé de ce Prince, ſe vit bientôt en butte à des envieux, qui apparemment n'avoient oſé éclater plûtôt ; il paroit même qu'on tâcha de le perdre. Il ſortit de France, ou volontairement, ou par un exil: & après avoir erré en divers endroits, il ſe réfugia à *Rome*, où il ſe trouvoit le 1. août 1549., logé chez le Cardinal *Jean du Bellai.* Il y étoit encore l'année ſuivante, lorſqu'il apprit que le Cardinal ſon patron étoit mort le 10. mai. Cette perte l'affligea extrèmement : & *quoi que ſon âge encore ne fuſt trop avancé, il n'eut plus en penſée qu'un exil miſèrable & perpètuel en Aſie, où il délibèroit aller paſſer le ſurplus de ſes jours.* Mais la Princeſſe *Chriſtine de Danemarc*, Ducheſſe douairière de Calabre, Lorraine, Gueldre, &c. arrêta ſon deſſein, en le choiſiſſant pour Conſeiller & prémier Secrètaire tant d'elle, que de ſon fils *Charles III.*, Duc de Lorraine. *Des-Maſures* ſe rendit donc à la Cour de *Nancy*, où il étoit dès avant le 1. mai 1551., & il profita du repos dont il y jouït, pour continuer ſes travaux littèraires. Il fut annobli le 6. juin 1553., & vers le même tems il ſe maria avec *Diane Baudoire*, qui mourut en couches de ſon prémier enfant nommé *Claude.* Le 22. juillet 1557. il obtint du Roi *Henri II.* un privilège pour l'impreſſion des huit prémiers livres de ſa traduction de

l'Eneïde. Ce privilège est fort honorable pour le Traducteur, à qui l'on fait donner des louanges très-flatteuses par S. M. T. C. Jusqu'alors *Des-Masures* avoit fait profession de la Religion Catholique, sans quoi il n'auroit pu vivre à la Cour des Princes de Lorraine, qui en étoient regardés comme les plus zélés Protecteurs : mais peu après il changea de sentimens, ou plûtôt il manifesta ceux, qu'il déguisoit dépuis quelques années, & il inspira secrètement le Calvinisme à tous ceux qui voulurent l'entendre. L'on tint à cet effet des assemblées à *S. Nicolas*, dont le signal étoit un coup de fusil, qu'on tiroit à certaine heure. *Des-Masures* garda d'abord l'*incognito* dans cette tentative : mais ensuite il fit venir de *Mets* un huguenot nommé *Christophe*, pour l'aider dans son dessein. Ce huguenot prêcha quelque tems en cachette. Dépuis, à l'occasion du baptême d'un enfant, les assemblées se tinrent dans une maison nouvellement bâtie, mais non encore habitée, où *Christophe* fit devant un auditoire assez nombreux un Sermon conforme à la nouvelle doctrine, qui fut suivi du chant des Pseaumes en François. Le lendemain, qui étoit un dimanche, presque tout le bourg de *S. Nicolas* accourut à cette maison, & déserta le Curé, qui se trouva presque seul dans son Eglise. Le Duc *Charles III.*,

informé de ce désordre, y envoya *Jean de Savigny*, Bailli de *Nancy*, avec la Compagnie de ses gardes, lui ordonnant d'arrêter *Des-Masures* & les autres Calvinistes. La plûpart prirent la fuite, & *Des-Masures* se sauva dans le Duché de Deux-Ponts. Il revint ensuite à *Mets*, où il prit ouvertement le parti des Calvinistes, & se fit même Ministre de la ville. Il le fut dépuis à *Ste Marie de l'Ermitage*, & enfin à *Strasbourg*. L'époque de sa mort est inconnue. On le trouve lié d'amitié avec quantité de gens de lettres, avec *Jean de Salignac*, Docteur de Sorbonne, avec le fameux *Pierre de la Ramée*, ou *Ramus*, avec *Biset*, de qui l'on a des scholies Grecques sur Aristophane, & avec *Théodore de Béze*. Il fut aussi quelque tems ami de *Rabelais* : mais celui-ci s'étant déclaré contre *Calvin*, *Des-Masures* rompit avec lui, & c'est ce qu'il a voulu dire par ce mauvais distique :

Qui RABELÆUS eras placidus modò : jam, quia fundens
Verba furis, Rabie *tu mihi* læsus *eris*.

Ouvrages de *Des-Masures* :

1. *Les deux prémiers livres de L'Enéïde de Virgile, traduicts en vers françois. Paris, Chrêt. Wechel, in-4°.* imprimés en 1547., autant qu'on en peut juger par la dédicace (au Cardinal *Jean de Lorraine*) qui

est datée du 26. avril de cette année. It. avec le suivant, & dans le *n. 7.*

2. *Les quatre prémiers livres de l'Enéide de Virgile, traduicts en vers françois.* Imprimé en 1551., & dédié le 1. mai de cette année au Duc *Charles de Lorraine*, agé d'environ huit ans. It. *Paris, Charles l'Angelier*, 1554. 12°. It. avec le suivant.

3. *Vingt Pseaumes de David, traduicts selon la vérité Hébraïque en rimes françoises, & autres Oeuvres poëtiques de Louis des Mazures. Lyon, Jan de Tournes, & Guil. Gazeau*, 1557. 4°. Ce titre ne prouve pas que *Des-Masures* ait sçu l'Hébreu.

4. *Le Jeu de Echecs, en vers François, traduit du Latin de Jérôme Vida. Lyon*, 1557. 4°. Dédié au Comte *de Vaudémont.* Je n'ai pas besoin d'avertir que cette traduction n'approche pas de l'Original, qui est un Chef-d'œuvre.

5. *Hymne sur la Justice de Metz, de la prise de Saint-Quentin, & de la conqueste de Calais. Tholose, G. Boudeville*, 1558. 4°.

6. *Chant pastoral sur le partement de France du Duc Charles de Lorraine, & Claude de France son espouse. Lyon, Jean de Tournes*, 1559.

7. *Les douze livres de l'Enéide de Virgile, traduicts en vers françois. Lyon, Jean de Tournes*, 1560. 4°. Belle impression, avec le texte original en marge. It. *L'Enéide de Virgile, Prince des Poëtes Latins,*

translatée de Latin en François par Louïs des Masures, Tournisien. Avec les carmes Latins correspondans verset pour verset. Chez Jean Borel, près la Chancelleryé du Palais, 1572. 12°. pp. 672. sans nom de ville. It. Avec toutes les Oeuvres de Virgile : *Paris, Claude Micart*, 1576. 16°. It. *Ibid.*, 1580. 12°. Cet ouvrage avoit été depuis longtems l'objet des vœux de nôtre Auteur. Dès l'an 1547., dans une assez longue pièce en vers, adressée à *Toussaint d'Hocedi*, Evêque de *Toul*, qu'il appelle son Mécène, il feignit avoir vû en songe les Déesses protectrices des sciences, la Renommée, & Virgile, qui s'accordoient à demander un Traducteur François de l'Enéïde. Il ajoute que ce fut lui qui fut choisi: que Virgile ôta la couronne de laurier qu'il portoit, pour lui en ceindre le front: (*a*) & que de ce moment il se sentit saisi de la fureur poëtique. Cependant les glaces du Nord ne sont guères plus froides que sa traduction, comme on en pourra juger par le début de la pièce, que je placerai à la fin de cet article.

8. *David combattant, triomphant & fugitif, Tragèdies saintes, par Loys des Masures, Tournisien. Paris, Robert Estienne,* 1565. *in*-12°.

9. *Eclogue sur l'enfance de Henry du Pont,*

(a) *Sic effata, manû laurum, quam fronte gerebat,*
Umbra capit, viridique simul mea fronde coronat
Tempora: & in tenuem ex oculis evanuit auram.

fils prémier nay de Charles Duc de Lorraine. *Génève*, *François Perrin*, 1566.

10. *Tragèdies ſainctes ; par Loys des Maſures. Génève, François Perrin*, 1566. 4°.

11. *Bergerie ſpirituelle. Paris*, 1566. 4°. C'eſt un Poëme, qu'on attribue à nôtre Auteur.

12. *Joſias ; Tragèdie. Génève*, 12°.

13. On trouve quelques vers de *Des-Maſures* à la tête des *Rois & Ducs d'Auſtraſie*, Ouvrage traduit en vers françois ſur les Latins de *Nicolas-Clément Trælæus*, ou *de Trélas*, (b) par *François Guibaudet*, ſoi-diſant de *Dijon*. (c) *Cologne*, 1591. *fig.* pp. 139.

14. *Des-Maſures* a fait auſſi des Poëſies Latines, (*d*) dont la meilleure édition eſt intitulée : *Ludovici Maſurii Poemata, ſecundò edita, ab Authore ipſo recognita, & novis aucta. Baſileæ*, 1579. *in*-16. On a ſéparément :

15. *Babylon, ſive Babylonicæ Tyrannidis Everſio ; ex Gallico in Latinum ſermonem converſa. Genevæ*, 1569. 4°.

16. *Carmen de Exſilio ſuo à Galliarum finibus.* A la ſuite du *n.* 2., 2e édition.

17. Il y a encore quelques Poëſies La-

(*b*) Sur la Moſelle, dans le Comté de Vaudémont.

(*c*) Mais natif d'*Orrain* près de *Champlitte* en Bourgogne. (*Papillon*, *I.* 279.)

(d) *Ludovicus Maſurius, Nervius, Poëmata quædam edidit, Baſil.* 1579. 8. *excuſa ; ſed vetitæ lectionis : ut & illud quod de Exſilio ſuo à Galliarum finibus cecinit, adjectum Æneidæ* (Æneïdi) *Virgilianæ, à Maſurio rythmo Gallico expreſſæ, Pariſ.* 1554. (Val. André, 636.)

tines de *Des-Masures* dans les *Schediasmata Poëtica* de *Paul Melissus : Francofurti*, 1574. 12°. It. *Lutetiæ Paris.*, 1586. 12°.

VIRGILIUS ÆNEID. I.

ILle ego qui quondam, &c.

DES MASURES:

JE, qui jadis allai chantant mes vers
Au chalumeau, suis sorti des bois verds,
Et ai contraint le champ voisin d'iceux
Ne se montrer d'obéir paresseux
Au laboureur, tant desireux soit-il
Que le champ soit fructueux & fertil :
Euvre aggréable, & du tout convenant
A gens ruraux. Mais de Mars maintenant
Je chante ici les horribles faits d'armes :
Je chante ici le prémier des Gens-d'armes,
Qui vint des fins de Troie ruinée
En Italie : & qui par destinée
Fuïant, errant, portant peine infinie,
Print enfin terre au port de Lavinie :
Plus endura, qu'on ne peut estimer
Dessus la terre, & sur la haute mer,
Forcé des Dieux, & de Junon sévère,
Dont le courroux obstiné persévère :
Beaucoup souffrit en guerre martiale
Pour conquester la terre Latiale,
Pour eslever une ville en ces lieux,
Et y porter ses domestiques Dieux.
De Latium se dit la gent Latine :
De là aussi ont prins leur origine

Pères Albans : de là encor' on nomme
Les murs, & tours de la tant haute Rome.
Muse, di-moi, & mets en ma pensée
Du quel des Dieux fut si fort offensée
La Déité : vueillés moi aussi dire
Pour-quoi, d'un cœur si plein de dueil & d'ire,
Celle, qui tient des hauts Dieux le domaine,
Fit cestui-là, qui de bonté humaine
Est renommé sur toutes créatures,
Tant tournoier d'estranges aventures,
Et endurer, par mer, par monts, & vaux,
Tant de labeurs, de peines, & travaux.

Je remarque en passant que le mêlange de rimes masculines & féminines n'est point observé dans ces vers, non plus que dans ceux de *Marot*, de *Cocquillart*, &c. Les Poëtes François qui vinrent après *Des-Masures*, se firent une loi inviolable de ce mélange. Vous le trouverez (*e*) dans une Pièce de 4. à 500. vers, que *Pâquier* fit sur la Paix conclue en France le onze août 1570.

☞ *Ses Dédicaces, ses vers Lyriques pp.* 15. & 16., &c. *La Croix du Maine*, 295. 296. *Du Verdier, Biblioth.* 803. 804. *Sweertius*, 521. *D. Calmet, Biblioth. de Lorraine*, 646-648. *Le Moréri de* 1760., *p.* 330. 331. L'Article qu'on y donne, est tiré principalement des Oeuvres de l'Auteur : on y cite aussi *les Recherches sur les Théat. de France par M. Godard de Beauchamps, T. I. ann.* 1556. & 1566.

(*e*) Pasquier, Recherches de la France, édit. de 1591. f. 375--377.

Michel

Michel de Ghiers,

NÉ *A GAND* avant le milieu du XVI. siècle, prit l'habit de Prémontré dans l'Abbaye de *Tronchine*, en Flamand *Drongene*, située à une démi-lieue de cette ville. Quelque tems après sa profession, on l'envoya, ou on lui permit de se rendre à *Vicogne*, autre monastère du même Ordre près de *Valenciennes*, où il mena une vie privée, de même qu'à *Douai*, où il fit aussi quelque séjour. Il étoit réduit à une espèce d'exil à *Paris*, au mois de mai de l'an 1579., lorsque l'Abbé de Prémontré, son Général, le chargea d'enseigner la Théologie aux jeunes Religieux de *Dommartin*, ou *S. Josse-au-Bois*, diocèse d'*Amiens*, en Artois. *Jean Prévost*, quarante-troisième Abbé de ce monastère, étant venu à mourir le 30. mai 1582., il fut postulé pour le remplacer, au mois de juillet de cette année. *Philippe II.* eut égard à cette postulation, & nomma le P. *Michel* à la place vacante le 29. septembre suivant. La confirmation de l'Abbé de Prémontré vint au mois d'octobre. Ainsi *Michel de Ghiers* parvint à la dignité Abbatiale, & fut béni le 4. novembre de cette année par *Jean Six*, Evêque de *S. Omer*, qui fit la cérèmonie dans la chapelle des Jésuites de cette ville.

Cette promotion ne mit pas le nouvel Abbé à son aise. Les guerres, qui désoloient l'Artois, lui donnèrent beaucoup d'exercice. Des incendies, & des procès, qui lui survinrent, achevèrent de troubler sa tranquillité. Le 21. mars 1586. *Henri III.* porta une Ordonnance, par laquelle l'Abbaye de *Dommartin* étoit déclarée terre de France, contre les prétentions de S. M. Catholique, & mise en Œconomat, (*a*) malgré celles de *Michel de Ghiers, soy-disant Abbé dudict monastère.* Je ne sais où notre Auteur demeura depuis. Il y a grande apparence qu'il se consola de ses disgraces en s'occupant de l'étude, & de la composition. Il se trouvoit à *Hesdin*, lorsqu'une paralysie l'enleva le 15. février 1604., agé d'environ 65. ans. Son corps fut transporté à *Dommartin*, & enseveli dans la chapelle de Ste Barbe. Il a laissé divers Ouvrages en Ms. Voici ceux dont j'ai connoissance :

α. *Epistola ad Reverendissimum Patrem, Generalem Ordinis Præmonstratensis.* Datée de *Paris*, 1579. On y voit le zèle du

(*a*) « L'Insinuation Ecclésiastique, ni l'Œconomat n'ont pas » lieu dans ce diocèse (*d'Arras*,) à cause des Privilèges des » habitans de ces provinces, qui leur ont été assûrés par des » Capitulations, ou par d'autres titres de confirmation. » *M. Bultel, Notice de l'état anc. & mod. de l'Artois, p.* 52.

« Les dépendances du diocèse d'*Amiens*, situées en Artois, » sont sujettes, tant par rapport à Rome, que par rapport à » la France, aux Maximes des diocèses François : & l'Insi» nuation Ecclésiastique a lieu à leur égard, ainsi que l'Econo» mat. » *Idem, p.* 53.

P. *Michel* pour se mettre au fait de l'Histoire de son Ordre.

β. *De Viris ex Ordine Præmonstratensi, sanctitate illustribus.* Mſ. à *Furnes* entre les mains du P. *Pierre de Waghenare* en 1649., de même que le suivant.

γ. *De Viris ex Ordine Præmonstratensi, qui relictis Litterarum monumentis nomen sibi pepererunt.* *Aubert le Mire* s'est aidé de cet ouvrage, & du précèdent pour son *Chronicon Præmonstratense.* Les PP. *Ribault* & *Waghenare*, Norbertins de *Furnes*, se sont aussi servis du dernier pour leurs Traités des Ecrivains de l'Ordre.

δ. *Le Martyrologe Romain, traduit en François.*

ε. *Selectæ Sanctorum Vitæ, ex originali fonte petitæ, & notis illustratæ.* Peut-être en la même langue.

☞ *P. de Waghenare*, *Scriptores Ord. Præmonstr.*, 333. 334. *Hugo*, *Annales Ord. Præmonst.*, *I.* 628. *Gallia Christ.*, *IX. col.* 1352.

Eustache de Pomreux du Sart,

FILS DU SEIGNEUR *du Sart* en Hainaut, (*a*) naquit, ou du moins fut

(*a*) Je trouve trois paroiſſes de ce nom en Hainaut : la prémière ſous le Doyenné du *Cateau-Cambresis* : la seconde, dite *Sars lez Ghoy*, ſous le Doyenné de *Barai* : & la troisième ſous celui d'*Avènes*, dite *Sars-les-Potteries*. Je crois qu'il s'agit ici de la ſeconde.

baptisé en ce lieu le 23. mars 1604. Ayant fait ses prémières études avec distinction, il entra dans l'Ordre de Prémontré, & en prit l'habit au monastère *du Parc* proche *Louvain* le 24. décembre 1626. Il y prononça ses voeux le lendemain des Rois 1629., & fut ordonné Prêtre le 21. décembre de l'année suivante. Quelque tems après il reçut le grade de Bachelier-Formé en Théologie dans l'Université de *Louvain*. Au mois de mars de l'année 1636., il passa au château de *Tervueren*, où il fut fait Chapelain Royal. Mais il quitta ce lieu au bout de quelques mois, ayant été nommé le 27. novembre de la même année à la Cure de *Wackerseel*, qui est à deux lieues de *Louvain* vers le Nord. Il gouverna cette paroisse plus de vingt-huit ans, & vint mourir à l'Abbaye *du Parc*, où une fièvre l'enleva le 27. avril 1665. agé de 61. ans, un mois, & quatre jours. Ce Religieux avoit une grande facilité à faire des vers Latins, & il y employa une partie considèrable de son tems. Il étoit naturellement enjoué, & se voyant enrôlé dans un Ordre, qui n'est pas spécialement consacré à la mortification, il ne crut pas que ses voeux lui interdîssent les conversations agréables, & les divertissemens honnêtes. Cependant quelques-uns de ses confrères en murmurèrent, & le Secrètaire *du Parc* a confi-

gné leurs plaintes dans les Régîtres de la maison. Ce Secrètaire étoit apparemment l'organe de quelques tristes Paternités, à qui le Rigorisme du tems avoit inspiré une humeur misantrope, dont il est rare que les Poëtes s'accommodent. *Eustache de Pomreux du Sart* a donné au public:

1. *Pastor bonus, sive boni Curati dotes, aliquot Elegiis, ac brevibus Rhytmis Gallicis & Flandricis, summatim adumbratæ, argumentis è Paginâ sacrâ sumptis; in annuâ Congregatione Pastorum Cœnobii Parcensis, quorum breve, Coronidis loco, ponitur Encomium. Per F. Eustachium de Pomreux du Sart, ejusdem Cœnobii Canonicum Presbyterum. Lovanii, Bernardin. Masius*, 1633. 4°. pp. 16.

2. *Mausolæum parentale piis Manibus R. D. Joannis Drusii, S. Theologiæ Licentiati, Abbatis Parcensis, Ordinis Præmonstratensis, Vicarii Reverendissimi Generalis, ac Visitatoris per Brabantiam & Frisiam, viri æternâ memoriâ dignissimi; erectum stylo F. Eustachii de Pomreux du Sart: Lovanii, Bernardinus Masius*, 1635. 12°. pp. 16. Je parlerai ailleurs de l'Abbé *Jean Druys*.

3. *Declamatio gratulatoria Reverendo admodùm Domino D. Joanni Masio, Lovaniensi, S. Theol. Licentiato, Canonico Ecclesiæ Parcensis, Ordinis Præmonstratensis, cùm ejusdem monasterii Abbas meritissimus inaugураretur. Lovanii, Cornel. Coenestenius*,

1635. 12°. pp. 6. En vers de différente mésure.

4. *Histoire de S. Hubert, Prince d'Aquitaine, dernier Evêque de Mastricht & de Tongres, prémier Evêque, Fondateur, & Prince de Liège. Avec quelques-uns de ses Miracles, & quelques Prières adressées à ce* grand *Saint. Le tout abrègé de divers Auteurs.* En Flamand. (*a*) *Louvain, Bernardin Maes*, 1640. 12°. pp. 21. On honore dans la Chapelle Ducale de *Tervueren* quelques Réliques de *S. Hubert*, qui y ont été apportées par le P. *Charles d'Aremberg*, Capucin, & approuvées par l'Archévêque *Jacques Boonen.* On y montre même un Cornet d'yvoire, revêtu de plaques d'argent, dont on dit que le Saint s'est servi à la chasse avant sa conversion. Je doute que les Critiques soient aisés à contenter sur ce point.

5. Θανατόσκεψις, *sive varia Consideratio de Morte, Elegiis explicata, argumentis è sacrâ Paginâ desumptis; Authore Fr. Eustachio de Pomreux du Sart, Bruxellensi.* (b) *Ad Reverendum D. Joannem Chrysostomum van der Sterre, Abbatem S. Michaëlis* (An-

(a) *Historie van den H. Hubertus, Prince van Aquitanien, lesten Bisschop van Maestricht ende Tongeren, ende eersten Bisschop, Stichter ende Prince van Luyck. Met sommighe Miraeckelen, ende Ghebeden tot den selven Heylighen, in 't cort uyt verscheyden Schryvers vergadert.*

(b) Le P. *Pomreux* avoit été apparemment élevé à *Bruxelles.*

tuerp.) *ejusdem Ordinis. Lovanii, Everardus de Witte*, 1641. 12°. pp. 67.

6. Σταυροεκκλησιαστὴς, (le Prédicateur en croix,) *sive septem Verba Christi in Cruce prolata. Item* Ψυχοθεωρία, *sive Contemplatio Animæ devotæ, super eisdem Verbis. Elegiis illustrabat Fr. Eustachius de Pomreux du Sart, Bruxellensis, Canon. Eccles. Parcensis, Ordin. Præmonst., S. Th. Bacc. F., Pastor Wackerzeelensis. Lovanii, Bernardin. Masius*, 1642. 12°. pp. 36. sans la dédicace à *Chrétien Roelofs*, Abbé de *Ninove*.

7. *Amplissimis atque admodum Reverendis DD. ac PP. Abbatibus, nec non Venerandis Dominis Præpositis, Prioribus, ac Pastoribus, Canonicis Præmonstratensis provinciæ Brabantiæ, in Parco capitulariter congregatis, Etologicon. Lovanii, Bernardinus Masius*, 1656. 12°. C'est une pièce de 94. vers héxamètres.

8. *Eisdem R. R. Dominis, Synodi Provincialis Patribus assessoribus, Propempticon.* A la suite du précèdent, en seize distiques. Le P. *Pomreux* fit ces vers pour le Chapitre, que *Libert de Paep*, Abbé *du Parc*, y avoit convoqué, en qualité de Vicaire-Génèral de l'Ordre. Cette Assemblée fut ouverte le 20. août 1656., & terminée le 25. du même mois.

9. *Godefridiados, sive de Vitâ B. Godefridi, ex Comite Cappenbergensi, trium Ordinis Præmonstratensis cœnobiorum Fundato-*

ris, ac ejuſdem in Cappenbergh Canonici, libri ſex. Addita (pp. 135--144.) *S. Norberti Cataſtrophe. Lovanii, Georg. Lipſius*, 1662. petit in-12. *Jean-Victor de Schuttelare*, dont je parlerai ailleurs, dit au Poëte :

Geſta metris aliena refers, an propria tangis?
Nam tua vita ſapit, quod tua muſa canit.

C'eſt ici le principal Ouvrage du P. *Pomreux* : mais il me paroit qu'il n'a réuſſi ni dans le choix de ſon ſujet, ni dans l'exècution. Quelque éclatantes qu'ayent été les vertus de *S. Godefroi de Cappenberg*, il n'a fait aucune action aſſez importante pour étre l'objet d'un Poëme Epique, où il faut une entrepriſe, dont le ſuccès intèreſſe infiniment, & qui n'aille à guères moins, qu'à changer la face de l'Univers. D'ailleurs notre Auteur ſuit trop fidèlement l'ordre Hiſtorique, & ne met dans ſes vers, ni toute la pureté de ſtile qu'exige la Poëſie Latine, ni la grandeur & l'élèvation que demande l'Epopée.

10. *Admodum Reverendo & Ampliſſimo Domino D. ac Patri Joanni Maſio, Canonicorum Parcenſium Ordinis Præmonſtr. Abbati digniſſimo, cùm eandem Eccleſiam Ambitu pulcherrimo adornaſſet.* Cette pièce eſt inſèrée dans le *Summaria Chronologia inſignis Eccleſiæ Parchenſis* de *Libert de Paep* : *Lovanii, Petr. Saſſenus*, 1662. 8°. pp. 440. 441. La voici :

EST locus à Grudiâ non longè dissitus urbe,
(Hunc Parcum dixêre) locus, quem candidus Ordo
Norberti coluit jam supra sæcula quinque,
Munere, Dux Godefride, tuo. Modò Masius illic
Supremum moderamen habet, super astra ferendus,
In quo conjunctæ virtus doctrinaque certant :
Non favor hunc Regis, non mundi gloria flexit,
Non populi laudes ; commissam ritè catervam
Ducere cura fuit, sanctosque ornare penates,
In primis templum, multoque altaria luxu.
Marmore de patrio tamen Ambitus omnia vincit:
Pendula sustentant arcus laquearia flexi,
Seque secant medios cruciatim, & quattuor inde
In fines abeunt : circumcisumque decorè
Excipit in sese labentia cornua saxum :
Guttat (c) *& è medio lapis, aptus ab arte Lithurgi ;*
Dic florem, nec ne; saltem est insigne toreuma.
Gestaque Norberti vitreæ retulêre fenestræ,
Arte laboratæ Pictoris : quodque fenestræ
Omnibus, expertes vocis, sine voce loquuntur,
Bina loquuntur idem Romanis carmina (d) *verbis.*
Omnis & appictis hinc inde duobus imago
Stipatur Divis, Cygnæo ex ordine natis,
Ut pater & nati tabulâ spectentur in unâ,

(c) C. d. *instar guttæ, seu stillæ, pendet.*

(d) Faute de Grammaire. *Bina Carmina* signifie deux Pièces de Poësie, & non pas un distique.

Quos bene ducta solo, cælo vita una beavit:
Historiamque sacram suprà depicta coronant,
Quos Parcum agnovit meritorum insignia Patrum.
Nunc, quia res fragilis vitrum, quæ carmina certo
Panximus imperio majorum, jussimus edi
Conservaturo (quamvis exilia) prælo.
Hæc quæ nos movit prima est caussa: altera præstat,
Ut, quæ picta vitro præsentes disticha spectant,
Absentes etiam possint excusa videre:
Et te tam pulchri, Masi, moliminis autor,
Collaudent, studiumque tuum, nomenque loquantur;
Nam si quisquam alius, laudem famamque meteris.

Ces vers sont suivis (*Ibid. pp.* 441--449.) de quarante-deux Distiques du P. *Pomreux*, qu'on voit encore aujourd'hui dans le Cloître *du Parc* sur les vitres qui l'éclairent, & où sont représentés les principaux traits de la vie de *S. Norbert.*

☞ *Mémoire fourni par M. l'Abbé du Parc.*

Barthèlemi Pasmans,

NÉ A *MASTRICHT* vers l'an 1640., fit son cours de Philosophie à *Louvain* au Collège du *Faucon*, & remporta

la deuxième place à la promotion générale des Arts en 1662. Ayant étudié un peu plus de quatre ans en Théologie dans la même Université, il fut choisi le 26. juillet 1667. pour enseigner la Grammaire au Collège de la Ste Trinité, à la place de *Corneille Noulaerts*, qui avoit été le troisième Professeur de cette classe. Il étoit encore dans cette fonction le 9. février 1672., lorsqu'il prit le grade de Licencié en Théologie. Vingt jours après, il entra dans le Conseil de la Faculté des Arts. Le dernier décembre de la même année, il fut rappellé au *Faucon* pour y prendre possession d'une Chaire de Philosophie: & il l'avoit remplie quelque tems, lorsque le Docteur *François van Viane*, Président du Collège du Pape *Adrien VI.*, l'attira dans cette maison, en l'y faisant Lecteur en Théologie. *Pasmans* y demeura jusqu'au 13. novembre 1681., qu'on le fit Président du Collège d'*Arras*. (a). Le 13. octobre de l'année suivante, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie. N'ayant alors d'autre emploi, que le gouvernement du Collège, que je viens de nommer, il donna une partie de son tems à la Prédication, & aux exercices du Confessional. Ensuite il se chargea de la Direction des Religieuses Augustines, con-

(a) Après *Jean Laeman*, dont j'ai parlé un peu plus haut.

nues ici ſous le nom de *Dames-Blanches.* Enfin l'Archévêque *Alphonſe de Berges* lui confia la Cenſure des livres de ſon diocèſe. *Paſmans* mourut dans ſon Collège d'*Arras* le 25. août 1690., agé ſeulement de 49. ans, & fut enſèveli dans la chapelle de cette maiſon, où l'on voit l'inſcription ſuivante :

E regione ſepultus jacet Ex. D. ac M. N. Bartholomæus Paſmans, Moſæ-Trajectinus, S. T. D., & hujus collegii Præſes, &c. Obiit ipſo feſto ſui Patroni (b) *anno M. DC. XC.*

Ce Docteur avoit pour déviſe : *Chriſti bonus odor.* On dit qu'il fut fort eſtimé de *Lancelot*, ou *Ladiſlas de Gottignies*, Evêque de *Ruremonde*, & que ce Prélat l'avoit choiſi pour ſon Secrètaire. (*c*) Il a publié :

1. *Teſtimonia à quibuſdam Recentioribus collecta, quibus doctrina S. Caroli Borromæi de remittendis & retinendis peccatis à ſingularitatis notâ vindicatur. Mechliniæ, Gisb. Lintſius,* 1675. *in-*12°. pp. 72. La doctrine de S. Charles ſur l'adminiſtration du

(*b*) Il eſt marqué dans la feuille circulaire ſur ſa mort, que la fête de S. Barthèlemi étoit *à peine paſſée*, quand il expira.

(*c*) Mais je ne crois pas que *Paſmans* ait accepté cet emploi. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ne put le remplir longtems. Car l'Evêque dont il s'agit, fut ſacré à *Bruxelles* le 16. octobre 1672., & mourut dans la même ville le 25. août de l'année ſuivante, ſans avoir eu la liberté de voir ſon diocèſe alors affligé par les guerres.

Sacrement de Pénitence n'avoit pas besoin d'Apologiste. Aussi *Pasmans* songeoit moins à la justifier, qu'à soûtenir les maximes d'*Arnauld*, qu'il ne fait guères que copier. *Arnauld* étoit lui-même copiste de *Marc-Antoine de Dominis*, *n. 57. &c.*

2. *Theses Theologicæ de tertio Præcepto Decalogi : Memento ut diem Sabbathi sanctifices ; hoc est, de Dominicis & Festis diebus sanctificandis. Quas Præside Eximio viro Domino ac Magistro nostro Bartholomæo Pasmans, Mosæ-Trajectino, defendet Cornelius Ludovicus de la Rue, Bredanus, in Collegio Atrebatensi, die 19. februarii anno 1686. Lovanii, Guil. Stryckwant*, 1686. 4°. dern. signature *C* 2. Ces Thèses, & celles qui suivent, sont proprement de petits Traités de Morale, où l'Auteur parle autant en Prédicateur, ou en Ecrivain Ascètique, qu'en Théologien. Il cite des passages de l'Ecriture, des Pères, de S. Thomas, de S. Charles : mais il ne dit presque jamais rien de précis sur les cas qu'il propose. Par exemple ici *Th. VII.* il allègue quelques autorités pour prouver que les péchés commis aux jours de fêtes, en déviennent plus griefs : & qu'on est obligé d'exprimer cette circonstance en confession : mais il n'examine pas si cette obligation s'étend à toutes sortes de péchés. Pour moi je la restreindrois à ceux qui répugnent spécialement à l'observance

des jours ſacrés : & j'ai peine à me perſuader qu'un mouvement volontaire de vengeance, un jugement téméraire, &c. contractent de la ſainteté du jour une circonſtance, qui faſſe de chacune de ces penſées un double péché mortel.

3. *Theſes Theologicæ de Choreis & Tripudiis, prout agitari paſſim ſolent, præſertim diebus Dominicis & Feſtivis..... defendet Petrus Franc. Schelckens, Bruxellenſis.... 28. nov. anno 1686. Lov., Guil. Stryckwant*, 1686. 4°. pp. 26.

4. *Theſes Theologicæ de ſenſu compoſito & diviſo; cum Declaratione R. Patris Eſtrix, Provincialis Societatis Jeſu, de eiſdem.... Defendet Gregorius Froidmont, Lovanienſis.... 31. julii anno 1687. Lov., Guil. Stryckwant*, 1687. 4°. pp. 4. La Déclaration du P. *Eſtrix*, datée d'*Anvers*, le 12. novembre 1686., porte que la diſtinction *du ſens compoſé & du ſens diviſé* par raport à la Grace & à la Liberté, eſt orthodoxe dans S. Thomas, au lieu qu'elle eſt hérètique dans Calvin. D'autres Jéſuites prétendent que S. Thomas a pris cette diſtinction dans un ſens différent de celui des Thomiſtes : & ſe déclarent incapables de comprendre le dernier.

5. *Theſes Theologicæ de Jejunio, præſertim Quadrageſimali. Indicta certis diebus Jejunia, & à quibuſdam cibis abſtinentiam obſervato. Tertium Eccleſiæ Præceptum..... Defendet*

Petrus Poot, Lovanienſis.... 4. *martii* 1688. *Lov.*, *Guil. Stryckwant*, 1688. 4°. dern. ſignature *D. Paſmans* ſoutient ici *Th.* 14. que S. Thomas n'a pas exempté de la Loi (Eccléſiaſtique) du Jeûne les enfans, & les jeunes gens au-deſſous de vingt-un ans. S'étant objecté l'endroit, où le S. Docteur dit : (*e*) *Conveniens tamen eſt, ut etiam in hoc tempore* (in ſtatu augmenti) *ſe ad jejunandum exerceant plùs vel minùs ſecundùm modum ſuæ ætatis :* il répond que le mot de *convenance* dans S. Thomas n'exclut pas l'*obligation*. Que vouloient donc dire ces paroles, qui précèdent immédiatement le paſſage cité : *Quamdiu ſunt in ſtatu augmenti, quod eſt* (*ùt in pluribus*) *uſque ad finem tertii ſeptennii*, *NON TENENTUR ad Eccleſiaſtica jejunia obſervanda?*

6. *Theſes Theologicæ de uſu & abuſu exercendi & frequentandi Popinas.... Defendet Franc. Lambotte, Rupenſis*, ... 7. *februarii anno* 1690. *Lov.*, *Guil. Stryckwant*, 1690. 4°. *C.* 2. Ces Thèſes, & celles que j'ai marquées aux quatre *nn.* précèdens, ont été réimprimées à *Louvain*, chez *Gilles Denique*, 1703. in-12°. pp. 218. dans l'un de ces volumes, qu'on appelle communément *Opuſcula Doctorum Lovanienſium.*

☞ *Feuïlle mortuaire. Régîtres de divers Collèges de Louvain.*

(*e*) 2*â* 2*æ*, *Quæſt.* 147. *art.* 4. *ad* 2.

Servais Hoffreumont,

NAQUIT à *Verviers*, ville du Pays de *Liège* vers l'an 1665., & vint étudier en Philosophie à *Louvain* au Collège du *Lys* en 1681. Deux ans après, il eut la troisième place à la promotion génèrale des Arts. Il fit son cours de Théologie dans la même Université, où il étoit encore le 16. mars 1690., lorsqu'il soutint des thèses particulières au Collège de *Viglius*, sous le Docteur *Hennebel*, Président de cette maison. Sorti de *Louvain* avec le titre de Bachelier, il se rendit à l'Abbaye de *S. Hubert*, où il fit tout à la fois les fonctions de Lecteur en Théologie, & de Curé du bourg, qui porte le nom de ce monastère. En 1705. il passa à la Cure de *Grace*, village situé à une lieue à l'Ouest de *Liège*. Le Prince *Joseph-Clément de Bavière*, Archévêque de *Cologne*, Evêque de *Liège*, &c., ayant publié des Mandemens, par lesquels il étoit ordonné aux Ecclésiastiques de ses differens diocèses (*a*) de se soumettre à la Constitution *Unigenitus*, *Hoffreumont*

(*a*) S. A. S. E. avoit condamné & défendu les libelles écrits contre la Constitution par un mandement du 29. janvier 1715. L'Evêque de *Thèrmopole*, Administrateur-Vicaire Génèral de *Liège*, avoit ordonné la publication de la Bulle dans ce diocèse dès le 15. novembre 1713.

Hoffreumont fut du petit nombre de ceux qui refusèrent d'obéir à leur Pasteur. Cité pour comparoitre devant le Grand-Vicaire, (*b*) & déclarer ses sentimens sur la Bulle en plein consistoire, il appella de ses Juges ordinaires à l'Empereur & à son Conseil Aulique. Ensuite muni d'une bonne somme d'argent, que lui avoient fourni les Opposans répandus dans la plûpart des diocèses Belgiques, il partit pour *Vienne*, (c) & fit croire à S. M. I., que la conduite des Supèrieurs Ecclésiastiques de *Liège* ne manqueroit pas de causer des troubles. En consèquence il obtint de *Charles VI.* un Rescrit, qui défendoit d'inquièter qui que ce fût dans ce diocèse pour cause d'opposition à la Bulle, & ordonnoit que tout démeurât en suspens jusqu'à ce que le Concile futur eût prononce sur les contestations. *Hoffreumont* eut soin de répandre ce rescrit; il l'envoya à quelques Evêques de France, & à d'autres Appellans, qui publièrent de toutes parts que l'Empereur avoit appellé au Concile futur. Le Prince *Joseph-Clément* fut allarmé de ces bruits, sans toutefois pouvoir se persuader qu'un Prince aussi

(*b*) Le P. *Lambert le Drou*, Augustin, Docteur de *Louvain*, Evêque de *Porphyre*.

(*c*) Accompagné de son compatriote *Barthèlemi le Grand*, Curé de *Couillet* dans l'Entre-Sambre-&-Meuse. Celui-ci mourut à *Vienne* le 30. août 1720.

religieux que *Charles VI.* fût capable d'un pareil attentat contre le souverain Pontife. Sur cela il prit des informations très-exactes de tout ce qui s'étoit passé dans son diocèse de *Liège*, depuis que la Bulle y avoit été publiée, & en envoya le résultat & les preuves au Pape *Innocent XIII.*, & à la plûpart des Evêques d'Allemagne, qui approuvèrent les soins de cet illustre Prélat, & s'employèrent de concert à désabuser S. M. I. (*d*) *Charles VI.* s'apperçut qu'on avoit surpris sa religion, & donna le 5. février 1723. un nouveau rescrit, par lequel il révoquoit le précèdent. En même tems cet Auguste Prince donna ordre à *Hoffreumont* de sortir dans deux jours de ses Etats, & le renvoya à son Evêque. Le Curé au lieu de se soûmettre, abandonna sa Cure, & en fut déclaré déchu par une sentence de la Rote, portée à *Rome* le 5. juillet suivant. Retiré dès-lors en Hollande, il fut reçu au Séminaire, que les Appellans avoient nouvellement érigé à *Amersfort* dans la seigneurie d'*Utrecht*. Il y enseigna la Théologie l'espace de trois ou quatre ans : après quoi il alla se fixer à *Rhynwyck*, village de la même province, auprès de son frère, Religieux d'*Orval*, qui avoit

(*d*) S. S. fut tellement charmée du zèle de *Joseph-Clément*, qu'Elle lui adressa un bref pour l'en féliciter, & l'y nomma *une Colomne de l'Eglise*.

quitté son monastère, pour n'être pas obligé de signer la Constitution dont j'ai parlé. *Servais Hoffreumont* termina ses jours en ce lieu le 2. mai 1737. agé de 72. ans, ou environ.

Il reste de lui :

1. *La Faillibilité des Papes dans les Décisions dogmatiques, démontrée par toute la Tradition; d'où il résulte qu'on n'est point obligé de recevoir aveuglément la Constitution Unigenitus, ni aucune autre Décision des souverains Pontifes. Avec des Remarques sur une Lettre au Pape de M. l'Archévéque de Malines, & des autres Evêques des Pays-Bas.* Imprimé en Hollande, mais sans nom de ville, ni d'Auteur, &c. 1720. 12°. 2. vol., Tome I. pp. 370. &c.

2. *Acte d'Appel de M. Servais Hoffreumont......* Signé le 25. mars 1733. L'Auteur y rétracte l'acceptation, qu'il avoit faite du Formulaire en 1705.

3. *Second Acte d'Appel de M. Servais Hoffreumont......* Il signa celui-ci le 27. avril 1737., cinq jours avant sa mort.

4. *Lettre de M. Hoffreumont, ancien Curé de Grace près de Liège, à M. Barchman, élu Archévêque d'Utrecht.* A la suite des *Acta & Decreta secundæ Synodi provinciæ Ultrajectensis*, pages 218. 219. Cette Lettre est datée d'*Amelande* le 19. juin 1725. *Hoffreumont* offre ses services à

Barchman, & le félicite de son *élection*, dont les suites sont connues.

☞ *Regitres des Promotions de Louvain. Thèses de J. L. Hennebel. P. de Sweert Necrologium*, 59. 60. *Foullon*, *Historia Ecclesiæ Leod.*, *in Continuatione, Leodii*, 1737., T. III. 491. 492. *Th. Bouïlle*, *Hist. de la ville & Pays de Liège*, III. 561. 562. & 565. *Mémoires sur ce qui s'est passé par raport à la Bulle Unigen. dans les Pays-Bas*, T. I. pp. 570-572. & 579. *Acta & Decreta secundæ Synodi provinciæ Ultraj.*, *parte II. p.* 392.

Jean de Lacu,

ECRIVAIN inconnu à tous les Bibliographes, étoit Chanoine de la Collègiale de S. Pierre à *Lille*, & vivoit à la fin du XV. siècle, ou au commencement du XVIe., lorsqu'il publia un Poëme de sa composition, qui a pour titre :

La Quenoille spirituelle, *en vers. Paris*, *Guillaume Nyverd*, *in*-16., Gothique sans date.

☞ *Voyez cet Ouvrage.*

François Regnard,

HABILE Musicien du XVI. siècle, étoit natif de *Douai*, & dévint *Maitre de la Chapelle* de l'Eglise Cathèdrale de *Tour-*

nai, où il exerçoit cette fonction en 1575., lorsqu'il donna au public :

Cinquante Chansons, convenantes tant aux instrumens qu'à la voix, mises en Musique, à quatre & cinq parties. Douay, Jean Bogaerd, 1575.

☞ *La Croix du Maine*, 104.

Henri Castritius,

DONT LE nom étoit peut-être *Van Casteren*, (a) naquit vers 1520. ou 1525. à *Geldorp*, village de la Mairie de *Boisleduc*, à une lieue & demie d'*Eyndhoven* vers l'Orient. Ayant acquis une connoissance passable des langues Grecque & Latine, il parvint au Rectorat du Collège de *Delft*, & conserva cet emploi jusques vers 1558., qu'il passa à celui de *Duysbourg* dans le Duché de Clèves. Il gouvernoit le dernier en 1561. On ne sait rien de lui dépuis cette année. *Castritius* a donné au public :

1. *Institutio rei Litterariæ in Scholâ Delfensi; unà cum Legibus Scholasticis. Antuerp.*, *Cornel. Withagius*, 1556.

2. *De optimo genere interpretandæ Philo-*

(a) C'est le nom d'un Château situé à l'Est de *Boisleduc*.

ſophiæ: in quo proponitur Ratio atque Ordo Scholæ Duyſburgenſis.

3. *Spes; ſive de Votis hominum, Henrici Caſtricii, Geldorpii, Carmen. Accedit ejuſdem de Opificio Dei, & juſtitiâ Providentiæ, Carmen Sapphicum: & de Invidiâ, Ode Græca Anacreontica. Coloniæ, hæredes Arnoldi Birckmanni*, 1559. 12°. (*b*) La prémière pièce eſt en vers Elègiaques. Il s'y trouve beaucoup de fautes d'Ecolier; ce qui a fait dire à quelqu'un :

Caſtritium malè metiri quid carmina mirum eſt,
Se pede metiri qui nequit ipſe ſuo?

4. *Nomothesia, ſive de Legum latione ad conſtituendum vitas moreſque Studioſorum. Ad S. P. Q. Duyſburgenſem.* 1561. 4°.

☞ *Sweertius*, 325. *Val. André*, 347.

(*b*) Je raporte ce titre d'après le Catalogue de la Bibliothèque du Roi de France, où *Caſtritius* eſt rangé dans la claſſe des Poëtes Latins d'Allemagne. Il y a beaucoup de fautes de ce genre dans ce Catalogue. Il s'y en trouve auſſi de plus importantes.

Philippe van Suevezeele, ou *Suevezelius*,

ÉTOIT D'UNE famille noble, dont il naquit à *Bruges*, (*a*) ou aux environs (*b*) l'an 1569., ou l'année ſuivante.

(a) *Gazet, Alegambe, &c.*
(b) *Sweertius.*

Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1588., agé de dix-huit ans, & régenta longtems les Humanités, je veux dire les langues Grecque & Latine, dont il acquit une profonde connoissance. Il auroit pû se faire une grande réputation par son savoir en d'autres genres, si la mort ne l'eût enlevé à la fleur de son age. Ce Père mourut à *Courtrai* le 15. juillet 1613.

On a de lui :

1. Τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Ἀναςασίου μοναχοῦ τοῦ Σινᾶ ὄρους Λόγος εἰς τὸν ἕκτον Ψαλμόν. *Oratio S. Patris nostri Anastasii, monachi montis Sina, in sextum Psalmum. Interprete R. P. Philippo Suevenzellio, Brugensi, Societatis Jesu.* Dans les *Leçons Antiques* de *Henri Canisius*, Tome III. partie 1. pp. 87--122. Ce fut le P. *André Schott*, qui fournit l'Original au P. *Suevezelius.*

2. Il a beaucoup aidé le même Père pour son édition Greque-Latine de la Bibliothèque de *Photius*, qui parut pour la prémière fois à *Paris* en 1606.

3. *Consilium de rectè instituendo Linguæ Græcæ studio.* Dans le Traité d'*Antoine Sanderus, de Gandavensibus eruditione claris*, prémière édition, pp. 112--114. C'est une Lettre adressée à ce Savant le 6. mai 1608. Elle est datée de cette ville, où *Suevezelius* lui avoit appris les principes du Grec. Voici le commencement de cette Lettre : *Philippus Suevezelius Antonio*

Sandero suo εὐπράττειν καὶ ὑγιαίνειν (prosperitatem & salutem.) *Næ tu planè mecum, & cum ipso Vero lentis,* (c) *mi Antoni, quando eruditionem solidam sine Linguæ Græcæ scientiâ nullam putas, nedum Litterarum meliorum.*

4. *Le Droit chemin à la Piété.* En Flamand, sans nom d'Auteur. *Anvers*, 1605. 16°. J'ai vû un petit livre, qui pourroit bien être la traduction de celui-là; il est intitulé : *Le droict chemin à la Perfection, contenant le vray point de la vie spirituelle, qu'est de se laisser conduire par son Confesseur. Le tout tiré de plusieurs doctes & graves Autheurs, qui ont escry en conformité de la doctrine des SS. Pères. Par I. P. P. Lille, Pierre de Rache*, 1621. 18°. pp. 288. gros caract.

α. Le P. *Suevezelius* avoit eu dessein de composer un *Dictionaire Poëtique Latin-Grec :* mais les occupations, dont on le chargea, l'empêchèrent d'y travailler. (*d*)

☞ *Sanderus, ubi sup. Sweertius*, 648. *Aleg.*, 405. *Val. André*, 779. *Sotuellus*, 713.

(*c*) Corrigez *Lentes*, ou *Lentescis*, c. d. *Veritati te accommodas.* Toute la pièce est imprimée fautivement.

(d) *Poeticum* (Lexicon) *Latino-Græcum olim optavi, non tam alieno, quam meo labore, dari studiosis : verùm hactenus semper aliquid intervénit, & non hujus tantùm nunc, sed omnis mihi Litterarii studii periit spes.* C'est ce qu'il dit dans son *Consilium.*

Edouard Slaughter,

JÉSUITE Anglois, passa le gros de sa vie au Collège de sa nation à *Liège*, où ses supèrieurs le chargèrent d'enseigner la langue Hébraïque vers l'an 1677. Il y dévint Professeur en Théologie au plus tard en 1697. Il y professa aussi quelque tems les Mathèmatiques, & il y mourut dans un age avancé le 21. janvier 1729. J'ai vû de sa composition :

1. *Grammatica Hebraica, brevi & novâ methodo; quâ citò, facilè, solidè Linguæ Sanctæ rudimenta addisci possunt. Amst., Allardus Aaltsz*, 1699. 12°. pp. 139. Cette Grammaire est assez commode pour les commençans.

2. *Arithmetica methodicè & succinctè tradita, adjunctâ ad praxim ratione. Editio 2ª. Leodii, Guil. Barnabé*, 1725. 12°. pp. 111.

☞ *Prélim. de ses ouvrages. Information prise à Liège.*

Vulmar Bernaerts, ou *Bernartius,*

ÉTOIT d'*Eecke*, ou *Eyck*, village de Flandre dans la Chatellenie de *Cassel*, qui tire son nom d'un chêne, (*a*) dans le creux duquel on raporte que *S. Vulmar*

(*a*) *Eyck* signifie en flamand un Chêne.

ſe cacha durant trois jours, après qu'il eut été élevé à la Prêtriſe, afin d'éviter les honneurs qu'on lui préparoit. (*b*) *Bernaerts* naquit vers l'an 1510., fit ſon cours de Philoſophie à *Louvain* au Collège du *Lys*, & eut le troiſième rang à la promotion génèrale de l'an 1528. Quelque tems après il fut rappellé dans ce Collège pour y enſeigner la Philoſophie. Tandis qu'il exerçoit cette fonction, il profita de ſes heures de loiſir pour étudier la Juriſprudence, Le 10. novembre 1538. (*c*) il obtint une chaire extraordinaire de Droit-Canon, qui vaquoit par la démiſſion de *Jean de Lobbel*, (d) & fut en même tems pourvû du Canonicat annexé à cette chaire. (*e*) En 1546. la Régence de *Louvain*

(b) *Meyeri Annales Fland.*, *edit.* 1561. feuillets 6. & 7. & *Molanus*, *Natal. S S. Belgii*, *edit.* 1595. feuillet 164. *verſo.*

(*c*) Et non pas en 1547., comme le dit M. *Foppens*, p. 1160.

(*d*) Ou *Joannes Lobbelius*, natif de *Boulogne* ſur mer, parent de *Philippe de Lobbel*, Chantre & Chanoine de cette ville, diſtingué par ſon ſavoir : & de *Philippe le Noir*, ou *Nigri*, Chancelier de la Toiſon d'Or, &c., dont il ſera parlé dans ces Mémoires. *Jean de Lobbel* fut fait Profeſſeur Extraordinaire du Droit Canonique à *Louvain* en 1531., enſuite Profeſſeur ordinaire des Décrètales pour l'après-midi en janvier 1532. (1533.,) puis Docteur en Droit-Canon le 10. février 1534. Il fut auſſi Chanoine de la Cathèdrale de *Cambrai*, & de la Collègiale de S. Jean-Baptiſte de *Gand*, où l'on avoit transfèré les moines de S. Bavon. On le fit Doyen de cette dernière Egliſe vers la fin de l'an 1539. Il ſe démit de cette dignité au bout de quelque tems, & mourut en 1544.

(*e*) C'eſt un de ceux de la ſeconde fondation dans la Collègiale de S. Pierre de *Louvain*.

lui donna une professîon plus lucrative, qui l'obligeoit de faire chaque jour après midi une leçon sur les Décrètales. Le 31. août de l'année suivante, il prit le bonnet de Docteur en l'un & l'autre Droit avec les Licenciés *Regner Tegnagel* (f) & *Louïs Pory*. La mort ayant enlevé le 9. juin 1548. *Dominique Cakaert*, qui remplissoit la prémière Chaire de Droit-Canon, *Bernaerts* fut choisi pour le remplacer. Deux ans après, il se rendit, par ordre de l'Empereur, au Concile de Trente, avec *Ruard Tapper*, & d'autres Théologiens de notre Université. De retour dans les Pays-Bas en 1557., il reçut les patentes de Conseiller au Parlement de *Malines*: mais il refusa cette place honorable, & continua ses fonctions de Professeur à *Louvain* jusqu'à sa mort, arrivée le 23. janvier 1570. (1571.) dans la soixante-

(*f*) Je parlerai ailleurs de *Tegnagel*. *Louïs Pory*, ou *Pouris*, étoit d'*Aire* en Artois. Il fut reçu du Conseil de l'Université le 29. novembre 1542., puis créé Professeur extraordinaire en Droit-Canon, & Président du Collège de S. Donatien en 1545. Onze ans après il dévint Chanoine, Grand-Archidiacre, Official & Vicaire génèral d'*Arras*, sous l'Evèque *Granvelle*. En 1562. il passa à *Douai* pour y professer le Droit Canonique, & il fut élu Doyen de *S. Amé* dans la même ville. En 1568. il fut fait Doyen de *S. Jacques de Louvain* à la place de *Corneille Jansenius*, nommé à l'Evèché de *Gand*. *Philippe II*. le créa Conseiller au Grand-Conseil par patentes du 9. avril 1570., pour remplacer *Rémi Drieux*, ou *Driutius*, élevé à l'Episcopat. Enfin en 1572. le Cardinal *de Granvelle* lui donna le rang de Chanoine-Gradué dans la métropole de *Malines*. *Pory* mourut dans cette ville au mois de mai 1578.

unième année de son age. Il fut inhumé dans la principale églife de cette ville proche l'autel de S. Yves, où on lui dressa une épitaphe, que le tems a effacée il y a plus d'un siècle. On voyoit autrefois son portrait près du même autel, avec l'inscription qui suit :

Clariss. ac doctiss. viro Domino Ulmaro Bernartio Eeckensi, Artium & J. U. Doctori, & primario Professori Juris Canonici, ab eo duos & viginti annos explicati, hujus ecclesiæ Canonico, & Universitatis sextùm Rectori: (g) *qui, nomine Ordinis Ecclesiastici hujus regionis, Concilio Tridentino interfuit; Hæredes mœsti posuere. Obiit anno* CIↃ. IↃ. LXX., X. *kal. febr.*, *annos natus* LX., *relicto ad duorum Juris studiosorum alimentum reditu sexaginta aureorum.* (h) *Ei bene precare.*

Sweertius dit qu'il a composé

α. Un Traité *de Pœnis Canonicis*, & quelques autres, qui n'ont pas été rendus publics.

β. J'ai vû ici chez M. le Conseiller *Baelmans* un petit opuscule de *Bernaerts*, *De Præscriptionibus*, qu'il avoit dicté dans l'Ecole de Droit, & qui tient 24. pages *in-fol.* dans un volume, où il y a d'autres cahiers sur la même science.

(g) En 1548. 1551. 53. 56. 61. & 68.
(h) Ces Bourses sont annèxées au Collège de *S. Yves.*

7. On a arraché de ce volume la page 214. & les ſuivantes, où étoit un Traité du même *Bernaerts*, *De Sententiâ*, *& re judicatâ.*

☞ *Val. Andreas*, *Faſt. Acad.* 43. 44. 155. 156. 157. 189. *&* 297. *Archives de la ville de Louvain*, *& du Chap. de S. Pierre*, *&c.*

Euſtache de Lens, OU *Euſtachius Lenſius*,

AINSI nommé, parce qu'il étoit de la ville de *Lens* en Artois, naquit avant la fin du XII. ſiècle, & ſelon les apparences vers l'an 1170. Réſolu de ſe conſacrer entièrement au ſervice de Dieu, il alla prendre l'habit de Prémontré à *Vicogne*, diocèſe d'*Arras*, proche *Valenciennes*. Au bout de deux ans, il y prononça les vœux ſolemnels, & depuis il reçut les Ordres ſacrés. *Le Mire* dit qu'il reçut auſſi le bonnet de Docteur en Théologie; ce devroit avoir été à *Paris :* mais je ne trouve aucune preuve de ce fait. Quoi qu'il en ſoit, on le tira de *Vicogne* vers l'an 1214. pour lui donner l'Abbaye du *Val-Séry*, (a) diocèſe de *Soiſſons*, qui vaquoit par

(a) *Vallis Serena*, à trois lieues de *Soiſſons*. Cette Abbaye porta d'abord le nom de *Viviers*, du lieu où elle fut bâtie, ou du moins cèdée aux Prémontrés en 1121. On la transfèra au *Val-Séry* en 1153. Elle reconnoit pour ſon fondateur *Hugues le Blanc*, ſire de la *Ferté-Milon*.

le décès de *Robert*, sixième Abbé de ce lieu. Il eut aussi l'Abbaye du *Val-Chrétien* (b) dans le même diocèse, & l'on croit qu'il les gouverna quelque tems ensemble. Ce qui est certain, c'est qu'il étoit encore au *Val-Séry* en 1220., & au *Val-Chrétien* en 1226., (c) lorsqu'il confirma une donation faite au monastère d'*Igny*. Il n'est plus parlé de lui dépuis cette année. On croit qu'il se défit de sa prémière Abbaye en 1220., & qu'il quitta aussi la seconde pour se donner plus tranquillement à l'étude & aux exercices de piété. *Eustache de Lens* a composé quantité d'Ouvrages, dont aucun n'a été imprimé. Ceux que je vais marquer, se conservent pour la plûpart à *Vicogne*.

α. De Metris, liber unus.

β. De Significationibus nominum, & Qualitatibus rerum ex S. Gregorio, liber unus.

γ. De Causis, liber unus.

δ. Seminarium Verbi Dei. Gros volume, où les matières sont rangées par ordre alphabètique. C'est un Dictionaire moral de la Bible.

ε. De Tropis & schematibus Scripturæ, liber unus.

(b) *Vallis Christiana* fondée en 1134., & située à *Fare* en Tardènois, sur la petite rivière d'Ourcq, à cinq lieues de *Soissons*, & quatre de *Château-Thierri*. *Eustache de Lens* en fut le septième Abbé. *Pierre* son prédècesseur vivoit sûrement en 1210.

(c) Ainsi *le Mire* se trompe, en mettant sa mort en 1225.

ζ. *De Mysteriis sanctæ Scripturæ, liber unus*

η. *Cosmographiæ Moysis libri tres.*

θ. *In Canonem Missæ, liber unus.*

ι. *In Hymnos ab Ordine Præmonstratensi receptos, liber unus.*

κ. *In Regulam S. Augustini; ad Gervasium Præmonstratensis Ordinis Primatem.*

λ. *Tractatus de SS. Trinitate.* L'Auteur mourut avant d'avoir achevé ce Traité.

μ. On dit qu'il a aussi laissé des Commentaires sur la Génèse, sur l'Exode, sur le Deutèronome, & sur les livres des Paralipomènes.

☞ *A. Miræi Chronicon Præmonstratense, p.* 170. *P. Waghenare, Scriptores Ord. Præmonst.*, 295. 296. *Le Paige, Biblioth. Præmonstrat.*, 305. *Hugo, Annal. Præmonstr. II.* 1011. 1043. *Gallia Christ., IX.* 487. & 500.

Lambert de Guines,

TIROIT son nom du lieu de sa naissance, qui étoit alors une Pairie du Comté de Flandre, & qui est aujourd'hui la Capitale d'un Comté de Picardie à deux lieues de la mer. *Lambert* doit être né vers le milieu du XI. siècle. Il descendoit d'une famille noble, puisque *Gui*, Comte de Ponthieu, le comptoit

parmi ses parens. (*a*) Etant entré dans la Cléricature, & s'étant distingué par son mérite, il dévint Chanoine & Chantre de la Collègiale de S. Pierre de *Lille*, & Archidiacre de la Cathèdrale de *Terouane*. *Lambert* possèdoit ces deux bénèfices, & résidoit dans le prémier, lorsque *Gérard II.*, Evêque de *Cambrai* & d'*Arras*, vint à mourir le onze août 1092. Le Clergé & le peuple de cette dernière ville, trouvant alors l'occasion favorable, songèrent à rétablir l'Evêché qu'ils avoient eu autrefois chez eux. Le Pape *Urbain II.*, élevé à *Reims*, connoissoit l'ancien état des Eglises Belgiques : & ceux d'*Arras*, qui le reconnoissoient pour Pape, étoient continuellement vexés par ceux de *Cambrai*, attachés à l'Empereur *Henri IV.* (*b*) Ces deux Eglises n'avoient qu'un Evêque dépuis près de cinq cens ans, c. d. dépuis S. Vaast, que S. Rémi avoit placé sur le siège d'*Arras*, & qui avoit aussi occupé celui de *Cambrai*, lorsque Clovis se fut rendu maitre de cette ville. Les Artèsiens s'addressèrent au Pape

(*a*) Ce Comte le priant de venir à *Abbeville*, lui allègue pour motif: *Igitur & si propter ipsum Ludovicum* (Louis le Gros, fils du Roi Philippe I.) *venire refutatis* (renuis) *tamen propter me, & propter cognationem inter vos & me habitam, flagito ut venire dignemini.* Apud Baluz. Miscell. V. 310.

(*b*) Ce Prince avoit créé un Antipape, nommé *Guibert*, Archévêque de *Ravenne*, que ses partisans appelloient *Clément III.*

pe *Urbain*, qui reçut favorablement leur démande, & ordonna à *Rénaud*, Archévêque de *Reims*, de consacrer, & d'installer à *Arras*, celui qui y seroit élu canoniquement pour Evêque. En même tems, il ordonna au Clergé & au peuple de cette ville d'élire un Evêque *Cardinal*, c. d. titulaire, & de le faire sacrer par le Métropolitain, avec défense à l'Elu de refuser cette dignité. Les bulles du Pape sont datées du 2. décembre 1092. Ceux d'*Arras* en exècution de cet ordre demandèrent à *Rénaud* un Commissaire pour présider à l'élection. Il leur manda de se trouver au Concile qu'il dévoit tenir le 20. mars suivant, & auquel il avoit invité le Clergé de *Cambrai*, pour rapporter les titres, par lesquels ceux-ci prétendoient que l'Eglise d'*Arras* leur étoit soûmise. Les Députés d'*Arras*, ayant à leur tête le Prévôt *Galbert*, allèguèrent tout ce qu'ils purent pour prouver que leur Eglise étoit de tout tems Episcopale: mais ils ne montrèrent rien de précis, qui fût plus ancien que S. Rémi & S. Vaast. *Gaucher*, Archidiacre de *Cambrai*, & les autres Députés de ce diocèse, ne purent de leur côté produire aucun titre en faveur de leur prétention. L'Archévêque fit donc lire la bulle du Pape, & demanda l'avis des Evêques, & des dignitaires, qui assistoient au Concile,

& qui le prièrent de différer la décision d'une affaire de cette importance. Sur cela *Gaucher* s'avança au milieu de l'assemblée, soûtint qu'il n'y devoit point avoir d'Evêque propre à *Arras*, & se déclara prêt à le prouver devant le S. Siège. Alors l'Archévêque engagea les Artésiens à poursuivre leur cause à *Rome*: & de l'avis du Concile, il marqua la semaine de l'Ascension avec le dimanche suivant, comme le terme, dans lequel les deux parties se présenteroient devant le Pape. Il ajouta que, si ceux de *Cambrai* manquoient d'aller à *Rome*, il ordonneroit sans délai un Evêque d'*Arras* : & que si les Artèsiens ne s'y réndoient point, il ne les écouteroit plus. Les derniers députèrent à *Rome* deux Chanoines, nommés *Jean* & *Drogon*, ou *Druon*, qui y démeurèrent neuf jours, au terme prescrit à *Reims*, sans qu'il se présentât personne pour les prémiers. Sur quoi le Pape réitèra à l'Archévêque *Rénaud* l'ordre qu'il lui avoit fait, d'ordonner un Evêque d'*Arras*, ajoutant dans son bref : *Si vous craignez de vous attirer des reproches, envoyez-nous celui qu'on aura choisi, & nous le sacrerons, sans préjudice du droit de vôtre Eglise.* Les Députés d'*Arras* ayant rendu cette lettre à *Rénaud*, il leur demanda secrètement sur qui ils se proposoient de faire tomber l'élection : & de trois qu'ils nommèrent, fut

celui qu'il préfèra *Lambert de Guines*. Comme ils pressoient l'Archévêque de leur donner ses lettres, il répondit que celles du Pape suffisoient. *C'est à vous*, ajouta-t'il, *d'élire votre Evêque*, *& à nous de le sacrer*. Dès que les Députés furent de retour à *Arras*, on ordonna un jeûne de trois jours, avec des processions, & on fixa le jour de l'élection au dimanche, 10. de juillet, 1093. On y invita quelques Clercs des diocèses voisins, entre autres des Chanoines de *Lille*, entre lesquels étoit celui qu'on vouloit choisir. En effet *Lambert* fut élu solemnellement au jour marqué, & intronisé malgré lui dans la chaire pontificale d'*Arras*. Comme il fondoit en larmes, & ne pouvoit se résoudre à accepter l'Episcopat, & que d'un autre côté les Chanoines de *Lille* se plaignoient qu'on voulût leur enlever un confrère, on lut la clause de la Bulle, où le souverain Pontife défendoit à l'Elu de refuser son consentement. Aussitôt on écrivit à l'Archévêque de *Reims* pour le prier de sacrer *Lambert*. Ce Prélat répondit qu'il ne pouvoit le faire sans la participation de ses comprovinciaux, & qu'il désigneroit le jour du sacre à l'assemblée, qui se tiendroit chez lui à la fête de l'Assomption. Ensuite il demanda un autre délai jusqu'à la Toussaints. Le Pape sollicité par ceux d'*Arras*, ordonna à l'Ar-

chévêque de ſacrer *Lambert* dans un mois après la réception de la Lettre, ou de l'envoyer à *Rome* : & il écrivit en conformité à *Lambert* le onze d'octobre. L'Archévêque remit l'affaire à l'octave de la Saint-André. L'Elu ſe préſenta lui-même à *Reims* le dimanche, 18. de décembre : mais l'Archévêque le renvoya au Pape, à qui il manda qu'il le faiſoit de l'avis de ſon Clergé, & de ſes Suffragans ; *Car ils craignent*, diſoit-il, *que ceux de Cambrai ne ſaiſiſſent ce prétexte pour s'affranchir de la juriſdiction de l'Egliſe de Reims : parce que Cambrai eſt d'un autre domaine, dont le Roi eſt dépuis longtems notre ennemi, comme il l'eſt de l'Egliſe Romaine. Rénaud* ajoutoit que ce ſeroit un échange déſavantageux, ſi pour avoir mis un Evêque à *Arras*, l'Egliſe de *Reims* venoit à perdre *Cambrai*, qui étoit ſix fois plus grand & plus riche. Il terminoit ſa lettre en aſſûrant S. S., que quand elle auroit conſacré *Lambert*, il le recevroit & l'honoreroit comme Evêque, & qu'il le jugeoit très-digne de l'être. On voit bien que cet Archévêque craignoit l'Empereur : auſſi *Gazet* ne balance point de dire qu'il favoriſoit le parti des Cambrêſiens. Pour ceux d'*Arras*, ils prièrent le Pape de ſacrer celui qu'ils avoient élu pour leur Paſteur, & d'ordonner que les bornes des deux Royaumes de Fran-

ce & d'Allemagne fussent celles de cet Evêché, comme elles avoient été anciennement. Avec ces Lettres *Lambert* partit pour *Rome* la veille de Noël, accompagné de trois des principaux du Clergé d'*Arras*. Arrivé à *Dijon*, il rencontra *Hugues*, Archévêque de *Lyon*, qui, informé du sujet de son voyage, le fit conduire à *Lyon* par l'Abbé de *Clugni*, & l'y retint six jours à cause de la rigueur de l'hiver. *Lambert* & les siens entrèrent dans *Rome* le 17. février 1094., & s'arrêtèrent à S. Pierre, dans la crainte des Guibertins, qui étoient maitres d'une partie de la ville. Le lendemain ils allèrent trouver le Pape à Ste Marie-la-neuve. *Lambert* prosterné à ses pieds, le pria avec larmes de le décharger de son élection, tant pour son incapacité, que pour la persécution qu'il dévoit attendre du Roi *Henri*, à qui *Cambrai* appartènoit, & de la part du Clergé & des seigneurs de ce diocèse : & enfin à cause de la pauvreté de l'Eglise d'*Arras*. *Urbain* l'ayant rélevé, lui donna le baiser de paix, le consola, & donna ordre de le loger commodément & sûrement, avec ses gens & son bagage. Il s'étoit plaint un peu auparavant à l'Archévêque de *Reims* de ce qu'il écoutoit encore les plaintes injustes de ceux de *Cambrai*: & avoit chargé ce Prélat de les avertir de se rendre à *Rome* au Carême avec leurs

titres. Mais on les y attendit vainement un mois entier. Le Pape assembla donc son Conseil, où il fit lire, en l'absence de *Lambert*, toute la procèdure faite pour son élection. Les Romains l'ayant entendue, souhaitèrent de le retenir chez eux, & prièrent S. S. de l'ordonner Evêque d'*Ostie*. Mais *Urbain*, qui désiroit d'affermir l'Evêché d'*Arras*, ne les écouta point. Quelques jours après, il prit *Lambert* en particulier, & lui commanda au nom de Dieu & de S. Pierre, d'acquiescer à son élection par obéïssance, & pour la rémission de ses péchés. *Lambert* se rendit, & fut sacré par le Pape même le 19. mars 1094. avec beaucoup de solemnité. Ensuite on expèdia des bulles addressées à son Métropolitain, au Clergé d'*Arras*, aux Abbés & Abbesses du diocèse, au Comte de Flandre, & au nouvel Evêque, pour lui servir de titres. Avant qu'il quittât *Rome*, le Pape voulut prendre son avis sur le differend, qui regnoit entre *Raoul*, Archévêque de *Tours*, & *Rolland*, Evêque de *Dol* en Brétagne, au sujet du Pallium accordé au second & à son prédècesseur, sans préjudice de l'Eglise de *Tours*. Le prémier ayant fait voir que la cause avoit été jugée sur les lieux, & en sa faveur, par les Légats de *S. Grégoire VII.*, il fut décidé que l'Evêque de *Dol*, & tous les autres de la petite

Brétagne reconnoitroient à l'avenir *Tours* pour leur Métropole: & *Lambert* assista à ce jugement porté le 5. avril. De retour à *Arras*, il y fut intronisé avec pompe le 28. mai, jour de la Pentecôte. Il se trouva au Concile commencé à *Reims* le 18. septembre de la même année, par ordre de *Philippe I.*, Roi de France : & y fut enfin reçu par l'Archévêque *Rénaud* le jour de S. Matthieu, en lui promettant l'obéïssance Canonique. Le 16. du mois suivant il fut au Concile, que *Hugues*, Archévêque de *Lyon*, avoit indiqué à *Autun*, où il fut parlé de l'Archévêque *Rénaud*, & où le Roi *Philippe* fut excommunié, à cause du mariage incestueux, qu'il avoit contracté avec *Bertrade d'Anjou*. En novembre 1095. notre Prélat fut invité au Concile de *Clermont*, où le Pape lui-même présida. Etant en chemin pour s'y rendre, il fut arrêté avec sa compagnie par *Garnier*, Chévalier *du Château de Pont.* (c) Mais *Philippe*, Evêque de *Troyes*, frère de *Garnier*, se hâta de le faire élargir. Pendant la tenue du Synode, *Lambert* eut soin d'en recueillir les Actes: & l'on conserve un Mf., au bout duquel on lit ces mots : *Hæc sunt inventa in libro Lamberti, Episcopi Atrebat., ante quadringentos annos scripto.* Dans la

(c) *Milite de Castello Pont.*

séance, qui se tint le 28. novembre, & à laquelle assistèrent quatorze Archévêques, deux-cens vingt-cinq Evêques, & près de cent Abbés, le Pape fit lire publiquement la Bulle du rétablissement de l'Evêché d'*Arras*, qui fut approuvée de toute l'Assemblée. (*d*) *Lambert* révint dans son diocèse, avec le titre de Légat de la Province de *Reims*, & commença par y publier la Croisade approuvée à *Clermont*. Il exhorta vivement les seigneurs du pays à s'y enrôler, & à suivre le Comte *Robert de Flandre*, & les autres Princes Chrêtiens dans cette pieuse expèdition. Après cela il s'appliqua tout entier à remplir les devoirs d'un bon Pasteur. Il rétablit la discipline un peu déchue dans son diocèse, malgré la vigilance des Evêques de *Cambrai*, qui ne pouvoient pas y voir les choses de si près. Il ne cessoit d'instruire son troupeau par lui-même, & il prêchoit avec tant de succès, que les Auditeurs s'écrièrent quelquefois après ses Sermons, que *Dieu les avoit visités, & qu'il avoit suscité un grand Prophète parmi eux.* Il célèbra dans sa

(*d*) En même tems *Gaucher*, qui se prétendoit Evêque de *Cambrai*, fut privé de toute fonction Episcopale & Sacerdotale, comme ayant acheté cette dignité à prix d'argent, & reçu la crosse & l'anneau de la main de *Henri IV.* Le Concile confirma ensuite l'élection de *Manassés*, Archidiacre de *Reims*. & ordonna qu'il seroit sacré Evêque de *Cambrai*. *Manassés* passa depuis à l'Evêché de *Soissons*. *Gaucher* remonta sur son siège, & se retira à la fin dans un Monastère.

Cathèdrale un Synode, dont nous n'avons plus les Actes : mais où l'on sait que *Lambert* fit le partage des paroisses de son diocèse. En 1096. il signa une chartre de *Philippe*, Evêque de *Châlons-sur-Marne*, où ce Prélat exemptoit l'Abbé *Burchard* & ses successeurs des droits d'Avouerie, que les Comtes ses ancêtres avoient exigés du monastère de *S. Basle.* (e) *Lambert* fit des libèralités à l'Abbaye de S. Amand, & lui accorda en 1097. quantité d'Autels, ou, comme nous parlerions aujourd'hui, de bénèfices séculiers. En 1099. il se rendit au Concile indiqué par *Urbain II.* à *Rome*, la troisième semaine après Pâques: puis à celui que *Manassès*, nouvel Archévêque de *Reims*, (*f*) tint la même année à *S. Omer.* (g) En 1104. le Pape *Paschal II.* lui donna la commission d'absoudre le Roi *Philippe ;* ce qui fut exècuté à *Paris* le 2. de décembre, en présence de neuf autres Evêques, de quatre Abbés, & de plusieurs Ecclesiastiques de distinction, après que *Philippe* eut donné des marques éclatantes de pénitence, & renoncé par serment à tout commerce avec *Bertrade.* C'est l'une des dernières actions, que l'on nous ait transf-

(e) *Monasterium S. Basoli*, Ordre de S. Bénoit, diocèse de *Reims.*

(*f*) Oncle de l'autre *Manassés*, Evêque de *Cambrai.*

(g) *Tom. X. Concil., edit. Labbei*, pp. 615--618.

mises de *Lambert*, Evêque d'*Arras*. Cet illustre Prélat, usé de travaux, mourut le 17. mai (*h*) 1115., & fut inhumé dans sa Cathèdrale, proche l'endroit, où l'on dit que fut donnée la *sainte Chandelle*, honorée dans cette ville. (*i*) On voit, sur la muraille gauche du chœur, un Cénotaphe de marbre, avec des figures rélevées en bosse, qui représentent d'un côté la Vierge descendant du ciel, & présentant un cierge, que reçoivent deux hommes, ayant des instrumens pendus à leurs ceintures. De l'autre côté est un

(*h*) Et non pas le 16. juin, comme le dit *Gazet*.

(*i*) Voici en abrègé l'Histoire qu'on en fait : Le peuple d'*Arras* étant affligé vers l'an 1105. d'une maladie, qui brûloit la partie du corps, où elle se jettoit, & qu'on nomma pour ce sujet *le mal des Ardens*, deux *Jongleurs*, ou Joueurs d'instrumens, l'un Brabançon, nommé *Itier*, l'autre habitué à *S. Pol* en Artois, & nommé *Pierre Normand*, eurent chacun une vision, où la sainte Vierge leur ordonna d'aller trouver l'Evêque *Lambert*, & de lui dire de sa part de veiller le samedi prochain dans son Eglise au milieu des malades, qui s'y rendoient en foule : ajoutant qu'elle s'y apparoitroit, & donneroit à *Itier* & à *Normand* un cierge allumé, dont ils feroient couler quelques gouttes dans des vaisseaux remplis d'eau : & que les malades, en buvant de cette eau, seroient guèris. La chose arriva, comme elle avoit été prédite, & ce miracle donna naissance à la *Confrèrie des Ardens*. La *sainte Chandelle* se conserve dans une chasse d'argent, donnée il y a quatre siècles & demi par la Comtesse *Mahaut*. Cette chasse est déposée dans une Pyramide, qui s'élève au milieu du *Petit-Marché* d'*Arras*. Les Confrères des *Ardens* portent tous les ans la *sainte Chandelle* en procession le jour de la Fête-Dieu, & les trois jours suivans. On dit qu'elle ne diminue jamais, quoi qu'elle ait été allumée une infinité de fois, & qu'on en ait fait dégoutter dequoi former plusieurs autres cierges, que l'on a distribués en divers endroits. Je laisse aux Critiques la discussion de ces faits.

Ange, portant un encensoir. Au bas paroissent des malades, auxquels l'un des deux hommes donne à boire, tandis que l'autre tient la sainte Chandelle. Au milieu est l'Evêque en posture de suppliant. On lit à l'entour l'inscription suivante, qui ne me paroit pas être plus ancienne que le XVI. siècle.

Anno Domini millesimo centesimo decimo quinto, XVI. calend. junii, obiit beatæ memoriæ Lambertus, hujus Atrebatensis Sedis Cardinalis Episcopus. Per hunc restituta est dignitas hujus Episcopatûs, quæ per multa tempora Cameracensi Episcopo fuerat commendata. Huic Episcopo, & duobus Joculatoribus, Itherio, & Normanno, beata Maria in hac ecclesiâ apparuit, dans eis candelam, per quam sanantur ardentes igne malo.

On voyoit autrefois dans la même église le tombeau de *Lambert*, avec l'épitaphe suivante, que l'Annaliste de S. Bertin nous a conservée :

Vedastus proprius fuit hujus Episcopus urbis :
Post cujus obitum proprio sine Præsule languens,
Hæc Sedes flevit, subjecta diu Cameraco ;
Donec Lambertum, tumulo qui clauditur isto,
Moribus egregium, sapientem, relligiosum,
Romæ sacravit Urbanus Papa secundus,
Et proprium Sedi Pastorem reddidit isti.
Mundo decessit, cùm Maïus ab idibus exit.
Præstet ei requiem Dominus sine fine manentem.

Ce Prélat fut lié d'une étroite & sainte

amitié avec le célèbre *Yves de Chartres*, qui lui a adreſſé deux de ſes Epitres, la 33e, & la 97e. La prémière eſt terminée par ces mots : *De cætero, Cariſſime, læta tua communica ſuo tempore diligenti & dilecto; quia læta & triſtia tua mea ſunt, ſicut mea tua eſſe non ambigo.* On garde dans la Bibliothèque de la Cathèdrale d'*Arras* :

1. *Codex Lamberti Epiſcopi*, autrement *Geſta de reſtauratione Epiſcopatûs Atrebatenſis.* Cette compilation a été faite, ou par *Lambert* lui-même, ou du moins par ſes ordres. *Gazet*, *Ferri de Locre*, & le P. *d'Achery* (k) nous en avoient donné quelques morceaux. M. *Baluze* l'a publiée toute entière, ſur la copie, que lui envoya *J. Crignon*, Chanoine d'*Arras*, & Docteur de Sorbonne. Elle ſe trouve dans le cinquième Tome de ſes *Miſcellanea*, imprimés à *Paris* chez *François Muguet*, 1700. 8°. En voici le contenu :

Page 237. *Incipiunt Geſta, quibus Attrebatenſium Civitas, ſub Urbano Romanæ & Apoſtolicæ Sedis Epiſcopo, excuſſo Cameracenſium ſubjectionis jugo, in antiquam reformatur dignitatem.*

Page 283. *Epiſtolæ Lamberti Epiſcopi Atrebatenſis, & aliorum ad ipſum.* Ces Lettres ſont au nombre de cent-quarante-quatre.

(k) *Spicilegii Tomo V., primæ edit. pp.* 543. *& ſeqq.*

Page 377. *Privilegia concessa à Lamberto, Episcopo Attrebatensi.* Au nombre de quatorze. Après ces pièces, qui finissent à la page 400. on trouve ici

Pages 401--443. *Varia de rebus Attrebatensibus.* Ce sont quarante-six Lettres de différens Evêques d'*Arras*, successeurs de *Lambert.* Ce Recueil peut être d'un grand usage pour l'Histoire & la discipline Ecclésiastique du XI. & du XII. siècle.

2. On trouve dans le *Gallia Christiana* des PP. Bénèdictins (*Tomo III. inter Instrumenta*, *col. 77.*) *Epistola Philippi Regis ad Lambertum.* Ce Prince y ordonne à notre Prélat de se rendre auprès de lui le 1. décembre [1104.] pour son absolution. Suit (*Ibid. 77---79.*) *Epistola Lamberti Episcopi ad Paschalem II.*, datée de *Paris* le 2. décembre. *Lambert* y raporte la soûmission & l'absolution du Roi *Philippe.*

☞ *Voyez Baluze, ubi sup., & Gazet, Hist. Eccles. du Pays-Bas*, 109--113. & 197--203. *Gallia Christ. III.* 322.--324. & *IX.* 198.

Théodore Wilman,

ECRIVAIN du dernier siècle, né apparemment dans la province de Frise, y étoit Ministre des villages de *Birdaard* & de *Janum* en 1692. & en 1696.

Il eſt l'un de ces Proteſtans, qui voyent dans l'Apocalypſe tout ce qui a rapport à la puiſſance & à la conduite des Papes. *Wilman* en particulier a lû dans ce livre une bonne partie de ce que raportoient les Mémoires de ſon tems : & ne voulant pas fruſtrer le public de ces rares découvertes, il les a dépoſées dans les deux ouvrages qui ſuivent :

1. *L'Œconomie de Dieu à l'égard de ſon Egliſe, & de ſes Perſécuteurs, depuis la naiſſance de notre Sauveur juſqu'à la fin du monde ; démontrée par le chapitre XX. de l'Apocalypſe, comparé avec les chapitres XI. XII. XIII. XV. & XVI., par le nombre* fatal *de 666., par les douze-cens & ſoixante jours, par les trois jours & demi, par les mille ans, & par les ſept Phioles ; avec la preuve hiſtorique du commencement & de la fin de chacun de ces périodes : tout le tems marqué par les Prophètes devant ſe terminer en ſeptembre 1718.* En flamand (*a*) *Leuvarde, Corneille Titema*, 1692. petit *in*-12. Gothique, pp. 574. C'eſt un Commentaire, à la Calviniſte & à la Coccéïenne, ſur l'Apocalypſe, dédié au Roi *Guillaume*.

(a) *Huishoudinge Gods over ſyn Kerk, ende der ſelver vyanden, van de geboorte onſes Heilands tot den einde der wereld ; vertoont uit Apoc.* 20., *ende daar by vergeleken Apoc.* 11. 12. 13. 15. *en* 16., *het getal* 666., 1260., *ende drie en een halve dagen*, 1000. *jaaren, de ſeven Fiolen, en aller begin en einde met de Hiſtorien beveſtigt. Synde in September* 1718. *het einde van alle tyd-bepalingen der Profeten.*

L'Auteur après avoir donné pp. 512–521. ſon explication de la ſeptième Phiole (*Apoc. XVI. 17--21.*) rapporte, d'après les Mercures & les Gazettes, les évènemens arrivés dépuis 1688. juſqu'en juïllet 1691., comme l'accompliſſement de la prédiction exprimée par l'épanchement de cette Phiole. Mais immèdiatement avant de raconter ces évènemens, il exalte ſon imagination, & prophètize (*page 521.*) *Que la Papauté ſera entièrement extirpée dans l'automne de 1718., & qu'alors toute la terre, tous les Royaumes, & tous les Etats de l'Univers s'attacheront, & demeureront attachés à Dieu & à ſon Chriſt*, (b) c. d. qu'ils ſe déclareront ouvertement en faveur de la Réforme. Ce ſeroit faire tort à un Prophète de cette eſpèce, que de lui refuſer une place aux Petites-Maiſons. La *Révèrende Claſſe de Dokkum*, en approuvant ſon livre, s'eſt miſe auſſi en droit d'y prendre ſon logement. (*c*)

2. *Le tems de la Fin* (du monde) *tiré de l'arrangement de tous les jours du Nouveau Teſtament, où il s'agit du gouverne-*

(b) *Dat is het gene dat begonnen is te geſchieden met de herfſt van het jaar 1688., en vervolgens ſtaat te eindigen 1718. in den herfſt: als wanneer het Pauſdom geheel ſal uitgeroeit weſen. ende de gantſche aarde ende alle Koningryken en Regeeringen der wereld ſullen zyn ende vervolgens blyven Godes en Chriſti.*

(*c*) On lit à la tête du livre, qu'il a été *publié après avoir été examiné & approuvé par la Révèrende Claſſe de Dokkum.*

ment de l'Eglise, & du procèdé de tous ses Ennemis, à compter dépuis le Baptème de J. C. jusqu'à la fin du siècle; démontré méthodiquement dans une explication courte & claire des chapitres IV. V. VI. VII. VIII. IX. X., & de la dernière partie du chapitre XI. de la Révèlation de S. Jean, &c. En flamand. (d) *Amst.*, 1696. 12°. Je n'ai pas vû ce second Ouvrage, que *Wilman* promettoit dans le prémier. Mais j'ai tout lieu de croire qu'il y a continué de débiter des pauvretés.

☞ *Prélimin. de son prémier ouvrage.*

(d) *Tyd des Eindes, uit alle de Tyd-bestekken van alle de dagen des Nieuwen Testaments in de regeering over zyn Kerk, en alle der selver vyanden, van de Doop Christi tot den einde der wereld; ordentlyk vertoont in een korte, dog duidelyke verklaring van het 4. 5 6. 7. 8. 9. 10. en 't laaste deel van 't elfde kapittel der Openbaring Johannis, enz.*

Antoine Braem,

NÉ A *LILLE* vers 1617., se fit Jésuite à dix-huit ans en 1636., régenta onze ans les Humanités, fut quatre ou cinq ans Directeur des Congrègations de la Vierge, & mourut pieusement à *Valenciennes* le 16. octobre 1656., à la fleur de son age. Il étoit Profès des quatre vœux.

On a de lui:

Thesaurus variarum Exercitationum spiri-

tualium

tualium in gratiam Sodalium Beatæ Virginis Mariæ. Tornaci, Adrian. Quinque, 1653 12°.

☞ *Sotuellus*, 67. 68.

Olivier de la Marche

DESCENDOIT d'une maiſon noble, dont il naquit vers l'an 1427. Son père ſe nommoit *Philippe de la Marche.* (*a*) *Iſaac Bullart*, & pluſieurs autres lui donnent la Franche-Comté pour patrie. M. l'Abbé *Papillon*, pour réfuter ces Ecrivains, allègue le commencement des *Mémoires* de notre Auteur, où il ſe dit natif de *Bourgogne.* Reſteroit à prouver que la Franche-Comté ne peut pas être compriſe ſous ce nom. Quoi qu'il en ſoit, *Olivier de la Marche* fut à douze ans Page, & enſuite Gentilhomme de la Chambre du Duc *Philippe le Bon*, qu'il ſervit avec un

(*a*) Je crois que c'eſt ce *Philippe de la Marche*, qui étoit Ecuyer d'Ecurie à la Cour de *Philippe le Bon* en 1456., & qui avoit épouſé *Jeanne Bouton*, dame *de la Marche.* Celle-ci étoit peut-être fille de Meſſire *Antoine de la Marche*, Chevalier, ſeigneur de *Chateau-Regnault*, Chambelan de *Jean-ſans-peur* en 1417., & Conſeiller de *Philippe le Bon* en 1438. *Antoine* étoit fils de *Guillaume de la Marche*, Chévalier, Bailli de *Châlons*, & de dame *Marie d'Ayne*, parente de Marguèrite de Flandre, Ducheſſe de Bourgogne, ayeule du Duc; car cette *Marie d'Ayne* deſcendoit des bâtards du Comte *Louis*, ayeul maternel du même Duc.

attachement inviolable. (*b*) *Louis XI.* Roi de France, le demanda à ce Prince en 1463., lorſqu'on arrêta priſonnier en Hollande le bâtard *de Rubempré*, ſoupçonné d'avoir voulu enlever le Comte de Charolois nommé dépuis *Charles le Hardi.* Mais *Philippe* ſe garda bien de livrer un ſerviteur ſi fidèle, & fit répondre au Roi T. C., que ſi S. M., ou quelque autre, attentoit ſur lui, il en *feroit raiſon. Olivier de la Marche* s'étant diſtingué à la bataille de *Montlhèri*, donnée le 27. juillet 1465., le Comte de Charolois le créa Chevalier. Ce Comte ayant ſuccèdé à ſon père en 1467., *Olivier* démeura auprès de lui, & dévint tout à la fois ſon prémier Maitre-d'Hôtel, & Capitaine de ſes Gardes. Il le ſuivit le 5. janvier 1476., aujourd'hui 1477., à la fameuſe bataille de *Nancy*, où ſon Maitre perdit la vie. Pour lui, il y fut fait priſonnier, avec divers autres ſeigneurs, & ne recouvra la liberté, qu'après avoir payé une rançon de 4000. écus. Il s'attacha dépuis à *Maximilien d'Autriche*, qui avoit épouſé l'héritière de Bourgogne. *Philippe le Bel*, fils de ce dernier, l'envoya en ambaſſade à la Cour de France, pour complimenter le Roi *Charles VIII.* après la mort de *Louïs XI.*, arrivée le 30. août 1483. *Olivier de la Marche*, après avoir été em-

(*b*) Il étoit *Pannetier* de ce Duc en 1462., & Ecuyer-Tranchant du Comte de Charolois.

ployé en diverses négociations, mourut à *Bruxelles* le 1. février 1501. (1502.) Son corps répose dans la paroisse de la Cour, c. d. dans l'Eglise Abbatiale de *S. Jacques de Coudenberg*, devant l'autel de la Vierge. On éleva en cet endroit une tombe à son honneur, où l'on fit graver l'épitaphe suivante :

Cy gist Messire Olivier de la Marche, qui trespassa l'an 1501. le prémier jour de febvrier : & Dame Isabeau Machefoin, son espeuse, qui trespassa l'an 1510. le XI. jour de novembre.

Vis-à-vis cette tombe, on voyoit autrefois un tableau, attaché à une muraille de l'église, lequel contenoit un éloge en vers d'*Olivier de la Marche :* mais la tombe & le tableau furent ruinés par les Religionnaires dans les troubles du XVI. siècle. On nous a conservé l'éloge, qui étoit conçu en ces termes :

Cy gist Olivier, de la Marche seigneur,
Et Grand-Maistre d'Hostel, remply de tout honneur :
Qui fut saige & secret, léal & magnifique,
Et qui fit maints beaux Dicts en belle Rhétorique. (c)
L'an quinze cens & ung, le prémier febvrier,
Mourut plein de vertus. Veuillez pour luy prier.

V 2

(c) *Dicts*, Poëmes : *Rhétorique* se prend pour Poësie.

attachement inviolable. (*b*) *Lou*
Roi de France, le demanda à c
en 1463., lorſqu'on arrêta pri
Hollande le bâtard *de Rubempré*
d'avoir voulu enlever le C
rolois nommé dépuis *Charles*
Philippe ſe garda bien de
teur ſi fidèle, & fit répor
que ſi S. M., ou quelq
ſur lui, il en *feroit r*
Marche s'étant diſtin
Montlhèri, donnée le
Comte de Charoloi
Comte ayant ſucc *Cod.*
Olivier démeura mier:
tout à la fois ſe
& Capitaine d *mil*
5. janvier 14 *troys*,
fameuſe bata *avril*,
perdit la vi *exil*,
ſonnier, a *ſes explois.*
ne recouv *ns en tous endroits*
une ranç *qui il eſt offert*
puis à *qui tant a ſouffert* (d)
épouſé *La Marche.*
le Bel xemplaire eſt diviſé en vingt-
baſſa es. On y voit de la proſe en-
plim avec les vers, contenant diver-
de oires tirées également des Auteurs
O & profanes. Cet exemplaire tient
feuillets *in-fol.* L'Ouvrage dont je

(*d*) C'étoit la déviſe de notre Auteur.

nt les principales actions de
Le P. *le Long*, & l'Abbé
ont eu tort d'attribuer
orge Chastelain.
phe des Dames
n vers par
ditionné,
y. (e)
Croix
M. *Papil-*
: mais il se
en a un exem-
que du Roi de
4. It. sous ce titre :
phe des Dames d'hon-
contenus & déclarez tous
phes, & ornemens qui ap-
outes femmes d'honneur ; comme
d'humilité, les souliers de soing
diligence, la chemise d'honnesteté,
et ou cotte de chasteté, le cordon ou
de loyauté, l'espinglier de pacience, la
ourse de libéralité, la gorgerete de sobriété,
la bague de foy, la robe de beau maintien,
les gans de charité, les pailletes de richesse
du cœur, & ainsy des aultres. Avec exemples & histoires servans à ce propos, en prose & en vers; par Olivier de la Marche, Grant Maistre d'Hostel du Roy de Castille; réveu,

(e) *Desrey* a publié d'autres Ouvrages, imprimés en 1500. 1512., &c.

Dame Isabeau Machefoin mourut neuf ans après,
Sa compaigne & espeuse, & gist icy emprès.
Priez que Paradis à elle soit ouvert,
Et au bon Chévalier, lequel a tant souffert. (d)

Liste de ses Ouvrages.

1. *Le Chevalier délibèré, ou la Vie & la mort de Charles, Duc de Bourgongne, qui trespassa dans Nancy. En rimes Françoises. Paris*, 1489. 4°. Il y a deux Mss. de cet ouvrage dans la Bibliothèque de l'Acadèmie de *Turin*, écrits sur papier *in-fol.* au XV. siècle : l'un *Cod. II. e. III. 44. inter Gallicos, feuillets 18--181.* : l'autre *Cod. XXI. g. I. 21.* On lit à la fin du prémier :

Ce Traictié fut parfait l'an mil
Quatrecens quatre vingt & troys,
Ainsi que sur la fin d'avril,
Que l'Iver est en son exil,
Et que l'Esté fait ses explois.
A bien soit prins en tous endroits
De ceulx à qui il est offert
Par celluy qui tant a souffert (d)
La Marche.

L'autre exemplaire est divisé en vingt-six chapitres. On y voit de la prose entremêlée avec les vers, contenant diverses histoires tirées également des Auteurs sacrés & profanes. Cet exemplaire tient 130. feuillets *in-fol.* L'Ouvrage dont je

(d) (d) C'étoit la dévise de notre Auteur.

parle, contient les principales actions de *Charles le Hardi*. Le P. *le Long*, & l'Abbé *Lenglet*, son copiste, ont eu tort d'attribuer le *Chévalier délibèré* à *George Chastelain*.

2. *Le Parement & Triumphe des Dames d'honneur; composé en prose & en vers par Olivier de la Marche: réveu, additionné, commenté, & postillé par Pierre Desrey*. (e) *Paris*, *Jehan Petit*, 1510. 8°. *La Croix du Maine* a cité cette édition. M. *Papillon* croit qu'il s'est trompé : mais il se trompe lui-même; car il y en a un exemplaire dans la Bibliothèque du Roi de France, cotté *Y*, 4394. It. sous ce titre: *Le Parement & Triumphe des Dames d'honneur; auquel sont contenus & déclarez tous les habits, triumphes, & ornemens qui appartiennent à toutes femmes d'honneur; comme les pantofles d'humilité, les souliers de soing & bonne diligence, la chemise d'honnesteté, le corset ou cotte de chasteté, le cordon ou lacet de loyauté, l'espinglier de pacience, la bourse de libèralité, la gorgerete de sobrièté, la bague de foy, la robe de beau maintien, les gans de charité, les pailletes de richesse du cœur, & ainsy des aultres. Avec exemples & histoires servans à ce propos, en prose & en vers; par Olivier de la Marche, Grant Maistre d'Hostel du Roy de Castille; réveu,*

(e) *Desrey* a publié d'autres Ouvrages, imprimés en 1500. 1512., &c.

additionné, & commenté par Pierre Desrey de Troyes. Paris, Michel le Noir, 1520. 8°. It. *Lyon, Arnoullet*, in-16°. M. *Galland* assûre (f) que l'*Histoire de Griselidis*, mise en vers François par feu M. *Perrault*, de l'Académie Françoise, fait partie du *Parement des Dames*. (g)

3. *Mémoires d'Olivier de la Marche depuis l'an 1435. jusques en 1475.*, (al. 1499.) *mis en lumière par Dénys Sauvaige, Historiographe de France. Lyon, Guil. Roville*, 1562. *in-fol.* It. *Avec des Annotations* (des corrections, & des notes marginales) *de L. D. G.* (de *Jean Lautens de Gand*, dont j'ai parlé ailleurs.) *Gand, Gérard de Salenson*, 1567. *in-fol.* It. *Troisiesme édition, reveue, & augmentée d'un Estat particulier de la Maison du Duc Charles le Hardy, par le mesme Auteur, en 1474. Brux., Rutger Velpius*, 1607. (al. 1615. ou 1616.) *in-4°.* It. *Lyon*, 1612. *in-fol.* It. sous ce titre : *Mémoires de Messire Olivier, Sr de la Marche, touchant les Souveraines Mai-*

(f) *Discours sur quelques anciens Poëtes, & sur quelques Romans Gaulois peu connus* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscript.* T. II. p. 728. & suiv. de l'édit. *in*-4.

(g) L'Abbé *Lenglet du Fresnoy* parle ainsi de cette prétendue histoire : (*) « *Griselidis, ou la Marquise de Saluffes. In*-12. *Paris*, 1725. La patience de *Griselidis* » victorieuse fait le sujet de la dernière Nouvelle de Boc- » cace. M. Perrault l'a mise en vers fort agréablement, » & la voici en Prose. Enfin on en fait un Proverbe Fran- » çois, qui va de pair avec la patience du bon homme Job. » Ces derniers mots ne sentent pas le dévot; aussi l'Abbé *Lenglet* ne l'étoit pas.

(*) *Biblioth. des Romans, T. II. p.* 109.

sons pour la plusspart, d'Austriche, Bourgongne, France, &c. Guerres, Accords & Paix, Alliances entre icelles, & autres cas & actes plus mémorables des plus illustres familles, principalement des Pays-Bas. Avec les Annotations & corrections de I. D. L. G. (Jean de Lautens, Gantois.) *Reveu & augmenté d'un Estat particulier de la Maison du Duc Charles le Hardy, composé du mesme Autheur, & non imprimé cy-devant.* (Ce point est faux.) *La* 4e (6., 7., ou 8e) *édition. Lovain, Everaerdt de Witte*, 1645. 4°. pp. 714. Ces *Mémoires* renferment des Anecdotes curieuses sur la Cour des deux derniers Ducs de Bourgogne. Quelques-uns les préfèrent à ceux de *Comines*, du côté de la sincérité. Ils sont fort inférieurs pour le stile; car tout y est raconté d'une manière platte & confuse : mais ils respirent partout un grand air de franchise. Au reste il faut remarquer que *Dénys Sauvage* les a gâtés, sous prétexte de les rendre plus corrects & plus intelligibles. Voyez la Préface de l'*Histoire de France* par M. l'Abbé *le Gendre*, p. 80.

4. *Traictez & Advis de quelques Gentilshommes François sur les Duels, & gaiges de Bataille, asscavoir Olivier de la Marche, Jean de Villiers, sieur de Lisle-Adam, Hardouin de la Jaille, & autres. Paris, Jean Richer*, 1586. 8°.

5. *Rationarium Aulæ & Imperii Caroli*

Audacis, Ducis Burgundiæ, Principis Belgii, Comitis Flandriæ, Hollandiæ, Zelandiæ, &c. Auctore Olivario de la Marche, Aulæ ipsius Præfecto. Dans les *Veteris ævi Analecta* d'*Antoine Matthæus: Lugd. Bat., Fred. Haaring*, 1698. 8°. &c. pp. 356--454., y compris la Dédicace, ou Préface de l'Editeur, pp. 357--358. C'eſt, ſous un titre Latin, une vieille verſion Flamande de *l'Eſtat particulier de la Maiſon du Duc Charles le Hardy*, imprimé trois ou quatre fois avec les *Mémoires* de notre Auteur, comme je l'ai marqué plus haut. Cet *Eſtat* eſt un Ouvrage utile pour connoitre les mœurs du XV. ſiècle. On y voit la vie privée de *Charles le Hardi*, les offices & les charges de ſa Maiſon, ſes Finances, ce qui regarde ſa table, ſes Gentilshommes, les grades de diſtinction entre ſes Nobles, ſon Artillerie, ſes gens de guerre, &c. Tout ce détail fait conclure qu'aucun Prince de ſon tems n'a été ni plus puiſſant, ni plus magnifique. *Matthæus* a mis à la ſuite de ſon édition Flamande *pp. 455--494.* des Notes Latines, où il y a des choſes ſavantes, mais qui le plus ſouvent ne viennent à propos de rien, & que le Scholiaſte ne ſemble avoir amenées, que pour faire parade d'érudition. Il eſt original à la page *459.*, où il ſe propoſe d'expliquer ces mots: *Ende drie andere Jacopynen*, c. d. *Et trois*

autres Jacobins. (h) *Matthæus* nous apprend que les Jacobins étoient des Moines *originaires d'Angleterre*, qui dans la ſuite embraſſèrent l'Ordre des FF. Prêcheurs. Il allègue en preuve de ce fait 1°. l'Abbeſſe *Van Erp*, qui dit qu'il ſe tint en 1505. un Chapitre de Jacobins à *Utrecht*, où il s'en trouva près de trois-cens qui étoient étrangers. 2°. Un Anonyme, qui rapporte que les Frères Jacobins, ou Prêcheurs, commencèrent de s'établir à *Winſum* en Friſe l'an 1286. Quelle Logique! Après cela il cite *Hoſpinien*, pour démontrer que ces Religieux s'habilloient de noir, ou de gris, & qu'ils pendoient une coquille à leur vêtement; ce qui me feroit preſque penſer qu'*Hoſpinien* & *Matthæus* ont pris les *Jacobins* pour des Pélèrins de S. Jacques. En vérité ce n'eſt pas aux Proteſtans à écrire ſur l'Hiſtoire Monaſtique.

6. Quelques-uns attribuent à *Olivier de la Marche* les deux pièces ſuivantes : 1. *Eſtat des Officiers & Domeſtiques de Phi-*

(h) *Genus eſt Monachorum*, dit-il, *qui in Angliâ primùm orti, in Prædicatorum Ordinem mox adſcripti; ùt & ſuprà indicat Henrica ab Erp p.* 144. « *Anno, &c. Op ſinte Ma-* » *rien Magdalenen dach was dat Cappitel t'Utrecht van der* » *Prediker broeders, en daer waren omtrent drie hondert* » *vreemde Jacobynen, &c.* » *Anonymus Friſius haſtenus nondum editus ad annum* 1286. « *Fratres majores in Win-* » *ſum, aliàs Jacobitæ aut Prædicatores, in caſâ locum ha-* » *bitationis cœperunt ſibi præparare.* » *Veſtitu erant pullo, ſeu griſeo : cochlea ei appenſa. Hoſpinian. de orig. Monachat., lib.* 6. *cap.* 70.

lippe, dit le Bon, Duc de Bourgongne. 2. *Estat des Officiers & Domestiques de Charles* (le Hardi,) *Duc de Bourgongne*, pièces que D. *Guillaume Aubré*, Bénèdictin, a insèrées dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire de France & de Bourgogne*, imprimés en 1729. (*i*) *pp. 166--257. & 257--283.*, & qu'il a accompagnées de remarques instructives, mais extrèmement seches.

7. « Il y avoit, dit l'Abbé *Papillon*, » chez M. Baluze, un Ouvrage, que je » crois d'Olivier de la Marche, & qui est » intitulé: *Les nobles Promesses & Vaillan-* » *ces de Galien Restauré, fils de noble Olivier* » *de la Marche, & de la belle Jacqueline,* » *fille du Roi Hugon, Empereur de Cons-* » *tantinople. Lyon*, 1625., in-4°. Voy. » Bibliot. Baluze, 401. N° 5198., & la » *nouvelle Bibliothèque des Mss. du Père* » *Labbe*, in-4°. pag. 285.» Mais je crois que cet Abbé se trompe: & qu'il faut lire ainsi le titre de cet ouvrage: *Histoire des nobles proüesses & vaillances de Galien Restauré, fils de noble Olivier le Marquis, & de la belle Jacqueline, &c.* Ce Roman a été imprimé à *Paris*, 1500. & 1546. *in-fol.* It. à *Lyon*, 1575. & 1589. *in-4°.* It. avec ceux de *Miles & Amys*, de *Guillaume de Palerme & Melior*, & de *Florent &*

(i) *Paris, Julien-Michel Gandouin, & Pierre-François Giffart*, in-4. en 2. vol., pp. 380. & 339.

Lyon : Paris, 1534. *in-4°.* It. à la ſuite d'*Ogier le Danois*, & de *Morgant le Géant : Troyes*, 1606. *in-4°.* Conſultez la Bibliothèque des Romans par *Lenglet du Freſnoy*, T. II. pp. 174. 182. & 190.

α. *Diſcours adreſſé à M. l'Avitailleur de Calais, des Etats, Offices, Police, & Révenu annuel de la Maiſon de Bourgogne.* Mſ. Voyez l'*Hiſtoire de Châlon* par le P. *Perry*, Jéſuite, page 276.

β. *Sommaire Deſcription de la taille, mœurs, complexion, piété, & faits mémorables des deux derniers Ducs de Bourgogne, ſes Maiſtres.* Mſ. (*Du Verdier.*)

γ. *Etat de la Maiſon des Ducs de Bourgogne.* (C'eſt apparemment le *n. 5.* ou le *n. 6.*) *Enterrement du Duc de Bourgogne. Cérèmonies d'un Baptème.*

δ. *Livre des Conſeils Œconomiques.*

ε. *Livre des Conſeils Polèmiques, ou de l'Art de faire diverſes machines de Guerre.*

ζ. *Livre des Conſeils, touchant les uſaiges & manières de la Cour.* Mſ. en 1738. dans le Cabinet de M. *Lampinet*, Conſeiller au Parlement de *Béſançon*, de même que les deux précèdens. Ce Magiſtrat poſſèdoit auſſi un Poëme d'*Olivier de la Marche*, intitulé : *Du Chevalier déterminé*, où l'Auteur vante un autre Poëme d'un Gentilhomme, nommé *de Montgéſoye*, ſeigneur dudit lieu, qu'il nomme *Le Pas de la Mort.* Seroit-

ce autre chose, que *Le Chevalier délibéré*, marqué ici plus haut ?

η. Au devant du prémier Mf. de *Turin*, dont j'ai parlé sous le *n. 1.*, on trouve, *feuillets 1.-17.* : *Le Miroir de Mort*, qui roule sur la mort d'une maitresse de l'Auteur. Il y gémit sur le sort des mortels: il peint la vanité des choses humaines, & exhorte ses lecteurs à penser sérieusement à leur fin. On voit derrière le titre du Mf., ou au bout du livre, (*à tergo*) une figure de la Mort, ténant de la droite un javelot, & de la gauche un miroir. Voici le début de la pièce :

Je fus indigne serviteur,
Du temps de ma prime jeunesse,
De l'outre-passe de valleur, (k)
La joye de mon povre ceur,
Ma par-assousie (l) *Maistresse :*
Mais la Mort par sa grant rudesse,
Envieuse de nostre bien,
Prist son corps, & laissa le mien.
Comblé de mort, & aggrèvé
Plus que on ne pourroit concevoir,
Souffrant tourment comme ung dampné,
Désirant de non estre né,
Je fus, ainsi qu'en désespoir,
Le plus dolent qu'on pourroit voir
De tous ceulx que Nature ot fait,
Par la mort qui m'avoit deffait.

(k) Celle qui est au-dessus de tout prix.
(l) Très-parfaite. Ce mot vient de *Souffire*, peur *Suffire*.

On lit à la fin :

Explicit le Miroir de Mort,
A glace obſcure & ténèbreuſe,
Là, où on voit choſe doubteuſe,
Et matière de deſconfort.

θ. A la ſuite du ſecond Manuſcrit, cité de la même Bibliothèque, on trouve, *feüillets 131--158.*, un *Thraité des Nopces* de Charles le Hardi. (*m*) Ce Traité commence par ces mots : *Les fais & ſadvènemens louables ne ſe doibvent des bons ſouffrir extandre* (peut-être, *exteindre* :) *mais collegier & mettre par eſcript, affin de perpètuelle mémoire, & ſpécialment quant c'eſt choſe catholique, &c.* Au bout : *Cy fine le Traithé des Nopces de Monſeigneur le Duc de Bourgogne & de Brabant.* Suit

ι. *Feüillet 159.* un *Recueil des Ordonnances de la Cour Ducale de Bourgogne.* Commence : *Comme par les Ordonnances faites & publiées le prémier jour de ſeptembre mille quatre cent LXVIII., cy devant eſcriptes, Mon très-redoupté Seigneur, Monſeigneur le Duc, entre autres choſes ait voulut & ordonné eſtat de cent & un Chevaliers ſes Chambellans, & VIII. Chevaliers pour Gentilhommes, &c.* La fin manque.

κ. *Feüillet 170. Deſcription de la Solemnité faite par les Chevaliers de la Toiſon d'Or à Boiſleduc le 8. mars 1468. (1469.)*

(*m*) Avec *Marguèrite d'Yorc*, ſœur d'*Edouard IV.*, en 1468.

Avec le dénombrement de tous les Chevaliers, qui s'y trouvèrent en personne, ou par procureur. Commence: *S'ensuit ung petit Mémorial composé sur la feste de la Thoison d'Or, solempnisée au Bois le Duc, &c.*

λ. *Feuillets 173--188.* Le *Traité de Paix fait à Arras* [le 22. décembre 1482.] On le retrouve dans le Recueil de *Dumont*, Partie II. T. III.

μ. *De la puissance de Nature: & comment les Corps célestiaux gouvernent naturellement le monde.* Mſ. in-4°. dans la Bibliothèque du Cardinal *du Bois*, *n. 5877.* Il se trouvoit aussi chez M. *Foucault*, Conseiller d'Etat en France.

ν. *Poëme des sept Douleurs de la Vierge Marie.* Mſ. dans la Bibliothèque Royale de l'Escurial, avec d'autres Ouvrages pieux du même Auteur.

ξ. *Olivier de la Marche* a fait encore *diverses* autres *Poësies* Françoises. Plusieurs Curieux en ont des copies en France.

☞ *La Croix du Maine*, 366. 367. *Du Verdier*, *Biblioth.* 932. *Sweertius*, 588. *Val. André*, 707. *Bullart*, *Acad. des Sciences*, *I.* 133--136. [avec le Portrait d'*Olivier de la Marche.*] *Mém. pour servir à l'Hist. de France & de Bourgogne*, *Paris*, 1729. *in*-4. *T. I. p.* 361., & *T. II. pp.* 127. 188. 229. & 236. *Papillon*, *Biblioth. de Bourgogne*, *II.* 18--21. & 48. *Codices Mss. Bibliothecæ Regii Taurinensis Athenæi*, *Taurini*, 1749. *in-fol. T. II. pp.* 459. & 465.466.

Jean de Croock, ou *Joannes Croocius*,

ETOIT DE *Gand*, où il naquit l'an 1479. On ne ſait où il commença ſes études : il les continua à *Paris*, où il prit le grade de Maitre-ès-Arts, après avoir, ſuivant l'uſage, perdu cinq ans à étudier la mauvaiſe Philoſophie du tems. Après cela il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & obtint à *Gand* la charge de Vice-Chapelain (*a*) de l'*Hôtel du Temple*. (b) L'ayant remplie juſqu'à l'age de trente-deux ans, & ayant reçu l'Ordre de Diacre, il entra chez les Dominicains de la même ville, & y fit profeſſion le 25. mars 1513. Ses ſupèrieurs l'envoyèrent achever ſes études à *Paris* au couvent de S. Jacques, où il fit un ſéjour de pluſieurs années, qu'il ne paſſa point dans l'oiſiveté. De retour en ſon couvent, on l'y fit Lecteur en Théologie l'an 1536. Deux ans après, il dévint Inquiſiteur de la Foi dans le diocèſe de *Terouane* : mais il ſe défit de ce laborieux emploi au bout de quatre ans. Il fut quelque

(*a*) Ou comme on trouvera à propos de traduire : *Submonitor Rectoris Domûs Templi.*

(*b*) En Flamand *Tempel-Hof.* C'eſt une Chapelle fondée pour les Templiers vers 1170., & cèdée depuis aux Chevaliers de Malte.

tems Prieur du couvent de *Bergues-Saint-Winoc*, & de celui d'*Ypres*, & il alla enfin paſſer ſes derniers jours à *Gand*, où il les termina le 13. octobre 1569., dans ſa quatre-vingt-onzième année. Juſques-là on avoit enterré tous les Jacobins de cette maiſon en plein air : mais le P. *Croocius* fut inhumé d'une manière plus décente, parce que l'enceinte du cloitre ſe trouvoit voûtée, quand il mourut. On lui doit

Summa S. Thomæ Aquinatis, multo tempore correcta, & ab Amanuenſium aut Typographorum vitiis vindicata. Pariſiis, Franciſcus Regnault, 1520. 8°. Cette édition eſt apparemment en petits caractères Gothiques, & remplie d'abbréviations. *Croocius* y a mis une Préface, où il fait un éloge de S. Thomas, que le P. *Alva* prétend être outré. (*c*) Raporter cette prétention, c'eſt la réfuter, dit le P. *Echard*. Il faut donc que ce dernier ait été perſuadé qu'on ne peut dire rien de trop fort à la louange de S. Thomas.

☞ *Sanderus, de Gandavenſibus*, p. 68. *De Jonghe, Belgium Dominic.*, pp. 74. 75. *Echard, II.* 174.

(c) *Nodi indiſſolubilis pag.* 94.



Jean Des-Loix,

NÉ A *Tournehem* en Artois vers l'an 1568., se fit Dominicain au couvent de *S. Omer.* Ayant achevé ses études dans quelque maison des Pays-Bas, il passa en France, & y prit les grades Académiques. Le Chapitre général, ténu à *Paris* en 1611., l'admit au baccalaureat. Il prit le titre de Docteur, ou de Licencié, dans l'Université de *Caen* en 1613., & fut reconnu Maitre en Théologie au Chapitre général convoqué à *Lisbonne* en 1618. Il avoit prêché avec réputation quelques Carèmes dans les principales villes Wallones, & exercé l'emploi de Prieur à *Valenciennes :* & il l'exerçoit actuellement à *S. Omer*, lorsque le Chapitre de sa province, assemblé à *Mastricht* en 1619., l'éleva à la charge de Provincial, qu'il remplit environ quatre ans. Pendant ce tems-là, il parvint à ériger des couvens de son Ordre à *Mons*, (a) à *Braine-le-Comte* (b) en Hainaut, & à *Tournai* en Flandre. Il contribua encore à l'érection du Collège de S. Thomas de *Douai*, des Vicariats de *Lillers* en Artois, & de *Vilvorde* pro-

(*a*) En 1620.
(*b*) Il y avoit déja ici un Vicariat depuis 1612.

che *Bruxelles*, & enfin d'un couvent de Religieuses Dominicaines à *S. Omer*. Sorti de Provincialat en 1623., il fut appellé à *Besançon*, où la Congrègation du S. Office l'établit Inquisiteur de la Foi. Le P. *Des-Loix* en fit les fonctions vingt-huit ans de suite, & s'en tira avec honneur. Révenu dans les Pays-Bas, il comptoit d'y passer tranquillement ses derniers jours: mais on l'y élut successivement Prieur de *Mons* & de *S. Omer*, puis une seconde fois Provincial en 1653., lorsqu'il étoit déja dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il ne laissa pas de s'acquitter vigoureusement des devoirs de sa charge l'espace de quatre ans. Il vécut encore neuf mois dépuis, & mourut à *S. Omer* le 22. janvier 1658. dans la 90e année de son age, & la 74e dépuis sa profession. On l'a enterré dans le chœur de son couvent, & l'on a mis à côté de son tombeau une inscription gravée sur le marbre, qui rappelle les principaux traits de sa vie. Nous avons de ce Père:

1. *Exercices spirituels pendant la célèbration de la sainte Messe.* Douai, *Barthèl. Bardou*, 1617. 12°.

2. *Speculum Inquisitionis Bisuntinæ, ejus Vicariis & Officiariis exhibitum.* Dolæ, *Antonius Binart*, 1628. 8°. pp. 791.

3. *Jus Canonicum, pro officio sanctæ Inquisitionis.* A la suite du précèdent, pp.

98. L'Auteur y a joint quantité de Bulles des ſouverains Pontifes.

4. *L'Inquiſiteur de la Foy repréſenté. Lyon*, (Beſançon) *Jean Poyteret*, 1634. 8°. pp. 203. C'eſt un Abrègé des deux Ouvrages qui précèdent.

Le P. *Jean Des-Loix* s'étoit rendu à *Milan* en 1622., pour y aſſiſter à un Chapitre génèral, composé des Provinciaux de l'Ordre.

Il eut un neveu de même nom que lui, & Profès du même Ordre, qui fut auſſi Maitre en Théologie, Licencié de *Douai*, Prieur de *Mons* (c) en 1638., Définiteur de la Baſſe-Allemagne en 1652., & Prieur de *S. Omer* en 1658.

☞ *Quétif & Echard*, *II*. 589. 590. *De Jonghe*, *Belgium Dominican.*, 21. 362. 363. & 365. *Bouſſu*, *Hiſt. de Mons*, 262. *Fopp.* 627.

(c) Il commença les bâtimens de cette maiſon la même année, & les acheva en 1641. L'Egliſe n'a été achevée que plus de 80. ans après.

Matthieu van Galen, ou *Matthæus Galenus*,

ETOIT DE *Weſt-Cappel*, ancien bourg de Zélande dans l'Iſle de Walcheren, où il naquit vers l'an 1528. de parens honnêtes, mais peu avantagés de la fortune.

Antoine Hendrickx, & *Antoine Simons*, tous deux bourgeois de ce lieu, ayant remarqué en lui d'heureuses dispositions pour les sciences, & pour la vertu, lui fournirent son entretien à *Gand*, où il fit ses humanités avec distinction. De là il se rendit à *Louvain*, où il ne réussit pas moins dans l'étude de la Philosophie & de la Théologie. Ayant reçu ici le titre de Bachelier, il s'occupa à faire des leçons privées sur l'Eloquence de la Chaire, pour former de jeunes gens à la Prédication. Revêtu du grade de Licencié, & recommandé par le Docteur *Ruard Tapper*, il fut appellé à *Dilingue* en Souabe, où le Cardinal *Othon Truchsès de Waldpurg*, Evêque d'*Ausbourg*, avoit nouvellement fondé une Université. *Galenus* y obtint la chaire de Théologie, qui avoit d'abord été remplie par *Martin Rithovius*, dévenu Evêque d'*Ypres*, & ensuite par *Guillaume Lindanus*, qui le fut successivement de *Ruremonde* & de *Gand*. Notre Licencié fit son entrée à *Dilingue* le 21. septembre 1559., & y enseigna quelques mois avec un Collègue, faisant chaque jour deux leçons, l'une sur l'Ecriture, & l'autre sur la Scholastique. Après cela il fut réduit à fournir seul toute la tâche : & il le fit avec tant de courage, que pendant les trois ans, qu'il demeura en cette ville, il expliqua les Evangiles de S. Luc & de S.

Jean, la prémière aux Corinthiens, l'Epître à Tite, les deux prémiers livres des Sentences, & les quatre livres de S. Jean de Damas *de Fide orthodoxâ*, qu'il traduisit de Grec en Latin. Outre cela, il prêcha, devant le Clergé & les étudians, chaque jour de dimanche ou de Fête, la prémière année sur les Evangiles de la Messe : la seconde, sur les Epitres : & la troisième, sur les Pseaumes & les Prières, qui entrent dans la célèbration du S. Sacrifice. A ces laborieuses fonctions, il joignit celle de veiller exactement sur la jeunesse confiée à ses soins : &, tous les dimanches, il faisoit déclamer par un de ses disciples quelque Discours sur la Controverse, ou sur la Morale. En 1563. *Jean Lentailleur*, Abbé d'*Anchin*, & la Régence de *Douai*, l'engagèrent à venir enseigner dans l'Université érigée dépuis peu en cette ville. Le Roi l'y nomma la même année à la Prévôté de S. Pierre : *Galenus* se défendit longtems de l'accepter, & la quitta en 1571., comme trop embarassée de soins temporels, pour passer à celle de S. Amé, qui est fort inférieure en révenus, mais plus honorable, & à laquelle est attachée la charge de prémier Chancelier de l'Université. (*a*)

(*a*) Le Prévôt de S. Pierre porte aussi le titre de Chancelier : mais il n'en fait les fonctions qu'en l'absence du Prévôt de S. Amé. Le Doyen de S. Pierre a le rang de Vice-Chancelier.

Il refusa constamment une prébende de la dernière Collègiale, que la Cour de *Bruxelles* vouloit lui donner par forme de dédommagement. *Galenus* prit le bonnet de Docteur à la prémière promotion qui se fit à *Douai*, en 1564. Outre les leçons journalières de Théologie, qu'il y fit pendant dix ans, c. d. jusqu'à sa mort, il y enseigna quelque tems la langue Hébraïque, sans recevoir aucun salaire pour cela, non plus que pour une explication, qu'il fit du Catèchisme tous les dimanches & fêtes, l'espace de cinq ans. Ces travaux accumulés ne pouvoient manquer de ruiner la santé de ce Docteur. Il n'avoit pas achevé sa quarante-cinquième année, lorsqu'une épilepsie, annoncée par une legère fièvre, l'emporta en peu de jours le 15. septembre de l'an 1573. Ses cendres reposent dans l'église de S. Amé. Le Docteur *Thomas Stapleton* prononça son Oraison funèbre dans l'Ecole Théologique de *Douai* le 21. du même mois. *Grégoire Martin*, alors Licencié en Théologie, le regretta dans une Elègie, qu'on a imprimée avec cette Oraison. Je raporterai ailleurs une autre pièce sur le même sujet, faite par le Docteur *Pierre Colpin*. *Galenus* étoit un Prêtre fort vertueux & fort exemplaire. Il brûloit de zèle pour la Foi : il étoit affable à l'égard de tout le monde, & plein de tendresse

envers les pauvres. Il dépensoit presque tout son bien à faire des charités, & à meubler sa bibliothèque. Les Catholiques Anglois, réfugiés à *Douai*, eurent à se louer de sa libéralité. Il ne sortoit du logis que pour ses fonctions Académiques, pour l'Office divin, ou pour d'autres œuvres de piété. Quelques personnes d'une haute vertu lui confièrent tout leur intérieur; de ce nombre furent N. *d'Abencourt*, & son épouse *Antoinette de Bourgogne*, Duchesse d'*Arschot*, qui après la mort de leur Directeur se séparèrent d'un consentement mutuel, & vouèrent la continence entre les mains de leur Evêque. Pour ce qui concerne le savoir de *Galenus*, il entendoit raisonnablement le Latin, le Grec, & l'Hébreu : il avoit lû les Pères : il entendoit assez bien la Controverse, & il avoit quelque connoissance de l'Histoire Ecclésiastique. Son principal talent étoit une grande facilité à parler en public. Mais ses Ouvrages prouvent qu'il etoit peu versé dans la Critique, science nécessaire pour les matières qu'il a traitées. D'ailleurs, distrait par trop d'occupations, il n'a pas mis assez d'ordre, ni assez de netteté dans ses compositions, ce qui fait qu'elles sont peu recherchées aujourd'hui.

Liste de ses Ouvrages :

1. *Paralipomena*. C'est le résultat des leçons d'Eloquence sacrée, que l'Auteur

avoit faites à *Louvain*. L'Ouvrage a été imprimé : mais je n'en connois ni la date, ni le format, &c.

2. *Declamationum panegyricarum, & Concionum, à Juventute Suevicâ pronuntiatarum Centuriæ aliquot*. C'eſt le titre que *Stapleton* donne à un Recueil de harangues de *Galenus*. L'Auteur l'avoit intitulé *Suevicum Trophæum*, parce qu'il y combattoit les erreurs & les vices introduits dans la Souabe. Il en dédia le *Catalogue* (peut-être avec les argumens) à l'Abbé-Prince de *Kempten*. (b)

3. *Vita S. Willibrordi, Friſiorum Apoſtoli*. Diviſée en trois livres, & imprimée avant 1563. *S. Willibrord* eſt regardé comme l'Apôtre de la Zélande. Il briſa à *Weſt-Cappel*, patrie de *Galenus*, l'Idole de *Wodan*, ou *Wodin*, que le peuple y adoroit. On croit que *Wodan* eſt Mercure, & que ce nom eſt reſté dans *Woenſdagh* (pour *Wodanſdagh*) qui ſignifie le *Mécredi*, ou le jour de Mercure.

4. *Oratio in Vitam S. Georgii Martyris*. *Stapleton* parle de ce Diſcours, & dit

(*b*) En Latin *Campidona*, ou *Campodunum*, Ville & Abbaye de l'Ordre de S. Bénoit dans l'Algow, (*) ſur la petite rivière d'Iler. La ville eſt libre, Impèriale, & Luthèrienne.

(*) Ou *Almangow*, (en Souabe.) Ce mot ſignifie *Alemannorum regio* : auſſi a-t'il été la demeure des Anciens *Allemans*, dont le nom s'eſt communiqué à tous les autres peuples de la Germanie.

que l'Auteur y éclaircit très-bien la Vie de S. George. Mais je crains qu'il n'ait ajouté foi aux faux actes de ce S. Martyr, qui font partie de notre Mythologie ſpirituelle.

5. *Orationes funebres tres, in Bartholomæum Kleindienſt, Tobiam Gaſtium, & Ruardum Tapperum. Item Idyllium bucolicum Bartholomæi Kleindienſt, &c.* La dernière de ces Oraiſons fut prononcée à *Louvain* aux obſèques de *Tapper* en 1560.

6. *De Chriſtiano & Catholico Sacerdotio, Commentarius; ad Reverend. in Chriſto Patrem ac Dn. Joannem Schwaiccoſerum, venerabilem cœnobii Nœreshaimenſis Abbatem, quod eſt in eâ diœceſis Auguſtenſis parte, quæ Œtingenſem continet Comitatum, inſtituti Benedictini. Dilingæ, Sebaldus Mayerus*, 1563. 4°. feuillets 198. gros caractère. La Dédicace eſt datée de *Dilingue* le 13. mai 1563., *ex noſtro Hieronymiano Collegio.*

7. *Areopagitica, ſeu Opuſcula quædam nuſquam hactenus excuſa divi Chludowici pii Rom. Imper. ſemper Auguſti, ac verè Chriſtianiſſ. Gallorum Regis, &c. Et D. Hildiwini, vetuſti, ac doctiſſ., annis ab hinc plùs minùs octingentis, in Cœnobio Sanctiſſ. Dionyſii, & ſocior. Martyr. Abbatis, de rebus geſtis ac ſcriptis B. Macarii Ionici Dionyſii Areopagitæ, priùs quidem Athen. Eccleſiæ Archiepiſcopi : deinde autem primi Gallorum*

Apostoli : quorum indicem sexta exhibebit pagina. Cum Matthæi Galeni Vestcappellii, Theologi Lovanien. & Professoris sacrarum literarum Academiæ Dilinganæ, Præfatione : in quâ & voluminis hujus multiplex ostenditur fructus, & Auctor Hildiwinus simul atque Areopagita Dionysius à quorundam temerariis censuris, ac obliquis, cavillosisque invectionibus diligentissimè vindicatur, & ad postremum duodecim M. Flaccii Illyrici objectionibus respondetur. Coloniæ, Maternus Cholinus, 1563. 8°. It. *Parisiis, Guil. Chaudiere*, 1565. in-16. feuillets 123. On trouve dans ce petit recueil, suivant la seconde édition :

Feuillet 2. Une Ode de *Galenus* au Cardinal *Othon Truchsès*.

F. 4. La Préface du même.

F. 59. *Epistola piissimi Augusti Domini Chludowici ad Hildiwinum, venerabilem Abbatem monasterii sanctissimorum martyrum Dionysii sociorumque ejus, de colligendis in corpus unius textûs his, quæ in Græcorum historiis ex pretiosissimi martyris Dionysii notitiâ passim scripta repererat.*

F. 62. *Rescriptum ejusdem* (Hildiwini) *ad serenissimum Imperatorem Chludowicum. Unde & qualiter sumpta sunt ea, quæ in corpus unius textûs, secundùm jussionem ipsius, redegeram, ex Græcorum & Latinorum historiis, de notitiâ excellentissimi martyris Dionysii.*

F. 77. *Epiſtola Hildiwini Abbatis ad cunctos ſanctæ Catholicæ matris Eccleſiæ filios & fideles, pandens quomodo invenire quiſque ſcire deſiderans valeat, in Epiſtolâ ad Chriſtianiſſimum Imperatorem Dominum Chludowicum exinde directâ, unde & qualiter ſumpta ſunt ea, quæ...... redegerat.... de notitiâ excellentiſſimi martyris Dionyſii.*

F. 80-123. *Incipit Paſſio ſanctiſſimi Dionyſii, qui à loco Areopagita, & patriotico prænomine Ionicus, Chriſtiano autem agnomine & appellatus Macharius : à ſancto Paulo Apoſtolo, Athenienſium ordinatus Archiepiſcopus : Apoſtolicâ verò auctoritate B. Clementis Papæ, univerſalis totius Galliæ conſtitutus Apoſtolus.* Le Chartreux *Surius* a fait réimprimer les Aréopagitiques de l'Abbé *Hilduin* dans ſon cinquième tome ſur le 9. d'octobre. *Galenus*, en les donnant au public, lui a fait un fort mauvais préſent. *Hilduin* prétend d'abord que *S. Dénis*, prémier Evêque de *Paris*, eſt le même que *S. Dénis* l'*Aréopagite*, ce que perſonne n'avoit dit avant lui. Enſuite il le fait auteur des livres, qu'on a imprimés ſous le nom du ſecond, & que perſonne (que l'on ſache) n'a cités avant l'an 531. Selon lui S. Dénis ayant mis un Evêque à ſa place pour gouverner l'Egliſe d'Athènes, paſſa en Italie pour y voir S. Pierre & S. Paul. N'y étant arrivé qu'après leur martyre, & ſous le pontificat de S. Clément, ce Saint

l'envoya dans les Gaules avec quelques compagnons. Arrivé à *Paris*, *ville royale & célèbre par les assemblées des Gaulois & des Germains*, il y bâtit une église où il mit des Clercs, & y convertit quantité d'infidèles. Domitien en étant informé, y envoya un Gouverneur, qui le fit saisir, lui & ses compagnons. Il fut fouetté, grillé, exposé aux bêtes, enfermé dans un four, crucifié, & remis en prison. Il y disoit la Messe, lorsque N. S. J. C. vint le communier de sa main. Peu après, lui, son archiprêtre S. Rustique, & son archidiacre S. Eleuthère furent décapités à *Mont-Martre* : mais S. Dénis se réleva, & prit sa tête entre ses mains, (*c*) étant conduit par des Anges. Une dame nommée Catule, enterra leurs corps dans un champ qui lui appartènoit, & où est aujourd'hui l'Abbaye de St - Dénis - en-France. *Hilduin* ayant confondu les deux SS. Dénis, s'objecte *S. Grégoire de Tours*, qui vivoit trois siècles avant lui, & qui ne fait paroitre celui de Paris que sous l'empire de Decius. (*d*) Pour toute réponse, il accuse *Grégoire* de simplicité.

(*c*) Quelqu'un a imaginé que ce conte peut avoir été bâti sur une figure, qui représentoit S. Dénis présentant sa tête à Dieu, comme le symbole de son martyre : à peu près comme quantité de Peintres représentent le martyre (vrai, ou faux) de S. Barthèlemi, en lui mettant sa peau sur le bras droit, avec un couteau à la main. Ce n'est qu'une conjecture, mais qui me paroit ingènieuse.

(*d*) Et cela d'après les Actes du martyre de S. Saturnin.

Mais ſur quoi fonde-t'il donc ſa narration? Sur les prétendus écrits de S. Dénis l'Aréopagite : ſur je ne ſais quel *Visbius*, qui dit avoir été témoin de la mort de ce Saint, & ſous le nom duquel on a encore un petit écrit, barbare, abſurde, & indigne de toute créance : & enfin ſur *Ariſtarque*, hiſtorien Grec, qui n'eſt ſelon toutes les apparences qu'un Etre de raiſon. Les Grecs dès le tems d'*Hilduin* crurent que S. Dénis l'Aréopagite avoit été Evêque de *Paris*. Mais de quelque autorité que dût être naturellement chez les Latins, & ſurtout en France, une Hiſtoire qu'un Abbé de S. Dénis (& de S. Germain des Prés) avoit rédigée par ordre d'un Prince auſſi puiſſant que Louïs le Débonnaire, *Uſuard* & *Adon*, qui écrivirent quelque tems après la mort d'*Hilduin*, (e) ne laiſſèrent pas de diſtinguer les deux SS. Dénis, mettant celui d'Athènes le 3. d'octobre, & celui de Paris le 9. Dans la ſuite on adopta la confuſion faite par *Hilduin*, & nous la voyons encore dans le Bréviaire de Rome, dans celui de Liège, & dans beaucoup d'autres. Mais les Savans l'ont abandonnée dépuis les écrits du P. *Sirmond*, (f) de *J. de Launoi*, (g) & du

(e) *Hilduin* mourut très-probablement le 22. novembre 840. *Gall. Chriſt. VII.* 356.

(f) (g) Imprimés ſéparément à *Paris*, en 1641., réunis *Ibid.* 1660. in-8., & vainement attaqués par *François Gerſon*, par *Jean Samblancatus*, & par les PP. *Germain Millet*, & *Hugues Ménard*.

Sr *de Tillemont* sur cette matière. Et les nouveaux Bréviaires de France sont révenus au sentiment d'*Usuard* & d'*Adon*. (h)

8. On trouve à la suite de l'Ouvrage, dont je viens de parler :

F. 124. *Matthæus Galenus L. Beausardo Nervio suo.* C'est une Ode à ce Tournisien, qui étoit bon Prédicateur.

Revers du même feuillet : *Matthæi Galeni Vestcappellii, ad Clerum & Senatum N. T.* (Nervio-Tornacensem) *de periculis in quibus versentur, Admonitio.* Cet avertissement étoit de saison.

F. 137. *Altera ejusdem Admonitio, & Dehortatio ad plebem T.* (Tornacensem,) *ut ab hæresibus in eâ glíscentibus partim caveat, partim resipiscat.* C'est un Adieu que *Galenus* fit aux Citoyens de *Tournai.*

9. *Alcuini Rhetorica ad Carolum Magnum. Duaci, Carolus Boscardus*, 1563. 12°. It. *Colon.*, 1563. 12°. *Galenus* publia cet ouvrage sur d'anciens Mss.; on le retrouve dans les Oeuvres d'*Alcuin*; il ne peut guères servir qu'à nous apprendre le mauvais goût du VIII. siècle.

10. *De originibus Monasticis, seu de primâ Christianæ Monastices origine, Commen-*

(*h*) Voyez entre autres les Bréviaires de *Paris* & de *Rouen*. Le dernier, l'un des mieux faits qui ayent paru jusqu'ici, a pour Auteur M. (*Urbain*) *Robinet*, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Grand-Vicaire de *Paris*. Le même M. *Robinet* publia en 1744. *Breviarium Ecclesiasticum Clero propositum*, & ce Bréviaire a été adopté par MM. les Evêques de *Cahors*, du *Mans*, & quelques autres.

tarius. Dilingæ, Sebaldus Mayer, 1564. 4°. Je n'ai pas vû cet ouvrage : mais, vû le peu de Critique de l'Auteur, je doute qu'il y ait atteint son but.

11. *Oratio Matthæi Vestcappellii, habita ad Patres Concilii Provincialis Cameracensis, anno M. D. LXV., in festo beati Jacobi Apostoli, qui erat ad VIII. kalend. August.* Imprimée plusieurs fois avec ce Concile. It. dans le Recueil du P. *Labbe, Paris.*, *1672., T. XV. col. 231--238. Galenus* assista à ce Concile, en qualité de Procureur du Chapitre de S. Pierre de *Douai*. (i) Il y exhorte les Pères à mettre en exècution les Décrets qu'ils ont portés. Son exhortation est fort vague.

12. *Theoriæ Liturgicæ, seu Preces & Meditationes piæ, iis qui sacro Missæ officio intersunt, utilissimæ.* L'Auteur composa ce livre en Latin & en Flamand. On l'a imprimé plusieurs fois en cette dernière langue, & en François, mais traduit par un autre.

13. *De sæculi nostri Choreis. Duaci, Ludov. de Winde*, in-4°. L'Auteur avoit prononcé ce Discours dans les Ecoles publiques de *Douai*.

14. *De sacrosancto Missæ Sacrificio, commentarius; ad Reverendissimum Atrebatum Pontificem, Dn. Franciscum Richardotum.*

(i) *Sweertius* dit que *Galenus* assista aussi au Concile de Trente. Je ne sais où il a pris cela.

Antv., *hæredes Joannis Steelſii*, 1574. 12°. pp. 375. *Galenus* avance ici *chap.* 21. que la Rubrique des Miſſels Latins, qui ordonne de prononcer *en ſilence* les prières qu'on nomme *Secrètes*, n'exclut que le chant : *Nihil aliud quàm clamorem negat*, *& elatæ vocis cantum.* *Gérard Lorichius*, (k) avoit déja donné cette explication. Le Cardinal *Bona* l'appuya, en ſoutenant que le Canon de la Meſſe s'étoit toujoûrs recité à haute voix avant le dixième ſiècle. (*l*) M. *Boſſuet* fortifia encore ce ſentiment, en *conjecturant* (m) que le mot de *Secreta* s'eſt dit pour *Secretio*, « parce que c'étoit la prière qu'on » faiſoit ſur l'oblation, après qu'on avoit » *ſéparé* d'avec le reſte ce qu'on en avoit » réſervé pour le Sacrifice, ou après la » *ſéparation* des Catèchumènes. » On ne tarda pas de changer cette *conjecture* en aſſertion. C'eſt ce que fit D. *Claude de Vert*, pour qui la nouveauté en fait de rites eut toujours un attrait invincible : M.

(*k*) De Miſſâ publ. prorog., apud Caſſandrum, Liturgicor. c. 28., Operum pag. 65. *Non arbitrandum Orationem eam dici Secretum*, *quaſi non liceat laïcis eam vel noſſe*, *vel audire* : *ſed quia*, *juxtà atque Canon*, *non cantetur voce altiore.*

(l) *Poſtea ſtatutum eſt*, *ut Canon ſubmiſſâ voce recitaretur*, *& ſic deſiit ea conſuetudo* (verba conſecrationis elatâ voce pronuntiandi) *ſæculo decimo.* Bona rer. Liturgic. L. II. c. 13., edit. Pariſ. 1672. p. 441.

(*m*) Explic. de quelq. diffic. ſur les Prières de la Meſſe, édit. de la Haye 1689., pp. 13. & 14.

M. *Thèraise* le suivit dans ses *Questions sur la Messe.* De la théorie on a passé à la pratique. *Mathurin Savary*, Evêque de *Seez*, fut obligé en 1698. de réprimer la témérité de quelques Prêtres de son diocese, qui profèroient le Canon de la Messe à haute voix. La même témérité se glissa dans d'autres diocèses de France, ou ces Prêtres furent quelquefois appellés des *Crieurs de Messe*. *François le Dieu*, Chanoine de *Meaux*, chargé de veiller à l'impression du nouveau Missel de ce diocèse, poussa la hardiesse jusqu'à y fourrer des ℟ rouges avant les *Amen* de la Secrète, & même après les paroles de l'une & de l'autre Consècration, afin qu'ils fussent répondus, soit par le Diacre ou le Servant, soit par tout autre assistant à la Messe. En même tems il insèra dans la Rubrique que les mots *Submissâ voce* étoient la même chose que *Sine cantu*. Pour justifier sa conduite, il publia un peu après une *Lettre sur les Amen du nouveau Missel de Meaux*, qui fit beaucoup de bruit. L'Evêque, *Henri de Thyard de Bissy*, depuis Cardinal, défendit la lecture de cette Lettre, & l'usage du nouveau Missel, jusqu'à ce qu'on y eût fait les corrections par lui ordonnées. Son Mandement est du 22. janvier 1710. Le Chapitre de *Meaux* se joignit au Prélat, & déclara sept jours après par un acte pu-

blic qu'il n'avoit eu aucune part aux nouveautés dont il s'agit. *Pierre de Lorraine*, connu ſous le nom de *Vallemont*, les réfuta dès la même année, en publiant les deux prémières parties de ſon *Traité du Secret des Myſtères* Le Docteur *Dupin*, qui n'aimoit pas la Rubrique du Secret, fit des Réflexions contre ce Traité, auxquelles l'Auteur répondit en 1715. dans la troiſième partie. Le ſieur *Baudouin*, Chanoine de *Laval* dans le Maine, attaqua de nouveau cette Rubrique, en faiſant paroitre ſon *Apologie des Cérèmonies de l'Egliſe, expliquées dans leur ſens naturel par D. Claude de Vert, Trèſorier de l'Abbaye de Cluni*, imprimé à *Paris* ſous le nom de *Bruxelles*. On peut voir, dans l'Hiſtoire de la Conſtitution *Unigenitus*, (n) la nouvelle Liturgie, que le ſieur *Petitpied* introduiſit à *Anières* près de *Paris* en 1719. A ces innovations, que les prémiers Ecrivains mentionnés ci-deſſus n'avoient pas prévues, on a oppoſé quelques ſavans Ecrits, dont le plus complet & le plus ſolide (*pp.* 353. *ſans l'Avertiſſement*) termine l'*Explication littèrale, hiſtorique, & dogmatique des prières & des cérèmonies de la Meſſe*, publiée par le P. *le Brun*, de l'Oratoire, *Paris, Florentin Delaulne*, 1725. grand *in-8*. en 4. volumes. Ce Père, quoi qu'alors Appellant, a détruit ſans reſſource tous les

(n) Edit. de Liège, 1741. T. III. p. 151. & ſuiv.

fondemens de l'opinion contraire à la Rubrique du Secret. M. *Collet*, Docteur de Sorbonne, & Prêtre de la Mission, a abrègé la Dissertation du P. *le Brun* dans son *Examen des principales difficultés, qui se rencontrent dans la célèbration des SS. Mystères.* (o) Au reste il ne s'agit pas ici d'une chose de peu d'importance. Outre que des particuliers ne peuvent s'écarter d'un usage public & reçu dans toute l'Eglise, sans exciter des murmures & des troubles, il est bon de remarquer 1°. que quelques Appellans ont enseigné qu'*un simple fidèle Laïque non seulement sacrifie avec le Prêtre, mais qu'il est Prêtre lui-même.* C'est ce qu'on lit en termes exprès dans le *Journal Historique des Convulsions, par Madame Mol, nièce de M. l'Abbé Duguet.* 2°. Qu'ils ont même réduit cette doctrine en pratique; car au raport de cette dame (*p*) « on ne pouvoit se » lasser d'admirer la majesté & la dignité » avec laquelle Mademoiselle d'Aconi CÉ» LÈBROIT LES SAINTS MYSTÈRES. Des » Prêtres des plus autorisés assistoient à » SA MESSE, & lui répondoient comme » ses Ministres, &c. » Voilà où a conduit l'affectation de mettre entre les mains de tout le monde le Missel, ou l'Ordinaire de la Messe, traduit en lan-

(o) Chap. XV., édit. de Louvain 1757., pp. 307--352.
(*p*) Voyez ce Journal, pp. 22. & 23.

gue vulgaire, sans égard aux Décrets d'Alexandre VII., non plus qu'aux Ordonnances du Clergé de France, (*q*) & de beaucoup d'autres Prélats, contre ces versions.

15. *Commentarius in Epistolam D. Pauli ad Hebræos, è Syro Sermone in Latinum conversam. Duaci*, 1578. 12°. It. *Lovanii*, 1599. 12°.

16. Je trouve une Lettre de *Galenus* au Président *Viglius* dans le *Centuria prima Epistolarum* d'*André van de Schuur*, ou *Schurius*, pp. 348. 349. Elle roule sur les Catalogues des Livres défendus.

17. *Catecheses Christianæ Andreæ Crocquetii, Benedictini, S. Theologiæ Licentiati, confectæ & editæ operâ ac studio maximo ex Matthæi Galeni, quondam apud Duacenses Cancellarii, ac Regii primariique Professoris, Homiliis Catecheticis. Duaci, Ludov. de Winde*, 1574. 4°. pp. 642. caract. Italique. It. sous ce titre : *Promptuarium Theologicum ; in quo quæcumque ad Symbolum Apostolicum, peccatorum Summam, Dei Legem,*

(*q*) Qui en 1660. défendit sous peine d'excommunication la lecture du Missel Romain, traduit par le Docteur *Voisin*, & écrivit à tous les Evêques du Royaume, pour les prier d'en faire autant, chacun dans leur diocèse. Les mêmes Evêques, par leur Lettre du 7. janvier 1661., supplièrent le Pape d'appuyer leur décision de son autorité, ce qu'il fit dans le même mois, & encore le 7. février suivant. Un Arrêt du Conseil de *Louïs XIV.* supprima le Missel François le 16. janvier de la même année : & la Faculté de Théologie de *Paris* le censura le 1. avril & le 2. mai. Voyez l'Instruction Pastorale de l'Archévêque *Humbert de Précipien* du 12. oct. 1692. *post Synodos Mechlin., edit.* 1724., pp. 16. 17.

Sacramenta, claves, ritus, Hierarchiam pertinent, accuratissimè discutiuntur; ex Latinorum, Græcorum, & Hebræorum fontibus deprompta operâ & industriâ Matthæi Galeni, Theologi eruditissimi. Lugd., Thomas Soubron, 1600. 4°. C'est un Abrègé de deux-cens-dix-neuf Prônes de *Galenus*, qui forme un petit Corps de Théologie. L'Auteur n'y cite aucun Père plus récent que S. Grégoire.

α. On garde dans la Bibliothèque Acadèmique de Leyde : *Explicatio in Esaïam, & alios aliquot Prophetas, sub nomine Mans.* (Corrigez : *Matth.*) *Galeni, Cancellarii Duacensis, circa annum 1573*. Ms. sur papier, cotté *91*. entre ceux, qui ont été laissés par *Bonaventure Vulcanius*. Voyez le Catalogue de cette Bibliothèque, édit. de 1716., p. 348.

☞ *Stapletoni Oratio fun. & panegyrica in laudem Matth. Galeni*, dans ses *Orationes sex, tres funebres, &c. Antv.*, 1576. *pp.* 57--98. *Miræi Elogia Belgica, edit. primæ* 60. 61. [Dans la 2e édition on voit le portrait de *Galenus*.] *Sweertius*, 553. 554. *Val. André*, 655. *Le Long, Biblioth. sacra, p.* 737.

Nicolas Peeterssen, ou *Nicol. Petri*,

NATIF DE *Déventer*, Capitale de l'Over-Yssel, se fit connoitre vers la fin du XVI. siècle par son habileté dans

les Mathèmatiques. Il s'établit à *Amsterdam*, où il enseignoit l'Arithmètique & l'Algèbre en 1567. & en 1588. On voit son portrait à la tête de son prémier Ouvrage, (édition de 1567.) gravé par le fameux *Goltzius*. Il y en a une copie à la tête de l'édition de 1635., avec ces mots au dessus : *L'homme propose, & Dieu dispose.* Nous avons de *Nic. Peeterssen :*

1. *Pratique pour apprendre l'Arithmètique & la Géomètrie.* En Flamand. 1567. It. *Amst.*, 1583. It. *Nouvellement corrigée & augmentée.* (a) *Amst.*, *Henri Laurentsz*, 1635. 8°. Goth., feuillets 278., sans compter le quatrième livre de l'Ouvrage, qui contient la méthode pour tenir des régitres de recette, &c. La dédicace est datée du Comptoir de l'Auteur à *Amsterdam*, en 1583. *Adrien Romain*, célèbre Mathèmaticien de *Louvain*, qui professa aussi à *Wirtsbourg*, faisoit grand cas de cette Arithmètique.

2. *Introduction à l'intelligence, & à l'usage des Globes Célestes & Terrestres; avec quelques Démonstrations Arithmètiques & Géomètriques.* En flamand. *Amst.*, *Herman Jansz Muller*, 1588. 4°.

3. *Tables des Sinus, distribuées en cent-*

(a) *Practicque om te leeren reeckenen, cypheren, ende boeck-houwen; met die regel coss, ende Geometrie..... Van nieus gecorrigeert, ende vermeerdert. Deur* Nicolaum Petri Daventriensem.

mille parties. A la ſuite de l'Ouvrage précèdent, & dans la même langue.

4. *Tabulæ Examinis auri & argenti ad marcas Trecenſes. Amſt., Herm. Janſz Muller*, 1590. Je crois que cet ouvrage eſt encore en Flamand, de même que le ſuivant.

5. *Commentariorum accepti & expenſi Rationes, juxta morem Italicum. Amſt., Herm. Janſz Muller*, 1595. *fol.*

☞ *Val. André*, 695. *Revii Daventria illuſtrata*, *p.* 497.

Arnold Freitag, ou *Arnoldus Freitagius*,

ETOIT DE la ville d'*Emmeric* dans le Duché de Clèves, où il naquit vers l'an 1560.. *Valère André* le fait Docteur & Profeſſeur en Médecine à *Groningue* : mais ce Bibliographe ſe trompe, auſſi bien que M. *Foppens* & le P. *Hartzheim*, qui l'ont copié; car il n'y avoit point d'Univerſité à *Groningue* du tems d'*Arnold Freitag*, qui mourut au plus tard en 1614., après avoir paſſé le gros de ſa vie dans l'intèrieur de l'Allemagne. On a de lui :

1. *Arnoldi Freitagii Mythologia Ethica. Antuerp., Chriſtoph. Plantinus*, 1579. 4°.

2. *Balthaſaris Piſanelli de Eſculentorum*

Potulentorumque facultatibus, liber unus, ex Italico in Latinum conversus; Laconicâ quidem, at variâ jucundâque Medicâ & Historicâ eruditione refertus: Italicè scriptus, & Latinè conversus ab Arnoldo Freitagio, Medico Embricensi. Herbornæ, Christoph. Corvinus, 1593. 12°. It. *Editio recens, ante obitum Interpretis diligenter emendata. Ibid.*, 1614. 12°. It. Avec *Julii Cæsaris Baricelli Hortus genialis: Genevæ, Philippus Albertus*, 1620. 16°. It. sous ce titre: *Balthasaris Pisanelli, Doctoris Medici Bononiensis, de Alimentorum Facultatibus, libellus aureus. Bruxell., Franc. Foppens*, 1662. 16°. pp. 398. It. *Osnabrugæ, J. G. Schwandterus*, 1677. 12°.

3. *Philippi Mornæi, de veritate Religionis Christianæ, liber*, (traduit par l'Auteur même.) *Accedit ejusdem Authoris Consideratio Vitæ Mortisque, interprete Arnoldo Freytagio. Herbornæ Nassoviorum*, 1602. 12°.

4. *Medicina Animæ, seu ars moriendi; ex idiomate Etrusco in Latinum conversa. Bremæ*, 1614. 12°.

L'Auteur du *Lindenius renovatus*, *Manget*, M. *Foppens*, &c. attribuent faussement à *Arnold Freitag* le petit Traité de *Unguento Armario*, dont je parle à l'article suivant sous le *n.* 2.

☞ *Prélim. de ses Ouvrages. Manget, Biblioth. Scriptorum Medicor., II.* 346. (Il ne dit presque rien.)

Jean Freitag

NAQUIT à *Nieder-Wesel*; dans le Duché de Clèves, le 30. octobre 1581. Son père se nommoit *Etienne Freitag* : sa mère étoit native de *Rees*, petite ville du même pays, & s'appelloit *Cathèrine Donneberg*. Chassés de leur patrie par les conjonctures du tems, ils se retirèrent l'un & l'autre à *Osnabruck*, & c'est-là que le jeune *Freitag* commença ses humanités. Il les continua à *Cologne*, étant dès-lors pourvû d'un Canonicat de *Rees* : mais ses parens le rappellèrent auprès d'eux, de crainte qu'il ne s'imbût dans cette Université de principes contraires à la Religion Protestante, dont ils faisoient profession : & lui firent achever ses basses-classes à *Wesel* sous la conduite du Recteur *Jean Brantius*. Il alla ensuite faire sa Philosophie à *Helmstad*, sous les Professeurs *Jean Caselius*, & *Corneille Martini*. Son cours fini, il parcourut quelques Académies au Nord de l'Allemagne, & s'arrêta quelque tems dans celle de *Rostock*. Révenu à *Helmstad*, il y étudia en Médecine, & eut pour maitres en cette science *Duncan Liddle*, ou *Liddelius*, Ecossois, qui possèdoit bien la Théorie, & *François Parcovius*, qui réussissoit dans la Pratique. Il profita

ſur-tout des leçons & de la converſation du célèbre *Henri Meibomius*, chez qui il démeura en qualité de Précepteur de ſon fils. Ses progrès engagèrent les modèrateurs de l'Univerſité à lui permettre d'abord de faire des *exercices extraordinaires* ſur la Pratique Médicinale, pour l'inſtruction des jeunes étudians. Enſuite on le fit Profeſſeur extraordinaire de cette ſcience. Enfin en 1604. il obtint une chaire ordinaire, n'ayant pas encore vingt-trois ans. Pendant quatre années qu'il la remplit, il ſe montra fort aſſidu à donner des leçons publiques & particulières, & à faire ſoutenir des thèſes par ſes élèves. Au bout de ce tems, il prit le bonnet de Docteur, & paſſa à la Cour d'*Oſnabruck*, où il fut appellé par le Prince *Philippe-Sigiſmond*, Duc de *Brunſwic-Lunebourg*, pour être ſon prémier Médecin. La même année (1608.,) ou au commencement de la ſuivante, il ſe maria, & épouſa *Gertrude Valckenborg*, fille de *Rodolphe Valckenborg*, Conſeiller, & Tréſorier de l'Evêché d'*Oſnabruck* à *Iburg*. (a) Vers 1622. *Erneſt*, Duc de Holſtein & Comte de *Schauwenbourg*, lui offrit la qualité de ſon prémier Médecin, avec la prémière chaire de Médecine dans ſon

(a) Petite ville à trois lieues d'*Oſnabruck*, où pluſieurs Evêques ont fait leur réſidence.

Université de *Rintelen* : (b) mais *Philippe-Sigismond* ne lui permit pas de l'accepter. Ce Prince-Evêque étant mort en 1623., le Duc *Fréderic-Ulric*, son neveu, donna à *Freitag* l'option d'étre son prémier Médecin, ou de reprendre sa chaire à *Helmstad*. Mais la guerre, que le Duc *Christian de Brunswic* avoit portée dans ce pays-là, lui fit refuser ces offres. Ainsi il continua de demeurer à *Osnabruck*, où le nouvel Evêque, qui fut le Cardinal *Eitel-Fréderic*, Comte de *Hohenzollern*, le retint, malgré la diversité de religion, pour son Médecin, & pour l'un de ses Chambelans. (*c*) Il servit dans la même qualité le Prince *François-Guillaume*, Comte de *Wartemberg*, successeur de ce Cardinal : (*d*) mais seulement pendant quatre ans, au bout desquels il fut congèdié en 1631., pour n'avoir pas voulu se faire Catholique. *Freitag* trouva des ressources dans la protection d'*Ernest-Casimir*, Comte de *Nassau*, & des Comtes de *Bentheim*, qui lui procurèrent dans l'Université de *Groningue* la Profession, qui vaquoit par le décès de *Nicolas Muliers*, mort le 5. septembre 1630.

(*b*) Qu'il avoit fondée en 1621. Cette ville est sur les bords du Weser, entre *Hamelen* & *Minden*.

(*c*) Ce Cardinal fut emporté d'une fièvre pestilentielle au bout de deux ans, le 25. septembre 1625. Plusieurs soupçonnent qu'il fut empoisonné.

(*d*) Ce dernier dévint aussi Cardinal en 1660., & mourut le 1. décembre 1661.

Il remplit ce nouveau poſte avec réputation, & y joignit la pratique de ſon art avec tant de ſuccès, qu'il parvint à guèrir diverſes perſonnes atteintes d'épilepſie, de ſcorbut, d'hydropiſie, de phthiſie, & d'autres maladies déſeſpèrées. Il poſſèda pendant environ 15. ans une terre en fief, dont le Comte de *Tecklenbourg* avoit recompenſé ſon induſtrie. Dèpuis ſon établiſſement à *Groningue*, il reçut encore des dons conſidèrables de divers Princes, qui le mandèrent à leurs Cours, où il fit des cures remarquables ; de ce nombre furent les Princes de Naſſau, les Comtes d'Oldenbourg, ceux d'Ooſt-Friſe, & les Princes de *Stirum*. Sur la fin de ſes jours il ſe vit en proye à une foule de maux. L'hydropiſie, la goutte, la gravelle, des fièvres de pluſieurs ſortes, jointes à un ſcorbut hérèditaire, fondirent ſur lui, & le conduiſirent au tombeau le 8. février 1641. dans la 60e année de ſon age. *Henri Alting*, Profeſſeur en Théologie, & *Jean Steinberg*, Profeſſeur en Droit, furent préſens à ſa mort. Son collègue *Henri Welman*, Profeſſeur en Médecine, prononça ſon Oraiſon funèbre deux jours après. Les efforts, qu'on fit à *Groningue* du tems de *Freytag*, pour y introduire la nouvelle Philoſophie, l'armèrent de zèle pour le maintien de l'ancienne, à laquelle il démeura conſtamment attaché. Il n'étoit pas

moins ennemi des Empiriques, que des Cartèsiens. Nous avons de lui :

1. *Poemata juvenilia. Francof., Johan. Bringerus*, 1616. 4°.

2. *Noctes Medicæ; sive de abusu Medicinæ Tractatus; quo universum Medicastrorum examen, Empyricorum Medicorum uberrima annona, Uromantes, seu Lotio-Physici, Agyrtæ, Ophthalmici, Dentifranguli, Chirurgi, Genethliaci, Seplasiario-Institores*, (e) *Myropolæ, Pseudo-Chymici, umbratici Doctores Paracelsistarum sectæ, Mago-Medicastri, Sagæ, & Superstitiosam vulgò curam exercentes perstringuntur : de Magiâ vetitâ, & Magorum suppliciis agitur : artis Paracelsicæ fundamenta luculenter traduntur, examinantur, & evertuntur : scitu necessariæ & jucundæ omnibus omnium Facultatum studiosis quæstiones moventur. Accessit Dissertatio perspicua de Sanitate & Morbo, novis veterum opinionum flosculis resperſa. Francof., Johan. Bringerus*, 1616. 4°. On a insèré dans le *Theatrum Sympatheticum auctum* (*Norimb., Joh. Andreas Endterus, & Wolfgangi jun. hæredes*, 1662. in-4°.) *Discursus de Unguento Armario, ex Noctibus Medicis Joannis Freitagii.*

3. *Aurora Medicorum Galeno-Chimicorum; seu de rectâ Purgandi methodo, è priscæ sa-*

(e) Vendeurs de pommades, de parfums, &c. Ce mot vient de *Seplasia*, qui étoit le nom d'une place de *Capoue*, où il y avoit quantité de ces sortes de Marchands.

pientiæ decretis postliminio in lucem reducta; & medicamentis purgantibus simplicibus compositisque, tam veterum quàm neotericorum & Chymiatrorum, libri quatuor, selectis observationibus, & ad omnes penè morbos remediis, ad instar Dispensatorii universalis, propriâ experientiâ comprobatis, & secretioribus, multifariam referti; Auctore Johanne Freitagio, M. D. Francof., Joannes Theobaldus Schönwetterus, 1630. 4°. pp. 642. Dédié à *François-Guillaume de Wartemberg*, élu & confirmé Evêque d'*Osnabruck*.

4. *Disputatio Medica de Morbis Substantiæ, & cognatis Quæstionibus, contra hujus temporis Novatores & Paradoxologos. Respondente Jacobo Martini, Dantiscano. Groningæ, Joan. Sas*, 1632. 12°. *Jean Sperling*, disciple de *Sennert*, & Professeur en Physique à *Wittenberg*, (f) opposa à cette Dissertation son *Tractatus Physico-Medicus de Morbis totius substantiæ & cognatis Quæstionibus; pro Daniele Sennerto contra Johannem Freitagium. Wittebergæ, hæredes Zach. Schureri*, 1633. 12°.

5. *Disputatio Medica, Calidi innati essentiam, juxta veteris Medicinæ & Philosophiæ decreta, explicans; opposita Neotericorum & Novatorum paradoxis.... Respondente Conrado*

(f) Où il mourut en 1658. Il étoit né à *Zeuchfeld* en Turinge le 12. juillet 1603. La perte de sa main gauche en conséquence d'une blessure qu'il s'étoit faite, l'avoit déterminé à se jetter dans la Médecine.

Walthero, Hamburgensi. Groningæ, Johannes Sas, 1632. 8°. *Sperling* ne manqua pas d'y opposer : *Tractatus Physico-Medicus de Calido innato; pro Daniele Sennerto contra Johannem Freitagium conscriptus. Wittebergæ, Johan. Helwigius*, 1634. 12°. It. *Lipsiæ, Laurent. Sigismond. Cörnetius*, 1666. 12°.

6. *De Opii naturâ, & medicamentis Opiatis, ad omnes totius corporis affectus probatissimis, & rectâ, rationali, hactenusque inexplicatâ iis utendi methodo, liber singularis : cui de novâ Phthisim curandi ratione Consilium, & diversæ Consultationes medicinales sub finem accessere. Authore Joanne Freitagio, Medico Doctore Groningano. Groningæ, Joan. Sas*, 1632. petit *in*-12°. pp. 241. It. Avec *Danielis Winckleri, Wratislaviensis, de Opio Tractatus; in quo simul examinatur liber de Opio, Johannis Freitagii. Lipsiæ, Henningus Grossius*, 1635. 12°.

7. *Casus ægritudinis, per Jacobum Ottonis cum Freitagio communicatus. Groningæ*, 1632. 12°.

8. *Consilium in Catarrho calido. Et Morbi cujusdam particularis Historia. Groningæ*, 1632. 12°.

9. *Disputatio Medico-Philosophica de Formarum origine, adversus venerandæ Antiquitati repugnantem Neotericorum doctrinam exhibita,.... Respondente Henrico Welman, Groningano. Groningæ, Joh. Sas*, 1633. 8°.

Sperling revint fort courageusement à la charge, & publia : *Tractatus Physico-Medicus de origine Formarum, pro Daniele Sennerto contra Johannem Freitagium conscriptus. Witteb., Joh. Helwigius*, 1634. 12°.

10. *Oratio panegyrica de personâ & officio Pharmacopœi, & Pharmacopolio ritè rectèque instruendo. Groningæ, Joannes Sas*, 1633. 4°.

11. *Detectio, & solida Refutatio novæ Sectæ Sennerto-Paracelsicæ, recèns in Philosophiam & Medicinam introductæ, quâ antiquæ veritatis Oracula, & Aristotelicæ ac Galenicæ doctrinæ fundamenta convellere, & stirpitus eruderare moliuntur Novatores. Amstel., Johan. Janssonius*, 1636. 12°. It. *Ibid., Guil. Blaeu*, 1637. 12°. *Freitag* s'élève ici contre l'Ouvrage de *Daniel Sennert*, (g) intitulé : *Hypomnemata Physica. I. de rerum naturalium Principiis. II. de occultis Qualitatibus. III. de Atomis, & mistione. IV. de Generatione viventium. V. de spontaneo viventium Ortu. Francof., Clemens Schleichius, 1635. & 1636. in-12°.* It. dans le Recueil de ses Oeuvres. *Sennert* prétendoit que l'Ame des bêtes n'est

(g) Fameux Professeur de *Wittenberg*, né à *Breslau* en 1572., & mort de la peste en 1637. Il se fit beaucoup de réputation & d'ennemis par ses ouvrages, par sa pratique toute neuve, par sa passion pour la Chimie, par la liberté avec laquelle il réfutoit les anciens Médecins, & enfin par la singularité de ses opinions, tant sur la Métaphysique, que sur la Médecine.

n'eſt point matèrielle, ni produite de la matière : que toutefois elle n'eſt pas immortelle. Il enſeignoit encore que l'Ame eſt dans le ſperme des mâles avant l'organiſation du fétus, & que c'eſt elle qui forme cette admirable machine, que nous nommons Corps vivant. Enfin il attribuoit la formation des Foſſiles à des Etres intelligens & ſpirituels. *Freitag* l'attaque ſur tous ces paradoxes, & ſoutient que ſes ſentimens ſont impies. *Sperling* fit encore paroitre un écrit pour la défenſe de *Sennert.* (h) Mais celui-ci n'en étant pas content, publia lui-même : *Defenſio Tractatûs de Origine Formarum, pro D. Daniele Sennerto contra D. Johannem Freitagium. Witteberga*, 1638. *in*-12°. Vers le même tems il mit au jour un écrit intitulé : *De origine & naturâ Animarum in Brutis, Sententiæ clariſſimorum Theologorum in aliquot Germaniæ Academiis; quibus ſimul Daniel Sennertus à crimine Blaſphemiæ & Hæreſeos, à Johanne Freitagio ipſi intentato, abſolvitur. Francof., Clemens Schleichius*, 1638. 12°. It. dans le Recueil de ſes Oeuvres.

12. *De Lithotomiâ, ſeu Calculi veſicæ ſectione, Conſultatio.* Dans le Traité de *Jean van Beverwyck, de Calculo. Lugd. Batav., Elzevirii*, 1638. *in*-12°.

(h) *Defenſio Tractatûs de origine Animarum, pro Dan. Sennerto contra Johannem Freitagium. Witteberga, Johan. Bergerus*, 1634. *in*-12.

Jean Freitag eut de son mariage neuf enfans, dont cinq lui survécurent. L'aîné de ses deux fils fut seigneur de *Berum* dans l'Oost-Frise : le cadet s'établit dans le même pays, & y fut seigneur de *Fredeborg*. De ses trois filles, l'ainée épousa *Daniel Overberg*, Gouverneur des jeunes Comtes d'Oost-Frise : la seconde fut mariée avec un Silèsien, nommé *Stauden*, Licencié (en Médecine, je pense :) & la troisième avec *François Besenius*, prémier Médecin de la Cour d'Oost-Frise.

IL NE FAUT pas confondre notre *Jean Freitag* avec un autre Médecin de ce nom, qui pratiqua avec réputation à *Ratisbonne*, & qui mourut le 24. septembre 1654., après avoir publié un Traité *de Melancholiâ Hypochondriacâ*, &c. Celui-ci étoit né à *Perleberg*, à deux lieues de *Wittenberg*, le 25. mars 1587.

IL FAUT encore distinguer notre Auteur de *Jean-Henri Freitag*, Médecin, qui s'établit, selon toutes les apparences, à *Quedlinbourg*, en Saxe, (*i*) & qui est auteur d'un livre intitulé : *Catalogi Testium veritatis Chymiatricæ Prodromus; hoc est, Ob-*

(*i*) C'est la Capitale d'un petit Etat situé entre les Principautés d'*Anhalt* & de *Halberstatt*, où il y a une *Ecole illustre*, & une riche Abbaye de Chanoinesses Lutheriennes. (*)

(*) La fameuse *Aurore de Königsmarg*, maitresse du Roi *Auguste II.*, & mère du Comte *Maurice de Saxe*, Marêchal de France, étoit Abbesse de *Quedlinbourg*.

ſervationum, ſeu Curationum Medico-Chirurgicarum, ad Methodum Chymicam inſtitutarum, Centuria prima. Quedlimburgi, Otto Chriſtophorus Salfeldt, 1635. 4°. It. *Ibid.*, 1636. 12°.

☞ *Pauli Freheri Theatrum*, 1371. 1372., *ex Vitis Profeſſorum Groning.* (avec le Portrait de l'Auteur.) *Manget, Bibliotheca Scriptor. Medicor. II.* 346.

Henri de Boiſleduc, ou *Henricus de Boſco Ducis*,

AINSI nommé, parce qu'il étoit de la ville, ou des environs de *Boiſleduc*, ville connue du Brabant. On peut ſuppoſer qu'il naquit dans les prémières années du XV. ſiècle. Ayant atteint l'age convenable, il alla prendre l'habit Religieux à *Cologne*, chez les Chanoines-Réguliers de la Ste Croix, que nous nommons ordinairement les Croiſiers. (*a*) Il enſeigna dépuis la Théologie dans cette maiſon, & donna une partie de ſon tems au miniſtère de la Chaire. Il compoſa en 1464.

α. *Poſtillatio ſuper Pſalterium*, en quatre vol. *in-fol.* On a auſſi de lui :

Z 2

(*a*) Ils ſe ſont établis au milieu de *Cologne* en 1309. Leur prémière fondation eſt due aux libéralités d'une veuve nommée *Godelinde de Hardeſauſt.* [*Gelenius de adm. ſacrâ & civili magnit. Coloniæ*, p. 496.]

β. *Index Theologicus.* Et

γ. *Index Concionatorius.* Ces Ouvrages ſe conſervent encore aujourd'hui chez les Croiſiers de *Cologne.*

☞ *Hartzheim, Biblioth. Colon., p.* 214.

Claude Saumaiſe, ou *de Saumaiſe*, ou *Claudius Salmaſius*,

FILS de *Bénigne de Saumaiſe*, & d'*Eliſabeth Virot*, naquit à *Semeur-en-Auxois*, petite ville de Bourgogne, le 15. avril 1588., & y fut baptiſé le 21. du même mois. Son père étoit alors Lieutenant en la Chancellerie de *Semeur*, & fut depuis Conſeiller au Parlement de *Dijon.* (*a*) Ce

(a) *Bénigne de Saumaiſe* étoit ſeigneur de *Tailly*, *Bouze*, & *S. Loup.* Il exerça ſa charge de Conſeiller avec une intègrité irréprochable, & une rare capacité, juſqu'à l'age d'environ 80. ans. On le trouve auſſi nommé dans differens Actes *Bénigne Saumaiſe*, & *Bénigne Saumaire.* Il deſcendoit d'une famille noble & ancienne, de laquelle étoit *Barthèlemi de Saumaiſe*, bourgeois de *Dijon*, qui fit en 1252. une fondation dans la paroiſſe de Nôtre-Dame de cette ville, pour y avoir ſa ſépulture. *Antoine Clément*, dont j'ai parlé ailleurs, a voulu faire deſcendre notre Auteur des anciens Comtes de *Saumaiſe*, qui étoient des plus grands ſeigneurs du pays, & alliés aux Duc de Bourgogne. *Philibert de la Mare* lui a donné la même extraction, apparemment par complaiſance pour ſa famille. Ces Ecrivains pour parvènir à leur but, ont compté parmi les Ancêtres de nôtre Auteur un certain *Walon*, qui étoit fils de *Reinold*, & ſeigneur de *Saumaiſe*, vivant en 1101. C'eſt une idée qui n'eſt jamais venue dans la tête d'aucun des Ancêtres de *Claude de Saumaiſe*, ni de lui-même. Mais après ſa mort, la vanité de ſa veuve l'engagea à hazarder cette généalogie, qui eſt évidemment fauſſe, puiſque l'ancienne famille des Comtes de *Sau-*

ſavant Magiſtrat fut l'unique Maitre de ſon fils pour la connoiſſance des langues Grecque & Latine. C'eſt un fait que le fils nous apprend lui-même dans la Préface de ſon Tertullien *de Pallio*. « Dans » la ſuite, ayant voulu auſſi apprendre » l'Hébreu, l'Arabe, & même le Cophte, » il y parvint, dit M. *Papillon*, ſans le » ſecours d'aucun Maitre. » Mais ce Bibliographe s'eſt aſſûrément trompé ſur ce point. (*b*) En 1604. *Saumaiſe* fut envoyé

maiſe eſt éteinte dépuis le XIV. ſiècle. J'abrège ici M. *Papillon*. Le P. *François Oudin* (*) n'eſt pas ſi favorable à *Saumaiſe*, qui avoit aſſez de vanité pour chercher à ſe parer d'une origine illuſtre. N'etoit-ce pas pour conſerver le ſouvenir de cette fauſſe origine, qu'il prit le nom de *Wallo Meſſalinus* dans ſa Diſſertation *de Epiſcopis & Presbyteris?*

(*) Art. *Pétau*, dans les Mémoires du P. *Niceron*, *T.* XXXVII. *pp.* 141. 142.

(b) *Quòd* προκείμενα (les dons placés ſur l'Autel,) *quæ intelliguntur voce* [Arabicâ] *ſequenti*, *non minùs communi apud Arabes Chriſtianos voce*, *quàm apud Græcos alterâ*, *VILES ET TERRENAS OBLATIONES vertit* [Salmaſius,] *non levem ſignificat Arabiſmi ignorantiam*, *& in eo*, *qui alios imperiosè docere audebat*, *non facilè tolerandam*. Renaudot, Liturgiar. Oriental. Collectio, I. 307.

Mirari ſatis nemo poteſt Salmaſium (*qui ubique fermè de linguâ Ægyptiacâ*, *tanquam ſibi non ignotâ*, *loquitur*, *ubi opus non erat*) *ignorantiam vel malam fidem hòc loco ita prodidiſſe*, *ut excuſationi locum non reliquerit*. Idem Ibid.

« Quant aux Langues Orientales, de la connoiſſance deſ» quelles vous vous faites tant d'honneur ; quand vous y auriez » tout l'avantage par-deſſus moi, que vous prétendez avoir, » je dévrois m'en conſoler, puiſque je vous ai ſouvent ouï dire » que *Saumaiſe*, *Caſaubon*, & les plus grands hommes de » ces derniers tems, y étoient fort ignorans. » *M. Huet*, *Lettre à M. Bochart*, *inſérée dans les Diſſ. ſur differens ſujets... recueillies par M. l'Abbé de Tilladet*, *édit. de Florence*, 1738. *T. I*, *p.* 178.

à *Paris* pour y faire sa Philosophie. Cette étude, à laquelle il ne paroit pas s'être beaucoup arrêté, ne l'empêcha pas de cultiver les Belles-Lettres, ni de former des liaisons avec divers Savans, qui se trouvoient dans cette grande ville, & surtout avec *Casaubon*, qui dès-lors conçut une grande idée de ce jeune homme, & qui contribua beaucoup à lui faire embrasser le Calvinisme. *Saumaise* ayant reçu de lui une lettre de recommandation, adressée à *George-Michel Lingelsheim*, Conseiller de l'Electeur Palatin, se transporta en 1606, à *Heidelberg*, sous prétexte d'y aller étudier la Jurisprudence, à laquelle son père le destinoit, & de s'y rendre disciple du fameux *Dénis Godefroy*, qui y professoit cette science avec une grande réputation. Mais son goût étoit décidé pour la Littèrature Grecque & Romaine: & l'entrée, que *Gruter* lui donna dans la Bibliothèque Palatine, dont il avoit la garde, redoubla son ardeur pour en feuilleter les nombreux Mss., & pour en confronter les plus remarquables avec les imprimés. Il y copia aussi plusieurs pièces, qui n'avoient jamais vû le jour, entre autres les Epigrammes anecdotes de l'Anthologie, & en communiqua quelques-unes à *Joseph Scaliger*. Son assiduité au travail étoit si grande, qu'on prétend que, pendant son séjour à *Heidelberg*, de trois nuits

il en passoit deux à étudier. Cela lui causa une maladie, dont il pensa mourir : & l'on a conservé l'Epitaphe qu'il se fit alors en vers Grecs & Latins. (*c*) Révenu en convalescence, il publia les prémiers fruits de ses études en 1608., & en 1609. De retour à *Dijon* en 1610., il s'y fit recevoir Avocat au Parlement le 19. juillet : mais ce ne fut que par complaisance pour son père ; car il ne fréquenta jamais le Barreau, & il donna toute son application à la Critique. Le 5. septembre 1622., il se maria avec *Anne Mercier*, fille de *Josias Mercier*, sieur de *Bordes*, Protestant fort accrèdité en France, & qui avoit donné plusieurs preuves de son savoir. *Mercier* avoit près de *Paris* une jolie maison de campagne, nommée *Grigny*, où les nouveaux mariés passèrent une partie des années suivantes. Au mois d'août 1629. *Saumaise* alla voir sa famille à *Dijon*, & y tomba malade. Après sa guèrison, son père songea à lui résigner sa charge de Conseiller : mais ce fut inutilement. Car quoi que le père

(*c*) Il la dicta au sieur *Théophile Brachet de la Milletière*, alors Calviniste :

Cujus spes nondum tota, nec fama sub auras
Venerat, hôc condor marmore Salmasius.
Μοῦσαι ἐκλαύσαντο, καὶ ἐνθάδε νεκρὸν ἔθεντο,
Πολλὴν τὴν σφετέρην ἐλπίδα, Σαλμάσιον.

Voyez le Journal des Savans, 1695. pag. 251. de l'édition in-12.

ait toûjours été bon Catholique, la mère qui affectionnoit fort les P. R., avoit élevé son fils dans leurs principes. Il s'y étoit affermi par son séjour à *Heidelberg*, & encore davantage par son mariage avec une huguenotte. Cependant le Parlement de *Dijon* passa par-dessus cette considèration, & en écrivit à M. *de Marillac*, Garde des Sceaux : mais cet illustre Magistrat, plus zèlé que les Conseillers de *Dijon* pour les intèrêts de la Foi, fut inèxorable sur la promotion de *Saumaise*, qui se voyant déchu de ses espèrances, ne songea plus qu'à se livrer à ses études favorites. La réputation, qu'il s'étoit déja faite par ses ouvrages, engagea les Universités de *Padoue* & de *Bologne* à lui offrir des Chaires de Professeur avec de bons appointemens. Mais il étoit trop vain pour accepter le titre de Professeur. Les Curateurs de l'Acadèmie de *Leyde* se flattèrent avec plus de fondement de le tenter, en lui offrant la place honorable, que *Joseph Scaliger* avoit autrefois remplie chez eux. Ils lui en écrivirent en 1631. dans des termes fort empressés, lui marquant qu'on souhaitoit uniquement de lui, qu'il s'appliquât à éclaircir l'histoire Ecclésiastique, & à réfuter les Annales de *Baronius*. Ce fut sur ce pied, qu'on l'invita à ce poste, sans y joindre le titre de *Professeur honoraire*, que *Saumaise* croyoi

au-dessous de lui. On lui donna le pas au-dessus de tous les Professeurs dans les Actes publics, & on le plaça immèdiatement après le Magistrat. Pour ses appointemens, on lui assigna d'abord deux mille florins de pension, avec le logement : cette somme fut portée dans la suite à 3000. florins, outre l'exemption de tout subside. Il accepta ces offres, & se rendit avec toute sa famille à *Leyde* au printems de l'an 1632. On le logea dans un Hôtel, qui avoit appartenu aux Chevaliers de Malte, & qui étoit accompagné d'un beau jardin. Malgré cela, il lui fallut bientôt payer le tribut à l'air mal-sain du pays. Il se sentit fort mal en 1634., & fut même ménacé d'hydropisie. A peine avoit-il recouvré la santé, après huit mois de langueur, que le Prince d'Orange, *Fréderic-Henri de Nassau*, l'engagea à écrire sur la Milice des Romains. Il obéït, mais son travail n'a paru qu'après sa mort. Les soupçons de peste, qu'il y eut en Hollande l'année suivante, l'obligèrent à demander permission d'aller faire un tour en France. Lorsqu'il fut à *Paris*, *Louïs XIII.* lui accorda un brévet de Conseiller d'Etat, & le collier de l'Ordre de S. Michel, qui étoit alors d'une plus grande distinction qu'il ne l'a été dépuis. Après cela *Saumaise* alla passer quelque tems à *Dijon*, où le Prince de Condé, *Henri de*

Bourbon, Gouverneur de la Bourgogne, fit de grands efforts pour le rétenir dans le Royaume. Il céda aux inſtances de ce Prince, & aux prières de ſes amis : mais ſous les conditions ſuivantes : Qu'il ſeroit rappellé par un commandement exprès du Roi. Qu'on lui donneroit la penſion de 3,600. livres, qui avoit été accordée à *Grotius*. Qu'on lui payeroit les deux quartiers de ſes appointemens de *Leyde*, qui étoient échus depuis ſon départ, & qu'on y ajouteroit une ſomme pour les frais du tranſport de ſes effets. Le Prince agréa ces propoſitions, & donna de bonnes eſpèrances : mais *Saumaiſe* en ayant vainement attendu l'exècution pendant quelques mois, reprit enfin la route de Hollande, où il aborda au printems de 1636. Environ quatre ans après, il fut obligé de retourner à *Dijon*, pour recueillir la ſucceſſion de ſon père, qui y étoit mort le 15. janvier de cette année. On prétend que dans le ſéjour qu'il fit à *Paris*, à ſon paſſage, il fut très-bien accueilli du Cardinal *de Richelieu*, qui lui fit offrir juſqu'à 12,000. livres de penſion, s'il vouloit renoncer à la Hollande. Une propoſition ſi avantageuſe l'ébranla : mais ayant ſçu du ſieur *de Chavigny*, qui la lui avoit faite, qu'on ajoutoit pour condition, qu'il travailleroit à l'hiſtoire du Cardinal, il répondit qu'il n'étoit point

homme à consacrer sa plume à la flatterie, & continua son voyage en Bourgogne. Ses affaires l'y retinrent jusqu'à la fin de 1645., qu'il reprit le chemin de *Leyde*. On croit que ce fut encore à son passage à *Paris*, que le Roi T. C. lui fit expèdier un bref, (*d*) portant une pension de 6000. livres, avec de grands éloges *de son éminente doctrine, & de son ancienne & noble race.* (e) Mais M. *Papillon* doute que *Saumaise* ait jamais rien touché de cette pension. Il y avoit quatre ans & demi qu'il étoit révenu en Hollande, lorsque la Reine *Christine de Suède* l'engagea de se rendre à sa Cour. Elle l'y avoit invité par des Lettres très-pressantes. Il eut beaucoup de peine à s'y résoudre, sur-tout à cause de sa santé, à laquelle l'air de Suède ne pouvoit manquer d'étre contraire. Enfin les sollicitations de sa femme, (*f*) qui se persuada qu'il tireroit de grands avantages de ce voyage, le déterminèrent à partir au mois de juïllet 1650. Mais comme elle étoit fort entêtée de la haute noblesse de son mari, elle exigea de lui, qu'il parût à *Stockholm*,

(*d*) Daté du 3. septembre 1644. *Clément* l'a mis à la suite de sa Vie.

(*e*) La famille de *Saumaise* porte d'Azur, au chévron ondé d'or d'accompagné de trois glands de même.

(*f*) C'étoit une matrone fort jalouse & fort impèrieuse; ce qui la fit appeller *la Junon de Saumaise.* (*Menagiana*, édit. de *Paris* 1715., *II.* 27.)

non en habit de Savant modeste, comme il avoit accoutumé de faire : mais vêtu en Courtisan & en Cavalier. Il eut la complaisance de suivre ce conseil, qui fit faire beaucoup de plaisanteries à ses dépens. La Reine, qui eut avec lui de fréquens entretiens, n'oublia rien pour lui faire sentir combien elle le considèroit. Elle conserva toûjours pour lui les mêmes sentimens, & rien n'égale les témoignages, qu'elle lui en donna dans les lettres, dont elle l'honora en diffèrens tems. Elle les confirma par une preuve bien forte, à l'occasion d'un démêlé, que *Saumaise* eut avec *Isaac Vossius*, où elle prit hautement le parti du prémier. (*g*) Un mois auparavant elle avoit écrit à *Saumaise* pour le sommer d'exècuter la parole, qu'il lui avoit donnée de faire un second voyage en Suède, offrant de lui envoyer un vaisseau à *Lubec*, pour le prendre, & l'assûrant qu'elle *ne pouvoit vivre contente sans lui.* *Saumaise* n'avoit obtènu des Curateurs de l'Université de *Leyde*,

(*g*) Elle écrivit au second (le 1. mai 1652.) « Ne » vous étonnez pas si j'embrasse cette occasion, pour faire » voir en votre exemple la diffèrence que je fais entre les » hommes. La justice m'oblige à vous priver de la charge » de Bibliothècaire que je vous avois octroyée, & de vous » défendre l'entrée à ma Cour. Si l'envie vous prend d'y » retourner, sachez que cela ne se fera jamais, si ce n'est » que vous n'obtèniez grace de celui que vous avez voulu » outrager : & ce ne sera jamais que par son entremise, » que je vous rétablirai, &c. »

qu'un congé de ſix mois pour ce voyage. Mais la Reine l'ayant rétenu près de ſix mois par de-là, ces Curateurs lui écrivirent au mois de mars 1653., pour la ſupplier de permettre, qu'il revînt à ſon poſte. Ils diſoient dans leur Lettre, que le monde ne ſe paſſeroit pas plus aiſément du ſoleil, que leur Académie de ce Savant. (*h*) *Chriſtine* ne ſe rendit qu'avec peine à leurs déſirs : & quand *Saumaiſe* partit, elle le gratifia de ſon portrait peint par *Bourdon*. Il prit ſa route par le Danemarc., & eut l'honneur de rendre ſes devoirs au Roi *Fréderic III.*, qui l'admit à ſa table, & le fit conduire à ſes frais juſqu'aux frontières de ſes Etats, après lui avoir donné ſon portrait, & celui de la Reine, ſans compter quelques autres préſens. De longues & fréquentes attaques de Goute avoient fort dérangé la ſanté de *Saumaiſe* dépuis pluſieurs années : ſes incommodités redoublèrent dépuis ce dernier voyage, en ſorte que ſa femme ayant réſolu de prendre les eaux de *Spa* pour quelques indiſpoſitions, il crut qu'elles pourroient auſſi lui faire du bien. En effet s'étant rendu en ce lieu, il parut ſe trouver mieux les prémiers jours qu'il uſa de ces eaux. Mais une fièvre legère, qui lui ſurvint, l'obligea

(h) *Haud difficiliùs mundum ſole, quàm Academiam noſtam hoc Muſarum ſacrario privari.*

de se mettre au lit : & le mal augmentant, il sentit qu'il approchoit de sa fin. *David Stuart*, Calviniste, & Professeur en Théologie, l'exhorta dans ses dernières heures, & ne manqua pas de le confirmer dans les principes de sa secte. On dit même qu'il tira de lui une profession de Foi conforme à cette doctrine. Quoi qu'il en soit, *Saumaise* mourut le 3. septembre de cette année 1653., & fut enterré sans cérémonie & sans épitaphe dans l'Eglise de S. Jean de *Mastricht*. L'Académie de *Leyde* lui fit faire une Oraison funèbre par *Adolphe Vorstius*, l'un de ses Professeurs. On dit que la Reine *Christine* lui en fit faire une autre par un Professeur d'*Upsal*, (i) & qu'elle promit à sa veuve de prendre soin de l'éducation de l'un de ses fils, qui étoit à la Cour de Suède, & (ce qui étonne) le seul que *Saumaise* eût destiné à l'étude. A sa mort il en laissa cinq vivans, & une fille, nommée *Elisabeth-Bénigne*, qu'il aimoit plus que tous ses autres enfans, comme il paroit assez par son testament, qu'il signa à *Spa* le 30. août. Car après avoir également partagé entre eux ses biens meubles, il voulut que ses immeubles fussent partagés en

(i) On a encore un *Discours fait à l'ouverture du Collège d'Orange* en 1653., qui est un Eloge funèbre de *Saumaise*, prononcé par *Samuel Sorbière*, alors Protestant, & Principal du Collège d'*Orange*. Il avoit lié une étroite amitié avec *Saumaise* à *Leyde*.

ſept portions, & que ſa fille en eût deux, & châcun de ſes fils une. L'ainé, *Béni-gne-Iſaac*, fut tué en 1655. à *Paray* en Charolois par *Théophile de Damas*, baron de *Digoine*. Je parlerai du ſecond à l'article ſuivant. Le troiſième, *Joſias de Saumaiſe*, ſieur du *Pleſſis*, ſuivit en Pologne *Charles-Guſtave*, Roi de Suède, & y fut tué la même année que ſon frère aîné. *Louïs*, le quatrième, fut appellé en Angleterre par *Charles II.*: & le dernier, *Louïs-Charles*, fut Page de l'Electeur Palatin. Il reſte en Hollande quelques deſcendans de ces deux derniers. Leur mère ſe retira à *Paris*, où elle mourut en 1657. vers le mois de mai. M. *Huet*, qui avoit été grand ami de *Saumaiſe*, lui a rendu les devoirs funèbres à la façon des Anciens. On trouve parmi ſes Poëſies (édit. de *la Haye*, 1740. pp. 132--139.) *Funus Claudii Salmaſii*, composé de onze petites pièces : 1. *Conclamatio*. 2. *Conlocatio*. 3. *Ad Leydam urbem*. 4. *ad Mortem*. 5. *ad Famam*. 6. *ad Manes Salmaſii*. 7. *Convocatio*. 8. *Monodia*. 9. *Inhumatio*. 10. *Conſecratio ; ad Poetas*. 11. *In Obitum Cl. Salmaſii Epigramma*, *ſtylo Enniano*. Voici cette Epigramme :

Vitaï finem poſtquam eſt Salmaſius aptus (k),
Omnis homo mœſtis hunc decorat lacrymis.

(k) *Adeptus.*

Scilicet id faciunt, quod possunt: sed queat olli
Ningulu' (l) *pro scriptis reddere opræpretium.*

On a porté des jugemens fort differens sur *Saumaise*: aujourd'hui on convient que, du côté du cœur, il étoit bon ami, & fort poli dans la conversation, mais très-impoli, & très-mordant dans ses écrits. Le Cardinal *Bona* l'appelle *Ecclesiæ Romanæ hostis infensissimus* (ce qui est très-vrai,) *Hæreticus pestilentissimus, vir loquax & mendax, &c.* Quelques traits de sa vie, que j'ai rapportés plus haut, prouvent qu'il avoit beaucoup de vanité. En voici un autre trait: « M. *Vossius* m'a dit (c'est » *Colomiez* qui parle (*m*)) que MM. *Gaulmin*, *Saumaise*, & *Maussac* se rencon- » trant un jour à la Bibliothèque Royale, » le prémier dit aux deux autres: *Je pense* » *que nous pourrions bien tous trois tenir* » *tête à tous les Savans de l'Europe.* A » quoi M. de *Saumaise* répondit: *Joignez* » *à tout ce qu'il y a de Savans au mon-* » *de & vous, & M. de Maussac; je vous* » *tiendrai tête moi seul.* » Venons à son savoir. On ne peut disconvenir qu'il n'eût des connoissances fort profondes dans la Grammaire Latine, dans la Critique, dans l'Histoire, & dans les Antiquités Ecclésiastiques & profanes: & qu'il n'eût un esprit fort subtil & fort pénètrant. Un

(l) *Ningulus* opposé à *Singulus*: *Nullus*.
(m) *Operum*, *pag.* 317.

savant

ſavant Italien (*n*) dit : *Oh! con quanta brama ſto, attendendo che ſi publichi tutto il Salmaſio. Biſogna confeſſare il vero : fù una Phenice, che ſin ad hora ſotto le ſue cinere non ha covato nuovo rampolo. Foſſe ſtato così paziente in riveder le coſe ſue, com' era ingegnoſo, acuto, erudito, ſarebbe ſtato l'unico moſtro d'ammirazione. Ne il Meurſio è ſoggetto da ſpregiarſi, ſe bene à mio giudizio non può venire in tal parangone.*

M. *Sparavieri* touche à travers cet éloge le grand défaut de *Saumaiſe ;* la plupart de ſes Ouvrages ne ſont pas médités : & preſque tous offenſent par le peu d'ordre qui y regne, par le verbiage de l'Auteur, par ſon affectation de paroitre ſavant, & par les injures qu'il vomit contre ſes adverſaires. A ces défauts, il faut ajouter le peu de Philoſophie, qui paroit dans tous les livres de *Saumaiſe*, & ſa hardieſſe à écrire ſur des matières de Théologie qu'il n'entendoit guères, & ſur des matières de Droit qu'il n'entendoit pas. *Ulric Huber* nous apprend, (*o*) que quand il vint à *Leyde*, il ne ſavoit s'entretenir en Latin, & qu'il demandoit d'abord à ceux qui lui parloient en cette langue : *Savez-vous le François ?*

(n) *Franc. Sparaverius, ep. ad Magliabechium, in Epiſtolis claror. Venetorum ad eum, Florentiæ* 1746. *in-12., T. II. pag.* 41.

(o) *Orat. X., inter Opera minora, T. I. p.* 219.

Peu de jours avant sa mort, il fit promettre à sa femme, qu'elle jetteroit au feu tous les papiers, qu'elle trouveroit chez lui dans une certaine armoire, où étoient les écrits qu'il avoit préparés contre differens Savans, & qu'il avoit remplis à son ordinaire du fiel le plus amer. Elle exècuta très-ponctuellement cet ordre, & en fut même fortement réprimandée par la Reine de Suède, dans la lettre que cette Princesse lui écrivit sur la mort de son mari. Mais ses enfans sauvèrent plusieurs de ses Ouvrages, dont la plupart ont été publiés dans la suite. On voit le portrait de *Saumaise* à la tête des ses Lettres. Si ce portrait est juste, sa physionomie n'étoit pas révenante.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Nili, Archiepiscopi Thessalonicensis, libri duo de Primatu Papæ Romani. Et liber de Purgatorio igne; Græcè & Latinè ex interpretatione Bonaventuræ Vulcanii. Item Barlaami monachi liber de Primatu Papæ; Græcè & Latinè, ex interpretatione Joannis Luydi. Omnia ex editione, & cum notis Claudii Salmasii. Hanoviæ*, 1608. 8°. It. *Heidelbergæ*, 1608. 8°. It. 1612. It. avec le *n.* 34. Le prémier de ces Traités avoit déja été publié en Grec & en Latin par *Bonaventure Vulcanius*, dont je parlerai ailleurs. *Jean Lloyd*, ou *Lhuyd*,

Maitre-és-Arts d'*Oxford*, (p) avoit publié le ſecond, auſſi en Grec & en Latin : *Oxoniæ*, 1592. 4°. *Saumaiſe* ne changea rien aux verſions de ces prémiers Editeurs; il ſe contenta d'y joindre ſes Notes Anti-Papales, & il dédia le tout à *Louïs Servin*, Avocat génèral au Parlement de *Paris*, fort prévenu contre le S. Siège. *Nilus*, Archévêque Schiſmatique de *Salonichi*, vivoit en 1355. *Barlaam*, Moine de l'Ordre de S. Baſile, natif de *Seminaria* en Calabre, fut élevé dans le ſein de l'Egliſe Catholique : il adhèra enſuite au Schiſme des Grecs, il écrivit contre les Latins, & dévint Abbé du monaſtère de S. Sauveur de CP. Vers l'an 1341., il quitta cette ville, renonça au Schiſme, fut fait Evêque de *Gièrace* dans le Royaume de Naples, & compoſa quelques écrits contraires à ceux qu'il avoit fait paroitre auparavant. J'en ai marqué quelques-uns ci-deſſus T. XIV. pp. 156. 157.

2. *Lucii Annæi Flori, rerum Romanarum libri quatuor; cum Notis Jani Gruteri. Nunc primùm acceſſerunt Notæ & Caſtigationes Claudii Salmaſii. Heidelb., Commelinus*, 1609. 12°. *Saumaiſe* nous apprend que cette édition lui couta à peine dix jours de travail. Pluſieurs prétendent qu'il ſe

Aa 2

(*p*) Dépuis Vicaire de *Writle* dans le Comté d'Eſſex, mort en 1603.

repentit dans la ſuite de l'avoir publiée. Elle reparut avec les notes choiſies de *Stadius*, de *Gruter*, & de *Pontanus*, ſous ce titre : *Luc. Annæi Flori*, *rerum Romanarum Editio nova ; accurante Joanne Freinshemio. Argentorati*, *hæredes Lazari Zetzneri*, 1636. 8°. pp. 436. ſans les tables, & les diverſes leçons. It. *L. Annæus Florus. Cl. Salmaſius addidit Lucium Ampelium è cod. mſ.*, *nunquam antehac editum. Lugd. Bat.* (Bonav. & Abrah.) *Elzevirii*, 1638. 24°. ſans Notes. Voici le contenu de cette édition : Dédicace des Imprimeurs à *Guillaume Boſwel*, Réſident de la Cour d'Angleterre à *la Haye*, pp. 3. Prologue de Florus, publié par *Elie Vinet*, &c., pp. 3. Enſuite, Page 1. *L. Annæi Flori rerum Romanarum libri quatuor ;* avec le Prologue ordinaire : *Populus*, *&c.* Page 119. *Epitome altera Hiſtoriæ Romanæ*, *ſive Argumenta librorum T. Livii*, *etiam illorum qui interciderunt*, *eodem Floro*, *ùt vulgò volunt*, *authore.* Page 215. *Excerptiones Chronologicæ ad Florum ; ad librorum & capitum ſingulorum loca ita concinnatæ*, *ut prior cifra librum*, *altera caput tibi oſtendat.* C'eſt une Table chronologique en quatre colonnes, dont la prémière marque les années, qui ont dévancé l'Ere vulgaire : la ſeconde, les évènemens raportés par Florus : la troiſième ; les années depuis la fondation de

Rome : & la quatrième, les principaux traits de l'Hiſtoire ſacrée, & d'autres choſes, qui ne ſe trouvent point dans Florus. Page 247. *Ad Florum Variarum lectionum libellus, collectus ex Notis Gruteri, Salmaſii, Vineti, & editionibus.* Page 291--536. *Lucius Ampelius, ex bibliothecâ Cl. Salmaſii*, (*Voyez le n. 12. ci-après*) avec une Préface de *Saumaiſe* (pp. 293--302.) où il fait l'Apologie des Ecrivains du IV. & du V. ſiècle, qui ont abrègé les anciens Hiſtoriens. Au bout : *In Lucium Florum Index*, pp. 16. Item *Cum Notis Joannis Stadii. Oxonii*, 1638. 12°. It. *Lugd. Bat.*, *Adrian. Wyngaerden*, 1648. 12°. Publié par *Nicolas Blankaart*, qui tira des différens ouvrages de *Saumaiſe* tout ce qu'il crut propre à éclaircir l'Hiſtoire de Florus : mais *Saumaiſe* déſavoua cette édition, & il n'eut pas tort. It. *Lugd. Bat.*, *Elzevirii*, 1655. 12°. Les Notes de *Saumaiſe* ont paſſé dans les éditions du *Florus Variorum : Amſt.*, *Elzevirii*, 1660. 8°. It. *Lugd. Bat.*, 1664., 1672., 1692., 1698. & 1702. 8°. It. *Neomagi*, *Andreas ab Hooghenhuyſen*, 1662. 8°. avec l'*Ampelius* à la ſuite. It. *Hamburgi*, *Wolkerus*, in-12°. ſans date. It. *Franeq.*, *Hanſonius Hagenaar*, 1690. 4°. conformément à l'édition de 1648. It. *Trajecti Batavor.*, *Joan. Ribbius*, 1680. 12°. *edente J. G. Grævio.* It. *Londini*, *Thomſon*, 1715. 8°. It. *Amſt.*,

Georg. Gallet, 1702. 8°. 2. vol., pp. 533. & 242., ſans 99. pages pour la Table, & 46. pour *L. Ampelius. Colomiez* s'eſt étonné que *Saumaiſe* en publiant plus d'une fois ſon Florus, n'ait pas trouvé un Fragment de cet Auteur, rapporté par *Etienne Pighius* ſur Valère Maxime, *lib. IV. c. 8.* (q)

9. Un *Poëme Iambique* de cent-quarante vers, dans la *Défenſe du Délit commun par Milletot*, édition de 1611. *in*-8°. (faite à *Dijon* chez *Claude Guyot*) page 135. & ſuiv. On voit à la tête du Traité d'*Albert Rubens*, *de Calceo Senatorio* (page 147. de l'édition de *Nilant*, 1714.) neuf vers Latins traduits du Grec par *Saumaiſe* : Deux Epigrammes Grecques, auſſi traduites en Latin, au devant de l'Hérodote de *Jacques Gronovius*, *Lugd. Bat.*, 1715. *fol.* Il a donné pluſieurs petites Pièces en vers dans ſes Ouvrages, comme dans ſa Réfutation des Remarques de *Kerkoetius*, ou du P. *Pétau*: (r) dans ſon Explication de

(*q*) Edition d'Anvers, 1608. pag. 470. Ce fragment doit être inſèré dans *Florus*, *Lib. II. c. 7. circa med.* après ces mots : *Aderant Rhodii, nauticus populus.* Le voici : *Nam Rhodos, opinatiſſima inſula, & totius Aſiæ inſularum metropolis, cum penè omnibus Cycladibus arma pertimeſcens Romana, jam dudum ſe fœderatam populo illi conjunxerat, & navali bello ſolatia* (ſubſidia) *condonabat.*

(*r*) Voyez ci-après ſur le *n.* 8. *Ménage*, grand admirateur de *Saumaiſe*, cite d'après *Bayle*, les vers ſuivans, comme une preuve de l'habileté de ſon héros dans la Poëſie Latine :

Cùm, depilatis natibus, & facie improbâ,

l'Inscription Grecque, composée en l'honneur d'Hérode l'Attique, où l'on trouve sa version, en 39. vers héxamètres, de ladite Inscription : & (*Ibid. pag. 82.*) 58. vers héxamètres, contenant la traduction de la Dédicace Grecque de la Statue de Régilla, femme de cet Hérode, &c. Plusieurs vers Latins, insérés dans quelques-unes de ses Lettres. Les deux Epitaphes, que j'ai rapportées plus haut, &c. *Casaubon* loue dans ses Lettres la *beauté* des vers de *Saumaise*. M. *Huet* assure dans une Lettre

Malâque mente, monstrum Cercopithecium
Miros se ludos ostensurum dixerat,
Non antè visos, & diem condixerat :
Conveniunt omnes Cercopitheci Simiæ,
Clurinæ pecudes, omne genus Cercopium,
Quæ sunt caudatæ, quæ sine caudis ambulant,
Similes hominibus bestiæ turpissimæ.
Tunc, Simiorum cœtus cùm esset maximus,
Erat inter illos ingens expectatio,
Quidnam editurus & miri & novi foret
Tam grandium minator ille Simius.
Ergo, ut promissis faceret, & dictis fidem,
Proceram cùm legisset in campo arborem,
Quam vidit unam celsiorem cæteris,
Hanc subito ascensu aggressus petere protinus,
Altum arrependo ut arriperet fastigium:
Sperans se & cœlum posse sic contendere.
Verùm, cùm magno nisu, magnis viribus
Sudans, laborans, æstuans ut scanderet,
Summum ad cacumen jam venisset arboris:
Ac se videret non posse ultra progredi,
Culum ostentare cœpit, & turpes nates:
Derisuique spectatoribus fuit.

M. *de la Monnoye* a remarqué, d'après *Ménage* lui-même, que ces vers n'étoient qu'une paraphrase d'une Epigramme Grecque de *Joseph Scaliger* contre *Thomas Lydiat* : de plus, que *caudatus* n'est pas latin.

m^{tre} qu'il avoit un goût exquis pour la Poësie, & qu'il traduisoit très-bien les vers Latins en vers Grecs, & les vers Grecs en vers Latins. Mais *il faisoit pitié* (dit *Vigneul-Marville*, ou *D. Noël d'Argonne*) *quand il se mêloit de faire des Vers François.* M. *Papillon* soûtient que *Saumaise* ne fit jamais en cette langue qu'un *Sonnet*, pour répondre à des Vers François, que M. *Staackman*, illustre Hollandois, lui avoit envoyés : & qu'il ne prévoyoit pas qu'il seroit un jour imprimé. Ce Sonnet se trouve dans les Lettres de *Saumaise* publiées par *Clément*, (page 121.) & dans les Mêlanges de *Vigneul-Marville.* (Paris, 1725. T. I. p. 34.)

4. *Duarum Inscriptionum veterum, Herodis Attici Rhetoris & Regillæ conjugis honori positarum, Explicatio. Ejusdem ad Dosiadæ Aras, Simmiæ Rhodii Ovum, Alas, Securim, Theocriti Fistulam, Notæ. Paris., Hieron. Drouart*, 1619. 4°. pp. 248. It. dans *Thomæ Crenii Musæum Philologicum Historicum secundum. Lugd. Bat., Abrah. Mylius*, 1700. 12°.

5. *Amici ad Amicum de Suburbicariis regionibus, & Ecclesiis Suburbicariis, Epistola*, datée du 1. janvier 1619., & imprimée *in*-8°., pp. 18. sans nom de ville, &c. It. plus correctement dans les Lettres de *Saumaise* publiées par *Antoine Clément.* Les Provinces Suburbicaires (*Urbi, seu Romæ,*

subjectæ) étoient celles, sur lesquelles s'étendoit la Jurisdiction Patriarchale de l'Evêque de Rome, suivant le sixième Canon du Concile de Nicée, de la version de Rufin. *Jacques Godefroy*, qui professoit le Droit à *Génève*, avoit publié sans se nommer : *De Suburbicariis regionibus, & Ecclesiis, seu de Præfecturâ, & Episcopi urbis Romæ Diœcesi, Conjectura. Francof., Unckelius, 1618. 4°.*, où il prétendoit que ces provinces étoient bornées à cent mille pas autour de *Rome*, & que c'étoient celles qui formoient la jurisdiction du Préfet de cette ville. Il en comptoit quatre: la Toscane suburbicaire, le Picenum suburbicaire, l'ancien & le nouveau Latium. *Saumaise*, partant du même principe, en comptoit aussi quatre : mais il ne prénoit les deux Latiums que pour une province, & y ajoutoit la Valèrie. Le P. *Sirmond*, Recteur du Collège de *Clermont* à *Paris*, fit paroitre contre le prémier : *Censura Conjecturæ Anonymi de Suburbicariis regionibus, & Ecclesiis. Paris., Sebast. Cramoisy*, 1618. 8°. (& dans ses Oeuvres, Tome IV.,) où il soutient que les provinces suburbicaires sont toutes celles, qui étoient soumises au Vicaire de la ville de *Rome*, c. d. la Campanie, la Toscane, l'Ombrie, le Picenum suburbicaire, la Sicile, la Pouïlle, la Calábre, la Lucanie, l'Abruzze, le Samnium, les Isles de Sardagne

& de Corse, & la Valèrie. Il y soutient en même tems que les Eglises suburbicaires furent ainsi appellées, non parce qu'elles répondoient précisément aux provinces suburbicaires, mais parce qu'elles étoient sous la jurisdiction Patriarchale de l'Evêque de Rome, comme les Provinces suburbicaires étoient sous la jurisdiction du Vicaire d'Italie. En conséquence il donne à toutes les Eglises de l'Occident le nom de Suburbicaires, comme étant du Patriarchat de *Rome*. C'est sur quoi *Saumaise* l'entreprit dans la Lettre *Amici ad Amicum*. *Godefroi* publia pour se défendre : *Vindiciæ pro Conjecturâ de Suburbicariis regionibus, & Ecclesiis, adversùs Censuram Jacobi Sirmondi, Societatis Jesu. Genevæ, Petrus de la Rovière*, 1619. 4°. Le P. *Sirmond* répliqua à ses deux Adversaires par son *Adventoria Causidico Divionensi, adversùs Amici ad Amicum Epistolam de Suburbicariis regionibus, & Ecclesiis. Cum Censurâ Vindiciarum Conjecturæ alterius Anonymi. Lutet. Paris., Sebast. Cramoisy*, 1620. 8°. *Saumaise* continua la dispute par son *Eucharisticon*, dont je parle plus bas.

6. *Historiæ Augustæ Scriptores sex : Ælius Spartianus, Julius Capitolinus, Ælius Lampridius, Vulcatius Gallicanus, Trebellius Pollio, Flavius Vopiscus. Claudius Salmasius ex veteribus libris recensuit, & librum adjecit Notarum ac Emendationum ; quibus*

adjectæ sunt Notæ ac Emendationes Isaaci Casauboni, jam antea editæ. Paris., Grand Navire, (*Jérôme Droüart*) 1620. *fol.* It. *Lugd. Bat.*, *Franc. Hackius*, 1670--1671. 8°. 2. vol. Cette seconde édition vaut mieux que la prémière, & renferme aussi les Notes de *Gruterus. Corneille Schrevelius* abrègea les Notes de *Saumaise*, dans l'édition qu'il donna de ces anciens Historiens, *Lugd. Bat.*, 1661. 8°. Et *Guillaume Musgrave* a insèré dans sa *Vie de Géta* (Excester, 1716. 12°.) tout ce que *Saumaise* avoit dit de ce Tyran dans ses Remarques sur Capitolin.

7. *Eucharisticon Jacobo Sirmundo, S. J. P., pro Adventoriâ de regionibus, & Ecclesiis Suburbicariis. Paris., Hieron. Drouart*, 1621. 4°. Cet ouvrage fut réfuté par celui du P. *Sirmond*, qui est intitulé : *Propempticon Claudio Salmasio, adversùs ejus Eucharisticon de Suburbicariis regionibus & Ecclesiis. Paris., Sebast. Cramoisy*, 1622. 8°. *Jacques l'Eschassier*, Avocat au Parlement de Paris, soutint à peu près le même système que le P. *Sirmond*, dans un écrit de deux pages, intitulé : *De Ecclesiis Suburbicariis, Observatio.* (Paris.) 1618. *in-*4°. It. sous ce titre : *De vocabulis ad Geographiam Juris Romani pertinentibus, Observatio, Antemurali Sionis serviens; ubi obiter de Suburbicariis provinciis quædam dicuntur. Autore Jacobo Leschasserio*,

Parisiensi J. C. Francof., 1619. 8°. *Jérôme Aléandre*, le jeune, domestique du Cardinal *Ottavio Bandini*, publia *Refutatio Conjecturæ Anonymi Scriptoris de Suburbicariis regionibus, & diœcesi Episcopi Romani. Lutet. Paris.*, *Sebast. Cramoisy*, 1619. 4°. *Jean Dartis*, de *Cahors*, Professeur en Droit à *Paris*, donna sur le même sujet : *De Urbicariis, & Suburbicariis regionibus, & Ecclesiis, Libri tres. Parisiis, Dionys. Langlois*, 1620. 12°. Auxquels on opposa : *De Urbicariis & Suburbicariis regionibus & Ecclesiis ; adversùs Joannem Artisium, aliàs Joannem de Manibus. Argentorati, Lazarus Zetznerus*, 1620. 12°. *Marc-Antoine Cappelli*, Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs Conventuels, mort à *Rome* en 1625., entra aussi dans cette dispute, & publia : *Disputationes duæ de summo Pontificatu B. Petri, & de successione Episcopi Romani in eumdem Pontificatum ; contra Anonymos duos de Papatu Romano, & de Suburbicariis regionibus ac Ecclesiis. Coloniæ Agripp.*, 1621. *in*-4°. (*s*)

(*s*) Ces Dissertations se retrouvent dans le XVI. tome de la *Bibliotheca maxima Pontificia Joannis Thomæ de Rocaberti : Romæ*, 1695. *& suiv. in-fol.* On y trouve aussi : *Fr. Marci Antonii Cappelli, Franciscani Conventualis, adversùs prætensum Primatum Regis Angliæ, liber*, qui avoit paru *Bononiæ*, 1610. *in*-4., puis *Coloniæ*, 1611. *in*-12. Et une autre pièce du même *Cappelli*, intitulée : *de Appellationibus Ecclesiæ Africanæ ad Romanam sedem Dissertatio adversùs Hæreticos nostri temporis*, imprimée d'abord *Parisiis, Nicolaus Buon*, 1622. *in*-12. & dont on a une troisième édition *ad Bibliothecæ Albanæ exemplar, ab Authore ipso majori ex parte immutatum, correctum, auctum.*

Les deux Ouvrages Anonymes attaqués ici ſont celui de *Marc-Antoine de Dominis*, intitulé : *Papatus Romanus, deque origine, progreſſu, & extinctione ipſius. Londini*, 1617. 4°., & la *Conjectura* de *Jacques Godefroy*. Voyez tout ce qui eſt dit de *Blondel* (*apud Grotium ep.* 457., *& Sarravium, ep.* 4.)

8. *Q. Sept. Florentis Tertulliani liber de Pallio. Claudius Salmaſius recenſuit, explicavit, notis illuſtravit. Pariſ., Hieron. Drouart*, 1622. 8°. It. —— *Claudius Salmaſius ante mortem recenſuit, explicavit, notis illuſtravit. Accedit vera ad vivum ejus effigies. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1656. 8°. pp. 475. ſans deux tables à la fin, & la dédicace de *Saumaiſe* à ſon père, datée de *Paris* le 7. avril 1622. On trouve ici (ſuivant la 2e édition, qui pour le fonds ne diffère en rien de la prémière) Page 1--34. le texte de Tertullien ſuivant les anciennes éditions. Page 35--58. *Nova editio ex veteribus libris emendata*, qui contient pluſieurs corrections tirées d'un Tertullien en 2. vol. *in-fol.* qui appartènoit à *Jacques le Bélin*, Avocat, & qui ſe conſervoit en 1742. à *Dijon*, chez M. *le Bélin*, Maitre des Comptes. Page 59--475. *Notæ*. *André Friſius*, habile Imprimeur d'*Amſterdam*, en a tiré ce que *Sau-*

Præfigitur Joannis Bontonii, de ejuſdem Cappelli vitâ & ſcriptis, Diatriba. Romæ, 1722. in-8.

maiſe avoit dit *p. 335. & ſuiv.* ſur la Chauſſure des Anciens, & l'a joint au traité de *Nigronius*, *de Caligâ Veterum*, imprimé en 1667. *12°.* (pag. 151.) & réimprimé en 1711. (*t*) Au reſte on n'eſtime pas cette édition du livre de Tertullien. *Théodore Marſile* l'avoit fort défiguré dans ſon édition en 1614., & *Saumaiſe* a fait encore pis dans la ſienne. Dans une note de la page 446. il attaque vivement un endroit de la Traduction de S. Epiphane par le P. *Pétau*, & conclut ſa remarque en ces termes : *Sed de illius hominis ineptiis & inſcitiâ nobis alius erit dicendi locus.* Le P. *Pétau*, ayant examiné à fond l'Ouvrage de *Saumaiſe*, y oppoſa des remarques, qu'il intitula : *Antonii Kerkoetii, Aremorici, Animadverſionum liber ad Claudii Salmaſii Notas in Tertullianum de Pallio. Rhedonis, Yvo Halecius* (Paris, Sébaſt. Cramoiſy) 1622. 8°. *Saumaiſe* trouva dans dans le nom de *Ker-koet*, qui ſignifie en Bas-Bréton *Ville-Bois*, une alluſion aux mots de *Cercos* (Queue) & de *Cercopithecos* (Singe à queue) : & ſe ſçut ſi bon gré de cette fadaiſe, & de la turlupinade qu'elle lui fournit, qu'il en enrichit preſque toutes les pages de la réponſe, qu'il publia ſous ce titre :

(t) *Julius Nigronius, de Caligâ Veterum. Accedunt Excerpta ejuſdem argumenti ex Salmaſio & Rubenio; cum Notis Joannis Frederici Nilant. Lugd. Batav., Theodor. Hackius*, 1711. *in-16. fig.*

9. *Confutatio Animadversorum Antonii Kercoetii ad Cl. Salmasii Notas in Tertullianum de Pallio; autore Francisco Franco J.C. Middelburgi, Simon Moulert* (Paris,) 1623. 8°. pp. 269. Cette réponse est bien longue; aussi *Saumaise* n'effaçoit jamais, & ne relisoit pas même ce qu'il avoit une fois écrit: d'ailleurs les injures font deux tiers de son livre. Le P. *Pétau* révint à la charge, & publia: *Antonii Kerkoetii, Aremorici, Mastigophorus primus, sive Elenchus Confutationis, quam Claudius Salmasius, sub ementito nomine, Animadversis Kerkoetianis opposuit.——Mastigophorus secundus, sive Elenchi &c. Pars secunda. Paris.*, 1623. 8°. *Saumaise* se vantoit, dit-on, à tout propos d'*étriller* les Auteurs, le P. *Pétau* pour lui rendre son expression, intitula ses répliques *Mastigophores*, c. d. *Etrilleurs. Saumaise* y opposa:

10. *Refutatio utriusque Elenchi Kerco-Petaviani; authore Francisco Franco. Middelburgi, Simon Moulèrt*, (Paris) 1623. in-8°. pp. 100. *Pétau* réfuta cette *Réfutation* par son *Mastigophorus tertius, sive Elenchi, &c. Pars tertia. Paris.* 1623. 8°. Et cet écrit demeura sans réplique; c'est que les Combattans avoient épuisé les trésors d'injures en Latin & en Grec. *Pétau* en auroit pû dire en Hébreu : mais son Adversaire ne les eût point entendues. En finissant son troisième *Etrilleur*, le Jésuite

qui avoit fort maltraité *Joſeph Scaliger* dans ſes notes ſur *Themiſtius* & ſur S. Epiphane, apprit que *Saumaiſe* vouloit venger ce Chronologiſte Proteſtant. Sur cela il déclara qu'il ne répondroit plus à rien, avant que ſon Antagoniſte eût tenu parole ſur la juſtification de *Scaliger*. Il faut remarquer que les quatre écrits de *Pétau* ne font pas la moitié des deux de *Saumaiſe* : que dans tous ſix il y a beaucoup d'érudition, & des remarques utiles pour l'intelligence de Tertullien, de S. Epiphane, & de quelques points d'Antiquité : mais que tout cela eſt noyé dans des flots de bile, où peu de gens auront la patience de l'aller chercher.

11. *Plinianæ Exercitationes in Caii Julii Solini Polyhiſtora. Item Caii Julii Polyhiſtor, ex veteribus libris emendatus. Pariſ.*, *Claud. Morellus*, 1629. *fol.* 2. vol. It. plus correctement avec les *Homonyma Hyles Iatricæ. Traj. ad Rhen.*, *Joannes van de Water*, &c. 1689. *fol.* 2. vol. pp. 943. pour le *Solinus*, ſans deux tables, qui tiennent 157. pages. Voyez ci-après *n.* 52.

12. *Lucius Ampelius. Saumaiſe* joignit cet Ecrivain à ſon *Florus* de la 3e édition (*ci-deſſus n.* 2.,) d'où il a paſſé dans pluſieurs autres. Le petit livre d'*Ampelius*, intitulé *Memoriale*, n'eſt qu'un Recueil très-ſuperficiel & très-abrégé de Coſmographie, & d'Hiſtoire univerſelle juſqu'à l'Empire de

Trajan.

Trajan. *Saumaiſe* le publia le prémier ſur un Ms. de *François Juret. Ampelius* étoit Payen, & vivoit avant la chûte de l'Empire d'Occident. *S. Sidoine Apollinaire* dit *in Excuſatorio ad Felicem :*

Sed nè tu mihi comparare tentes,
Quos multò minor ipſe plùs adoro,
Paulinum, Ampeliumque, Symmachumque,
Meſſalam ingenii ſatìs profundi.

13. *Epiſtola ad Johannem Beverovicium.* Dans *Joh. Beverovicii, de Calculo renum & veſicæ, Liber ſingularis : Lugd. Bat., Elzevirii*, 1638. 16°. page 12. & ſuiv. Voyez ci-devant T. X. pp. 120. 122. 123.

14. *De Uſuris, liber. Lugd. Bat., typis Elzevir.*, 1638. 12°. pp. 686. *Saumaiſe* ayant été obligé de débarquer à *la Brille* en 1636., & de s'y arrêter quelques jours, y fut conſulté par *Jean Cloppenburch*, Miniſtre du lieu, ſur un Ouvrage, que celui-ci avoit compoſé contre la pratique des Bureaux des Lombards établis en Hollande, dans leſquels on tire des intèrets des Prêts ſimples, qu'on y fait ſur de bons gages. *Saumaiſe* ayant lû ce Traité, fut d'un avis diffèrent de l'Auteur, & promit de lui envoyer ſes raiſons par écrit. Il le fit par le livre, dont il s'agit ici, & en publia enſuite divers autres ſur le même ſujet, qui lui attirèrent de grands démêlés, non ſeulement avec les Théologiens, mais encore avec

les Jurisconsultes. Son but étoit de justifier les Usures modérées ; il prétendoit que le prêteur démeure maitre de l'argent que reçoit l'emprunteur. *Non dicam quàm infeliciter cum Jurisconsultis de Legibus disputaverit Salmasius*, dit *Boecler* (*Biblioth. curios. p. 470.*) *Huber* n'en parle pas plus avantageusement : (*v*) Il est échapé à *Saumaise*, dit-il, « quantité de décisions con» traires au Droit, dans lequel il n'étoit » pas versé. Quand on lui objectoit des » Loix qu'il ne savoit expliquer, il se » tiroit d'affaire, en feignant que le texte » étoit corrompu. » Le prémier Ecrivain, qui l'attaqua, fut *Cyprien Regneri ab Osterga*, dépuis Professeur à *Utrecht*. Un second se cacha sous le nom de *Lucius Verus* : le 3[e] fut *Jean Wissembach*, Professeur de *Franequer*. Ensuite vinrent *Jean Cloppenburch*, *Guillaume Goësius*, gendre de *Daniel Heinsius*, & *Charles-Annibal Fabrot*. Ce dernier étoit un célèbre Jurisconsulte, qui naquit à *Aix* en Provence, & mourut à *Paris* en 1659. On lui doit l'édition des *Basiliques*, ou Constitutions des Empereurs d'Orient, de divers Historiens Grecs, &c.

15. Quelques notes sur le *Pervigilium Veneris*. Dans *Dominici Baudii Amores*.... *Rhapsodo Petro Scriverio*. *Amst.*,

(*v*) *Orat. IX.*, *inter Opera minora*, *T. I. pp.* 168. 169.

Ludov. Elzevirius, ou, ſelon quelques exemplaires : *Lugd. Bat., Franciſci Hegerus & Hackius*, 1638. 12°. (Voyez ci-devant T. VIII. p. 402.) It. dans les *Priapeïa*, & dans le *Petronius* d'*Utrecht* en 1654. It. dans le *Petronius cum Notis Variorum : Amſt., Joan. Blaeu*, 1669. 8°. *inter Priapeïa, pag. 77. & ſeqq.* It. dans le *Petronius Variorum* de *la Haye*, 1712. pp. 225. & ſuiv. Dans toutes ces éditions on trouve auſſi quelques Notes de *Saumaiſe* ſur le *Cupido cruci affixus* d'Auſone. Voyez encore l'*Auſonius Variorum* publié par *Jacques Tollius : Amſt., Joan. Blaeu*, 1671. 8°.

16. *De modo Uſurarum, liber. Lugd. Bat.*, 1639. 12°. pp. 891. Dans la Préface de cet ennuyeux ouvrage, *Saumaiſe* touche la queſtion de la Langue Hellèniſtique. Il ſe brouïlla dès-lors avec *Daniel Heinſius*.

17. *Diſſertatio de fœnore Trapezitico, in tres libros diviſa; Claudio Salmaſio auctore. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1640. 12°. pp. 818. marquées 820., ſans compter les tables, & une ample Préface. Comme *Saumaiſe* poſſèdoit au ſouverain dégré le talent des écarts, il avoit ſouvent été chercher le P. *Pétau* dans ſes traités précèdens en faveur des Uſuriers; ce ſavant Jéſuite le laiſſa aux priſes avec les Miniſtres, & les Juriſconſultes : mais ayant trouvé dans celui, dont il s'agit ici, quelques digreſſions

contre l'Episcopat, & sur divers autres points de Théologie, c. d. sur des matières, que *Saumaise* n'entendoit guères mieux que la Jurisprudence, il fondit sur lui, en publiant : *Dissertationum Ecclesiasticarum libri duo; in quibus de Episcoporum dignitate ac potestate, deque aliis Ecclesiasticis dogmatibus disputatur. Paris., Sebast. Cramoisy*, 1641. 8°. It. dans ses *Dogmata Theologica : Amst.*, 1700. *fol.*, *Tomo IV. p. 165. & seqq. Grotius*, & tous les connoisseurs, jugèrent que *Saumaise* étoit fort mal-mené par le Jésuite, tant sur l'article de l'Episcopat, que sur d'autres erreurs répandues dans sa dissertation *de Fænore Trapezitico*. Ce qu'on lit sur cette dispute dans les Lettres de *Guy Patin*, n'est qu'un tissu de faussetés. Voyez *Niceron* (ou plûtôt le P. *François Oudin*) Art. *Dénis Pétau*, T. XXXVII. 137. & suiv.

18. *Diatriba de Mutuo: Non esse alienationem; adversus Coprianum quemdam, Juris Doctorem, auctore Alexio à Massaliâ, Domino de S. Lupo. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1640. 12°. pp. 202. *Alexius à Massaliâ* est par anagramme *Salmasius ab Alexiâ;* ce dernier mot signifie l'Auxois, canton de Bourgogne qui prend son nom d'*Alexia*, *Alise*, ancienne ville de ce pays. *Coprianus Doctor* est le Jurisconsulte *Cyprianus Regneri*, qui avoit publié *Apologia pro Manibus Petri Cunæi, adversus Claudium*

Salmasium, & qui se voyant raillé par *Saumaise*, l'appella à son tour *Sphalmasius* (*Erraticus*) dans le traité qu'il lui opposa sous le titre de *Petri Cunæi sententia defensa... Mutuum esse alienationem, &c.*

19. *Responsio ad calumniatoriam Epistolam Johannis Cloppenburgii. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1640. 12°. pp. 44. Contre *J. CloppenburgI de Fœnore & Usuris brevis Institutio; cum ejusdem Epistolâ ad Claud. Salmasium : Lugd. Bat., Officina Elzeviriorum*, 1640. 12°. Voyez ci-devant T. VI. p. 221. n. 4.

20. *Brevis confutatio Notarum larvati cujusdam Theologi in Excerpta Dissertationis de Trapezitis, Cl. Salmasii. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1640. 12°. pp. 48. It. *Hagæ-Com. Saumaise* dit dans une lettre à *Sarrau* du 11. novembre 1640. que cette pièce est l'ouvrage d'une matinée; c'est une Satyre fort aigre contre *Daniel Heinsius*. Voyez *Bibliotheca realis Juridica* de *Lipenius*.

21. *Simplicii Commentarius in Enchiridion Epicteti, ex libris veteribus emendatus: ex versione Hieronymi Wolfii, & cum hujusce ac Cl. Salmasii Animadversionibus, & notis, quibus Philosophia Stoïca passim explicatur & illustratur. Accedunt Cebetis Tabula Græcè, Latinè, Arabicè : & aurea Pythagoræ Carmina, cum Paraphrasi Arabicâ; Auctore Joanne Elichmanno. Cum Præ-*

fatione Claudii Salmasii. Lugd. Bat., Joan. Maire, 1640. 4°. On trouve ici une Préface de *Saumaise* adressée aux amateurs de la Philosophie Stoïcienne, pp. 13.: une lettre de *Daniel Heinsius* à *Thierry van Graswinckel*, p. 1., suivie de quelques vers: ensuite le Commentaire de *Simplicius* en Grec & en Latin, pp. 332. Enfin *Cl. Salmasii Notæ & animadversiones in Epictetum & Simplicium*, pp. 329. Le *Manuel* & les *Sentences d'Epictète* ont reparu avec les notes de *Saumaise : Traj. ad Rhen., Guil. Broedelet*, 1711. 4°. par les soins d'*Adrien Réland*; cet éditeur y a joint les notes de *Meibomius*, qui n'avoient pas encore vû le jour.

22. *Achillis Tatii, Alexandrini, de Clitophontis & Leucippes amoribus, libri octo, Græcè & Latinè; cum Notis Claudii Salmasii. Lugd. Bat., Franc. Hegerus*, 1640. 12°. *Saumaise* a conservé ici l'ancienne version de *Cruceïus*, (x) quoi qu'il reconnoisse qu'elle est pleine de fautes, & qu'elle ne rend nullement l'Original Grec.

23. *Interpretatio Hippocratei Aphorismi LXIX. sectione IV. de Calculo. Additæ sunt*

(x) Qui avoit été imprimée sous ce titre : *Achillis Tatii Narrationis Amatoriæ Fragmentum; id est, libri quatuor posteriores de Amoribus Leucippæ & Clitophontis, è Græco in Latinum conversi à L. Annibale Cruceïo. Lugd., Sebast. Gryphius*, 1544. *in*-12. It. sous celui-ci : *Achillis Statii, de Clitophontis & Leucippes amoribus, libri octo, è Græcis Latini facti à L. Annibale Cruceïo. Basileæ, Joan. Hervagius*, 1554. *in*-12.

Epistolæ duæ Johannis Beverovicii, M. D., quibus respondetur. Lugd. Bat., Joan. Maire, 1640. 12°. pp. 220.

24. *Wallonis Messalini de Episcopis & Presbyteris contra Petavium Loyolitam, Dissertatio prima. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1641. 12°. C'est contre les *Dissertations Ecclésiastiques* du P. *Pétau*, que j'ai marquées sous le *n. 17*. Celle de *Saumaise*, dont il s'agit ici, devoit être suivie de deux autres, qui ne vinrent pas, parce que la prémière fut si mal reçue, que les intéressés firent ce qu'ils purent pour en retirer les exemplaires. *Joseph Bingham* dit que *Saumaise* y avance les paradoxes, comme des vérités historiques, & que tout son ouvrage est rempli de bévues & de confusion.

25. *Epistola de Vitæ termino.* Dans le Traité de *Beverwyck*, *de Vitæ termino*, édition de 1641. pp. 438. & suiv. Cette Lettre auroit suffi pour un volume : mais l'Editeur n'en a publié qu'une partie.

26. *De Hellenisticâ, Commentarius, Controversiam de linguâ Hellenisticâ decidens: & plenissimè pertractans origines & dialectos Græcæ linguæ. Lugd. Bat., Offic. Elzevir.* 1643. 12°. pp. 464.

27. *Funus Linguæ Hellenisticæ, sive Confutatio Exercitationis de Hellenistis & Linguâ Hellenisticâ. Lugd. Bat., Joannes Maire*, 1643. 12°. On trouve au bout : *Ossile-*

gium Hellenisticæ, sive Appendix ad Confutationem Exercitationis Danielis Heinsii de Hellenisticâ. Je parlerai de cette querelle à l'Article de *Daniel Heinsius*: Je remarquerai seulement ici qu'on vit paroitre trois ans après: *Matth. Cotterii de Hellenistis, & linguâ Hellenisticâ Exercitationes secundariæ. Typis Richelianis*, 1646. in-24.

28. *Joannis Simplicii Notæ in doctissimi cujusdam viri* (Grotii) *Commentationem ad caput secundum posterioris ad Thessalonicenses Epistolæ.* 1643. 16°. Ces remarques sont attribuées à *Saumaise* dans le Catalogue de la Bibliothèque de M. *Emtinck*. Je le crois d'autant plus aisément, qu'il est certain que *Saumaise* ne doutoit point que le Pape ne soit l'Antechrist. Voyez ses Notes sur *Sulpice Sevère*, édit. de 1647. pag. 563.

29. *Epistola ad Andream Colvium super cap. XI. primæ ad Corinthios Epistolæ, de Cæsarie virorum, & Mulierum Comâ. Accessit Gerardi Johannis Vossii Epistola ad Salmasium. Lugd. Bat., Offic. Elzevir.* 1644. 12°. pp. 740. Voyez le *n.* 32.

30. *Ad Ægidium Menagium Epistola super Herode Infanticidâ, viri celeberrimi* (Dan. Heinsii) *Tragœdiâ, & Censurâ Balzacii.* 1644. 4°. pp. 77. It. *Paris., Vidua Mathurini Dupuys*, 1644. & 1648. 12°. It. à la fin du Recueil des Lettres de *Saumaise* publié par *Clément*.

31. *Epistolæ aliquot, cur Sternutamentum Veteribus habitum pro Deo. De Platonis loco in Timæo. Super Plinii loco, de aperiendo capite. Super loco Euangelii, de Hyssopo. De voce Ramex, & gemino Plauti loco. Refertur exemplum Calculorum è renibus.* Dans *Johannis Beverovicii Quæstiones Epistolicæ, cum Doctorum Responsis. Roterod., Arnold. Leers*, 1644. 12°. It. dans *Doctorum virorum Epistolæ & Responsa. Ibid., Rodolphus à Nuyssel*, 1665. 8°.

32. Σπουδογελοιος *de Comâ, Dialogus primus : Cæsarius & Curtius Interlocutores. Hæ nugæ seria ducunt. L. B. J. M.* C'est-à-dire : *Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1645. 12°. pp. 115. It. dans le *Fasciculus nonus Opusculorum, quæ &c.* de *Thomas Crenius, Roterod., Petrus van der Slaart*, 1699. 16°. pp. 369--458. Ce Dialogue est savant & curieux : *Saumaise* y traite la question, fort agitée de son tems en Hollande : s'il est permis de porter les cheveux longs : & se moque des Ministres qui croyoient que S. Paul l'a défendu, & qu'on ne peut violer cette défense sans commettre un grand crime. Il parle aussi de l'origine physique des cheveux. M. *Papillon* marque trois éditions de ce Dialogue; il n'en a paru que deux.

33. Quelques-uns croyent que *Saumaise* est Auteur d'un autre Dialogue sur les longues Perruques, intitulé *Pedis & Pediculi Dia-*

logus, contre *Gisbert Voet*, & son fils, le Philosophe. (*Burmanni Trajectum erudit.*, *p.* 423.) Remarquez que *Voet* en flamand signifie *Pied*.

34. *Librorum de Primatu Papæ Pars prima, cum Apparatu. Cui accessère Nili & Barlaami de eodem Primatu Tractatus, Græcè & Latinè. Lugd. Bat.*, 1645. 4°. « Cet ouvrage » allarma fort le Clergé de France, qui » étoit alors assemblé à *Paris*. Il en por» ta ses plaintes au Parlement de *Paris*, » au Cardinal Mazarin, & même à la » Reine Mère. Mais on prit le parti le » plus sage, qui fut de laisser démêler » cette quérelle entre les Théologiens. » C'est ce que dit M. l'Abbé *Papillon* : & ce langage m'étonne un peu dans un Abbé, qu'on nous représente, comme scrupuleux sur tous les devoirs de la Religion, inébranlable dans la Foi, & dont la présence seule confondoit les impies. Il ne cite pour garant que les Lettres du Calviniste, *Claude Sarrau.* (y) Je veux croire que le Clergé de France se plaignit de l'Ouvrage de *Saumaise*, à cause des traits injurieux que l'Auteur y lance contre le S. Siège, & contre l'Épiscopat. D'ailleurs *Saumaise* écrivoit sur un sujet assez important pour *intèresser* les Evêques de France au sort de son livre : mais il étoit un

(y) Edit. *in*-4., pp. 155. & 165.

trop foible Théologien, pour *allarmer* un Clergé aussi éclairé. *Jean Dartis*, qui avoit déja exercé sa plume contre lui, le réfuta de nouveau dans ses *Libri tres de Ordinibus & Dignitatibus Ecclesiasticis; in quibus breviter respondetur ad Apparatum & Tractatum Claudii Salmasii de Primatu Papæ, &c. Lutetiæ Paris.*, *Joannes Billaine*, 1648. 4°.

35. *Miscellæ Defensiones pro Cl. Salmasio, de variis Observationibus & emendationibus ad jus Atticum & Romanum pertinentibus. Lugd. Bat.*, *Joan. Maire*, 1645. 12°. pp. 888. sans une dédicace de 38. pages aux frères *Pierre* & *Jacques du Puy*, datée du 12. février 1645. C'est contre un Avocat de *Paris*. On peut regarder ce livre, comme un recueil mêlé d'Antiquités Romaines & Attiques.

36. *Disquisitio de Mutuo, quâ probatur non esse alienationem. Auctore S. D. B.* (Salmasio de Burgundiâ) *Lugd. Bat.*, *Joan. Maire*, 1645. 12°. pp. 434. Dédié à *Omer Talon*, le fils, Avocat général au Parlement de *Paris*, & l'un des plus grands Magistrats de son tems.

37. *Confutatio Diatribæ de Mutuo, tribus Disputationibus ventilatæ auctore & præside Jo. Jacobo Wissembachio, J. U. D.*, *eodemque Professore in Academiâ Franekeranâ Frisiorum. Lugd. Bat.*, *Joan. Maire*, 1645.

12°. pp. 302. avec une dédicace à *Claude Sarrau*, Conseiller au Parlement de *Paris*. Cet ouvrage est suivi *pp.* 305--359. d'une Apologie pour *Saumaise*, datée de 1644., & intitulée *Elenchus* Ἐκθέσεως (Expositionis) *de Mutuo, ex Jurisprudentiæ Methodicæ Partitionibus elementariis, Johan. Ottonis Tabor, J. U. D., Cod. & Feud. placit. Pr. in Universitate Argentoratensi.* Cette Apologie est sans doute de *Saumaise* lui-même. *Jean Otton Tabor* étoit un Jurisconsulte, natif de *Lusace*, qui mourut à *Francfort* le 12. décembre 1674.

38. *Epistola Car. Ann. Fabroti, Antecessoris Aquisextiensis, de Mutuo; cum Responsione Cl. Salmasii ad Ægidium Menagium. Lugd. Bat., Joan. Maire*, 1645. 12°. pp. 32., dont sept pour la lettre de *Fabrot*.

39. *Simplicii Verini ad Justum Pacium Epistola, sive Judicium de libro posthumo Grotii. Hagiopoli, apud Christianum Catharinum*, 1646. 8°. (& non pas in-4°., comme le dit M. *Papillon*) pp. 413. gros caract. It. *Argentorati, Jac. Chilonius*, 1654. 12°. C'est une Satyre fort violente contre *Grotius* & contre les Jésuites. On croit que la prémière impression s'en fit à *Leyde*. La pièce est datée *Rhenopoli* (Leyde) *Idibus decembribus* CIↃ. IↃC,

XLVI. Elle fut réfutée par une autre intitulée : *Justi Pacii Revisio Judicii, sive Responsoria ad Epistolam Simplicii Verini de libro posthumo Hugonis Grotii. Dicæarchiæ, Cornelius Sebastiani*, 1647. 8°.

40. *De Transubstantiatione, liber; Simplicio Verino auctore, ad Justum Pacium, contra Hug. Grotium. Hagiopoli, Theodorus Eudoxus* (Leyde, Jean Maire) 1646. 12°. pp. 51. It. *Ibid., Adrian. Vlack*, 1660. 12°. *Saumaise* opposa cette brochure & la précèdente à l'ouvrage posthume de *Grotius*, intitulé : *Rivetiani Apologetici Discussio.* Il craignoit que cet Ouvrage n'inspirât aux Protestans des sentimens de réünion. En effet *Grotius* y parloit en Catholique sur des points essentiels (z) : & *Saumaise* ne l'attaque que par de mauvaises raisons, & par des falsifications de passages, qui montrent une mauvaise foi, indigne d'un homme d'honneur. Croiroit-on bien qu'il ose avancer (*pag. 301.*) que les Catholiques-Romains, contre la pratique de l'Antiquité, ne mêlent point d'eau avec le vin dans la célèbration de l'Eucharistie ?

(z) Il y disoit : *Cùm longè latèque disjecti essent Apostoli ad spargendum semen Evangelii, siquid incidisset dubii, ùt de Apostolatu Pauli, quò iri poterat, nisi ad Petrum?..... Sine tali Primatu exiri è Controversiis non potest; sicut hodie apud Protestantes nulla est ratio, quâ ortarum inter ipsos controversiarum reperiatur finis. Et hic Primatus post Apostolos mansit in Sede Romanâ.*

41. *Thomæ Bartholini de Latere Christi aperto. Accedunt Claudii Salmasii Epistolæ tres ad Thomam Bartholinum, de Cruce & Hyssopo. Aliæ tres Epistolæ de eodem argumento Johannis Beverovicii, Adolphi Vorstii, & Hieronymi Bardii. Lugd. Bat., Joann. Maire*, 1646. 12°.

42. *Præfatio in Orationes Alexandri Mori. I. Oratio in Calvini laudem. II. de Pace. Genevæ, Steph. Gamonet*, 1647. 4°. It. *Lugd.Bat.*, 1694. 4°. *Saumaise* fit cette Préface sous le nom de l'Editeur. Voyez les Lettres de *Sorbière*, p. 534.

43. *Specimen confutationis animadversionum Desiderii Heraldi, sive Tractatus de subscribendis & signandis Testamentis : item de antiquorum & hodiernorum Sigillorum differentiâ. Auctore Cl. S. Lugd. Bat., Offic. Elseviriorum*, 1648. 12°. pp. 376. C'est un traité utile & curieux, où l'on voit toutes les formalités que les Anciens employoient pour rendre leurs Actes authentiques. *Didier Herault*, que *Saumaise* y attaque, étoit Avocat au Parlement de *Paris*, où il mourut en 1649. Il avoit été auparavant Régent d'Humanités à *Sedan*. On a de lui des notes sur Arnobe, sur Minutius Felix, sur l'Apologètique de Tertullien, & sur Martial. Ce qu'il avoit préparé contre *Saumaise*, ne parut qu'en 1650. sous le titre *de Quæstiones quotidia-*

næ & Animadversiones ad Jus Atticum Romanum. In-fol. Voyez *Colomiés, Operum p. 817.* de l'édit. de 1709.

44. *De Annis Climactericis & antiquâ Astrologiâ, Diatribe. Lugd. Bat., Elzevir.,* 1648. 12°. Cette Dissertation fournit des preuves de l'ignorance de *Saumaise* au sujet de l'Astrologie : elle est pourtant assez curieuse. L'Auteur prétend que Bérose le Babylonien, qui est postèrieur à Alexandre le Grand, est le prémier qui ait apporté dans la Gréce la science des Chaldéens. Il montre dans la Préface, que les Poëtes avoient peuplé le Ciel de Constellations & de figures d'animaux, longtems avant la naissance de l'Astrologie Judiciaire. C'est le fondement du systême de feu M. *Pluche* sur la Mythologie Egyptienne. On sait que les Egyptiens ont érigé tous les Astres en Divinités ; c'est ce qui a fait dire à Platon (*in Cratylo*) que les Grecs, leurs disciples, appellèrent les Astres, *θέους, ἀπὸ τοῦ θεῖν.* (*Deos, à Currendo.*)

45. *Defensio Regia pro Carolo I., ad Sereniss. Magnæ Britanniæ Regem Carolum II., filium natu majorem, hæredem & successorem legitimum.* (Londres) *sumptibus Regiis,* 1649. 24°. pp. 444. y compris la Préface. It. *Ibid.,* 1650. *fol.* & 1651. 12°. It. *Amstelod.,* 1649. 4°. & 1652. 12°., & (avec la Réponse de *Milton*) *Ibid.* 1657. 4°. It.

Ultraj., 1650. 12°. It. *Lugd. Bat.*, *Adrianus Vlacq*, 1650 12°. It. *Parif.*, *Franc. Noël*, 1650. 12°. It. *Rotomagi*, 1650. 12°. It. en François : *Apologie Royale pour Charles I.*, *Roy d'Angleterre; par Mesſire Claude de Saumaiſe*, *&c. Paris*, 1650. 4°. Cette traduction eſt de *Saumaiſe* lui-même, quoi que quelques-uns l'ayent attribuée à ſon ami *Claude le Gros de S. Hilaire.* On en a auſſi une traduction Flamande. *Saumaiſe* ne mit pas ſon nom à la première édition de ce livre, où il défend très-mal une très-bonne cauſe, ſe contentant de raporter en Pédant des paſſages des Anciens, ſans preſque raiſonner, & ſans faire aucun uſage du Droit public d'Angleterre. Il le compoſa à la prière de *Charles II.*, & le dédia à ce Prince, qui l'en remercia par une lettre fort polie, n'étant pas en état (dit M. *Papillon*) de l'en remercier d'une autre manière. *Milton* dit pourtant que *Saumaiſe* reçut de ce Roi un préſent de cent piſtoles (*centum Jacobæos.*) Cet Ecrivain publia en faveur du Parlement : *Joannis Miltoni*, *Angli*, *pro populo Anglicano Defenſio*, *contra Claudii Anonymi*, *aliàs Salmaſii*, *Defenſionem Regiam. Londini*, *typis Du-Gardianis*, 1651. 18°. pp. 283. Il eſt viſible que cette édition s'eſt faite chez les Elzevirs. On a dit que *Milton* y ſôutenoit très-bien la plus mauvaiſe de toutes les cauſes. *Saumaiſe* y eſt

eſt fort mal-traité : il prit le parti de mépriſer ſon adverſaire, & laiſſa le ſoin de le venger à quelques amis, qui s'en acquitterent mieux qu'il n'auroit fait lui-même. Il y a un Traité de l'Autorité Royale, dédié à *Louïs XIV.*, & imprimé en 1691. à *Paris* chez *Cuſſet.* Ce n'eſt guères qu'une traduction libre de la prémière partie de l'Ecrit de *Saumaiſe.*

46. On croit que c'eſt *Saumaiſe* qui a fait la *Dédicace* du livre de *Pierre du Moulin*, (aa) intitulé : *Clamor Regii Sanguinis adverſùs Parricidas Anglos.* Ce livre eſt contre *Milton*, qui l'attribuoit mal-à-propos à *Alexandre Morus.*

47. *Catalogus Græcorum & Latinorum Mſs., qui anno CIↃ. IↃC. XXII. operâ atque induſtriâ VV. CC. Nicolai Rigaltii, Claudii Salmaſii, & Joannis Hautini, primùm perfecti, denuò recogniti & aucti fuerunt anno CIↃ. IↃC. XLV. operâ & ſtudio clariſſ. Petri & Jacobi Puteanorum.* Dans la *Bibliotheca nova Mſs.* du P. *Labbe*, 1653. *in*-4°. pp. 269. & ſuiv. C'eſt peut-être l'Ouvrage de *Saumaiſe*, qui lui a couté le plus de tems & d'application. Il y travailla une année entière avec *Rigault*, qui en emporta toute la recompenſe, ayant été gratifié d'une penſion que lui fit *Louïs XIV.*

(*aa*) Chapelain de Charles II., Roi d'Angleterre, & Chanoine de *Cantorbèri*, où il mourut fort agé en 1684. Il étoit le fils aîné de *Pierre du Moulin*, le fameux Miniſtre.

48. *Cl. Salmasii, Viri Ill., Epistolarum liber primus. Accedunt de laudibus & vitâ ejusdem Prolegomena, accurante Antonio Clementio. Lugd. Bat., Adr. Wyngaerden*, 1656. 4°. pp. 294. On trouve à la tête de ce Recueil la Vie de *Saumaise*, de la façon de l'Editeur; elle tient soixante-douze pages. *Colomiès* a donné la clé de ces Lettres dans ses Opuscules, édition de *Fabricius*, *Hamburgi*, 1709. 4°. pp. 347. & suiv. Outre les Lettres de *Saumaise*, contenues dans cette édition, & celles dont j'ai parlé plus haut, *nn. 13. 25. 29. 30. &c.* il s'en est imprimé quantité d'autres, éparses en divers Ouvrages; voici celles qui sont venues à ma connoissance.

Hugonis Grotii Epistolæ ad Gallos. Editio novissima, prioribus auctior; cui item additæ sunt eruditissimorum Gallorum Claudii Salmasii & Claudii Sarravii ad Hugonem Grotium Epistolæ, unà cum Indice memoratarum rerum copioso & utili; ita edente Joach. Gesenio. Lipsiæ, Jo. Fuhrmanni & Jo. Breueri impendiis, literis Wittigavianis, 1674. 16°. pp. 479. Cette édition a échapé à M. l'Abbé *Papillon* : les Lettres de *Saumaise* qu'on y voit, prénent dépuis la page 421. jusqu'à la page 463.

Parmi les Lettres de *Sarrau* (1e édition in-12°.) Il y a sept Lettres de *Saumaise* à ce Conseiller, une à *Alexandre*

Morus, & une autre à *Jacques Godefroi* (pages 76. 89. 110. 139. 174. 230. 235. 242. & suiv.) Elles se retrouvent dans la nouvelle édition *in-4°.* publiée par *P. Burman.*

Il y a huit Lettres de *Saumaise* parmi celles de *Hotman*, données par *Guillaume Meelius*, 1700. *in-4°.*

Il y a quatre Lettres Latines de *Saumaise* à *Arnold Neumann*, insérées dans le Recueil intitulé : *Monumenta pietatis & literaria Virorum in re publicâ & literariâ illustrium, selecta; quorum pars prior exhibet Collectanea Palatina, quæ ad illustrandam Historiam Ecclesiæ Palatinæ cumprimis faciunt : posterior Eruditorum superioribus duobus seculis celebrium Epistolas nondum editas comprehendit, in quibus memorabilia multa illorum temporum occurrunt. Francof. ad Mœn., Joh. Maximil. à Sande*, 1701. 4°. *parte II. p. 170--176.* M. *Papillon* n'a point connu ces lettres.

Epistolæ tres ad Godofredum Jungermannum, ex autographis. Dans le *Trimestre VII. Monumentorum ineditorum J. F. Felleri : Jenæ*, 1716. Voyez la IV. pièce, & les *Nouvelles Littèraires*, T. III. p. 402.

Cl. Salmasii aliquot Literæ, quibus, quid de Daniele Heinsio quondam senserit, apparet. Ce sont trois Lettres assez courtes, que *Guillaume van der Goes* a publiées à la suite de ses *Animadversiones in quæ-*

dam capitis primi secundi Speciminis Salmasiani. Hagæ Com. Adr. Vlack, 1657. 12°.

A la tête du Livre intitulé : *Justi Kriex Animadversiones de Trapezitis*, *1658. in-4°.*, on trouve trois Lettres de *Saumaise* à ce Jurisconsulte, & quatre fragmens d'autres Lettres au même. La première se trouve aussi dans les *Clarissimor. Virorum Epistolæ* de *P. Burman*, page 377.

Epistola ad Sarravium du 28. décembre 1643. Dans le livre de *J. F. Gronovius*, *de Sesterciis*, 1691. 4°. page 674.

Epistola ad Sarravium, 20. *novembris 1645.* Dans *Thomæ Crenii Animadversiones Philologicæ & Historicæ*, *1695. in-12. Tomo I. parte 1.* M. *de la Monnoye* explique fort au long le sujet de cette Lettre dans une note sur l'*Anti-Baillet*, édition de 1730. in-4°. page 11. *Saumaise* y fait un Parallèle curieux de *Grotius*, & de *Gérard-Jean Vossius*, & donne peu judicieusement la préférence à ce dernier. On prétend que c'étoit par un mouvement de jalousie contre *Grotius*.

Joannis Frederici Gronovii Elenchus Anti-Diatribes Mercurii Frondatoris de Usuris centesimis ad P. Papinii Statii Sylvas. Accessit Epistola Cl. Salmasii ad Auctorem. Paris., Guil. Pelé, 1640. *in*-12.

Fragmentum Epistolæ ad Gronovium. In Notis Gronovii ad Statii Silvas, *1637. p. 157. & seqq.*

Fragmentum Epistolæ ad Puteanos fratres. Dans *Gassendi Vita Peirescii*, édit. de *la Haye*, 1651. p. 587.

Fragmentum Epistolæ ad Boxhornium. Dans *M. Z. Boxhornii Apologia adversùs Dialogistam pro Commentario ad Agricolam Taciti*, 1642. page 8.

Epistre (Françoise) *à Philippe Vincent*, Théologien de *la Rochelle*, datée du 28. décembre 1645. Dans le *Gallia Orientalis* de *Colomiès*, édition de 1709., pp. 189--191.

49. *De re Militari Romanorum, liber. Opus posthumum. Lugd. Bat., Elzevir.*, 1657. 4°. pp. 243. It. dans les *Antiquités Romaines* de *Grævius*, T. X. 1284--1453. *George Hornius* a fait la Préface de cet ouvrage, dont on fait peu de cas. (*bb*)

50. *Ad Joannem Miltonem Responsio. Opus posthumum Cl. Salmasii. Divione, Philib. Chavance*, (1660.) 4°. pp. 369. It. *Lond.*, *Thomas Roycroft*, 1660. 12°. pp. 304. Publiée par *Claude Saumaise*, le fils, qui la dédia au Roi *Charles II.* par une lettre datée de *Dijon*, le 1. septembre 1660. Le père l'avoit supprimée.

(bb) *Quæ de re militari Romanorum post mortem Salmasii sunt data, fefellerunt multorum spem. Schelius hac eruditionis parte Salmasio præstat.* Crenius in Animadv. Philologico-Historicis, Parte III. p. 127. J'ai parlé ailleurs de *R. H. Schelius.*

51. *De Saccharo & Manna, Commentarius.* Avec une Préface de *Philibert de la Mare*, éditeur de ce Traité. *Parif.*, *du Mefnil*, 1664. 12°. It. avec les *Homonyma Hyles Iatricæ.* *Saumaife* fait voir dans la 1e partie que les Anciens ignoroient l'art de cuire le *Sucre*, de le durcir, & de le blanchir. Ils n'avoient que les Cannes des Indes, & ils fe fervoient du fuc que l'on en tire, fans le préparer comme on fait aujourd'hui. Ainfi leur Sucre n'étoit d'ordinaire qu'un liquide affez groffier, qu'ils confumoient tel qu'il fort des rofeaux.

Quique bibunt tenerâ dulces ab arundine fuccos.

Lucanus.

Vénant à la *Manne*, *Saumaife* attaque les Critiques, qui ont cru que les Ifraëlites lui donnèrent ce nom, parce qu'ils s'étoient écriés, en la voyant tomber : *Man hou*, (*Quid eft hoc?*) Il prétend au contraire que ce mot ne leur étoit pas inconnu: & que les Chaldéens, auffi bien que les Arabes, appelloient *Man*, une efpèce de rofée ou de miel, qui tomboit fur des arbres, & que l'on recueilloit en abondance fur le Liban. Les Grecs, qui ne la connoiffoient pas bien, nommoient Μάννα des *miettes*, ou de *petits grains* d'encens. *Saumaife* conjecture que le *miel fauvage*, dont S. Jean fe nourrit

au désert, étoit une sorte de rosée, qui se condense, & dont Théophraste assûre que les abeilles composent leur miel. Quoi que cet aliment fût plus propre à affoiblir le corps, qu'à en soutenir la vigueur, il prétend qu'il n'y en pouvoit avoir d'autre dans ce terroir sabloneux de la Judée : & il ne balance pas d'avancer que c'étoit la même chose, que la manne, dont les Israëlites furent repus, & qui n'étoit en rien différente de la manne commune; le miracle, à son gré, n'ayant point consisté dans la formation d'une nouvelle substance en leur faveur, mais dans la manière ponctuelle, dont la Providence leur dispensoit cet aliment, ensorte qu'il en tomboit assez pour rassasier une si grande multitude.

52. *Cl. Salmasii Præfatio in Exercitationes de Homonymis Hyles Iatricæ. Ejusdem de Plinio Judicium. Divione, Vidua Philiberti Chavance*, 1668. petit in-*fol.* publié par les soins de *Philibert de la Mare*, & de *Jean-Baptiste Lantin*, Conseillers au Parlement de *Dijon*. C'est le prémier, qui a fait l'*Avis au Lecteur.* (cc) *Saumaise* observe dans cet ouvrage avant-coureur, que Pline a rempli son Histoire Naturelle

(*cc*) Ces savans Dijonnois avoient promis à M. *Huet* de lui envoyer les ouvrages posthumes de *Saumaise* pour les faire imprimer. Voyez les Lettres de M. *Huet* à *Grævius*, parmi les *Dissertations* publiées par l'Abbé de *Tilladet*.

de fautes grossières, pour avoir ignoré que les mêmes mots signifioient souvent des choses fort différentes. Par exemple, il s'est moqué des Grecs, qui ont fait leur ragout du *Bupreslis*, & qui ont cherché des précautions contre cet aliment, comme étant un poison dangereux; c'est qu'il ne savoit pas que ce mot signifie tantôt une sorte d'herbe, & tantôt un animal vénimeux. Cela prouve la nécessité de remèdier à ces méprises par la recherche du sens des *Homonymes*, ou des *termes Equivoques*, qui se sont glissés dans la *Matière Médicale*. Plusieurs l'avoient entrepris : mais, au dire de *Saumaise*, ils ont reculé par un lâche respèt pour les Anciens. (*dd*) Pour lui, il ne tombe pas dans ce défaut : il fronde hautement ceux qui regardent comme des oracles, Théophraste, Dioscoride, & Pline, seuls restés de l'Antiquité sur la science des herbes. Il n'ose décider si le troisième a vécu avant, ou après le second : il croit que tous deux ont pû puiser aux mêmes sources. La Médecine, suivant *Saumaise*, ne consistoit autrefois que dans la connoissance des Simples, & dans l'observation de leurs vertus. Les Médecins uni-

(*dd*) Ceux qui auront le *Synonyma Materiæ Medicæ* de *Laurent Frisius*, (Ci-devant T. XI. p. 189.) pourront examiner si *Saumaise* a dit vrai, & s'il n'a rien emprunté de ce Médecin.

quement occupés à y chercher des remèdes ne se repandoient point en vains raisonnemens :

Scire potestates herbarum, usumque medendi
Maluit, & mutas agitare inglorius artes.

Virgil.

Mais dépuis ils firent de leur Art une science babillarde, surtout chez les Grecs, naturellement grands parleurs. Caton craignoit mortellement le débordement des Médecins de Grèce à Rome. Ils ont conjuré, disoit-il, de tuer les hommes par les formes : & pour faire payer plus cher les poisons, qu'ils ordonnent aux malades, ils font venir leurs drogues, ou plûtôt la mort, des pays les plus éloignés, au lieu de se servir des remèdes, que la Nature offre en tous lieux. Dans son *Jugement sur Pline*, notre Auteur prétend choisir un juste milieu entre ceux qui ont été trop prévenus, ou trop iniques à l'égard de cet Ecrivain. La postèrité, selon *Saumaise*, lui doit beaucoup d'avoir conservé toutes les curiosités, qu'on trouve dans son Histoire Naturelle. Son stile est soutenu par beaucoup d'élègance & de gravité. Il excelle dans la Morale, & l'on peut juger qu'il a règlé son cœur sur ses propres leçons. [Notre Auteur a-t'il oublié la Préface du septième livre, où Pline attaque l'immortalité de l'ame ?] Révenons. Cet Ecrivain, au dire de *Saumaise*, étoit si peu

inſtruit des Arts & des ſciences, dont il a parlé, qu'il a bronché à chaque pas : & il a fait des chûtes ſi lourdes, qu'on a droit de le confondre avec tant d'autres Anciens, qui ſe copiant ſans ſcrupule, faiſoient bien ſouvent des livres ſur des matières, qui leur étoient inconnues. Témoin *Aratus*, qui en fit un ſur le mouvement des cieux & le cours des Aſtres, ſens rien entendre dans l'Aſtrologie. Pline eſt donc un Architecte, qui a bâti un édifice auſſi vaſte, que peu ſolide : il l'a conſtruit de méchans matèriaux, & n'y a pas même obſervé la ſymmètrie. Ce déſordre vient de ſa précipitation, & des diſtractions que lui cauſoient ſes emplois. Il faiſoit ſes extraits en ſoupant. Théophraſte ayant dit que le *Polypodion* croît ſur certains arbres, ἐπὶ τισὶ δένδροις, Pline, qui entendoit mal ſon Lecteur, comprit qu'il diſoit ἐπὶ τοῖς συνδένδροις, & écrivit que le Polypodion vient dans le Tempé, ce Vallon tant chanté par les Poëtes. Voila ce que *Saumaiſe* penſe de Pline. Tout cela n'eſt que la Préface du grand Ouvrage, qui a paru dépuis ſous ce titre : *Claudii Salmaſii Exercitationes de Homonymis Hyles Iatricæ, nunquam antehac editæ; ut & de Manna & Saccharo. Traj. ad Rhenum, Joannes van de Water, &c.* 1689. *fol.* pp. 259. Cette édition fut ſoignée par *Samuel Pitiſcus*, qui

remit à leur place les supplémens que *Saumaise* avoit joints à la prémière édition de ses *Exercitations* sur *Solin*, vérifia quantité de citations, divisa en chapitres le Commentaire sur ce Géographe, mit des Sommaires à la tête de l'*Index*, & fit une Préface. Le Traité *de Homonymis, &c.* est ici précèdé des Prolègomènes de *J. B. Lantin*, & de *Saumaise*, pp. 27. L'édition est très-belle, & dédiée aux Etats de Hollande. Pour l'Ouvrage, il est savant, mais fort sec, fort pédantesque, & trop hérissé de Grec, pour étre entendu du commun des Lecteurs. L'Auteur l'a écrit pour empêcher qu'on ne confonde les Plantes à cause de la ressemblance de leurs noms. Voici deux exemples de ces *Homonymes*. I. On ne distingue ordinairement que deux sortes d'*Ellèbore*, le blanc & le noir ; cependant ce mot s'étend à quantité d'autres espèces, qu'il importe de distinguer, puisque *Saumaise* a vû expirer un jeune homme, à qui un Médecin peu expert en avoit fait prendre une potion, pour lui purger le cerveau brouillé par de noires vapeurs. Le plus renommé étoit l'*Ellèbore Oetéen*. Celui d'Anticyre, tant vanté, croissoit *in Anticyrâ Oeteâ* : mais on le préparoit *in Anticyrâ Phocicâ*, en le tempèrant par d'autres herbes, qui croissoient dans cette Isle. II. *Saumaise* ayant prouvé que *Viola* signifie

quelquefois une fleur jaune, prétend redresser par-là tous les Commentateurs, qui ont, dit-il, bronché ſur ce vers d'Horace, Liv. III. Ode 13.

Nec tinctus violâ pallor amantium.....
Curvat.

Selon lui, une teinture de jaune (*ſimilis ictero laborantibus*) marque fort naturellement le déſeſpoir que cauſe le mépris de la perſonne aimée: & Horace en parle comme de l'état le plus capable de fléchir le cœur d'une Belle. Il me ſemble qu'un teint plombé, & livide, ſemblable à la Violette, n'eſt guères plus ragoûtant qu'un teint de Souci. Mais lequel des deux eſt le plus propre à dompter la fierté d'une inhumaine, c'eſt une queſtion qui n'eſt pas du reſſort de la Critique; je la renvoye au Sénat du Royaume de Tendre.

53. *Judicium de Sanguine vetito.* Dans *Thomæ Bartholini Diſquiſitio Medica de Sanguine vetito. Francof., Petrus Hauboldus*, 1675. 16°. *Bartholin* croyoit que la défenſe de manger le ſang des animaux obligeoit encore: & faiſoit conſcience de goûter du boudin.

54. *Stephanus Byzantinus de Urbibus, à Salmaſio quondam collatus cum Mſs. codicibus Palatinis, & editis.* Dans l'édition de ce Géographe, publiée par *Jacques Gronovius, Lugd. Bat.*, 1694. *fol. Saumaiſe*

y avoit corrigé plus de six-cens fautes : & en avoit traduit la moitié dès l'age de quinze ans. Il envoya son Ms. à *Holstenius*, pour le faire imprimer en Allemagne : mais on prétend que celui-ci l'égara. *Colomiez* (ee) assûre l'avoir vû dans la bibliothèque d'*Isaac Vossius*.

55. *Censorinus de Die natali..... cum Spicilegio Annotationum doctissimorum virorum Salmasii, Scaligeri, &c. Cantabrig., Johannes Hayes*, 1695. 12°. pp. 212. J'ai parlé de cette édition de Censorin, T. XII. p. 64. Ce qu'on y a mis de *Saumaise*, tient à peine une page.

56. *Notæ in Aristeneti Epistolas*. Ces notes sont la 1e piéce du Recueil intitulé: *Acta Literaria, quibus anecdota Animadversionum Spicilegia, & Manuscriptorum quorumdam errata continentur, ex Bibliothecâ Henrici Leon. Schurfleischii, &c. Wittebergæ, sumptibus Ludovicianis*, 1714. 8°.

57. *Emendationes & variæ Lectiones Chronici Eusebiani à D. Ieronymo Latinè conversi, & Chronici ipsius Græci è variis fragmentis à J. J. Scaligero contexti; excerptæ è Fastis Siculis, seu Chronico Alexandrino Joannis Cedreni, & Georgio Syncello. Ienæ, Vidua Mayeri*, 1715. 4°. Ce volume renferme aussi *Henrici Leon. Schurfleischii Notitia Bibliothecæ Principalis Vinariensis. Saumaise* avoit confronté la Chronique d'Eu-

(ee) *Opuscul., edit.* 1709. *pag.* 347.

ſèbe avec quatre Mſs. de la Bibliothèque Palatine. M. *Vallarſi* s'exprime ainſi ſur ſon travail; (*ff*) c'eſt en parlant de la Chronologie de S. Jérôme, publiée par *Pontac : E il monumento piu eſatto, e piu ampio dell' Iſtoria, ſe ſoggiungerannole Emendazioni di Salmaſio, tratte di quatro codici Palatini, con le Oſſervationi, &c.*

58. *De Secretariis, Diſſertatio, nunc primùm edita.* Dans le *Theſaurus Antiquitatum Romanarum* de *Sallengre* T. II. col. 661--676. C'eſt le P. *François Oudin*, Jéſuite, qui envoya cette piéce à *Sallengre. Saumaiſe* y parle de toutes les charges approchantes de celle des Secrètaires, comme celles des Chanceliers, des Réfèrendaires, des Logothètes, des *Notaires*, c. d. de ceux qui écrivoient par des *notes* abrègées, &c.

M. *Papillon* compte parmi les Oeuvres de *Saumaiſe : De Ludis Græcorum, Joannis Meurſii ; cum ſupplemento Salmaſii.* Dans les Antiq. Grecq. de *Grævius*, Tom. VIII. pag. 341. Cette annonce eſt fauſſe en toutes manières. Il n'y a point de page 341. au Tome VIII. Mais on trouve au Tome VII. col. 941--996. *Joannis Meurſii de Ludis Græcorum, liber ſingularis: ad virum clariſſ. Petrum Scriverium*, ſans aucun *Supplément*, & ſeulement avec cinq ou ſix

(*ff*) Voyez ſon Plan d'une nouvelle édition de S. Jérôme. *Vinegia*, 1732. *in*-8. pag. 11.

Notes, qui tiennent à peine vingt lignes, & qui paroiſſent étre de *Gronovius.*

Outre les OUVRAGES OPPOSÉS A *SAUMAISE*, & mentionnés ci-devant, il en a paru quantité d'autres, qu'il ſeroit malaiſé de détailler. En voici trois :

1. *Chriſtiani Kortholti Exercitatio Anti-Salmaſiana de Pane* ἐπιουσίῳ, *quem in Oratione Dominicâ petimus. Kilonii*, 1676. 4°. It. Dans les *Diſquiſitiones Anti-Baronianæ* du même Auteur: *Lipſiæ*, 1708. 4°. *Kortholt* prétend que le *Pain*, dont il s'agit, ſignifie tout ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance des fidèles, & même à la douceur de la vie.

2. *Joſuæ Arndii Diſſertatio de Erroribus Claudii Salmaſii.* Compoſée en 1651. Cette Diſſertation ſe trouve dans les *Elogia Germanorum quorundam Thologorum ſæculi XVI. & XVII.* par *George-Henri Goetze : Lubecæ*, 1708. 8°.

3. *Th. Crugerus, de eo quod juſtum eſt circa morem ſe devovendi pro ſalute alterius. Seorſim de Antinoo, Simone Mago, &c. contra Salmaſium. Wittenbergæ*, 1724. 4°. *fig.*

Il y a des *NOTES* de *Saumaiſe* dans pluſieurs Editions *Variorum.* Les voici par ordre :

Auteurs Grecs :

1. *Justini* (Martyris) *Apologia prima pro Christianis ad Antoninum Pium; cum notis Roberti & Henrici Stephanorum, Grotii, Salmasii, &c. Oxoniæ*, 1699. *fol.* It. *Ibid.* 1701., 1703., & 1715. in-8°.

2. *Hesychii Lexicon, cum variis doctorum virorum notis Junii, Scaligeri, Salmasii, Palmerii, Sopingii, Cocceii, Gronovii, Tanaq. Fabri, &c. accurante Corn. Schrevelio. Accessit Joannis Pricæi Index Auctorum, qui ab Hesychio laudantur. Lugd. Bat., offic. Hackiana*, 1668. 4°.

4. *Strabonis Geographia. Amst.*, 1707. *fol.* 2. vol. Dès 1644. *Jean Bodæus à Stapel* avoit cité dans son *Théophraste*, page 427. & ailleurs, les corrections de *Saumaise* sur *Strabon.*

4. *Julii Pollucis Onomasticum, Græcè & Latinè; emendatum, suppletum, & illustratum. Cum Commentariis Gothofredi Jungermanni, Joachimi Kuhnii, variis lectionibus Isaaci Vossii, annotatis Cl. Salmasii & Henr. Valesii, notisque Joh. Henrici Lederlini, & Tiberii Hemsterhuis. Amst., Wetstenius*, 1706. *fol.* 2. vol.

5. *Carmina & Fragmenta Carminum familiæ Cæsareæ, hoc est, Cæsaris Germanici quæ exstant Opera omnia cùm Latina, tum Græca; nunc primùm conjunctim edita; cum Commentariis integris Hugonis Grotii, notis Guillelmi Morellii, & Claudii Salmasii, &c. edente*

edente Joanne Conrado Schwartz. Coburgi, Mauritius Hagen, 1715. & 1716. 8°.

Auteurs Latins; Poëtes.

6. *Plautus, M. Z. Boxhornii. Lugd. Bat.*, 1645. 12°.

7. *Virgilius, Schrevelii. Lugd. Bat., Hackii*, 1646. & 1652. 8°. & d'autres fois.

8. *Horatius. Lugd. Bat., Hackius*, 1658. 8°.

9. *Pervigilium Veneris, ex editione Petri Pithœi; cum ejus & Justi Lipsii notis: itemque ex alio antiquo codice; cum notis Cl. Salmasii, & Andreæ Rivini Commentario. Ausonii Cupido cruci affixus, &c. Hagæ Comit., Henr. Scheurleer*, 1712. & 1717. 8°. Voyez ci-dessus p. 386.

10. *Juvenalis, & Persius, Schrevelii.*

11. *Martialis. Lugd. Bat.*, 1656. 8°.

Historiens.

1. *Valerius Maximus. Lugd. Bat., Hackius*, 1670. 8°.

2. *Quintus Curtius; edente D. Snakenburgio, cum Notis variis. Lugd. Bat.*, 1725. 8°.

3. *Suetonius; edente Schildio. Lugd. Bat.* 1652. 1662. 1667. & 1668. Cette dernière édition est *in-12°.*, & a paru par les soins de *Jacques Gronovius.*

4. *Sulpicius Severus, accurante G. Hornio. Amst., Franc. Hackius*, 1647. 8°. It. *Ibid.*, 1654. 8°.

Autres Ecrivains, Payens.

1. *Vitruvius ; cum Joannis Latii, Cl. Salmasii, &c. notis. Amst., Elzevir*, 1649. *fol.*

2. *Plinius; cum castigationibus Salmasii. Amst., Elzevir*, 1635. 3. vol. 12°. It. *Roterod., Hackii*, 1669. 3. vol. 12°.

3. *Plinii Epistolæ. Amst., Hackius*, 1669. 8°. It. *Ibid.*, 1675. 8°.

4. *Apicii Cœlii, de Obsoniis & condimentis, sive de Arte Coquinariâ, Libri decem.* 1705. *in*-8°. Quelques gentilshommes Anglois firent imprimer ce livre à leurs dépens. Le docteur *Lister* en soigna l'édition, y mit une ample Préface sur l'Auteur, & joignit au texte des Variantes, & ses notes, avec celles d'*Humelbergius*, de *Barthius*, de *Louïs Nonius*, de *Casaubon*, & de *Saumaise*. Cette impression est belle : mais on a eu la folie de n'en tirer que 120. exemplaires. L'Ouvrage a été réimprimé à *Amsterdam* chez les *Waesberg* en 1709. *in*-8.

5. *Corpus Juris Civilis. Amst., Hackius*, 1663. *fol.* 2. vol. It. *Lugd. Bat., Elzevir.*

Chrêtiens.

1. *Arnobii Afri, adversùs Gentes, libri septem; cum recensione viri celeberrimi* (Salmasii.) *Lugd. Bat., Hackius*, 1645. 8°. It. *Ibid., Joan Maire*, 1651. 4°.

2. *Observationes & emendationes in Co-*

dicem Ecclesiæ Africanæ Justelli. Dans le quatrième tome de *Joannis Christophori Wolfii Anecdota Græca, sacra & profana, nunc primùm edita : Hamburgi, Felginer,* 1724. 12°. Ces Remarques de *Saumaise* se trouvoient sur un Exemplaire du Code des Canons Africains, publié par *Justel* à *Paris* en 1615. *Jean-Albert Fabricius*, à qui l'exemplaire apartènoit, reconnut la main de *Saumaise* aux marges.

Il est tems de venir aux MANUSCRITS de *Saumaise*, dont M. *Papillon* nous a donné un Catalogue fort rempli. Cet Abbé vit les suivans à *Dijon*, chez M. *de la Mare* en 1716.

α. *De Pœnitentiâ, & Exomologesi Veterum.* C'étoit un Recueil tiré des Conciles & des Pères, contenant 20. pages, petit *in-fol.*

β. *Adversaria linguæ Arabicæ.* In-fol., pp. 200., ou environ.

γ. *De variis Græcorum Dialectis. De Mimis, & Fabulis. Varia de Vestibus, & Coloribus. Vasorum genera varia. Variæ lectiones in librum Aldelmi, de laudibus Virginum. Varia excerpta ex Luitprando, de rebus per Europam gestis. De Cippis, & Codicibus. Variæ lectiones in* (Pseudo-) *Abdiam, ex vet. cod. In Historiam S. Clementis. Excerpta ex vet. codice ms., in quo*

continetur Vita S. Johannis Apostoli Dendrophori. Telesmata, & Apotelesmatici. Varia, de Speculis domus, de scamnis estrigis, ad rem militarem pertinentia. Il y a plus d'ordre dans ces derniers Traités, que dans le reste de ce Recueil. *Varia ad rem Grammaticam pertinentia. De Equuleo. Variæ lectiones in Claudianum Mammertum, ex vet. cod. Varia ad rem militarem, & Tacticam, pertinentia. Varia Carmina ex Græco Latinè reddita. Sententiæ.* Gros *in*-fol.

δ. *Excerpta ex Etymologico Suidæ, nondum publicato, nobis* (à Saumaise) *ex Bibliothecâ Palatinâ communicato. Glossæ veteres variæ. Glossæ Græco-Latinæ. Glossæ usque ad literam B., excerptæ ex vet. Glossis : usque ad literam D. Glossæ Græco-Latinæ.* In-4°., épais de deux doigts.

ε. *Exoticarum Observationum adversaria.* In-4°., même grosseur.

ζ. *Notata in varios Authores Græcos & Latinos.* In-fol., épais d'un doigt.

η. *Notata in Auctores Finium regundorum. Variæ lectiones in Plinium. Glossæ Græcæ; seu potiùs Index Epigrammatum Anthologiæ. Glossæ Latinæ. Notata in Epigrammata Græca. Varia in Festum, Isidori Glossas, & excerpta Pithœi è Glossario Latino. De jure Annulorum aureorum. Variæ Sententiæ morales, ex ms. cod. Bibliothecæ Petri & Jacobi Puteanorum fratrum.* Petit in-4°.

θ. *Fragmenta ex Poëtis Græcis, & Ex-*

*cerpta ex Apollonio Grammatico, ex libro Constantini Porphyrogenetæ, de Virtutibus & Vitiis. Excerpta ex Diodoro Siculo Theophili quædam. Excerpta ex Joanne Damasceno varia. De Tutelâ Navis, & Parasemo. Varia addenda Notis ex Plinio. Incertus Author in Cosmographiâ. Varia. Errores Plinii in Græcis. Excerpta ex Geodesiâ Bulgariæ, Chartophylacis. Iambici versus de studiis Constantini Porphyrogenetæ. * Colores recepti in Scutis.* Ms. Grec in-4°. épais d'un doigt.

ι. *Notæ in Symmachi Epistolas.* Petit in-4°.

κ. *Glossæ Græco-Latinæ. Varia. Glossæ Græco-Latinæ, excerptæ ex veteribus Glossis Cl. Puteani, Senatoris Parisiensis. Varia. Glossæ. Excerpta ex veteribus Glossis.* Petit in-4°.

λ. *Cl. Salmasii Epistolæ septem ad Christinam Reginam. Ad Elikmannum Epistolæ undecim. Ad diversos Epistolæ quinquaginta.* In-4°.

μ. *De Notis vet., quibus usi sunt veteres Critici in legendis & recensendis Libris. De Aureo Justiniano. Notæ in libros V. & XII. Plinii Historiæ Naturalis. Variæ lectiones in libros Rhetoricorum ad Herennium. In septem Ovidii loca. In Anacreontem Conjecturæ & variæ Lectiones. In Anastasii Vitas Pontif.* [On a inséré quelques corrections de *Saumaise* sur Anastase dans les édi-

tions de *Paris*, & de *Mayence.*] *In quædam capita Pomponii Melæ, lib. 1. c. 3. 4. 5. 6. 7. 8. & 9. In Macrobium, c. 2. & seqq. Variæ lectiones in Dolabellam & Latinum, de Agrorum Limitibus. Excerpta ex Glossario Medico. Variæ lectiones & Excerpta in Timothei & Nicomedis Iatro-Sophistæ Botanico Lexico, & aliis Lexicis similibus. In Canonica Timothei Responsa, apud Balsamonem p. 1060. edita, & quædam SS. Athanasii & Basilii. Variæ lectiones ex vet. cod. in Martialem.* In-4°.

ν. *De Aciâ, & Fibulis Antiquorum.* Dédié à *Jacques du Puys.* In-4°. de plus de 200. feuillets.

ξ. *De Militiâ.* In-4°. aussi gros que le précèdent.

ο. *De Cæsarie virorum, & Mulierum Comâ; Epistola dedicatoria Lectori Cæsariato Batavo, Dialogi tres.*

π. *De interpretatione Tertulliani, de differentiâ Presbyterorum & Plebis.* In-4°. d'environ 40. pages.

ρ. *Varia in Prisciani librum, de Ponderibus, de Argenteis quæ Judas proditor accepit.* [Voyez *Exercit. in Solin.*, *p. 1143.*, & *Epist. 49. Salmasii ad Peiresc.*, où il assure que cet ouvrage est tout prêt.] On trouve dans ces Traités plusieurs choses sur les Monnoyes anciennes. *De Instrumentis Musicis. Notata in Juvenalem. Locus Ephraïm de Paradiso, ex Georgio Syn-*



cello, Salmasii manu, 1607. Variæ lectiones in Phurnutum & Palæphatum, & in Gregorium Nazianzenum. [Ces dernières Notes sont peu de chose.] *In-fol.*

σ. *Fragmentum de Papilionibus.*

Autres Ouvrages restés en Ms.

τ. *Græca, eaque hexametros, in primum Davidis Psalmum Metaphrasis.*

υ. *Latina, eaque hexametros, in primum caput Threnorum Ieremiæ Metaphrasis.*

φ. *Pindare traduit en vers Latins.* Ms. à *Dijon*, chez M. *Thomas d'Islant* (en 1741.)

χ. *Traduction de la Liturgie Copte-Arabique, pour la placer dans la Discipline Ecclésiastique. Saumaise* parle lui-même de cette Traduction *epist. ad Joan. Dallæum, page 72.*, où il se vante d'avoir dequoi bien réfuter quelques Missionaires révenus du Lévant, qui assuroient que les Orientaux s'accordent avec nous sur la Transsubstantiation. Mais il n'a fait que donner des preuves de sa témèrité & de sa mauvaise foi. Après avoir rapporté les termes Arabes de la dite Liturgie, qui signifient mot-à-mot : *Insere in nobis memoriam Ministerii tui sancti : mitte super nos gratiam Spiritûs tui sancti, qui sanctificet & transferat hæc dona proposita in Corpus &*

Sanguinem ſalutis noſtræ, (gg) *Saumaiſe* en donne cette verſion : *Tu confirma in nobis commemorationem Miniſterii tui ſancti : tu mitte ſuper nos gratiam Spiritûs tui ſancti*, *UT PURIFICEMUR, ET CONVERTAMUS has oblationes VILES in corpus & ſanguinem SERVATORIS noſtri.* Et il y joint un Commentaire, où il a le front de ſoûtenir que cette *Invocation* ne ſe fait pas afin d'engager l'Eſprit Divin à deſcendre ſur le Pain & le Vin pour en changer la ſubſtance, & y opèrer une préſence permanente du Corps & du Sang de J. C. : mais que le Prêtre Cophte veut ſimplement dire que le Pain & le Vin, que nous recèvons à la *Cène*, déviennent le Corps & le Sang du Sauveur, à ceux qui les prénent dûment, & qui ont été auparavant ſanctifiés par le S. Eſprit, &c. Voyez *Renaudotii Liturgiarum Orientalium Collectio*, *T. I. pp. 306. 307.*, & l'*Europe Sçavante* (Journal fait par un Proteſtant, qui avoüe l'infidèlité de *Saumaiſe*) T. XI. p. 43.

ψ. *Dioſcoride, avec des Commentaires ſur chàque chapitre.* *Patin* en parle en ces termes : (hh) « Il y aura beaucoup d'Hé-

(gg) Voici les mots ſuivans : *Et hunc quidem panem, facias Corpus tuum ſanctum, Domine, Deus, & Salvator noſter, Jeſu Chriſte, quod datur in remiſſionem peccatorum, & vitam æternam illis qui ex illo communicant. Et rurſus, hunc Calicem, Sanguinem pretioſum Teſtamenti tui Novi, Domine, Deus & Salvator noſter Jeſu Chriſte, datum in remiſſionem peccatorum, & in vitam æternam communicantibus ex eo.*

(hh) *Lettre 23., à Charles Spon, T. I. p. 91.*

» breu & d'Arabe, à ce que m'a dit M.
» *de Saumaise* lui-même. Il sera Grec-
» Latin, grand *in-fol.* »

ω. *Correctiones ad Harpocrationem.*

αα. *Notæ in Geoponica.*

ββ. *Anthologie* (ou Recueil d'anciennes Epigrammes Grecques) *copiée par Saumaise sur les Mss. de la Bibliothèque Palatine.* Il y a plusieurs copies de ce Recueil, plus ou moins amples les unes que les autres. *Clément* (*de Vitâ Salmasii p. LXVII.*) en vante fort une qu'il a vûe, *infinitis locis auctior, Latinâ item Interpretatione, & luculentis Annotationibus illustrata.* Voyez *Salmasii Notat. ad Trebell. Pollionis Claudium, cap. V. Tomo II. p.* 261., & *ad Tertull. de Pallio, pag.* 262. Consultez aussi *Scaliger*, ep. 245. pag. 527. & seqq. & *le Clerc*, *Biblioth. choisie, T. VII. pp.* 210.

γγ. *Tractatus Theologici miscellanei.* Gros vol. *in*-4°. fort vanté par *Clément* : mais M. *Papillon* croit que ce jeune homme a loué un peu trop *Saumaise*, qui étoit dans le fond un pauvre Théologien.

δδ. *Commentarius de Officiis Domûs Augustæ.* Ce Traité étoit fort ample.

εε. *De Ordine monastico.*

ζζ. *Quatuor Dialogi : prior inscribitur* Κομήτης, *alter* Φυσιόλογος, *tertius* Γραμματικὸς, *ultimus* Σεληνιακὸς. *Saumaise* les avoit achevés en octobre 1645. *Nunc autem*, écrivoit-

il le 15. avril 1646. *illis aliquid debeo inserere, quod spectet nobilitatem meam, quandoquidem de re ascripsit.* Suppléez ici *Dematius*, qui avoit attaqué le livre de *Saumaise*, *de Comâ.*

ηη. Explication d'un lieu d'Ammian Marcellin touchant la Gaule par les sieurs de Saumaise & Damzon (Peut-être *Sanson.*) Code 34. Mss. Dupuys.

θθ. De Usuris Justinianeis. Ce Traité devoit être au moins en trois livres. *Saumaise* le promettoit dès le commencement de l'année 1634.

ιι. Diatriba de vitâ Josiæ Merceri. Cet ouvrage n'existe plus, la femme de *Saumaise* l'ayant brûlé par obéissance aux ordres de son mari

κκ. Notæ in antiquas Inscriptiones Græcas. Elles étoient chez M. *de la Mare. Menagiana*, III. 221.

λλ. De notis Græcorum Arithmeticis. C'étoit une Lettre à *Ismaël Bouïllaud*, célèbre Mathèmaticien, de l'Oratoire. M. *Papillon* la vit chez M. *de la Mare.*

μμ. Traité de la Milice Romaine. Ms. *in-fol.* pp. 140. C'étoit une Traduction abrègée de son Ouvrage Latin sur la même matière. Il la fit en faveur du Prince d'Orange, & il vouloit la publier. L'Original étoit autrefois chez *Louïs Saumaise de S. Loup*, fils de l'Auteur. M. *Lantin*, Doyen du Parlement de Bourgogne, en eut une copie.

νν. *Apologia contra Miltonum.* M. *de la Mare* promettoit de la rendre publique.

ξξ. *De Stipendio Commentariolus. Saumaiſe* l'envoya à *Sorbière*, qui le remit à *Joſeph Suarès*, Evêque de *Vaiſon*. Celui-ci l'a fait paſſer dans la Bibliothèque Barbèrine.

οο. *Exercitatio de ſcriptis Plinianis*. Peut-être la même choſe que ſon *Jugement ſur Pline*, imprimé avec les *Exercitations ſur Solin*.

ππ. *De re Veſtiariâ*. Le Ms. étoit chez M. *de la Mare*, qui y avoit ajouté un autre Ouvrage de *Saumaiſe*, *de Coloribus*, qui étoit prêt à voir le jour dès 1634. Mais on croit que ce dernier eſt perdu, & l'on ignore où l'autre eſt préſentement. Revoyez cependant le *n*. *γ*. ci-deſſus.

ρρ. *Ad Suidam Notæ*. Dans la Bibliothèque de *Marquard Gudius*, vû par *Fabricius*.

σσ. *De l'Origine des Armoiries*. Ce Traité fut derobé à l'Auteur.

ττ. *Diſſertatio de Monetis*. Cod. 561. Mſs. Dupuys.

υυ. *De Ponderibus & Menſuris Veterum*. *Ibid*. cod. 667.

φφ. Il y avoit pluſieurs *Diſſertations* de *Saumaiſe* chez *Ménage*, (*Anti-Baillet*, *p*. 5.) & quelques-unes chez *Jacques Guyon*.

χχ. *Epithalamium in Nuptias Joannis Cabelavii*.

ψψ. *Lettre à Wicquefort sur la Paix de Munster.* Elle étoit chez M. *de la Mare.*

ωω. *Lettre sur un tremblement de terre, arrivé en Hollande, & autres merveilles en 1640.* Cod. 550. Mss. Dupuys.

ααα. *Epistola Cl. Salmasii, Dan. Heinsii, &c. Ibid.* Cod. 583.

βββ. *Lettres de Saumaise, parmi celles des grands hommes.* Mss. cod. Biblioth. Hohendorff, pag. 256. des Mss.

γγγ. On lit dans une Lettre de *Gui Patin* à *Charles Spon* (T. I. p. 144.) « *Daillé* a dit à M. *Duprat*, notre ami, » qu'il ramasse de tout côté les Epitres » Latines de feu M. *de Saumaise*, autant » qu'il s'en peut trouver, afin de les faire » imprimer en Hollande. Il y a d'hon- » nêtes gens en Hollande, qui travaillent » au même dessein de leur côté, & qui » en ont déja beaucoup. Le fils de M. » *Sarrau* en a, lui tout seul, plus d'un » cent de fort belles qu'il donne. » *Saumaise* & *Sarrau* s'écrivoient une fois la semaine.

δδδ. *Pierre Burman* promettoit (*ii*) en 1697. un Recueil de Lettres de *Saumaise*, qui devoit paroitre par les soins de *N. Schalbruggius*, Recteur du Collège de...... Elles étoient tirées *ex penu literario Anslarii.*

(ii) *Præfat. ad Epp. Marq. Gudii & Sarravii.*

εεε. On lit dans le *Menagiana* qu'une nièce de M. *de Peiresc* avoit un cabinet plein de Lettres de Savans, dont elle se servoit pour allumer son feu. *Ménage* nous assûre que des Lettres, qui périrent par la simplicité de cette fille, il regretta principalement celles de *Saumaise.* Il dit plus bas qu'un habile homme de *Leyde*, s'en retournant de France en Hollande, fut volé par des soldats, qui enlevèrent tous ses papiers, parmi lesquels il y avoit plusieurs Lettres anecdotes de *Saumaise*, la plûpart originales. Le Président *de Mazaugue* conservoit en 1730. quarante-cinq Lettres originales de *Saumaise* à *Peiresc*, & cinq du même à *Dupuys.* On lit dans les *Miscellanea Leibnitiana*, *n.* 140. *Genevæ publicabitur volumen Epistolarum, in quibus ultra triginta nuncupantur Salmasianæ, multum habentes bonæ frugis.* *Masson* parle (*kk*) d'un *Recueil de Lettres de Saumaise*, qui se trouvoit chez un Savant de *Paris.*

ζζζ. Lettre écrite à *Claude-Barthèlemi Morisot*, de *Dijon*, où *Saumaise* lui parle de son *Orbis maritimus.* M. *Papillon* croit que cette Lettre est supposée par *Morisot*, violemment soupçonné de fabriquer la plûpart des Lettres des Savans, qui lui sont adressées.

(*kk*) Hist. crit. de la Répub. des Lettres, T. XV.

ηηη. *Morhoff* (Polyhist. p. 192.) assure qu'il y a beaucoup de *Lettres de Saumaise* dans la Bibliothèque de *Gudius*.

θθθ. *Frà-Fulgenzio*, disciple de *Frà-Paolo*, parle de quelques *Lettres de Saumaise* à ce fameux Ennemi du S. Siège. C'est à la page 228. de sa Vie de *Frà-Paolo*, traduite en François, & imprimée en 1646.

ιιι. *Clément* promettoit de publier un second & ample *Recueil des Lettres de Saumaise*, qui iroient jusqu'en 1640. *Bayle* en écrivit à un Médecin de *Ziriczée*, gendre, ou beau-frère, de *Clément*. Ce Médecin lui répondit qu'il n'avoit aucun Ms. de *Saumaise*, & qu'il falloit s'addresser à un Ministre de *Leyde*, à qui la plûpart des papiers de *Clément* échurent, & qui les laissa périr.

κκκ. *Moyse Amirault* disoit en 1649. *Habeo penès me Literas illustrissimi & incomparabilis Salmasii.* (Colomiés, *Gallia Orientalis*, p. 206.)

λλλ. *Ménage* avoit envoyé en Hollande *quarante Lettres de Saumaise à lui écrites* : mais elles firent naufrage.

μμμ. M. *Papillon* a vu chez M. *de La Mare*, une Lettre Ms^te^ de M. *Huet* à ce Savant, datée du 23. juin 1674., où il lui apprend qu'il a *un grand nombre de Lettres de Saumaise*, « qui étoit, dit-il, fort » exact à faire réponse aux Lettres de ses » amis. » Ce savant Evêque ajoute :

« Quoi que je ne fusse alors, qu'un pe-
» tit garçon sortant du collège, je ne
» lui ai pourtant jamais écrit un billet sans
» réponse.

Dans le *Mercure de France*, Novembre 1723. page 955., il est dit que *Samuel Luchtmans*, Imprimeur de *Leyde*, vouloit imprimer par souscription des Lettres de *Juste-Lipse*, qui n'ont jamais été communiquées au public : qu'on devoit y joindre les *Lettres de Grotius*, de *Saumaise*, &c. à *Lipse* : & que ce Recueil, qui seroit publié par M. *Burman*, formeroit trois volumes *in*-4°. « Il parut en 1727. en 5. » vol. *in*-4°., dit M. *Papillon* : mais on » n'y trouve pas une seule Lettre de *Saumaise*. » Sur quoi je remarque qu'on n'en devoit point attendre; il est clair que *Saumaise*, qui n'étoit pas sorti de France, & qui n'avoit pas encore dix-huit ans, quand *Lipse* mourut, n'eut aucun commerce avec ce Savant.

vvv. H. *Huet* parle dans ses Dissertations : (*1ère édit.*, *I. 194.*) des *Remarques* de *Saumaise* sur le *Phaleg* de *Bochart*, *ausquelles*, dit-il, *l'Auteur acquiesça*.



LES soixante-trois Livres suivans sont des LIVRES IMPRIMÉS, ET NOTÉS de la main de *Saumaise*, qui se trouvoient à *Dijon* chez M. *de la Mare*, & qui se trouvent

à préſent dans la Bibliothèque du Roi T. C., depuis la vente des Livres de ce Conſeiller, faite en 1719. au ſieur *Ganeau*, Libraire de *Paris*. C'eſt d'après M. *Papillon*, que je les raporte.

1. *Jamblichus de Vitâ Pythagoræ, Græcè & Latinè editus.*

2. *Avetii Theodoreti, &c. Pariſ., Commelin, in-4°.* Les Notes de *Saumaiſe* ſont très-amples.

3. *Hiſtoria Auguſta Caſauboni. Pariſ., 1630. 4°.* Notes très-amples.

4. *Vegetius, &c. de re Militari, per Stewechium & Modium. Antv., Raphelengius, 1607. 4°.*

5. *Tertullianus de Pallio.*

6. *Nonius Marcellus, de proprietate Sermonis. Antv., Plantin., 1565. 8°.*

7. *Terentius. Lugd., Gryphius, 1550. 8°.* Notes aſſez amples.

8. *Apuleïus. Lugd. Bat., 1588.*

9. *Anthologia. Pariſ., Henr. Stephanus, 1566. 4°.*

10. *Dioſcorides Græco-Latinus. Pariſ., Birckman, 1549. 8°.* Les Notes ſont preſque toutes tirées de l'Arabe.

11. *Novum Teſtamentum tribus columnis. Pariſ., Henr. Stephanus, 1580. 8°. Saumaiſe* y a marqué une diviſion de verſets. Il prétendoit que celle qui eſt en uſage, & que *Robert Eſtienne* fit dans un voyage de *Lyon*, devoit étre changée.

Voyez

Voyez la Préface de *Henri Estienne ad Concordant. Græc. Novi Testam.*

12. *Plautus Lambini. Lugd., Gryphius, 1587.* 8°. 2. *vol.*

13. *Novum Testamentum Arabicum Leipenii* (Il faut sans doute corriger *Erpenii.*) *Lugd. Bat., 1616.* 4°.

14. *Pentateuchus Arabicus. Lugd. Bat., Joan. Maire, 1622.*

15. *Glossaria Henrici Stephani, 1573. fol.* Avec des Notes très-amples.

16. *Anthologia Joannis Brodæi. Francof., 1600. in-fol. Saumaise* y a marqué plusieurs Variantes, tirées de la Bibliothèque Palatine, & y a ajouté un grand nombre d'anciennes Epigrammes.

17. *Arrianus de Expeditione Alexandri Græco-Latinus. Paris., Henr. Stephanus, 1575. fol.*

18. *Herodotus, Græcè editus Basileæ 1541.*

19. *Athenæi Deipnosophistarum Libri quindecim, Græcè & Latinè, ex interpretatione & cum notis Jacobi Dalechampii. Adjecti sunt Isaaci Casauboni Animadversionum in Athenæum libri quindecim.* (Heidelb.) *Hieron. Commelinus, 1598. fol.*

20. *Etymologicum magnum, Græcè apud Aldum, 1549.*

21. *Senecæ Opera. Paris., Commelinus, 1593. fol.*

22. *Tertullianus. Franekeræ, 1597. in-fol.* Voyez le *n.* 45. ci-après.

23. *Suetonii Cæsares. Parif., Cramoisy*, 1610. *fol.*

24. *Firmici Materni Astronomicon. Basileæ*, 1533. *in-fol.*

25. *Cassandra Lycophronis. Basileæ*, 1546. *fol.*

26. *Dio Cassius. Parif., Robertus Stephanus*, 1548. *fol.*

27. *Glossaria duo Græco-Latina, cum Annotationibus Henrici Stephani. Parif.*, 1573. *fol.*

28. *Historia Sarracenica Elmacini, Arabico-Latinè. Lugd. Bat.*, 1626. *fol.*

29. *Alexandri Tralliani libri duodecim. Parif., Robertus Stephanus*, 1545. *fol.*

30. *Rhases de Pestilentiâ, Græcè. fol.* sans date.

31. *Nicandri Alexipharmaca, Græcè & Latinè. Parif.* 1557. 4°.

32. *Lycophronis Alexandra, Græcè & Latinè. Genevæ*, 1601. 4°.

33. *Onosandri Strategicus, Græcè & Latinè.* 1599. 4°.

34. *Apollonii Argonautica, Græcè, Henr. Stephani*, 1574. 4°.

35. *Artemidori & Achmetis Onirocritica, Græcè & Latinè. Parif.*, 1603. 4°.

36. *Æschili Tragœdiæ, Græcè, cum Scholiis Græcis. Parif., Henr. Stephanus*, 1557. 4°.

37. *Manuelis Moschopuli, de ratione examinandæ Orationis, libellus; Græcè. Ibid., Rob. Stephanus*, 1545. 4°.

38. *Florilegium diversorum Epigrammatum veterum, Græcè. In-4°.*

39. *Æliani Tactica, Græcè & Latinè. Lugd. Bat., 1613. 4°.*

40. *Dionysii Alexandrini, & Pomponii Melæ, de situ Orbis. Æthici Cosmographia. Et Solini Polyhistor; Græcè & Latinè. Paris., Henr. Stephanus, 1577. 4°.*

41. *Pindarus; Græcè & Latinè. Ibid., 1599. 4°.*

42. *Vitruvius Philandri. Lugd., 1586. 4°.*

43. *Manilii Astronomica. Lugd. Bat., 1600.*

44. *Vegetius, de re Militari. Lugd. Bat., 1607. 4°.*

45. *Tertulliani Satira de Pallio. In-8°. Ejusdem Apologeticus, & Octavius Minutii Felicis. Paris., 1613. 4°.*

46. *Codicis Theodosiani libri XVI. Genevæ, 1586. 4°.*

47. *De Lateranensibus Parietinis, à Francisco Cardinali Barberino restitutis, Dissertatio historica Nicolai Alemanni. Romæ, 1625. 4°.*

48. *Euripides, Græcè. Basileæ, 1537. 8°.*

49. *Diogenes Laërtius, Græcè & Latinè. Parisiis, Henr. Stephanus, 1570. 8°.*

50. *Dioscorides, Græcè & Latinè, Ruellii. Paris., 1549. 8°.*

51. *Plutarchus, de Fluviorum nominibus; Græcè & Latinè. Tolosæ, 1615. 8°.*

52. *Heliodori Æthiopica Græco-Latina. Parisf.*, *Commelinus*, *1596. 8°.*

53. *Varronis Opera. Ibid.*, *Henr. Stephanus*, *1573. 8°.*

54. *Ælianus*, *de Animalium naturâ; Græcè & Latinè. Genevæ*, *1616. 8°.*

55. *Paterculus Lipsii. Lugd. Bat.*, *1592. 8°.*

56. *Tacitus Lipsii. Antv.*, *Palntinus*, *1581. 8°.* Dans une Lettre à *Sarrau*, datée du 1. novembre 1641., *Saumaise* parle de ses *Notes sur Tacite* : & dit que cet Historien ne lui plait pas.

57. *Petronii Satyricon. In-8°.*

58. *Quintiliani Institutiones Oratoriæ. Genevæ*, *Stoer*, *1604. 8°.*

59. *Martiani* (ll) *Minei Felicis Capellæ Satyricon de Nuptiis Philologiæ. Lugd. Bat.*, *1599. 8°.*

60. *Arnobius adversus Gentes. Antv.*, *Plantin.*, *1582. 8°.*

61. *Virgilii Appendix; cum notis Lindembrogii. Lugd. Bat.*, *1585. 8°.*

62. *Poemata vetera. Lugd.*, *1596. 8°.*

63. *In Ammianum Marcellinum Lindembrogii*, *Notæ. Hamburgi*, 1609. 4°. It. copiées par *Gisbert Cuperus* chez *Mentel*, Médecin de *Paris*, à qui l'Original avoit été apparemment communiqué. *Saumaise* vouloit donner une édition d'Ammian Marcellin, disant y avoir *rencontré tout plein de belles choses & dignes d'être vûes.*

(*ll*) Et non pas *Martialis*, comme marque M. *Papillon*.

Colomiés cite les Notes ſuivantes de *Saumaiſe*, dans ſon Catalogue des Mſs. d'*Iſaac Voſſius*, imprimé à la page 891. de ſes *Opuſcules* publiés en 1709. 4°.

64. N°. 19. *Grammatici veteres Eliæ Putſchii; cum emendationibus aliquot, Salmaſii manu.*

65. N°. 22. *Plautus Taubmanni; cum emendationibus & notis, Salmaſii manu.*

66. N°. 26. *Tertullianus ad Nationes, ex codice Agobardi, Salmaſii manu notatus.*

67. N°. 35. *Florus Salmaſii, cum Mſs. collatus.*

On trouve dans la Bibliothèque de *Leyde* les SEPT MANUSCRITS ſuivans :

68. Pag. 219. *Agathias, de imperio Juſtiniani, notatus manu Cl. Salmaſii. Lugd. Bat.*, 1594.

69. Pag. 71. *Tertulliani libri duo ad Nationes. Genevæ, 1625.* 4°. Quædam adſcripta ſunt à Salmaſio.

70. Pag. 253. *Orationes veteres. Orationes Æſchinis: Lipſiæ, &c. Græcè. Pariſ., Henr. Stephanus, 1575. fol.* Salmaſius hìc illìc adnotavit.

71. Pag. 254. *Miſcellanea Petiti. Pariſ., 1630.* 4°. Quædam adnotavit Salmaſius.

72. Pag. 259. *Voſſii Ars Grammatica. Amſt., 1635.* 4°. Cum Salmaſii Notis.

73. Pag. 271. *Plauti Comœdiæ. Wittembergæ, 1605.* 4°. Cum emendationibus Salmaſii.

74. Pag. 337. *Abrègé de la Milice des Romains, écrit de la main de Saumaise.* Voyez ci-dessus *n. α.* des Mss. de *Saumaise.*

75. *Constantinus, de thematibus Imperii Lugd.*, *1535. 8°.* Salmasii manus in margine apparet. *Catalogus Grævii, pag. 135.*

76. *Prudentius. Basileæ, 1540.* Cum notis mss. Salmasii. *Ibid. pag. 230.*

77. *Salmasii Adversaria.* Ibid. n. 105. C'est peut-être quelque Recueil de Variantes, tiré de la Bibliothèque Palatine.

78. *Phædrus Rigaltii. Paris., 1599. 12°.* It. *Ibid. 1617. 4°. Saumaise* donna ces deux éditions notées à *Gudius,* qui promit de les publier, & de lui en faire honneur. *Fabricius* les eut depuis. Ce n'étoit guères qu'un Recueil de Variantes.

79. *Quintus Curtius, cum Salmasii notis mss. Amst., Pet. van der Aa, 1696. 8°.* Est-ce autre chose, que les Notes publiées par *Snackenburg, Lugd. Bat., 1725. 4°.?*

80. *De Limitibus Agrorum.... edente Turnebo : 1554. 4°. cum notis marginalibus Cl. Salmasii.*

81. *Arnobius adversus Gentes, & Minutius Octavius : 1605. 8°.* Avec diverses Notes de la main de *Saumaise* (Catal. de Nic. Heinsius, p. 94. n. 661.)

82. *Nonni Dionysiaca, cum castigationibus mss. Josephi Scaligeri, Danielis Hein-*

sii, *Claudii Salmasii*, & *Matthæi Sladi.* Dans la Bibliothèque de *Pierre Francius.*

83. *In XII. Panegyricos veteres*, *Notulæ marginales. Francof.*, *Nicol. Hoffmannus*, *1607. 16°. edente Jano Grutero.* Chez les Jésuites de *Dijon* jusqu'en 1762.

84. *Itinerarium Antonini*, corrigé de la main de *Saumaise*, & revû sur beaucoup de Mss. L'Abbé *Lenglet* dit qu'il l'a vû à *Paris.* Les onze suivans se trouvoient à *Dijon* dans la Bibliothèque de M. le Président *Bouhier.*

85. *In Plinii Historiam. Lugd.*, *1582. fol.*, *Variæ lectiones.* Tirées apparemment de la Bibliothèque Palatine.

86. Notes marginales de *Saumaise* sur les anciens Astronomes, *Proclus*, *Aratus*, *Leontius*, *Cicero*, *Avienus Germanicus*, *Hyginus*, *&c.* imprimés à *Heidelberg*, 1589. 8°.

87. *In Ptolomæi Geographiæ libros VII.*, *Amst. 1605. fol.*, *Variæ lectiones.*

88. *In Chronicon Alexandrinum Notulæ marginales : Monachii*, *1615. 4°.*

89. *In Aristenæti Epistolas Notulæ marginales*, *edit. Paris.*, *1596. 8°.*

90. *In Nonni Dionysiacorum libros XXIV.*, *XXV.*, & *seqq.*, *Emendationes*, & *Conjecturæ*, *ex Salmasii schedis descriptæ*, & *ad oram editionis Plantinianæ 1569. 4°. adscriptæ.*

91. *In Catullum*, *Tibullum*, & *Proper-*

tium, Conjecturæ, ad oram exemplaris sui (edit. Parif., 1577. 8°.) *scriptæ*.

92. *In Juvenalis & Persii Satyras, Variæ lectiones, & Conjecturæ ad oram exemplaris sui scriptæ* (Edit. Florentiæ, 1513. 8°.)

93. *In Corippi Africani Carmina, Notæ quædam manu Salmasii* (edit. Antverp. 1581. 8°.)

94. *In Nonium Marcellinum Notæ, Salmasii manu scriptæ, ad oram exemplaris editionis Parif., 1586. 8°.*

95. *In Petronium, & Catalecta* (Virgilii:) *In Priapum, Conjecturæ variæ, Salmasii manu ad oram duorum exemplarium, primum in-8°. Lugduni 1575., alterum ibid., 1615. 12°.*

96. *Nicolas Blankaart*, Professeur en Histoire & en Langue Grecque à *Franequer*, possèdoit quantité de Livres, accompagnés de Notes manuscrites de *Scaliger*, d'*Heinsius*, de *Saumaise*, de *Casaubon*, & d'*Ouzeel*. (And. Christian. Eschenbach, epist. ad Konigium, Juris Prof. Altorfii, 8. jul. 1688.)

Saumaise avoit PROMIS, ou commencé, quantité d'OUVRAGES, dont on croit qu'il n'a guères laissé que les titres. *Sarrau* disoit qu'il lui faudroit six-cens ans pour les composer. Voici la liste de ces Ouvrages:

1. Χριστιανικὰ Ἐπιγράμματα. Il y en avoit une, qui regardoit *Nilus*. (*Sup. n. 1.*)

2. Διήγησις (Narratio) *de occisione sanctorum Patrum in monte Sina*, dont *Nicèphore* fait mention. Cet ouvrage est du même *Nilus*.

3. *In Vetus Testamentum, & in Acta Apostolorum, Notæ.*

4. *Annotationes in Novum Testamentum*, fort avancée, dit *Clément* : mais M. *de la Mare* dit qu'il ne s'agissoit que de quelques Variantes, que *Saumaise* avoit écrites sur un exemplaire du Nouveau Testament Grec-Latin de *Bèze*, 1580. 8°. Il vouloit aller achever cet ouvrage à *Londres*, ou à *Paris*. Il en avoit recueilli les Variantes *ex codice pervetusto Boretiano*. Et il paroit qu'il y auroit inséré sa Réfutation des Notes d'*Heinsius* sur le Nouveau Testament, citée à la page 7. des Lettres de *Sarrau*.

5. Une Edition d'*Onosander*. *Spem... edendi fecit*, disoit *Grotius* en 1621. *ep. ad G. J. Vossium.*

6. *Tactica.... cum Strategeticis Athenæi, Apollodori, Bitonis, &c.* *Luc Holstenius* assûroit que cet ouvrage alloit paroitre (*Labbe, Biblioth. nova mss., p. 181.*)

7. *Medea*, ancienne Tragèdie composée de vers de Virgile : avec d'autres pièces anciennes; *Propediem fortè emittenda*, disoit *Saumaise* dans ses notes sur l'*Histoire Auguste.*

8. *Epigraphe inscribenda tumulo* d'un *Rohan.* (*Epp. collectæ à Gudio, p. 137.*)

9. Eclairciſſemens ſur *Onuphre Panvini*. Voyez les Prolèg. de *Saumaiſe* ſur Solin.

10. Eclairciſſemens ſur Tertullien *de Coronâ Militis*, *de Spectaculis*, *de habitu Muliebri*, *de cultu Fœminarum*, & ſur ſon *Apologètique*. *Saumaiſe* avoit confronté les Imprimés de Tertullien avec le Ms. de l'Avocat *Jacques le Bélin*, & y avoit joint des notes.

11. *In Eliberini Concilii Canones, atque universam priscæ Ecclesiæ Ritualem historiam, Commentarius*, qui comprènoit ſans doute ſon Commentaire *de Pœnitentiâ publicâ primitivæ Ecclesiæ*, dont il parle *ep. ad Colvium de Comâ*, &c.

12. *Exercitationes de Philoſophiâ Stoicâ. In Simplicium & Epictetum pars altera, cum Prolegomenis uberrimis, & Manuductione ad eandem Philoſophiam.* *Fabricius* dit dans ſa Biblioth. Grecque, III. 264. *Salmaſii Emendationes nactus ſum in Adriani Epictetum.* Et *Saumaiſe* écrivoit lui-même, *Præf. ad Simplic.* p. 10. *Mors parentis fecit ut opus de Stoicorum Philoſophiâ interruperim. In ipſo de Animâ Tractatu defeci, qui abſolvetur in ſecundo volumine, qui poſt meum è Galliâ reditum, Deo juvante, excudetur. Ita enim ſtatui Simplicium & Epictetum Notis perpetuis illuſtrare, explicare, emendare, ut totus etiam exſpatiari inſtituerim ad ſingula, ut ſe dabit occaſio de omnibus Stoïcæ Philoſophiæ decretis diſputandi*,

eaque sigillatim enucleandi. Le Traité des Passions y devoit entrer. *Saumaise* appelloit la Philosophie des Stoiciens, la sienne. Il se seroit sans doute aidé de l'ouvrage de *Juste-Lipse*, qui est un chef-d'œuvre pour la méthode, & pour l'érudition.

13. Il avoit un fort ancien Ms. d'*Æthicus* (ou de *Julius Orator*) *de Cosmographiâ*, d'après lequel il vouloit donner une bonne édition de cet Auteur.

14. *Sarrau* parle (*ep. 183. edit. Gudii*) de je ne sais quelles *Observations Classiques* de *Saumaise*.

15. *De majestate Imperii circa Sacra. Saumaise* prépara cet Ouvrage vers 1645. On dit que sa femme avoit reçu un présent considèrable des Magistrats de *Middelbourg* pour l'engager à y travailler. Il n'y auroit pas réussi.

16. *Phytologia Salmasii.* Cité par *Patin*, Lett. T. I. p. 91. Je crois que c'est son Traité *de Homonymis Hyles Iatricæ.*

17. Il se vantoit en 1645. de mettre en poudre la Dissertation de *Blondel* contre la Fable de la Papesse Jeanne (*Apparatu ad lib. de Primatu, p. 201.*) Mais on n'a pas trouvé une ligne sur cette matière dans ses papiers.

18. Il promettoit, dans ses Notes sur l'*Histoire Auguste*, une édition de *Sextus Aurelius Victor.*

19. Notes sur *Aulu-Gelle.*

20. Notes sur *Diogène Laërce.*

21. Notes sur *Lucius Ampelius.*

22. *In Hygini Cromatici* [ou plûtôt Gromaticum, seu] *librum de Castrametatione.*

23. *De re Nummariâ.*

24. *Commentarius in Rationale Imperii Romani.*

25. *Animadversiones in Annales Baronii.* Il n'a laissé qu'un Recueil confus de quelques feuilles. Tout ce que les Protestans ont écrit contre *Baronius*, est fort peu estimé aujourd'hui, même dans leur parti.

26. *De Synonymis Hyles Iatricæ.* Ouvrage rélatif aux *Homonyma*, marqués plus haut. Il s'agissoit ici des différens mots, qui ne signifient qu'une même chose dans la Matière Médicale.

27. *Dissertatio de variis Annorum formis. Diatriba de Persarum & Atheniensium Anno.* M. *de la Mare* avoit des fragmens de cette *Diatribe*, qui auroit fait partie de la précèdente. L'Ouvrage dévoit étre fort étendu : *Saumaise* se proposoit d'y attaquer & *Scaliger*, & le P. *Pétau.*

28. *Etymologicon Latinum.*

29. *De Titulis ac dignitatibus honorariis.*

30. *Adversus Atheos.* Traité, que *Saumaise* promit à la Reine *Christine.*

31. *In Dionysium Periegetem Notæ. Quem* disoit-il, *politiorem, emendatioremque... da-*

bimus, comparatis duabus antiquis interpretationibus, Avieni & Prisciani; ubi quid uterque Interpres peccavit, & quoties, aperiemus. *Saumaise* faisoit vivre ce Géographe sous Marc-Antonin.

32. *Glossarium ad Anastasium Bibliothecarium.* Où il avoit dessein d'expliquer les termes obscurs & inconnus de cet Auteur.

33. *Commentarius de Sibyllis.* Il y devoit éclaircir l'age, la patrie, &c. des Sibylles.

34. *De Lapidibus.* C'est peut-étre le Traité *de Gemmis*, dont parle *Clément.*

35. *In Ovidium Observationes.*

36. *De Concordiâ & unione Ecclesiarum.* C'est, je pense, le Traité, qu'il devoit intituler : *Votum pro verâ Ecclesiæ pace & veritate; contra fucatæ, fictæ, & falsæ reconciliationis Authores.* En vouloit-il au *Votum pro Pace* de *Grotius?*

37. *De Coronis, Diadematis, & aliis Regiis insignibus.*

38. *Catalecta Virgiliana : meliora*, dit *Sarrau*, *& emendatiora; cum Notis post Scaligerum uberioribus.*

39. *De Chrismate.*

40. *Quadriga Errorum.* Il y devoit fronder 1. *Goropius*, sur les origines Belgiques. 2. *Bochard*, sur la langue Punique. 3. *Boxhornius*, sur l'origine des Scythes. 4. *Heinsius*, sur la langue Hellènistique.

41. *Aliquot millia Epigrammatum, antehac inedita, ex Bibliothecis passim collecta.*

42. *Tertium volumen Plinianarum Exercitationum*, où il dévoit insérer un Traité *de Aromatis.*

43. Un Commentaire particulier sur *Luc. VI. 35.*, au sujet de l'Usure.

44. *De Antichristo.*

45. Παλαία Λογαρικὴ (L'ancienne manière de compter) *cum Notis.*

46. *De vitiis recentium Poetarum.*

47. *De Calceis Veterum, Commentarius.*

48. *Juvenalis, cum Notis.*

49. *De Schematis & Tropis Palæstræ.*

50. *Ænigmata Græca, cum notis.*

51. *Mensa Isiaca, cum Notis.*

52. *De Notis Veterum, Commentarius.*

53. *De Sepulturis Veterum, Commentarius.*

54. *De veteri Græcæ linguæ pronunciatione, Commentarius.*

55. *De sacris & civilibus Provinciis, Commentarius.*

56. *In Rhetoricorum libros ad Herennium Commentarius.*

57. *Quintiliani Institutiones, & Declamationes, cum notis.*

☞ *Voyez ses Lettres. Son Oraison funèbre par Vorstius. Sa Vie par A. Clément, marquée ci-dessus n.* 47. *Ménage, Anti-Baillet, édit. de Paris* 1730., *pp.* 3--11., *& Papillon, Biblioth. de Bourgogne, I.* 242. 243. *&* 247-- 286.

Claude Saumaise,

SECOND FILS du précèdent, & d'*Anne Mercier*, naquit en 1633., par conséquent à *Leyde*, où ses parens étoient alors habitués. Son père lui inspira son goût pour la Critique & pour les Belles-Lettres: & le poussa auprès de la Reine Christine, qui le fit Cornette des Chevaux-Légers de sa Garde. Après la mort de son père, c. d. en 1653., il *révint* en France, dit M. *Papillon*, ou plûtôt il s'y transporta, & se fixa en Bourgogne. Mais s'étant ruiné la santé par son attachement trop opiniatre à l'étude, & par le trop grand usage qu'il fit de l'antimoine (fort à la mode en ce tems-là) il mourut à *Beaune*, ville connue par ses vins, le 18. avril 1667., agé seulement de 34. ans. Il avoit dit, peu d'heures, ou peu de jours, auparavant, *qu'il ne se faisoit pas plus de peine de quitter la vie, que de quitter sa chambre.* L'Abbé *Papillon* a raison d'appeller cela *une constance plus que stoïque.* On a de *Cl. Saumaise*, le fils:

1. La Dédicace du livre de son père, intitulé: *Ad Joannem Miltonum Responsio. Dijon, Chavance*, 1660. & *Londres*, même année, *in-12°.*

α. Un *Abrègé de la Philosophie de Sexti Empiricus* en François. L'Auteur auroit-il peut-étre donné dans le Scepticisme, ou (ce qui revient au même) dans l'irreligion? Cet ouvrage se trouvoit en Ms. (apparemment à *Dijon*) chez M. le Conseiller *Legouz*, qui possèdoit aussi

β. Un *Recueil de Vers François*, &

γ. Quelques autres *Ouvrages* du même *Saumaise*.

Ce que *Saumaise* le fils a fait de plus utile pour la République des Lettres, ç'a été d'instituer héritiers de sa Bibliothèque MM. *de la Mare* & *Lantin*, savans Conseillers de *Dijon*. Quoique cette bibliothèque ne fût pas nombreuse, elle étoit d'un très-grand prix, contenant tous les Mss., dont j'ai parlé à l'article précèdent, & plus de cent volumes chargés de notes de *Saumaise* le père, de *François Juret*, & d'autres Savans du prémier ordre, outre un Rècueil de Lettres originales addressées au même *Saumaise*.

☞ *Papillon*, *Biblioth. de Bourgogne*, *II*. 287.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

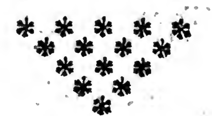


TABLE DES AUTEURS

Contenus dans ce Volume.

K

S




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02356 8838



